

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - Nº 13215 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 25 JUILLET 1987

Qui dirige la diplomatie américaine ?

L'audition, le jeudi 23 juillet, de M. George Shultz par la commission d'enquête conjointe du Congrès sur l'« Irangate » confirme, si les propos du secrétaire d'Etat sont avérés, de quelle étrange manière fut conduite à un certain moment, sous la présidence de M. Reagan, toute une partie de la politique étrangère américaine. La liste des faits qu'ignorait celui qui était théoriquement le chef de la diplomatie des Etats-Unis est impressionnante. Entre autres détails, affirme M. Shultz, c'est par la presse qu'il prit connaissance, en novembre dernier, des ventes d'armes auxquelles son gouvernement procédait clandestinement depuis plusieurs mois à destination de l'Iran.

En désaccord avec une option à laquelle il dit s'être opposé lorsqu'elle fut débattue au plus haut niveau de l'Etat en 1985, M. Shultz peut sans doute se voir reprocher de n'avoir pas été par la suite d'une grande curiosité pour savoir ce qui se passait réellement derrière son dos. Dans son témoignage, le lieutenant-colonel North, au demeurant, a indiqué que le secrétaire d'Etat avait une idée suffisante des événements pour ne pas donner l'impression, aujourd'hui, de tomber de la lune.

Le problème mis en lumière par l'enquête des parlementaires américains dépasse pourtant — et de loin — le cas personnel de M. Shultz. Si l'on s'en tient, en effet, aux principaux témoignages recueillis jusqu'à présent, ce n'est pas seulement le secrétaire d'Etat qui était tenu délibérément à l'écart de certaines actions internationales menées au nom du gouvernement des Etats-Unis, mais aussi le Congrès et le président lui-même. Situation assurément paradoxale et anormale dans un pays régi, sans doute plus que beaucoup d'autres, par les principes de la « responsabilité » (accountability) la plus large et de la transparence.

C'est en vertu de ces principes que, dès la formation de la République américaine, le Congrès, notamment le Sénat, a obtenu d'importantes prérogatives en matière de politique étrangère. Faut-il rappeler que les sénateurs refusèrent en novembre 1919 de ratifier le traité de Versailles, infligeant au président Wilson un cuisant désaveu ? Plus récemment, le Congrès, depuis la guerre du Vietnam, n'a cessé de mener bataille pour limiter les pouvoirs du président dans le domaine international, afin précisément d'éviter que des auxiliaires de l'exécutif, voire son chef lui-même, ne se lancent dans des aventures du genre de celles qu'affectionnait le lieutenant-colonel North.

Sous la présidence de M. Reagan, la CIA, plus encore peut-être que le Conseil national de sécurité, paraît avoir joué le rôle de « bras opérationnel » de la politique étrangère américaine hors de tout contrôle de la représentation parlementaire. Pour parvenir à ses fins, l'ancien directeur de l'agence de renseignements, aujourd'hui décédé, William Casey, homme de confiance de M. Reagan, avait même envisagé la création d'une « CIA bis » encore plus secrète que la première...

Une telle perversion du système américain a de quoi émouvoir le Congrès au moment où est célébré le deux centième anniversaire de la Constitution des Etats-Unis. Toute la question est de savoir si la philosophie des « pères fondateurs », plutôt isolationniste et les mécanismes institutionnels qu'elle a inspirés sont adaptés aux obligations d'une super-puissance.

(Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA.)

La France et les conflits au Proche-Orient

• Un mort dans le détournement d'un DC-10
• Les tractations Paris-Téhéran dans l'impasse

Des pirates de l'air ont détourné, le vendredi matin 24 juillet, sur l'aéroport de Genève, un DC-10 d'Air Afrique assurant la liaison Brazzaville-Paris et ayant à son bord cent quarante-six passagers, dont une vingtaine de Français. L'appareil a été immobilisé quelques heures avant que les pirates — qui se réclamaient du Hezbollah — ne soient finalement maîtrisés par la police. Un passager, de nationalité française, a été assassiné. M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, devait se rendre dans l'après-midi à Genève.

A Paris, le gouvernement redoutait vendredi en fin de matinée qu'un lien existe entre ce détournement et la crise franco-iranienne alors que les tractations sur le départ des diplomates sont toujours dans l'impasse.

Une semaine après la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran, l'impasse demeure totale sur le fond du problème, à savoir le refus absolu de l'Iran de se plier à l'exigence française de voir M. Wahid Gordji se présenter devant la justice.

Le seul arrangement jusqu'à présent conclu en ce qui concerne la protection des intérêts respectifs des deux pays n'a pas encore été officialisé, l'Iran n'ayant toujours pas donné son accord par écrit à la désignation de l'Italie pour s'occuper des intérêts français à Téhéran. Cependant, lors de leurs derniers contacts, Paris et Téhéran ont conclu un accord de principe pour laisser *« un nombre »* de diplomates *« fixé par commun accord »* dans les sections d'intérêt.

Le voyage à Bonn de M. Velayati, chef de la diplomatie iranienne, ne contribuera pas à dénouer l'affaire Wahid Gordji, ainsi que l'espéraient certains. Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avait, en effet, adressé jeudi par le canal de la RFA un message à l'Iran concernant la crise franco-iranienne.

Selon un porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères, le chef de la diplomatie de Bonn s'est entretenu du différend entre Paris et Téhéran avec son collègue iranien, précisément *« sur la base de ce message »*. Sans apparemment parvenir à un résultat quelconque, puisque à l'issue de cet entretien M. Velayati a réaffirmé solennellement que M. Wahid Gordji, l'homme au centre de la crise entre la France et l'Iran, était *« le numéro deux de l'ambassade d'Iran à Paris »* et que son statut de diplomate ne saurait être mis en doute.

« Ce qui se passe dans l'ambassade de France à Téhéran est exactement la même chose que ce qui se passe dans notre ambassade à Paris, et M. Wahid Gordji, numéro deux de l'ambassade d'Iran à Paris, et le premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, M. Paul Torri, seront jugés tous les deux ou aucun ne le sera », a affirmé M. Velayati, ajoutant que l'Iran était favorable à l'application dans cette crise de la convention de Vienne mais ne la respectera que si la France la respecte aussi. Cette convention suppose la réciprocité, a-t-il souligné, déclarant : *« Toute l'affaire a été déclenchée par la France. Si elle change son attitude, tout retournera à la normale. »*

(Lire la suite page 5 et nos informations page 24.)

Le président de la BIRD face aux critiques

La Banque mondiale déboussolée

La restructuration de la Banque mondiale est fortement contestée à l'intérieur et à l'extérieur, par les Etats contributaires comme par les pays bénéficiaires. Ces critiques n'entament pas la sérénité de M. Barber Conable, son président depuis juillet 1986.

(Lire page 21 les déclarations au « Monde » de M. Conable.)

Quand la tourmente s'apaisera, car elle finira par s'apaiser, que sera devenue la Banque mondiale ? Jugée « insensée » dans sa mise en œuvre jusque par ses promoteurs, la restructuration est un fait irréversible. Mais pour quoi faire ? S'il y avait consensus sur la nécessité de rendre à l'institution une souplesse et une efficacité amoindrie au fil des ans par une *« douce tendance au ronron bureaucratique »*, l'objectif même de cette cure de jouvence reste flou.

Mieux répondre aux problèmes des pays en développement dont la croissance, voire le décollage, demeure la vocation profonde de l'organisation ? Sans doute. Mais selon quelle stratégie ? Le fait même que cette interrogation reste pour l'instant sans réponse précise est préoccupant. *« Nous avons été entraînés dans une révolution sans idéologie »*, soupire un cadre de la BIRD. Cela reste à confirmer, répliquent ceux qui soupçonnent les Etats-Unis de vouloir utiliser cet instrument privilégié pour faire passer leur propre « message ».

A priori, l'idée même de réforme répondait à un double impératif, celui de la transparence et de la rapidité de mise en œuvre des opérations de la banque.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 21.)

Deux ans à la tête de l'Etat péruvien

La belle assurance d'Alan Garcia

LIMA
de notre envoyé spécial

« Nous avons des problèmes, c'est sûr. Nous affrontons d'énormes difficultés, sans aucun doute. Mais au moins nous nous battons. » A quelques jours du second anniversaire de sa prise de pouvoir — le 28 juillet 1985 — le président Alan Garcia apparaît serein, détendu, en apparence toujours aussi sûr de lui, et même volontiers dominateur. Il reste délibérément optimiste même s'il a, ces derniers jours, nuancé son discours d'une bonne dose d'autocritique.

Une « nouveauté », dans un style présidentiel qui demeure par ailleurs flamboyant, lyrique et didactique à la fois. Ce qui n'empêche pas les oppositions de droite et de gauche de dénoncer avec vigueur les *« risques énormes »*, *« les insuffisances et les failles »* d'un plan de relance économique mis au point par des conseillers qui se flattent de préférer l'hétérodoxie à l'orthodoxie. Ce qu'un journal habituellement plutôt favorable au gouvernement appelle *« persister dans l'erreur »*. Ce chef d'Etat, jeune, charismatique, reste sans doute encore très populaire bien que les derniers sondages d'opinion indiquent un certain fléchissement de sa cote, pour la première fois depuis juillet 1985.

Il paraît cependant davantage préoccupé par les commentaires — qu'il juge *« beaucoup trop négatifs et déformés »* — de la presse étrangère, en particulier de celle des Etats-Unis. *« Que faire,* dit-il, *pour lutter contre cette mauvaise foi de certains milieux ? Depuis deux ans, nous avons globalement progressé, c'est indéniable, même si nous avons reculé ces derniers mois. Que notre taux de croissance ait été le plus élevé de toute l'Amérique latine en 1986 n'est pas tellement souligné (...). En revanche, dix membres des forces de l'ordre tués par des terroristes dans la Sierra, c'est une nouvelle montée en épingle. La violence existe, mais le Pérou n'est pas le Liban... »* Pour défendre cette thèse de l'« incompréhension » de l'étranger, Alan Garcia a reçu l'aide de Mario Vargas Llosa. L'écrivain péruvien, de retour à Lima après dix mois d'absence, se dit choqué par les reportages des télévisions étrangères qui donnent l'impression, selon lui, que le Pérou *« est dans une situation de barbarie »*.

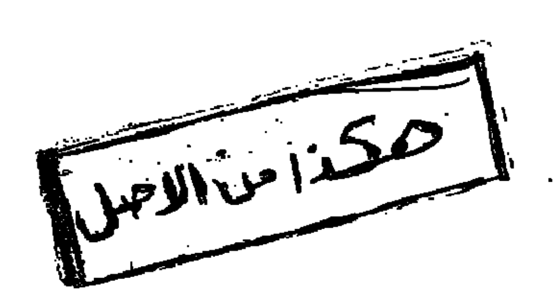
« En me plaçant dans l'hypothèse la plus pessimiste, dit le président péruvien, *je peux admettre que nous affrontons l'une des crises les plus sérieuses du continent, et à plusieurs niveaux. Mais nous faisons face, et de manière bien plus positive et efficace qu'on ne l'imagine à l'extérieur. De grâce, Lima n'est pas Beyrouth... »*

« En fait, ajoute-t-il, *le Pérou n'est pas engagé dans le conflit Est-Ouest. Ce n'est pas le Nicaragua. Si par malheur nous étions en conflit avec l'un de nos voisins, nous serions sans doute qualifiés de pion soviétique, et notre voisin d'ami des Etats-Unis. Ce n'est pas sérieux. Nos problèmes sont réels et graves. Mais en plus, si je puis dire, je parle. J'ai annoncé et je viens de reconfirmer que nous ne souhaitons pas payer plus de 10 % de la valeur de nos exportations pour le service de la dette. Je mets en cause l'impérialisme, ce qui est dans la ligne historique de mon parti fondé par Haya de La Torre. Je préconise l'intégration latino-américaine et la solidarité du sous-continent face aux menaces et aux pressions extérieures. Nous préconisons au sein du groupe d'appui à Contadora une solution politique et pacifique en Amérique centrale. Je m'adresse aussi à l'Amérique latine et au-delà, au tiers-monde. Je suppose que cela dérange... »*

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Ladoumègue le sport et l'argent

Amateurisme ou professionnalisme ? Le débat sur les financements du sport ne date pas d'aujourd'hui. Jules Ladoumègue en a fait la cruelle expérience pour une somme dérisoire. Dans ce domaine, les temps ont vraiment changé.

par Jean-Noël Jeanneney

LE 4 mars 1932, Jules Ladoumègue, héros français de la course à pied, idole de toute une jeunesse populaire, titulaire de six records du monde, qui s'apprête à porter haut les couleurs de la France aux prochains Jeux olympiques de Londres, voit sa carrière fauchée en plein essor. A l'âge de vingt-cinq ans, il est disqualifié à *vie pour avoir manqué aux règles de* l'amateurisme. Selon la Fédération française d'athlétisme, qui le frappe de la sorte, il aurait touché 6 000 F (soit à peu près 7 000 F d'aujourd'hui) pour aller courir au Havre, de préférence à Strasbourg.

En 1985, on apprend que Jean-Luc Lagardère et le groupe Matra, prenant en main les destinées du Racing-Club de Paris, ont « acheté » le célèbre joueur de football Luis Fernandez, étoile de l'équipe rivale du Paris-Saint-Germain, en lui offrant un salaire mensuel d'environ 700 000 F : cent fois plus...

Entre les deux événements, un demi-siècle de distance, un gouffre ! Deux univers. Là, les rigueurs d'un amateurisme théorique et déjà hypocrite, ici le triomphe du sport conçu comme une énorme machine commerciale brassant des fortunes. Et pourtant, en dépit de la prodigieuse différence d'échelle, on peut apercevoir dans les circonstances mêmes de l'affaire Ladoumègue le germe d'évolutions futures. Qu'on en juge.

Le destin de Jules Ladoumègue semble l'avoir, d'origine, façonné pour lui donner figure de grand héros populaire. Il y a son enfance tragique à Bordeaux : un père contremaître dans une scierie, disparu avant la naissance de l'enfant, écrasé sous une pile de madriers pour avoir voulu secourir un camarade ; une mère brûlée vive devant sa cheminée quelques jours après lui avoir donné la vie. Il y a une adolescence pauvre et méritoire ; recueilli par un oncle et une tante honnêtes et désargentés, le garçon doit gagner sa vie comme aide-jardinier dès l'âge de douze ans, et il mène de front un apprentissage de coureur de demi-fond au sein de l'Union athlétique bordelaise, qui lui vaut un petit prestige local. Il y a enfin l'émergence en pleine gloire, lors de la finale du 1 500 mètres des Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928. Il a vingt et un ans. Seul en tête à 300 mètres de l'arrivée, il n'obtient finalement que la médaille d'argent, rattrapé *in extremis* par un Finlandais conquérant. Mais il puise dans cette défaillance retentissante de dernier instant l'énergie de nouveaux élans.

Les chroniqueurs du temps vantent l'aisance de sa foulée, « *longue, souple, élastique, plus esthétique que mécaniquement efficace* (1) ». Il consolide bientôt sa célébrité en conquérant le record du monde du 1 500 mètres, le 5 octobre 1930, en 3 min. 49 sec. 2/10, à la mi-temps du match Racing-Toulon, un record dont il demeurera seize ans titulaire. Il accumule alors les lauriers et, au bout d'un an, il détient six records du monde. C'est à ce moment que le coup de tonnerre de mars 1932 le laisse en l'état de ce qu'Antoine Blondin, dans *Un singe en hiver*, a appelé « *un jeune homme inachevé* (2) ».

IL se peut bien que sa disqualification, qui eut un retentissement énorme dans la France entière, ait contribué à détourner le public des stades et de l'athlétisme, vers lesquels Ladoumègue avait drainé sa ferveur. Pour sa part, en *tout cas*, une fois devenu officiellement professionnel, il n'est pas à même, dans l'état des mentalités, de susciter les mêmes attentions : il n'était pas loin alors des jeux du cirque, comme on le vit le jour où il accepta de s'exhiber contre un cheval au stade Buffalo. Et pourtant sa popularité demeura intacte, au moins jusqu'à la guerre, comme pour témoigner d'une splendeur évanouie, ainsi que le prouve un fameux parcours des Champs-Elysées, de la porte Maillot à la Concorde, le 10 novembre 1937, où 40 000 Parisiens l'accompagnèrent en triomphe à l'appel d'un hebdomadaire sportif.

Vingt ans plus tard, dans un livre de souvenirs intitulé *Dans ma foulée* (3), Ladoumègue, qui écrit que depuis le jour de sa condamnation « *il est comme un pianiste à qui on aurait coupé les mains* », explique non sans ingénuité qu'« *il n'a jamais exactement compris* » ce qui lui était arrivé. Il est vrai que le détail de l'affaire n'est pas clair. Et pourtant, en reproduisant le compte rendu des discussions qui conduisirent à sa disqualification, il donne à voir parmi la confusion des critiques quelques lignes de force de l'événement.

Financement public ou parrainage privé ?

Dès 1927, le bureau de la Fédération commente le cas de Ladoumègue quand il est désigné comme international sur 5 000 mètres. Car un journaliste sportif, Arthur Spitzer, le dénonce dans ses articles comme un « *ancien professionnel* ». Le président de la Fédération, tout en observant que « *Spitzer est influent* » et « *fait de gros sacrifices pour le Métropolitain-Club* », que donc on ne peut pas « *mécontenter un homme comme lui* », propose d'attendre pour traiter l'affaire de voir « *si ce jeune homme devient champion* »...

Et Ladoumègue a ce commentaire : « *Si l'on m'avait convoqué, j'aurais rétorqué :* — Messieurs, suis-je un professionnel parce que j'ai couru dans les fêtes foraines et sur les routes de mon pays ? Certes, j'ai peut-être touché quelque argent : 10 F, je crois, pour courir 20 kilomètres, et j'usais une paire de chaussures de 20 F ! Alors ? *Plusieurs fois, ce sont les* copains qui se sont cotisés pour que j'aie l'air d'un « vrai » coureur... Pourtant, messieurs, personne n'était riche dans ma rue. Sans quoi j'aurais peut-être pratiqué le golf... Mais même la course à pied coûte aux gosses... (4) »

LORSQUE *l'assaut reprend contre* Ladoumègue, au mois de mars 1932, des griefs surgissent qui sont plus précis, plus récents. Il faut savoir que depuis deux ans il a quitté le Stade français pour rejoindre « l'écurie » du Conseil athlétique de la Société générale, club qui a rassemblé autour de lui les meilleurs coureurs du moment : non sans rancœur et rumeurs du côté du Stade français, du « Métro » et du Racing. On reproche au CASG d'avoir, certain dimanche, renoncé à déplacer Ladoumègue et plusieurs de ses camarades à Strasbourg et d'avoir préféré Le Havre, après que Le Havre athlétique Club eut offert 6 000 F pour les attirer. Le président de ce club, M. de Sousa, aurait reconnu le fait en privé — mais il se déroba quand on lui demanda de témoigner devant le bureau, constitué en instance de discipline. Le plus probable est que cette somme est allée dans la caisse du club et a servi à *financer le voyage des camarades du coureur.*

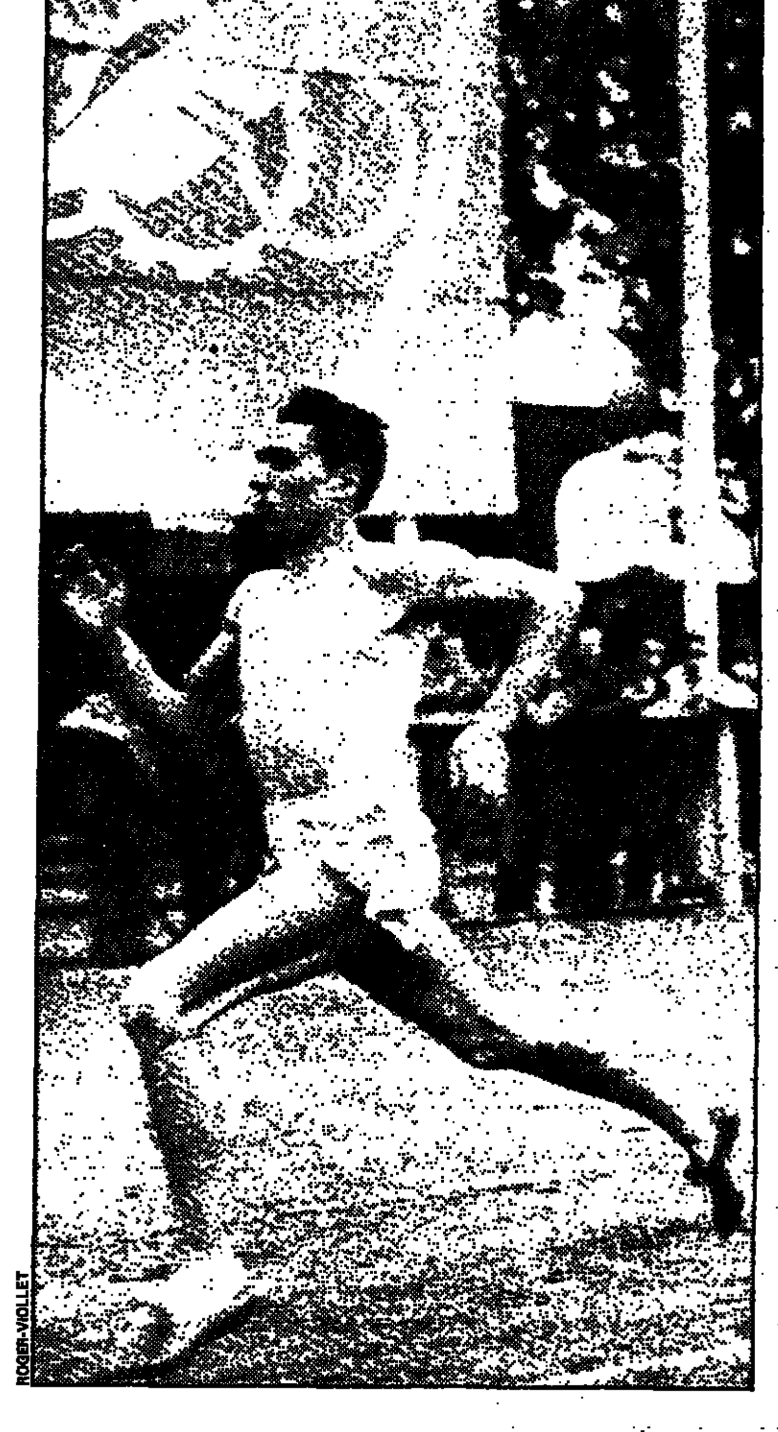
« Ladoumègue : *J'ai fait 3'56" au 3 500 mètres. Jamais une réunion d'athlétisme n'avait au Havre obtenu un pareil succès. Record d'affluence — six mille spectateurs — et naturellement record de recettes battu.*

— Quelques membres : Bravo, bravo, Julot !

— Le président : Silence. La question n'est pas là. Vous avez touché 6 000 F au Havre ?

— Ladoumègue : *Faux, M. de Sousa serait présent s'il était d'accord avec ces propos.* »

C'est donc sur la foi de ces déclarations floues, et que leur auteur ne soutint pas jusqu'au bout, que le CASG fut rayé



de la Fédération et Ladoumègue, quelques jours plus tard, cassé.

Le sport rapporte de l'argent — au Havre et ailleurs, — et il en coûte beaucoup. Comme le notait un jour Hemingway : dès qu'un sport est suffisamment attrayant pour que le spectateur accepte de payer sa place, le germe du professionnalisme y est contenu (5).

DANS ces conditions, une première chose est claire : dès lors que tel ou tel sport se développe, avec un recrutement populaire des athlètes, dès lors qu'on élargit le « vivier » des champions au-delà du monde restreint des milieux aisés, où chacun peut pourvoir à son propre entretien, il faut une source avouée de financement : l'hypocrisie étant la pire des solutions, faite naturellement pour envelopper toutes les turpitudes. Les « mousquetaires » de la Coupe Davis, qui illustrèrent le tennis français entre les deux guerres, étaient des bourgeois, et c'est à la fin de sa carrière que tel ou tel (voyez Lacoste) put tirer profit très honorablement de la gloire acquise sur les courts pour faciliter ses affaires — *hors d'atteinte alors des faux moralismes.* Pierre de Coubertin lui-même était plus réaliste qu'on ne le croit souvent, écrivant dans ses *Mémoires olympiques* : « *Pour moi, le sport était une religion avec église, dogmes, culte... mais surtout sentiment religieux. Il me paraissait aussi enfantin de relier tout cela au fait d'avoir touché une pièce de 100 sous que de proclamer d'emblée que le bedeau de la paroisse est nécessairement un incroyant parce qu'il a un traitement pour assurer le service du sanctuaire... Cependant, faute de mieux, j'entendais bien qu'il fallait admettre certaines règles, dresser certaines barrières, plus ou moins fictives* (6). »

A défaut de fortune personnelle, quelles solutions ? L'affaire Ladoumègue en permet assez bien le recensement. Certains souhaitent l'intervention directe de l'Etat. Jean Giraudoux, à l'époque, plaide pour une sorte de service public du sport. Quelques jours après le coup de théâtre du 4 mars 1932, il écrit dans *l'Intransigeant* : « *Un champion non seulement illustre son sport, mais le crée dans une certaine mesure (...). Si l'Etat avait alloué à Ladoumègue, comme je l'ai proposé jadis, une bourse semblable à celle qu'acceptent les savants dont le nom est synonyme de désintéressement, le comité l'aurait-il considéré comme professionnel ? Si son club s'est substitué à l'Etat défaillant pour fournir une atmosphère morale de tranquillité et d'admiration nécessaire au champion, pour sa condition physique même ; s'il lui a donné des billets de première et des hôtels de premier ordre, alors que le comité ne lui offrait que des secondes (...), est-ce là un crime ?* »

Dès lors qu'est bouchée la voie du financement public, on trouve bientôt le chemin du parrainage par une marque commerciale. Dans le cas de Ladoumègue, il est notable que la Société générale intervient déjà — *sur une échelle réduite* — selon cette modalité. Le président de son club, Puy, ne cache pas qu'il répond volontiers en priorité pour l'envoi de ses coureurs aux demandes des directeurs provinciaux de la banque. Ladoumègue est employé par celle-ci, et il gagne 810 F *par mois*, « *salaire de base des employés nouveaux* » selon les déclarations de Puy, qui est lui-même cadre important de la maison. (Il aurait pu ajouter que le père adoptif de Ladoumègue a été embauché à 1 000 F par mois comme gardien du stade Jean-Bouin, qui appartient au club de la SG et y est logé dans un pavillon longtemps désaffecté.) D'où ces propos au bureau de la Fédération :

« Puy : *A cette époque, nous avons jugé utile de laisser* [Ladoumègue] *tranquille dans son bois de Boulogne. Nous l'avons fait également dans votre intérêt car, si je ne m'abuse, il vous a gagné tous vos matchs internationaux.*

— Quelques membres : *C'est un mauvais exemple pour les autres athlètes qui travaillent durement ; il les décourage (...). Un athlète amateur doit travailler.*

— D'autres membres : *Ladoumègue travaille pour la France* (bagarre générale...) (8) ».

Tout cela apparaît bien bénin pour un regard d'aujourd'hui. Mais pourtant, c'est bien l'amorce de la situation actuelle. Il y a différence de degré, et non pas de nature, avec nos hommes-sandwichs contemporains, constellés de « logos », comme un maréchal soviétique de décorations. Le sport est devenu une affaire comme une autre, où se brassent des sommes d'argent gigantesques (9), avec au terme de l'évolution cette déclaration remarquable de Jean-Luc Lagardère, président du Racing Club de France : « *Nous nous sommes fixé le but de réussir avec la chair humaine, comme nous l'avons fait avec la matière* (10) ».

Le dernier écho de l'affaire Ladoumègue dans notre paysage d'aujourd'hui concerne la place de la presse écrite et audiovisuelle. On a vu que les attaques déclenchées contre le coureur l'ont été, à l'époque, à l'initiative du rédacteur en chef de *Sporting*. Ce rôle de contrôleur des règles du jeu, la presse sportive l'a joué jusqu'à nos jours. Il y aurait une anthologie à faire des articles de Jacques Goddet dans *l'Equipe* au cours des années 1950-1960, lorsque montait, la télévision aidant, l'influence du commerce sur le Tour de France.

Un pas est franchi en 1954, quand le coureur italien Fiorenzo Magni signe à titre personnel un contrat avec les crèmes Nivéa. Goddet s'indigne alors, s'emportant contre ces « *gaillards qui entendent réformer l'organisation du cyclisme (...) en se vendant à des firmes n'appartenant pas à l'industrie du cycle, et qui ont pour seule préoccupation d'entasser, par dizaines de millions, une fortune dont les bribes sont refusées à tous les pauvres diables qui ne font pas soumission à leurs principes* », et pour cela s'efforcent d'« *exhiber le plus d'affiches vivantes et pédalantes* (11) ». Jacques Goddet est toujours directeur du Tour de France aujourd'hui, mais ses propos apparaissent bien désuets à l'heure où Bernard Tapie « achète » Greg Le Mond pour 1 million de dollars. Dès 1964, Jacques Anquetil avait choisi la franchise, ne se cachant plus de faire dépendre sa participation à des épreuves sportives de conditions exclusivement financières (12).

LES choses se compliquent quand la *presse se mêle elle-même d'organiser* les événements sportifs. Alfred Spitzer, le journaliste de *Sporting*, était aussi l'animateur du Métropolitain-Club, ce qui pouvait colorer son intervention d'un halo incertain. Et *l'Equipe* est, avec *le Parisien libéré*, comme on sait, propriétaire de la Société du Tour de France...

Le droit à l'information

Or cela peut être de grave conséquence dès lors que surgit la question du droit à l'information — question ignorée au temps de Ladoumègue tant elle aurait paru alors incongrue. Le conflit qui a éclaté, en novembre 1986, entre Claude Bez, président des Girondins de Bordeaux, et les journalistes, a posé brutalement le problème devant le grand public. M. Bez décida de monnayer l'accès de la *presse sur le stade et dans les vestiaires.* Les journalistes regimbèrent et on aboutit à un procès retentissant intenté par *l'Equipe* et à une « grève » de la presse sportive les 23 et 24 novembre 1986 (13). Mais si M. Bez fut le plus tonitruant, il ne fut pas parmi ses pairs le seul à souhaiter cette évolution. Ce n'est pas sans mal qu'à l'occasion des Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984, les radios françaises purent défendre leur droit à accéder gratuitement aux spectacles sportifs et à ne pas payer — en principe — autre chose que les prestations techniques et les commodités fournies *par les organisateurs.*

Jacques Marchand, président du Syndicat des journalistes sportifs, écrivit très justement à l'occasion de l'affaire de Bordeaux : « *Le spectacle sportif perdra toute crédibilité s'il n'est pas « reporté », commenté, analysé, illustré et filmé par une presse spécialisée indépendante, ce qui implique notre souci de protéger nos confrères de l'autorité et de l'humeur des dirigeants organisateurs et de l'influence des publicitaires tentés de sortir de leur rôle* (14) ». On ne peut pas mieux dire — mais cela suppose que, dans ces affaires d'argent, des principes à la fois réalistes *et rigoureux soient fixés*, que les circuits financiers soient transparents et que les comptabilités soient claires. Au temps de Ladoumègue, on jouait à tout petit prix ; mais déjà on trichait. Une vie en fut brisée, et le sport tout entier blessé.

---

(1) Gaston Meyer, *l'Equipe Magazine*, 4 octobre 1980. (Pour le cinquantenaire du premier record.)

(2) Repris de Maurice Vidal dans sa nécrologie de Ladoumègue, *le Monde*, 12 mars 1973.

(3) Paris, Amiot-Dumont, 1955.

(4) *Ibid.*, pp. 90-91.

(5) *Ibid.*, p. 104.

(6) Cité par Jean Meynaud, *Sport et Politique*, Paris, Payot, 1966, p. 33.

(7) Cité dans *l'Equipe* après la mort de Ladoumègue, 5 mars 1973.

(8) *Dans ma foulée*, p. 102.

(9) *Cf.* pour une vue d'ensemble Jean Durry, « Sport is money », *Universalia* 1987, Encyclopædia Universalis, pp. 367-373.

(10) Interview à *Paris-Normandie*, 30 janvier 1985, cité par Philippe Simonnot, « L'âge de la sponsorisation », *Esprit*, numéro spécial *le Nouvel Age du sport*, avril 1987, p. 251.

(11) *L'Equipe*, 14 juin 1954. Cité par Marianne Amar, *Nés pour courir. Sport, pouvoirs et rébellion (1944-1958)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1987, p. 86.

(12) Jacques Anquetil, *Je suis comme ça*, Paris, Union générale d'édition, Paris, 1964 (*cf.* chapitre Ier, « Cartes sur table »).

(13) Patrick Mignon, « Le cas du président Bez », *Esprit*, numéro cité, pp. 259-263.

(14) *L'Equipe*, 23 novembre 1986, cité par Patrick Mignon, *ibid.*

Prochain article : l'absinthe et la bière
(numéro du 27 juillet daté 28)

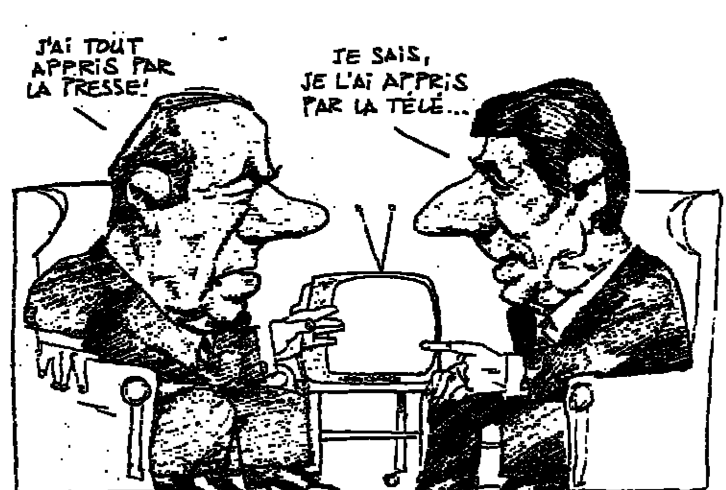
ÉTATS-UNIS : l'enquête du Congrès sur l'« Irangate »

M. Shultz a durement mis en cause l'amiral Poindexter et William Casey

WASHINGTON
de notre correspondant

A la gauche du secrétaire d'Etat, il n'y avait pas de star du barreau pour lui souffler ses réponses, et devant ce même micro, où d'autres avant lui avaient eu des trous de mémoire, M. George Shultz, lui, se souvenait.

Il se souvenait même tellement bien que les parlementaires de la commission d'enquête sur l'« Irangate » n'avaient pas vraiment besoin, jeudi 23 juillet, de lui poser de vraies questions. Une petite relance de temps à autre, et cet homme, d'ordinaire si impavide, reprenait avec une fureur à peine contenue le récit de sa « bataille » contre l'ancien conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, l'amiral Poindexter, et l'ancien directeur de la CIA, William Casey, aujourd'hui mort.



En direct, devant les caméras de télévision, on apprend ainsi qu'il a dû se battre contre l'entourage présidentiel pour obtenir une audience dans le bureau ovale, qu'il était tellement fatigué de la *« sorte de guérilla »* que lui faisaient subir les fonctionnaires du Conseil national de sécurité qu'il avait, en août dernier, présenté pour la troisième fois sa démission ; enfin, qu'un deuxième couteau de la Maison Blanche pouvait, à un moment, se sentir assez fort pour empêcher le chef de la diplomatie américaine d'obtenir un avion quand il devait partir en visite officielle ; bref, le secrétaire d'Etat comptait si peu qu'il ignorait tout ou presque d'une politique conçue et menée sans qu'on lui demande son avis.

Les détails sont tellement humiliants que M. Shultz pourrait finir par se ridiculiser lui-même, mais l'on sent en même temps une telle obstination chez cet homme dont les phrases favorites sont *« cela reste à voir »* et *« rien n'est jamais acquis à Washington »* qu'il force au contraire l'admiration puis l'évidente sympathie de la commission d'enquête. Car, après tout, s'il était traité par-dessous la jambe, c'est néanmoins sous sa direction que le département d'Etat a réussi à favoriser le retrait pacifique des dictateurs philippin et haïtien, l'élection de M. Duarte à la présidence du Salvador et surtout cette reprise du dialogue avec Moscou qui devrait bientôt déboucher sur la signature du premier accord de réduction des armements – rien qui ne déplaise au Congrès.

Ce que l'histoire pourrait retenir comme les réussites de la politique étrangère reaganienne, c'est à lui qu'elles reviennent, et, pour parvenir à ses fins, il a toujours su faire le gros dos, revenir à la charge et ne pas partir tant qu'il restait un espoir de l'emporter.

Alors il raconte, tout tranquille, que ce n'est qu'en novembre dernier qu'il a appris en lisant la presse que M. Reagan avait signé, en janvier 1986, une directive autorisant les ventes d'armes secrètes à l'Iran ; que ce n'est qu'en juin de l'année dernière qu'on a bien voulu l'informer que l'Arabie saoudite avait versé 1 million de dollars par mois à la guérilla antisandiniste en 1984 et 1985 ; ou que ce n'est, autre exemple, qu'en décembre dernier, alors que toute l'affaire avait déjà éclaté, qu'il a découvert que, quelques semaines plus tôt, le lieutenant-colonel North négociait, toujours avec les Iraniens, la libération des otages de Beyrouth, en échange, notamment, de la libération de dix-sept terroristes emprisonnés au Koweït.

M. Reagan « furieux »

« Cela m'a rendu malade », dit-il avant de raconter comment il est aussitôt allé alerter M. Reagan qui en a été *« stupéfait »* et *« furieux »* et qui a *« profondément réalisé, à cette occasion, que quelque chose n'allait vraiment pas »*. Trois petits mots – *« à cette occasion »* – pèsent là très lourd, car ils signifient implicitement qu'avant cela, c'est-à-dire après dix-huit mois d'échec avec les Iraniens et un bon mois déjà de tempête politique aux Etats-Unis, M. Reagan n'avait rien réalisé du tout.

Que ce soit réellement ce qu'il croit ou qu'il veuille simplement ne pas publiquement accuser le président de mensonge, le secrétaire d'Etat épargne M. Reagan sur un point majeur en se disant convaincu qu'il ignorait effectivement que les « contras » étaient financés par les bénéfices des ventes d'armes à l'Iran.

C'est l'essentiel pour la Maison Blanche, mais, cela mis à part, M. Shultz ne fait rien pour conforter l'image personnelle de M. Reagan. Il se souvient ainsi que le 7 décembre 1985, après que lui-même et M. Weinberger, le secrétaire à la défense eurent mis en avant les obstacles légaux à la livraison d'armes à l'Iran, le président leur avait répondu : *« le peuple américain ne me pardonnera jamais si je ne fais pas sortir ces otages à cause de ce problème légal »*.

Le rôle de l'ancien directeur de la CIA

En clair : contrairement à ce qu'a toujours affirmé M. Reagan, il s'agissait bel et bien d'une opéation de rachat d'otages, par essence contraire à toute la politique antiterroriste officiellement prônée au monde par les Etats-Unis.

Chaque détail donne à comprendre de quel côté de la *« bataille »* était le président, mais M. Shultz laisse à ceux qui l'écoutent le soin de tirer leurs conclusions : en apprenant, entre autres, qu'en décembre dernier M. Reagan avait redonné un feu vert à William Casey pour s'occuper des contacts avec l'Iran, alors même qu'il venait d'annoncer que seul M. Shultz était désormais habilité à les conduire.

Il est vrai que pour obtenir cette décision aussitôt contournée, le secrétaire d'Etat avait dû provoquer un scandale en allant à la télévision déclarer qu'il ne devrait plus y avoir de ventes d'armes à l'Iran mais que, il n'était pas, sur ce point, autorisé à parler au nom de l'ensemble du gouvernement. Tout, absolument tout, baignait dans le mensonge, la tromperie et les pièges les plus brutaux. Le tableau général du fonctionnement de cette équipe est consternant, mais M. Shultz ne cesse de rendre hommage à M. Reagan et concentre son tir sur MM. Casey et Poindexter.

C'est clairement eux qui sont visés par le secrétaire d'Etat quand il dit comment il n'a cessé de mettre en garde le président contre les gens qui *« le trompaient et lui mentaient »* et ce sont encore eux qui sont accusés d'avoir *« essayé d'utiliser les indiscutables qualités de communication* (de M. Reagan) *pour lui faire prononcer un discours et donner une conférence de presse* (qui) *les tirent d'affaire »*.

C'est M. Casey qui est en cause quand George Shultz explique que bien avant toute cette affaire, il était *« mal à l'aise »* avec les dossiers de renseignement qui lui étaient fournis. C'est l'amiral Poindexter, dont les déclarations sont qualifiées de *« stupides »* et c'est, au bout du compte, tout un fonctionnement de la Maison Blanche qui est dénoncé lorsque M. Shultz insiste sur l'absolue nécessité de séparer la collecte et l'analyse du renseignement de la définition et de l'application de la politique du pays.

Le secrétaire d'Etat insiste tellement sur ce point qu'il faudrait ne pas vouloir entendre pour ne pas comprendre l'ampleur du rôle politique que William Casey, dans l'ombre, jouait auprès de M. Reagan – dans cette ombre où agissait un lieutenant-colonel qui ne cache pas qu'il prenait ses directives et faisait rapport auprès de l'ancien « directeur ».

Miracle : le triste M. Shultz a maintenant de l'humour, de grands gestes véhéments, et fait rire le Congrès, qu'il s'est mis dans la poche en déclarant avec une conviction certaine : *« On ne peut pas dépenser des fonds que le Congrès ne vous a pas autorisé à obtenir ou n'a pas votés* (...) *Je veux qu'on sache dans notre pays et en dehors de ses frontières que le service de l'Etat est une chose honorable et gratifiante et que personne n'ait à croire qu'il soit nécessaire de mentir et de tricher pour servir l'Etat ou travailler dans le domaine de la politique étrangère. »*

Après avoir servi sous quatre présidents républicains, fait fortune dans l'industrie privée et bientôt achevé sa carrière politique, M. Shultz est venu dire que le conservatisme qu'il a défendu toute sa vie relevait d'autre chose que des mauvais romans du colonel North.

BERNARD GUETTA.

CANADA : vingt ans après le voyage du général de Gaulle

Les indépendantistes québécois ne forment plus qu'une maigre cohorte

MONTRÉAL
de notre correspondante

« Que la ville de Montréal ait enfin la décence de donner à une grande avenue ou à une place importante le nom du général de Gaulle... » Cet appel lancé récemment par M. Jean-Marc Léger, haut fonctionnaire québécois et ancien secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (organe qui rassemble depuis près de vingt ans les pays francophones), n'a pas encore eu d'écho.

Les Québécois, qu'ils soient fédéralistes ou indépendantistes, sont unanimes : la visite du général de Gaulle en juillet 1967, abruptement écourtée après le « Vive le Québec libre » lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, fut un moment marquant de leur histoire. Pourtant, les édiles montréalais ont systématiquement « oublié » le grand homme lorsqu'ils ont eu à baptiser les squares, les rues, ou même les impasses...

Les Montréalais ont eu l'occasion de revoir sur leurs écrans le discours historique du 24 juillet 1967, lorsque M. François Mitterrand est venu, fin mai, au Canada et au Québec en visite officielle, la première d'un président français depuis celle du général de Gaulle. Ils ont mesuré le temps écoulé en regardant la foule d'alors réagir — avec quel enthousiasme — à l'exhortation qui leur était adressée.

« Cette exubérance m'inspirait un vague malaise », avoue toutefois M. René Lévesque, qui a fondé le Parti québécois (indépendantiste) en 1968. *« Rien ne me semblait moins indiqué qu'un tel recours à la caution extérieure, si prestigieuse fût-elle »*, écrit celui qui fut premier ministre du Québec de 1976 à 1985, dans ses Mémoires parus l'année dernière. *« Un Québec libre certes, mais que cette liberté n'apparût surtout pas comme un produit d'importation »*, poursuit-il.

M. Lévesque estime néanmoins que les Québécois se doivent toujours d'exprimer leur reconnaissance au général qui a *« porté d'un seul coup le nom du Québec dans les coins les plus insolites de la planète »*. Sans lui et sans ses successeurs, le Québec n'aurait sans doute pas obtenu la place qu'il occupe actuellement au sein des instances de la francophonie. C'est du moins ce qu'ont souligné les journaux montréalais ces derniers jours.

Mais, depuis l'échec du référendum de 1980 sur la souveraineté-association du Québec, les indépendantistes « purs et durs » sont dans une impasse. Rassemblés au sein du Parti indépendantiste, du Rassemblement démocratique pour l'indépendance ou restés au Parti québécois, ils ne sont plus que trois mille tout au plus.

Leurs ténors ont néanmoins tenu à déposer une gerbe d'iris versicolores (les lys sauvages du Québec) à la mémoire du général. Ils ont cherché un endroit propice et n'ont trouvé à Montréal, à défaut d'une rue ou d'une stèle, ... que le monument aux morts des résistants français.

MARTINE JACOT.

ÉQUATEUR

Vive émotion à la suite de l'assassinat d'un évêque et d'une religieuse par des Indiens

La mort de l'évêque Alejandro Lavaca Ugalde et de sœur Inés Sarango, tués à coups de lances et de flèches dans la forêt vierge de l'Amazonie équatorienne par des Indiens Aucas (*le Monde* du 24 juillet), a provoqué un grande émotion en Equateur et a réveillé le souvenir de missionnaires américains tombés, il y a une dizaine d'années, sous les flèches de ces mêmes Indiens dont certains se refusent absolument à tout contact avec la « civilisation ».

Mardi 21 juillet, les deux religieux, qui cherchaient à entrer en contact avec une tribu des Aucas Huaoranis, s'étaient fait déposer en hélicoptère dans les profondeurs de la *selva*, la forêt vierge limitrophe du Pérou, à 250 kilomètres à l'est de Quito. A son retour, le lendemain, le pilote de l'hélicoptère avait retrouvé les corps de l'évêque et de la religieuse transpercés de flèches empoisonnées et de coups de lance.

Mgr Lavaca Ugalde, évêque d'origine espagnole, naturalisé équatorien, était un grand défenseur des tribus indiennes et avait déjà fraternisé avec de nombreux groupes de la famille des Aucas. Ces Indiens vivent dans la région baignée par le rio Napo, affluent de l'Amazone, région riche en pétrole, premier produit d'exportation de l'Equateur. Certaines ethnies se sont soumises aux tentatives de « civilisation » des autorités civiles et religieuses, d'autres, de redoutable réputation, ont toujours résisté, tout en reculant plus à l'intérieur de la *selva* sous la pression de l'exploration pétrolière.

Les dirigeants de la Confédération des nationalités indigènes de l'Amazonie équatorienne ont qualifié la mort des deux religieux d'*« accident regrettable »* à mettre sur le compte d'un *« malentendu »*, précisant que les Indiens de la région, dont beaucoup ont déjà été exterminés, cherchent un système de défense pour protéger ce qui reste de leur territoire. — *(AFP.)*

Deux ans à la tête de l'Etat péruvien

La belle assurance d'Alan Garcia

(Suite de la première page.)

Alan Garcia est manifestement un homme de verbe. Il préfère le discours à l'explication de texte. Il est plus à l'aise dans l'improvisatioqn. Il aime le geste spectaculaire, les bains de foule malgré les risques évidents et les menaces – plus précises depuis un an, – les initiatives parfois jugées intempestives lors de ses déplacements à l'étranger. En bref, un comportement qui depuis deux ans a suscité des grincements de dents dans certaines capitales. Une *« insolence »* de jeune homme, selon ses adversaires, mais qui ne semble pas le préoccuper. Il assume ce rôle avec ironie.

La grève des policiers

« Quand des pilotes militaires ont survolé le palais présidentiel en avril, dit-il, *je n'ai pas lancé d'appel au peuple. La discipline a été rétablie sans aucune négociation par la destitution du commandant en chef de l'armée de l'air. Le militarisme est sans doute une menace virtuelle pour les régimes démocratiques d'Amérique latine. Mais la question ne se pose pas ici. La décision prise par l'exécutif de créer un poste de ministre de la défense, éventuellement occupé par un civil, a été approuvée par le Parlement. Le seul problème qui s'est posé récemment dans les forces de l'ordre était lié à une revendication salariale, la grève des policiers en mai n'était pas politique. »*

Le moins que l'on puisse dire, pourtant, est que l'optimisme foncier du président Garcia a été mis à rude épreuve depuis le début de cette année. En février 1975, une grève des policiers avait dégénéré en émeute et marqué le commencement de la fin du gouvernement du général Velasco Alvarado. En juin dernier, une nouvelle menace de grève de la police coïncidait avec le premier anniversaire du massacre de quelque trois cents détenus politiques dans les prisons de la capitale, une coïncidence troublante, et un « rappel » préoccupant pour les dirigeants, qui ont franchi cette épreuve avec un soupir de soulagement.

Autre volet d'actualité : la détérioration de la situation économique a été admise par le chef de l'Etat, qui estime cependant que le *« modèle »* défini et appliqué depuis 1985 *« n'est pas en cause »*. Il convient *« de le corriger et de l'améliorer »*. Ce à quoi tendent les mesures annoncées le 5 juillet. On estime dans les milieux financiers qu'elles risquent de déclencher un processus inflationniste incontrôlable et d'aggraver le déficit fiscal. Ce que conteste absolument le président Garcia. On admet pourtant dans son entourage que la relance du plan est un *« pari »*, tout en affirmant que les réserves syndicales, en particulier celles de la CGTP proche du Parti communiste, *« ne sont pas significatives »*, la *« grande majorité des travailleurs n'étant pas syndiqués »*.

Il est clair d'autre part que la relance économique dépend en grande partie de la confiance du secteur privé (les dix-huit principaux groupes économiques que l'on appelle à Lima les *« douze apôtres »*) et de la participation d'une opinion publique où l'on note plus d'apathie et d'indifférence que d'enthousiasme.

Une constatation admise par les proches du président Garcia, et qui ne manque pas d'être préoccupante si l'on ajoute, au chapitre des « points noirs » la corruption administrative, déplorée par tous mais non jugulée, et l'inefficacité d'un appareil d'État dont les lourdeurs bureaucratiques sont non moins régulièrement dénoncées par les Péruviens.

Le fléau numéro un

L'insurrection armée du Sentier lumineux dure maintenant depuis sept ans et c'est, avec la montée du trafic de drogue, le fléau numéro un du Pérou. Attentats, massacres, ripostes souvent brutales et aveugles des forces de l'ordre : le bilan est lourd depuis 1980. Les années les plus « noires » se situent pourtant en 1983 et en 1984, à la fin du gouvernement Belaunde. Peu après sa prise de pouvoir, Alan Garcia estimait que l'insurrection du Sentier était une *« guerre d'usure »*, admettant implicitement qu'il ne voyait pas de solution à court terme. Il affirmait aussi vouloir respecter les droits de l'homme et refuser de *« répondre à la barbarie par la barbarie »*.

La répression sanglante, en juin 1986, de la mutinerie des militants du Sentier lumineux dans trois prisons de la capitale – répression publiquement condamnée par le président Garcia – a jeté une ombre sur ces bonnes intentions. Et l'opposition de gauche réclame encore aujourd'hui le *« châtiment des coupables »*.

« Il y a vingt-cinq détenus, confirme Alan Garcia. *L'enquête se poursuit. »* On note depuis deux mois une très nette récession des activités proprement militaires du Sentier, à l'intérieur comme dans la capitale. Le général Flores, actuel ministre de la guerre, affirme même que les départements les plus touchés par la subversion sont aujourd'hui pacifiés à 85 %.

Ce n'est peut-être qu'un répit. Mais le chef d'Etat, naturellement, s'en félicite. Sur son bureau, un dossier délicat : celui de la demande de libération de quatorze détenus politiques qui prétendent appartenir à des formations de gauche et non pas au Sentier. Après deux ans d'exercice de la présidence, Alan Garcia médite sur les diffucultés du pouvoir. Il cite volontiers de Gaulle, fait l'éloge de l'autocritique et admet que le plus dur, à sa place, est finalement de *« vaincre l'incompréhension »*, car *« les applaudissements n'impliquent pas nécessairement la bonne volonté »*.

MARCEL NIEDERGANG.

● **HAITI : restriction à la liberté de manifestation.** — Cinq personnes, dont deux femmes, ont été blessées par balles, jeudi 23 juillet, à Port-au-Prince, par un policier en civil, à l'issue d'une marche pacifique antigouvernementale. Dans la soirée, le Conseil national de gouvernement (CNG) a émis un décret restreignant la liberté de manifester, afin de mettre un terme à quatre semaines de violences et de grèves. Pour manifester, il faudra désormais déposer une demande soixante-douze heures à l'avance, et les organisateurs, qui devront se faire connaître aux autorités, seront tenus responsables des incidents. Par ailleurs, l'association des journalistes haïtiens a demandé aux autorités militaires de libérer M. Jean-Max Blanc, un journaliste arrêté mercredi 22 juillet par des soldats, et de mettre un terme à la *« répression »* contre les membres de la presse. — *(AFP, Reuter.)*

● **PANAMA : suspension de l'aide américaine.** — Les Etats-Unis, qui attendent le remboursement des dégâts occasionnés à l'ambassade américaine lors d'une récente manifestation, ont suspendu, jeudi 23 juillet, leur aide à Panama. Le gouvernement américain a ordonné à ses diplomates d'éviter les contacts avec l'homme fort de l'armée panaméenne, le général Manuel Antonio Noriega. Les Etats-Unis ont également mis fin à l'entraînement de personnel militaire panaméen, suspendu la fourniture de pièces de rechange et de matériel aux militaires, et refusé les commandes panaméennes de gaz lacrymogène, dont de grandes quantités ont été utilisées ces dernières semaines contre des manifestants antigouvernementaux. — *(AFP.)*

Europe

URSS

L'agence Tass reconnaît que les Tatars de Crimée ont été victimes d'« injustices » sous Staline

Moscou (AFP-AP.) *L'agence Tass a reconnu jeudi 23 juillet que les Tatars de Crimée avaient été victimes d'« injustices » sous le régime de Staline et a indiqué qu'une commission examinait leurs doléances.*

Dans la matinée, une centaine de Tatars manifestaient près du comité central pour réclamer le droit de vivre en Crimée, d'où ils ont été chassés en 1944 sur ordre de Staline qui les accusait de *« collaboration avec les nazis »*.

Les manifestants ont ensuite effectué un sit-in à l'entrée de la place Rouge, jusqu'à la nuit. C'est la première fois que les forces de l'ordre tolèrent une manifestation de cette ampleur et de cette durée à Moscou. Les policiers avaient bouclé tout le secteur, y compris la place Rouge.

De manière inattendue, l'agence Tass a diffusé une déclaration dans *la soirée* (lue au principal journal télévisé), sur les revendications des Tatars. L'historique de cette déclaration, reproduite vendredi 24 juillet dans la presse, est cependant loin de constituer une réhabilitation.

En 1944, Staline avait fait déporter 400 000 Tatars de Crimée en Asie centrale et dans d'autres régions de l'URSS. Au moins 100 000 d'entre eux avaient péri au cours de leur transfert.

Les protestataires ignorent la composition de la commission – créée le 9 juillet et présidée par le chef de l'Etat Andreï Gromyko – chargée d'examiner leurs doléances. Leur souhait d'être représentés au sein de cette commission n'a pas été pris en compte. Ils ont menacé d'organiser dimanche des manifestations *« dans tout le pays »* s'il ne leur était pas donné satisfaction.

La prostitution a cessé d'être inexistante

Moscou *(REUTER)*. – Le Soviet suprême de la fédération de Russie a adopté la première loi contre la prostitution en URSS, alors que les belles de nuit de Moscou ont proposé à l'Etat de légaliser leur profession et de la soumettre à l'impôt, rapportait mercredi 22 juillet *la Literatournaïa Gazeta*.

Selon l'hebdomadaire, la loi prévoit une amende minimale de 100 roubles (1 000 francs) pour la première infraction, et de 200 cents en cas de récidive dans l'année. La loi devrait être votée prochainement dans les quatorze autres républiques de l'URSS.

Jusqu'à présent les policiers pouvaient seulement arrêter les prostituées pour *« parasitisme »* – si elles n'avaient pas d'autre travail – ou pour ébriété.

Mais pour l'hebdomadaire, la loi ne dissuadera pas les prostituées de se livrer à une activité qui rapporte à certaines d'entre elles 40 dollars au moins par client occidental, soit 160 roubles au marché noir, au lieu de 60 au cours officiel.

Depuis l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev au Kremlin, la presse a commencé à faire état de la prostitution dans les hôtels pour touristes et les gares de Moscou, alors que les autorités soviétiques avaient toujours nié son existence.

L'hebdomadaire cite une lettre d'une prostituée *« de bonne éducation »* qui indique qu'il serait plus avantageux pour l'Etat de légaliser la prostitution et de la soumettre à l'impôt. Elle a ajouté qu'elle était disposée à verser à l'Etat jusqu'à 40 % de ses revenus.

PORTUGAL

Les élections ont ranimé les querelles au sein du Parti socialiste

LISBONNE
de notre correspondant

L'écrasante victoire de M. Cavaco Silva aux élections de dimanche 19 juillet suscite des remous au sein des partis de l'opposition. Deux dirigeants du Parti socialiste, MM. Sotto Mayor Cardia, ancien ministre de l'éducation, et Manuel Alegre, ancien secrétaire d'Etat à l'information, ont renoncé provisoirement à leurs fonctions de membres du secrétariat national du parti pour protester contre la stratégie adoptée par M. Victor Constancio pendant la campagne électorale. M. Constancio a convoqué une réunion de la commission nationale – l'organe le plus important du PS en dehors des congrès – pour le 1er août, afin d'exiger le remplacement pur et simple des deux dirigeants contestataires. Le mouvement déclenché par MM. Cardia et Alegre paraît être suivi par d'autres personnalités socialistes proches du président de la République comme M. Campos et M. Joao Soarès, le fils de M. Mario Soarès.

Les tensions, qui ne sont pas nouvelles, se sont accentuées à propos de la constitution des listes électorales dont certains « soaristes » indéfectibles ont été écartés.

A l'intérieur du Centre démocratique et social (CDS), la situation n'est pas plus calme. L'organisation de la jeunesse du parti vient de demander la convocation d'un congrès extraordinaire. *« Le CDS doit-il continuer ou bien se dissoudre ? »* s'interrogent les dirigeants de la jeunesse centriste. Le CDS, qui avait recueilli lors des prestations législatives en 1976 presque 16 % des suffrages, a assisté depuis à un continuel affaiblissement, jusqu'au score de 4,3 % de dimanche. La position de M. Adriano Moreira à la tête du parti semble menacée, d'autant plus que M. Lucas Pires, candidat du CDS aux élections pour le Parlement européen, s'est taillé un remarquable succès.

JOSÉ REBELO.

● **HONGRIE : cinq cents Roumains en quête d'asile.** – Quelque cinq cents Roumains, essentiellement des touristes qui ont laissé passer la date d'expiration de leur autorisation de séjour en Hongrie, se trouvent actuellement bloqués dans ce pays, a annoncé une revue samizdat de la minorité hongroise de Roumanie. La revue *Presse hongroise de Transylvanie* précise que, pour la plupart, ces personnes appartiennent à la minorité hongroise de Roumanie et que certaines d'entre elles ont franchi illégalement la frontière vers la Hongrie.

Selon la revue, ces Roumains sont arrivés en Hongrie dans l'espoir de pouvoir émigrer dans un pays occidental, notamment en Autriche ou en Suède. Les consulats autrichiens et suédois de Budapest auraient refusé toutes les demandes d'entrée dans ces deux pays. – *(AFP.)*

● **IRLANDE DU NORD : un membre de l'UDR assassiné par l'IRA.** – L'armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué jeudi soir 23 juillet l'assassinat d'un membre de l'UDR (Ulster Defence Regiment), tué par balles quelques heures auparavant à Belfast. M. William Richard Megrath, un catholique âgé de quarante-six ans, se trouvait au volant de sa voiture dans un quartier ouest de Belfast, lorsque plusieurs hommes ont fait feu sur lui. *(AFP)*

● **GRÈCE : 25 tonnes de haschich saisies.** – 25 tonnes de haschich, dissimulées dans deux conteneurs transportés par un bateau hondurien, ont été saisies, mercredi 22 juillet, au large de la Crète. Les dix membres d'équipage ont été arrêtés, parmi lesquels un Suisse, deux Libanais et sept Grecs, dont le capitaine du bateau. – *(AFP.)*

Asie

INDE

Nouvelle démission d'un ministre

NEW-DELHI
de notre correspondant

La crise politique qui se développe autour de M. Rajiv Gandhi depuis plusieurs semaines a abouti, jeudi 23 juillet, à une nouvelle démission d'un ministre du gouvernement central, la troisième en dix jours et la sixième depuis quatre mois. M. K.K. Tewary, secrétaire d'Etat aux entreprises publiques, a déclaré qu'il renonçait de lui-même à ses fonctions pour des raisons qu'il expliquera plus tard.

Il semble en réalité que ce ministre, qui s'était rendu célèbre à la suite de ses attaques directes et publiques contre l'actuel président de la République, M. Zail Singh, soit la dernière victime de la querelle institutionnelle entre le chef de l'Etat et le premier ministre. M. Tewary avait notamment accusé M. Zail Singh, premier président indien de confession sikh, d'encourager en coulisse le séparatisme sikh. Il avait répété ses allégations tout récemment.

Le chef de l'Etat dont le mandat prendra fin dans l'après-midi du 25 juillet, aurait menacé de saboter les cérémonies de passation des pouvoirs et de ne pas enregistrer le discours traditionnel d'adieux à la nation si ce ministre n'était pas immédiatement congédié. A la suite d'une entrevue de 45 minutes, jeudi, avec le président, M. Rajiv Gandhi a cédé.

P. C.

● **Regain de violences à Meerut.** – Onze personnes ont été tuées dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 juillet au cours d'affrontements entre hindous et musulmans à Meerut, à quatre-vingts kilomètres au nord de New-Delhi, et dans les environs, et les autorités ont envoyé l'armée patrouiller dans la ville avec ordre de tirer à vue sur les émeutiers en prévision de nouveaux incidents. Des milliers de pèlerins hindous se rendent à des célébrations rituelles convergent depuis plusieurs jours vers Meerut, théâtre en mai dernier d'émeutes intercommunautaires qui avaient fait cent vingt morts. – *(AFP.)*

Pyongyang propose une réduction des effectifs militaires des deux Corées

Tokyo *(AFP)*. – Le gouvernement nord-coréen a proposé, le jeudi 23 juillet, la réduction des effectifs des armées des deux Corées, à moins de 100 000 hommes chacune d'ici à 1992, dans un communiqué diffusé par Radio-Pyongyang et l'Agence centrale d'information coréenne (KCNA) reçues à Tokyo.

La Corée du Nord, qui propose un calendrier en trois étapes débutant en 1988 pour ces réductions, est disposée à démobiliser unilatéralement 100 000 hommes dès cette année. Elle demande que cette réduction soit suivie de pourparlers de désarmement à Genève en mars prochain, entre les deux Corées et les Etats-Unis avec les pays membres de la Commission supervisant l'armistice de 1953 (Pologne, Tchécoslovaquie, Suisse et Suède).

Le communiqué ajoute que les armes nucléaires et les militaires américains devront être retirés de la péninsule coréenne lorsque les réductions de troupes auront été menées à bien, et suggère le déploiement de forces neutres dans la zone démilitarisée.

La proposition de Pyongyang semble se situer dans le cadre de ses efforts en vue d'obtenir la répartition entre les deux Etats coréens des épreuves sportives des Jeux olympiques de Séoul de 1988.

Selon l'Institut international d'études stratégiques basé à Londres, la Corée du Nord dispose de 840 000 hommes, tandis que la Corée du Sud aligne 601 000 soldats, auxquels s'ajoutent environ 40 000 militaires américains.

● **BANGLADESH : cinq morts au deuxième jour de la grève.** – Des affrontements entre la police et des manifestants antigouvernementaux ont fait cinq morts, jeudi 23 juillet, à Decca et dans trois autres villes du Bangladesh, au deuxième jour de la grève générale de trois jours lancée par l'opposition, selon un bilan officiel. La plupart des commerces et bureaux de Decca étaient fermés après les affrontements très violents qui ont conduit les forces de l'ordre à faire usage de leurs armes. On dénombrerait quelque cinq cents blessés, dont plus de cent policiers. – *(AFP.)*

SRI-LANKA : selon Colombo

Un accord serait intervenu avec l'Inde sur le statut des Tamouls

L'Inde et Sri-Lanka seraient parvenus à un accord sur le statut des provinces tamoules, selon des informations émanant de Colombo qui n'ont pas été encore confirmées à New-Delhi. Le ministre sri-lankais de la sécurité nationale, M. Lalith Athulathmudali, a annoncé, vendredi 24 juillet, que M. Rajiv Gandhi se rendrait sous peu à Colombo afin de signer cet accord. Ce plan envisagerait d'accorder un statut d'autonomie, sous la responsabilité d'une administration tamoule, pour une période initiale d'un an, aux régions du nord et de l'est de l'île. Le président Junius Jayewardene a présenté jeudi ce plan en quatorze points au Parlement sri-lankais, qui l'a approuvé par une forte majorité, comme l'aurait exigé M. Gandhi selon ces informations de sources politiques sri-lankaises.

Le gouvernement de Colombo avait jusqu'à présent refusé d'unifier, comme le demandent les séparatistes tamouls, la région du Nord, dominée par les Tamouls, à la province de l'Est, où les Tamouls ne forment qu'un tiers de la population. Le plan envisagé prévoit qu'un référendum serait organisé dans l'Est dans un délai d'un an sur l'union avec le Nord.

Le gouvernement de Colombo conserverait l'autorité sur les questions nationales telles que les affaires étrangères et l'administration du port stratégique de Trincomalee, sur la côte est. Le gouvernement indien, médiateur entre Colombo et les séparatistes tamouls, n'avait pas fait connaître sa position vendredi.

● **PAKISTAN : l'armée patrouille à Karachi.** – Des unités militaires ont pris position jeudi 23 juillet à Karachi pour faire respecter un couvre-feu décrété la veille à la suite d'émeutes accompagnées de meurtres et d'incendies, qui ont fait au total quatorze morts et vingt-cinq blessés selon les hôpitaux. Les manifestations de protestation à la suite du massacre, le 14 juillet, de près de quatre-vingts personnes dans les attentats à la voiture piégée au centre commerçant de la ville, ont dégénéré ces derniers jours en combats de rue ainsi qu'en affrontements inter-communautaires face auxquels la police avait perdu le contrôle de la situation. – *(AFP, Reuter.)*

Afrique

CONGO : au cours d'un voyage placé sous le signe de la francophonie

M. Chirac s'entretient du problème tchadien avec le président Sassou N'Guesso

Brazzaville. – M. Jacques Chirac, pour la première journée de son voyage à Brazzaville, jeudi 23 juillet, a joué sur les deux registres qui sont de sa compétence. Maire de Paris, il a ouvert, dans la matinée, la septième assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) dont il est le président-fondateur. Premier ministre, il s'est entretenu dans l'après-midi avec le chef de l'Etat congolais durant deux heures.

Avec le président Denis Sassou N'Guesso, qui est également président de l'OUA jusqu'à la fin du mois, M. Chirac a évoqué les problèmes de l'aide des pays industrialisés aux pays en voie de développement, et marqué sa volonté d'intensifier le soutien de la France à l'Etat congolais. Le Tchad, pour lequel le chef du gouvernement français a souhaité *« un rétablissement de la paix »*, et notamment le règlement pacifique du contentieux territorial de la bande d'Aouzou, a constitué un des points forts de l'entretien.

C'est en sa qualité de maire de Paris que M. Chirac a présidé les premiers travaux de l'AIMF qui ont pour thème cette année « la modernisation de l'administration municipale au service du public ». Au cours de cette première séance, l'association a accepté la candidature de huit nouvelles villes, dont Bordeaux, Monaco et Monastir (Tunisie), ce qui porte à cinquante villes, représentant trente-deux pays, le nombre des membres actifs de l'AIMF. M. Chirac s'est félicité à cette occasion du succès sans cesse grandissant de cette association et a insisté sur la nécessité de soutenir et de promouvoir la francophonie. – *(AFP, Reuter.)*

TCHAD

M. Goukouni Oueddeï estime que N'Djamena a rompu le processus de réconciliation

Alger, *(AFP, AP)*. – M. Goukouni Oueddeï, le président de l'ancien GUNT (Gouvernement d'union nationale tchadien), a dénoncé, jeudi 23 juillet, dans un communiqué diffusé à Alger *« les allégations de N'Djamena »* selon lesquelles *« la réconciliation nationale »* a eu lieu. Il demande à l'OUA d'œuvrer pour *« aider les Tchadiens à trouver une solution pacifique et juste à leur conflit »*, et appelle *« les combattants, soldats, militants et sympathisants »* du GUNT *« à se mobiliser dans la sérénité et la vigilance afin de barrer le chemin aux détracteurs de la paix dans notre pays »*.

« Les négociations ont été interrompues par le départ d'Alger de la délégation de N'Djamena », précise M. Goukouni Oueddeï. La délégation gouvernementale, dirigée par le ministre de l'intérieur, M. Mahamat Itno, avait quitté, le 12 juillet, la capitale algérienne pour Paris où le président Habré effectuait une visite officielle. Elle n'est pas revenue à Alger.

Dans ce communiqué, M. Goukouni Oueddeï estime que, pour le gouvernement en place, *« la réconciliation est synonyme de ralliement au régime, alors que, pour le GUNT, l'instauration d'une paix véritable et durable passe par la résolution des problèmes essentiels qui sont à l'origine du drame tchadien »*.

KENYA

Amnesty International dénonce les « tortures, détentions politiques et procès illégaux »

NAIROBI
de notre correspondant

« Un véritable programme d'intimidation de l'opposition » met en péril les droits de l'homme, indique Amnesty International dans un rapport sur le Kenya intitulé : « Tortures, détentions politiques et procès illégaux ». Selon cette organisation, *« la radicalisation du gouvernement remonte à mars 1986 et s'est manifestée par l'arrestation de plusieurs centaines d'opposants présumés »*. La plupart des victimes sont soupçonnées d'appartenir au mouvement clandestin Mwakenya, mais, d'après Amnesty, *« leur action s'est limitée à une critique de l'action gouvernementale »*. Ces prisonniers politiques, précise l'organisation, sont torturés à Nyayo House, un centre des services spéciaux situé au cœur de Nairobi.

« Environ cent personnes sont encore détenues aujourd'hui, sans inculpation ni jugement, estime Amnesty. *Plus de soixante-quinze autres ont été incarcérées à la suite de procès inéquitables qui ont rarement duré plus de trente minutes. »* Cette organisation se plaint qu'à ses multiples appels les autorités kényanes n'aient répondu que par de *« vagues démentis »*.

Le gouvernement kényan a réagi, avec une célérité inhabituelle, à ces accusations, par le biais d'un long communiqué du ministère des affaires étrangères. *« Onze personnes sont détenues pour des raisons de sécurité et soixante-neuf ont été condamnées par les tribunaux pour leur appartenance au mouvement Mwakenya et leur engagement dans des activités illicites »*, précisent les autorités locales, qui reconnaissent quelques cas de tortures. A leur avis, *« c'est le droit de tout gouvernement légitime de se protéger contre des groupes de gens qui veulent le renverser par des moyens illégaux »*.

De son côté, le président Daniel Arap Moï a critiqué, mercredi 22 juillet, l'organisation humanitaire *« pour son incessante propagande antikényane »*, et l'a qualifiée d'*« agent de l'impérialisme »*, a annoncé l'agence de presse officielle KNA. *« Au lieu d'écrire constamment des horreurs sur le Kenya, Amnesty International devrait concentrer son action sur l'Afrique du Sud, qui ne respecte pas les vies humaines »*, a déclaré M. Moï lors d'une réunion de collecte de fonds à Wajir, dans le nord-est du pays, en exprimant son inquiétude sur *« la façon dont Amnesty International persiste à traiter le Kenya en pays violant les droits de l'homme »*.

En février dernier, le chef de l'Etat avait déjà invité Amnesty à *« laisser le Kenya tranquille »* et à concentrer ses efforts sur les pays où se posaient de vrais problèmes. En mars suivant, il avait écourté son voyage aux Etats-Unis après la publication, par le *Washington Post*, d'un article à la une sur la violation des droits de l'homme dans son pays dont un porte-parole du département d'Etat avait alors reconnu qu'il soulevait de *« sérieuses questions »*.

JACQUES DE BARRIN.

● **Controverses en Norvège autour de la visite du président kényan.** – La visite de M. Daniel Arap Moï en Scandinavie prévue pour septembre suscite une controverse en Norvège à la suite du rapport d'Amnesty International. M. Carl Hagen, chef du Parti du progrès (droite), a déclaré que, à son avis, la visite en Norvège du président Moï devrait être annulée. L'ancien ministre de l'aide au développement, Mme Reidun Brusletten, a estimé pour sa part qu'elle n'aurait pas invité le président Moï au moment où l'on apprend des violations des droits de l'homme au Kenya. Le Kenya est un des principaux bénéficiaires de l'aide au développement attribuée par le gouvernement norvégien. De nombreux hommes politiques souhaitent revenir sur cette priorité. – *(AFP.)*

● **Trois prêtres jésuites enlevés au sud du Soudan.** – Trois prêtres jésuites travaillant dans le sud du Soudan ont été enlevés, mercredi à Tora, par un groupe inconnu, a annoncé, jeudi 23 juillet, la Compagnie de Jésus sur la foi d'un rapport de son représentant en Ethiopie. Il s'agit de Salvador Ferrau, de Goa, de Joseph Pullicino, de Malte, et de Pio Campia, un Italien, trois jésuites qui travaillaient en Afrique depuis plusieurs années.

Proche-Orient

La situation dans le Golfe et la crise franco-iranienne

« Téhéran n'attaquera pas de bateaux le premier »

déclare, à Bonn, le ministre iranien des affaires étrangères

Bonn, quasiment seule dans le camp occidental à entretenir de *« bonnes relations »* avec Téhéran, a reçu, jeudi 23 juillet, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, mais s'est vu opposer une fin de non-recevoir en plaidant en faveur de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la guerre du Golfe.

« L'Iran, a réaffirmé avec force le chef de la diplomatie de Téhéran au cours d'une conférence de presse, *n'a aucune raison d'accepter la résolution aussi longtemps que le régime agressif de Saddam Hussein demeurera au pouvoir à Bagdad. »* Il a reproché au Conseil de sécurité de n'avoir pas tenu compte du *« point de vue iranien »* et de *« n'avoir pas dénoncé l'Irak comme agresseur »*. Il a cependant admis que le texte comportait *« des éléments positifs comme la dénonciation du recours par l'Irak aux armes chimiques, des bombardements de bateaux et de la population civile »*, mais, a-t-il ajouté : *« Ces points ne sont pas suffisants »*, réaffirmant que l'Iran n'envisageait de coopérer avec le Conseil de sécurité et de dialoguer avec ses membres *« que la condition qu'il dénonce Bagdad comme agresseur et responsable de la guerre »*.

Se référant ensuite à la présence militaire américaine dans le Golfe, M. Velayati a affirmé qu'elle représentait *« incontestablement un facteur contribuant à l'installation de tensions et qu'elle était inacceptable [car] la sécurité dans le Golfe, doit reposer uniquement entre les mains des Etats de la région »*. Il a réaffirmé cependant que *« si les Irakiens ne se livraient à aucune attaque de navires iraniens dans le Golfe, les Iraniens n'attaqueraient de leur côté aucun bateau »*.

L'agence iranienne IRNA a publié, d'autre part, un message de M. Velayati à M. Perez de Cuellar dans lequel il demande au secrétaire général de l'ONU, *« comme premier pas, d'exhorter le gouvernement américain à mettre immédiatement un terme à sa présence militaire accrue dans le Golfe et à cesser d'encourager les ventes de pétrole irakien via le Koweït »*. Il a demandé en outre que *« les responsabilités d'autres pays qui arment le régime de Bagdad devraient être prises en considération, particulièrement celles de la France qui devrait mettre fin à ses livraisons d'armement sur une grande échelle à l'Irak »*.

De son côté, le président Ali Khamenei a prévenu, sur les ondes de Radio-Téhéran, que, *« si les méfaits de l'Irak se poursuivaient, nous prendrons également une position ferme et nous leur ferons face. Naturellement, nous n'annoncerons pas aujourd'hui quelle décision nous prendrons*, a-t-il dit, *mais les événements porteront sans aucun doute préjudice à l'Amérique et à ceux qui souhaitent bénéficier d'une sécurité illusoire sous la bannière des Etats-Unis. Ces derniers et les autres soutiens de l'Irak réalisent clairement que le régime irakien est confronté à une situation très délicate et que nos pressions sur l'Irak sont très sérieuses. Ils veulent faire cesser ces pressions. D'où la résolution de l'ONU »*.

Comme pour illustrer les menaces du président iranien, la radio de Téhéran a annoncé jeudi que les gardiens de la révolution effectueraient le mois prochain des manœuvres de grande envergure dans le Golfe et le détroit d'Ormuz. *« Ces manœuvres montreront au monde que la marine des Pasdarans peut écraser l'arrogance* [américaine] *avec ses méthodes particulières »*. Il a ajouté que ces manœuvres baptisées *« martyr »*, seront destinées à expérimenter les équipements mis au point par les gardiens de la révolution. – *(AFP, Reuter.)*

Le « Bridgeton » battant pavillon américain heurte une mine

Le superpétrolier koweïtien *Bridgeton*, battant pavillon américain, a touché une mine ce vendredi 24 juillet, alors qu'il était escorté par l'US Navy. Le superpétrolier de 401 382 tonnes a commencé à prendre l'eau, mais aucun blessé n'était signalé parmi les vingt-six membres d'équipage, mais le navire a pu reprendre sa route à un train ralenti, a indiqué le lieutenant de marine Richard Vogel, qui se trouvait à bord du *Bridgeton*.

Le pétrolier, escorté ainsi que le méthanier *Gas-Prince*, a heurté la mine alors qu'il se trouvait à 120 milles au sud-est des côtes koweïtiennes, aux environs de l'île iranienne de Farsi, qui est l'une des bases de vedettes rapides iraniennes dans le Golfe.

Les tractations dans l'impasse

(Suite de la première page.)

M. Velayati a enfin accusé la France de *« faire partie – avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne – des pays qui ont soutenu le terrorisme anti-iranien »* et a ajouté qu'*« elle ne saurait être exonérée d'une telle accusation »*.

M. Velayati a fait ses déclarations après s'être longuement entretenu avec le président Richard von Weizsäcker, le chancelier Helmut Kohl et le ministre des affaires étrangères Hans Dietrich Genscher. Le problème des deux otages ouest-allemands au Liban a aussi été au centre des entretiens du chef de la diplomatie de Téhéran, qui a déclaré que l'Iran était prêt à aider la RFA et à *« user de ses liens historiques avec le peuple libanais »* pour qu'elle récupère ses otages. Il a toutefois ajouté que Téhéran ignorait qui étaient les ravisseurs de MM. Rudolf Cordes et Alfred Schmidt, détenus depuis janvier par des extrémistes chiites pro-iraniens. Le chancelier Kohl a remercié le ministre iranien pour ce *« soutien »*.

M. Kohl a souligné en outre la volonté de Bonn d'améliorer ses relations avec Téhéran. Il a notamment évoqué la réouverture de l'Institut culturel Goethe à Téhéran, fermé en mars dernier par les autorités iraniennes à la suite d'une émission humoristique ridiculisant l'imam Khomeiny, représenté à la télévision ouest-allemande tenant des sous-vêtements féminins.

Un ultimatum « confidentiel » à l'Iran ?

A Paris, *le Nouvel Observateur* affirme dans son dernier numéro que M. Jacques Chirac avait adressé le 9 juillet, après avoir reçu un document secret de la DST prouvant la responsabilité de l'Etat iranien dans les attentats de 1986, un ultimatum *« confidentiel »* à l'Iran, menaçant notamment d'expulsion le chargé d'affaires iranien à Paris, Gholam Reza Haddadi, si M. Wahid Gordji ne se présentait pas avant le 16 juillet devant la justice française.

Dans ce document, le gouvernement français se déclarait prêt à échanger M. Gordji contre tous les otages. Si, au terme de cet ultimatum, rien n'est fait, tous les diplomates seront expulsés du territoire français, aurait également fait savoir M. Jacques Chirac. Quelques jours plus tard, indique *le Nouvel Observateur*, dont l'article n'a été ni confirmé ni démenti par Matignon, les Iraniens ont tenté de reprendre l'offensive en lançant à leur tour un ultimatum, cette fois officiel.

La résolution du Conseil de sécurité pour le cessez-le-feu

Le « oui, mais... » irakien de M. Tarek Aziz

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Prudence, prudence... Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères irakien M. Tarek Aziz, a jeté un doute dans les esprits en affirmant, le jeudi 23 juillet à New-York, que son pays appliquerait la résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat dans la guerre du Golfe (*le Monde* du 22 juillet) *« seulement si l'Iran l'applique également »* et, en tout état de cause, *« après en avoir reçu la demande de la part du secrétaire général de l'ONU »*.

Reçu pendant une heure par M. Perez de Cuellar, le ministre irakien semble avoir posé davantage de questions qu'il n'a apporté de réponses. Soucieux visiblement de n'en point trop dire, il a conversé très brièvement avec la presse, refusant de répondre clairement aux questions.

« J'ai annoncé au secrétaire général que l'Irak acceptait la résolution 598 dans la totalité de ses dispositions et que son gouvernement était prêt à coopérer avec l'ONU pour en assurer l'application, nous n'avons pas évoqué de détails particuliers, car nous nous trouvons actuellement à un stade exploratoire. L'Irak sera prêt à respecter toutes les clauses du texte le jour où le secrétaire général le lui demandera. » Refusant d'indiquer une date approximative pour le début de l'application, M. Tarek Aziz a souligné que *« l'acceptation de la résolution par l'Iran n'est pas une condition, mais une nécessité préalable. Pour qu'un cessez-le-feu existe, il faut être deux »*, a-t-il ajouté, estimant toutefois qu'à son avis, *« l'Iran a déjà rejeté la résolution.*

Selon le ministre irakien, *« il existe des conditions préalables à la mise en œuvre de chacun des paragraphes de la résolution »* et le secrétaire général est désormais informé de ces conditions. Il appartiendra à ce dernier d'en saisir le Conseil de sécurité. L'Irak, s'abstiendra-t-il de toute action militaire dans le Golfe ? *« Nous sommes pour un cessez-le-feu global »*, répond-il, opiniâtrement elliptique. L'armée irakienne, prendra-t-elle le risque de riposter à d'éventuelles attaques iraniennes ? *« La riposte défensive n'a jamais été considérée comme une violation du cessez-le-feu »*, répond-il avant de repartir à la hâte.

Apparemment, selon Bagdad, le cessez-le-feu ne pourra qu'être simultané. Pourtant, la résolution du Conseil de sécurité exigeant un *« cessez-le-feu immédiat »*, l'acceptation solennelle de cet ordre supposerait, en toute logique, l'arrêt – même unilatéral – des combats, quitte à laisser à l'autre partie la responsabilité d'une première violation de l'ordre donné. A cet égard, les déclarations de M. Tarek Aziz laissent planer un doute sur la manière dont Bagdad entend *« appliquer »* la résolution qu'il a *« acceptée »*.

Les réticences de Moscou

Prenant en considération la position de Bagdad et celle de Téhéran – non moins obscure – les milieux diplomatiques estiment que les deux belligérants, de même que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, sont entrés dans une phase d'observation mutuelle, compliquée par les difficultés habituelles à l'application d'un cessez-le-feu et par la méfiance réciproque.

Alors que les milieux politiques à Washington estiment que l'entrée en jeu de la marine américaine, dans le Golfe, amène une situation *« faite sur mesure »* pour une éventuelle exploitation par l'Union soviétique, des informations venant de Moscou laissant entendre, en effet, qu'elle ne se rallierait pas à une éventuelle escalade de l'effort international. L'appui à la résolution 598 ne signifie pas que le Kremlin soutiendrait un éventuel embargo sur les livraisons d'armement à l'Iran, affirment certaines sources, généralement bien informées.

De l'avis général, l'Union soviétique tentera de se montrer plus accommodante à l'égard de l'Iran, au moment où les Etats-Unis *« entrent »* dans le conflit du Golfe aux côtés des alliés arabes de l'Irak. *« Les Soviétiques ont devant eux une occasion unique de resserrer leurs liens avec Téhéran »*, affirme un diplomate de haut rang, qui ajoute que l'Iran aurait déjà reçu un nombre limité de livraisons de matériel militaire soviétique.

CHARLES LESCAUT.

Deux mille taurillons sauvés de l'abattoir...

Conséquence imprévisible de la rupture des relations diplomatiques, un contrat iranien portant sur l'abattage de 1 500 à 2 000 taurillons, à l'abattoir d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) a été suspendu. L'abattoir d'Avesnes est le seul du Nord à permettre l'abattage rituel coranique, grâce à un *« piège à égorger »* orientable en direction de La Mecque, santant aussi la particularité de n'abattre que des bœufs, des veaux et des moutons, à l'exclusion des porcs.

« Aucun détenu ne sortira vivant avant que nos demandes aient été satisfaites »

menace le Djihad islamique

BEYROUTH
de notre correspondant

Les menaces du Djihad islamique concernant les otages français – cette organisation en détient trois, deux diplomates, MM. Marcel Carton et Marcel Fontaine, un journaliste, Jean-Paul Kauffmann, et affirme en avoir tué un quatrième, le chercheur Michel Seurat – se précisent et sont cette fois authentifiées par une photo de Jean-Paul Kauffmann.

Le message déposé jeudi soir 23 juillet par le Djihad au quotidien libanais *An-Nahar* à Beyrouth-ouest, en secteur sous contrôle syrien, commence par désavouer le précédent qui lui était attribué et où était annoncée l'exécution *« immédiate »* des otages Carton et Fontaine ; il accuse les services de renseignements français d'en être à l'origine pour l'utiliser dans le conflit entre *« la France haineuse et la révolution islamique »*.

Le communiqué poursuit : *« La France prétend maintenant exploiter ce qu'elle a elle-même manigancé en lançant force menaces s'il est fait le moindre mal aux détenus, affirmant qu'elle ne restera pas les bras croisés. Elle oublie, pour ne pas dire qu'elle a effacé de sa mémoire, que les moudjahidins ont fait s'écrouler au Liban ses fortifications sur la tête de ses soldats envahisseurs (1), que son agent Seurat a été exécuté – ce que nous avons annoncé sans hésiter – et que de multiples autres coups lui ont été assénés qui sont venus alourdir l'humiliation de son gouvernement, sans qu'il ait la moindre possibilité de riposter sinon en ramassant les débris de ses soldats vaincus. »*

« Tout au long de ces années, la France n'a rien entrepris pour libérer ses citoyens, comptant inconsidérément sur le temps et les pressions militaires et économiques, en sachant fort bien que cela ne lui servirait de rien, ne ferait qu'aggraver les choses pour elle et ses citoyens (c'est-à-dire les otages), *dont elle ne sait même pas s'ils sont vivants ou morts, ce dont d'ailleurs elle ne se soucie guère... »*

Les livraisons d'armes à Bagdad

« Nous réaffirmons que nos demandes sont claires, que le gouvernement français les connaît parfaitement et qu'aucun détenu ne sortira vivant avant qu'elle aient été entièrement satisfaites. »

Ces revendications multiples portent notamment sur l'arrêt des livraisons d'armes françaises à l'Irak. L'intégrisme islamique libanais, après s'être manifesté par un meeting anti-occidental violent à Baalbek, est revenu deux fois à la charge contre la France jeudi.

Un des principaux dirigeants du Hezbollah (Parti de Dieu, chiite), cheikh Sobhi Toufayli, a déclaré : *« Nous abordons une nouvelle étape dans notre guerre contre la France. Nous combattrons les Français là où nous les trouverons, car ce sont eux qui nous ont déclaré la guerre (...). L'Europe et les États-Unis ont pris la décision de nous combattre. Ils exercent des pressions sur la Syrie pour la pousser à le faire à leur place. (...) Mais pour le moment elle n'a pas cédé. »*

De son côté, le dirigeant intégriste sunnite de Tripoli cheikh Saïd Chaabane a estimé que la résolution de l'ONU sur la guerre irako-iranienne *« est dirigée contre l'islam. (...) Le fait qu'elle ait été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité est une preuve de la force de l'islam, contre lequel se sont liguées les nations hostiles à la religion de Dieu. »* Cheikh Saïd Chaabane s'en est pris aux *« pays arabes qui ont accepté que le pavillon des oppresseurs soit hissé sur leur navire. Il est impossible de ne pas accomplir son devoir envers l'Iran aujourd'hui abandonné par tout le monde. »*

LUCIEN GEORGE.

(1) Le 23 octobre 1983, un camion piégé faisait sauter un poste de commandement du contingent français de la Force multinationale à Beyrouth, tuant 58 soldats. Un autre faisait sauter le cantonnement des « marines » américains, tuant 243 soldats.

Diplomatie

Après la proposition de M. Gorbatchev sur la liquidation des SS-20 en Asie

● Moscou : un accord sur l'option « double zéro » pourrait être conclu « dans les deux mois »
● Washington : le problème des Pershing-1A allemands « n'est pas négociable »

La délégation soviétique aux négociations sur les missiles de portée intermédiaire (FNI) à Genève a introduit, jeudi 23 juillet, une nouvelle proposition au cours d'une réunion plénière extraordinaire convoquée par le Kremlin moins de vingt-quatre heures après la publication des déclarations de M. Mikhaïl Gorbatchev sur l'élimination totale des FNI en Asie comme en Europe (*le Monde* du 24 juillet).

Le négociateur soviétique sur les FNI, M. Alexeï Obouhov, a déclaré à la presse que sa délégation présentait une proposition conforme aux déclarations de M. Gorbatchev. *« Nous ouvrons ainsi le chemin vers un accord qui devrait intervenir dans les plus brefs délais »*, a-t-il ajouté.

De même, à Moscou, M. Vorontsov, premier vice-ministre des affaires étrangères, a estimé, au cours d'une conférence de presse le même jour, qu'un projet d'accord pourrait, en cas de déblocage des négociations, être élaboré *« dans les deux mois à venir »*. Ce document pourrait ensuite être signé par le numéro un soviétique et le président Reagan à l'occasion d'un nouveau sommet, a-t-il dit sans avancer de date. Parlant au cours de la même conférence de presse, le maréchal Akhromeev, chef de l'état-major soviétique, a confirmé que M. Gorbatchev n'avait établi *« aucun lien »* entre une élimination totale des FNI et la présence nucléaire américaine dans plusieurs pays asiatiques. L'URSS espère, a-t-il ajouté, que ces pays, dont le Japon où sont basés des F-15 américains, *« feront eux aussi preuve de bonne volonté et réduiront la tension militaire »* dans la région.

Toutefois, le maréchal Akhromeev a en même temps énuméré quatre *« questions en suspens »* que les Etats-Unis doivent, selon lui, *« absolument résoudre »* pour parvenir à une entente :

1) Tous les missiles concernés doivent être effectivement détruits. Il ne saurait être question ni de transformer des Pershing-2 en Pershing-1 à plus courte portée, ni de transférer des missiles de croisière basés à terre sur des navires de guerre ;

2) Toutes les fusées intermédiaires à plus courte portée (SRINF) soviétiques et américaines doivent être liquidées, ainsi que les ogives nucléaires, sous contrôle des Etats-Unis, des soixante-douze Pershing-1A appartenant à la RFA.

Selon le maréchal soviétique, le maintien de ces ogives nucléaires en RFA signifierait que les Etats-Unis *« contournent »* un éventuel accord. M. Vorontsov a fait valoir que l'URSS ne pouvait pas *« ne pas tenir compte »* de ces *« armes redoutables »* qui, a-t-il dit, *« doivent être détruites »*, faute de quoi, *« il n'y aura pas d'option double zéro »* ;

3) Les réductions des FNI doivent s'opérer *« sur une base d'égalité »*, simultanément et en quantité égale pour les deux parties, à chaque étape de l'application d'un accord. On sait que les Etats-Unis, arguant de la très grande supériorité soviétique à l'heure actuelle, demandent à l'URSS de commencer seule les réductions, l'Occident ne liquidant les Pershing et missiles de croisière qu'une fois l'égalité rétablie. L'URSS refuse ce qu'elle appelle des *« réductions unilatérales »* et demande que les deux parties procèdent à des réductions simultanées et égales en pourcentage ;

4) Les mesures de vérification d'un accord doivent être *« efficaces, réelles »* et égales pour les deux parties. *« Nous devons pouvoir nous assurer que les fusées et ogives seront effectivement éliminées »*, a souligné le maréchal Akhromeev. M. Viktor Karpov, chef du département du désarmement au ministère des affaires étrangères, a précisé que les spécialistes soviétiques doivent être autorisés à inspecter les bases américaines en pays tiers. *« Nous devons avoir accès aux bases américaines où sont déployés de tels missiles comme à celles qui n'en abritent pas actuellement mais où nous pourrions soupçonner leur transfert »*, a-t-il dit.

Le principal obstacle sur la voie d'un accord est le problème des Pershing-1A. La Maison Blanche a annoncé jeudi que la position des Etats-Unis à ce sujet *« n'a pas changé et ne changera pas »*, tandis qu'un responsable de la présidence déclarait à l'AFP : *« Les Soviétiques ont introduit cette objection très tard dans les négociations. Ils savent que ce n'est pas négociable. »*

De même à Londres le ministre adjoint au Foreign Office, M. David Mellor, a déclaré à la BBC que si les Soviétiques continuaient d'exiger le retrait des têtes nucléaires sur les Pershings-1A, *« cela créerait de réelles difficultés »*. Le maintien de ces Pershing, a-t-il ajouté, s'inscrit dans la ligne d'une coopération de longue date entre les Etats-Unis et la RFA. *« En faisant cette proposition, les Soviétiques savaient parfaitement que l'Ouest ne l'accepterait pas »*, a-t-il conclu.

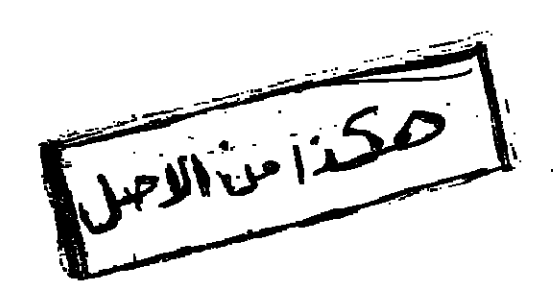
A Tokyo, la proposition d'élimination totale des SS-20 d'Asie (environ cent soixante-dix fusées équipées de trois ogives nucléaires chacune) a été accueillie avec satisfaction mais aussi avec circonspection. Le premier ministre, M. Nakasone, a déclaré devant le Parlement que son gouvernement *« saluait cette nouvelle politique... qui fait naître l'espoir d'un nouveau sommet américano-soviétique »*. Cette offre est conforme à la position du Japon, a souligné de son côté le secrétaire général du gouvernement, M. Masaharu Gotoda. – *(AFP.)*

● **Un avertissement de Moscou à Israël.** – L'URSS a lancé jeudi 23 juillet un avertissement à Israël sur la construction éventuelle par l'Etat juif d'un nouveau missile balistique nucléaire d'une portée de 1 450 kilomètres (*le Monde* du 23 juillet). *« Les dirigeants israéliens devraient savoir qu'ils n'auront pas toujours le monopole de l'arme nucléaire au Proche-Orient »*, a affirmé Radio-Moscou en hébreu, ajoutant que la mise au point du missile Jéricho 2 *« menace l'intégrité du territoire de l'URSS »*. – *(AFP.)*

Tokyo signe avec les Etats-Unis un accord de participation à l'IDS

Washington *(AFP)*. – Les Etats-Unis et le Japon ont signé, mardi 21 juillet, un accord sur la participation de l'industrie nippone au programme américain IDS (Initiative de défense stratégique) mettant ainsi un terme à dix mois de négociations, a annoncé le Pentagone.

Cet accord, paraphé à Washington par le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, et l'ambassadeur japonais, M. Nobuo Matsunaga, est semblable à ceux déjà signés par les Etats avec quatre autres pays (RFA, Grande-Bretagne, Israël et Italie) et contient une clause de sécurité *« comparable »* en matière de recherche, a-t-on indiqué de même source.



Politique

L'embarras de la majorité face au Front national

M. Léotard jette une nouvelle pierre dans le jardin de ses amis

M. François Léotard est un homme de parole. Surtout quand il gère son propre verbe.

Il avait prévenu tout le monde, le mois dernier, quand M. Jacques Chirac, excédé par ses petites phrases assassines, l'avait sommé, au nom de la discipline majoritaire, de faire preuve d'un peu plus de retenue ou de se démettre de sa charge gouvernementale. « *Je suis ministre, je le reste* », avait répondu le ministre de la culture et de la communication au premier ministre. « *J'ai ma liberté de parole, je la garde* », avait ajouté le secrétaire général du Parti républicain à l'adresse du président du RPR. Au cas où le doute aurait subsisté dans l'esprit de certains,il avait répété, il n'y a pas longtemps, qu'il ne serait pas « *le muet du sérail* ».

Dans l'entretien qu'il a accordé à *l'Evénement du jeudi*, du 23 juillet, M. Léotard prouve qu'il ne parle pas en l'air.Il dit ce qu'il pense, en se refusant à « *raser les murs* » et à tomber dans ce travers de la « *prudence excessive* » qu'il reproche aux autres hommes politiques, trop portés, selon lui, à « *faire la messe entre curés* ». Sa parole est corrosive. Et chacun en prend pour son grade.

M. Léotard montre clairement qu'il ne supporte plus les appréciations du professeur Raymond Barre sur la cohabitation entre M. Chirac et M. Mitterrand : « *En 1986, il n'y avait pas d'autre alternative. Je ne souhaite donc pas que l'on revienne sur ce débat. Mais si on vient me voir pour me dire :* « Vous avez eu » tort, en mars 1986, de participer au « gouvernement Jacques Chirac », *alors pourquoi voulez-vous que je soutienne un candidat qui me tiendrait de tels propos ?* »

Il se démarque tout aussi nettement des dirigeants du CDS qui pensent, de même que Mme Simone Veil, que le remède à la montée de l'extême droite passe par la constitution d'un pôle centriste : « *Je crois au contraire que cela reviendrait à favoriser tous les extrêmes. Ce serait le lieu de toutes les impuissances, un mélange des genres qui nous exposerait aux critiques des extrêmes. On donnerait la preuve que tous les hommes politiques sont pareils, sans conviction autre que molle. Et un tel ensemble central bloquerait toute alternance.* »

Mais c'est surtout, justement, à propos de l'attitude à observer à l'égard du Front national que M. Léotard jette un nouveau pavé dans la mare de ses alliés.

Quand le secrétaire général du Parti républicain estime que l'alliance conclue à Grasse par les représentants de la majorité et ceux de l'extrême droite a été « *une grave erreur* », il dit le contraire du secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, qui avait considéré cette élection municipale partielle comme une banale péripétie avant de se féliciter de la victoire de cette coalition contre les communistes.

Quand M. Léotard se réfère au « *fond culturel du mouvement gaulliste* » et aux « *valeurs de la Résistance* » pour mettre en garde contre les « *thèmes suspects, contagieux* », du courant de M. Le Pen, contre le « *risque de xénophobie ou même d'antisémitisme* » et ce « *discours qui rappelle une certaine musique d'avant-guerre* », il se range ouvertement — n'en déplaise à M. Chirac, dont le propre parti est tiraillé — aux côtés de ceux qui, comme M. Michel Noir, font de leur intransigeance à l'égard de M. Le Pen une « *affaire de principe* » et non une simple « *affaire de tactique.* »

Flagellation

M. Léotard peaufine ainsi son image, celle d'un homme qui aspire à incarner ce qu'il appelle lui-même la « *nouvelle génération* », par rapport à la « *génération de la guerre* ». Une « *nouvelle génération* » qui se veut « *plus libre, plus éthique, certains diront plus tourmentée* », et qui souhaite, dans la compétition politique, se situer à l'opposé de tous les « *conservateurs autoritaires* », qu'ils soient à droite ou à gauche.

Voilà une démarche sympathique, qui ne manque pas non plus d'habileté, tant il est vrai que les batailles de politique intérieure se jouent pour beaucoup à coups d'images. C'est encore à l'échéance présidentielle que songe M. Léotard.

Encore faut-il, pour que l'opinion publique ne se montre pas versatile, que les actes soient en harmonie avec les paroles, et les différences de générations ne changent rien à cette règle.

Vieux briscard, M. Le Pen a aussitôt donné « *rendez-vous à M. Léotard aux municipales de Fréjus* ». Si le secrétaire général du Parti républicain entend personnellement donner l'exemple de ce qu'il prêche, une tâche lourde l'attend en effet lors du renouvellement municipal de 1989, dans sa propre commune où le Front national avait recueilli 18,79 % des suffrages aux élections législatives de mars 1986. Le test politique sera pour lui redoutable. Comme il le sera aussi pour l'ensemble de la droite libérale, qui risque alors d'être menacée de scission.

Mais M. Léotard s'impose aussi à lui-même, dès à présent, en tant que chef du Parti républicain, le supplice de la flagellation quand il stigmatise les élus « *qui donnent à l'extrême droite un brevet de respectabilité* » et, comme à Grasse, des « *lettres de créance* » à des gens dont les propos « *ne sont pas responsables* ». Car si ce jugement vaut pour le maire de Grasse, M. Hervé de Fontmichel, exclu du Parti radical, ne vaut-il pas également, *a fortiori*, pour les membres du bureau politique du Parti républicain ? Ne vaut-il pas, en particulier, pour le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Jean-Claude Gaudin, qui n'a de cesse de se concilier les bonnes grâces des élus régionaux du Front national au profit de sa propre majorité, et, surtout, pour le président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, M. Jacques Blanc, qui fut le premier, au niveau régional, à vanter l'alliance avec le parti de M. Le Pen et à la pratiquer jusqu'à maintenant ?

Comme le disait jeudi soir, à Lourdes, M. Le Pen, charité bien ordonnée, ne commence-t-elle pas par soi-même ? Cohérence aussi.

ALAIN ROLLAT.

Etape à Lourdes pour M. Le Pen

« C'est à Dieu que je m'adresse pas à ses intermédiaires... »

LOURDES
de notre correspondant

Dans sa tournée des plages, M. Jean-Marie Le Pen s'est imposé, le jeudi 23 juillet, une étape spirituelle à Lourdes, comme un simple pèlerin venu se ressourcer aux fontaines des béatitudes, avant de reprendre ses sermons patriotiques sur d'autres terres d'évangélisation, jusqu'à la rade finale de Dunkerque, le 14 août, veille de l'Assomption.

Le président du Front national n'était pas attendu comme le Messie à la grotte bénie de Massabielle où, depuis le message transmis par la Vierge, en 1858, à Bernadette Soubirous, s'agglutinent en cette période de l'année pénitents et malades, par dizaines de milliers. Sa venue était même annoncée comme une « *provocation* » par un collectif de vingt-deux associations et l'ensemble des partis de gauche. La veille, tous ensemble — sauf le PC, dont l'absence avait été remarquée — on avait planté un « arbre de la liberté et des droits de l'homme » sur la place de la mairie de Tarbes, où trône l'imperturbable statue de Danton.

Au cours de cette manifestation, le Père Christian Delorme, défenseur des Beurs, avait apostrophé M. Le Pen, l'excommuniant même avant la réunion de Lourdes : « *Il a déjà volé le drapeau bleu, blanc, rouge, il s'apprête à faire un hold-up sur le christianisme. Il veut prendre Bernadette, Marie et Jésus après avoir pris Jeanne d'Arc. Mais il oublie que Jésus était un juif arabe de Palestine. Sans doute l'aurait-il repoussé à la mer dans le cadre de sa tournée des plages s'il l'avait trouvé sur son chemin...* » En revanche, le Père Delorme avait eu le pardon plus facile pour une partie des électeurs du Front national, se refusant à faire un amalgame « *entre ceux qui animent ce parti et ceux que des difficultés ont poussés vers lui* ».

Acte de foi contre l'immigration

Bien que cet épisode préliminaire lui ait donné matière à commentaires, M. Le Pen n'a pas cherché dans la Bible des références pour justifier son passage dans la cité mariale.

A la question « *Pourquoi Lourdes ?* » il a répondu par une autre interrogation : « *Pourquoi pas Lourdes ?* ». Sa visite au sanctuaire dérangeait-elle ? « *C'est à Dieu que je m'adresse, pas à ses intermédiaires...* », a-t-il répliqué.

Pour imposer son acte de foi contre l'immigration et plaçant au passage son fameux « *Je défends les indigènes !...* » le président du Front national était accompagné de M. Bernard Anthony, dit Romain Marie, député européen, conseiller régional de Midi-Pyrénées et président des comités intégristes Chrétienté-Solidarité, venu en voisin de Toulouse jouer le prêcheur — vedette américaine — dans la salle des fêtes de Lourdes « *courtoisement et démocratiquement* » mise à sa disposition par le maire, M. François Abadie, sénateur MRG.

M. Le Pen a longuement critiqué les « *pompes aspirantes* » qui « *attirent les étrangers en France* », devant un parterre de cinq cents touristes, en soulignant que « *charité bien ordonnée commence par soi-même* ».

Puis, vendredi matin, le président du Front national a recommandé son âme d'apôtre de la cause nationale à la Vierge, en se frayant presque anonymement, mais encerclé de photographes, un chemin au milieu des pèlerins en prière, devant la grotte des Apparitions, entouré de fidèles qui, cette fois, n'étaient pas tous les siens.

J.-J. R.

Travaux d'Hercule au Palais-Bourbon

Les douze colonnes qui donnent à la façade du Palais-Bourbon son allure de temple antique vont disparaître. L'ancien hôtel du prince de Condé, dont la façade a été rajoutée en 1806 par Napoléon pour faire pendant au noble péristyle à huit colonnes de l'église de la Madeleine, ne sera pas pour autant détruit.

Il s'agit des ans et des hommes d'effacer l'irréparable outrage : traces de balles ou d'obus, injections de ciment, raccords divers, usures inégales, porosité accrue. Aucun Samson ne s'apprête à abattre les colonnes vénérables de ce faux temple dont on sait de toute antiquité qu'elles écrasent ceux qui les ébranlent. Aucun Buren ne mettra sa marque iconoclaste en ce haut lieu de la République. M. Jacques Chaban-Delmas, nouvel Hercule,va, en revanche, présider à ce « travail » qui pérennisera pour les siècles à venir le siège du Parlement. Les fûts de pierre pesant chacun une bonne quarantaine de tonnes seront remplacés à l'identique sous leurs chapiteaux corinthiens.

Le calcaire — la carrière de Bagneux étant épuisée — sera prélevé dans celle de Saint-Maximin, près de Creil, dans l'Oise, et, tandis que des verrins soutiendront chapiteaux et fronton, des « tambours » neufs remplaceront les anciens.

Cette opération exceptionnelle devrait durer un an. Dans le même temps, les statues des quatre nobles vieillards qui veillent aux grilles du Palais — Sully, Michel de L'Hospital, d'Aguesseau et Colbert — seront également déposées mais remplacées par des moulages en résine semblables à ceux des Chevaux de Marly, ce qui les mettra à l'abri des atteintes de l'âge.

La dépense totale de cette monumentale réfection du péristyle du Palais-Bourbon n'est pas définitivement connue. Une « provision » de 6 millions de francs a toutefois été votée dans le budget « extraordinaire » de l'Assemblée nationale pour 1987.

A. P.

En Bretagne

Crise municipale à Fouesnant

QUIMPER
de notre correspondant

Mis en minorité par un vote concernant la protection des dunes de sa commune, M. Louis Le Calvez (UDF-CDS), maire de Fouesnant (Finistère) depuis trente-cinq ans, s'est démis de son mandat, le lundi 20 juillet, avec douze des vingt-quatre conseillers municipaux de sa majorité (1), entraînant l'organisation d'une élection partielle.

Le rejet du projet de protection de la dune de Mousterlin par le procédé de l'enrochement satisfait les écologistes locaux, qui avaient déjà porté l'affaire devant le tribunal administratif de Rennes.

En réalité, certains membres de la majorité municipale ont d'abord souhaité, avec ce dossier, infliger un camouflet à M. Le Calvez, jugé en privé « *particulièrement autoritaire* ». Plusieurs de ses proches n'avaient, en effet, pas apprécié la façon dont M. Le Calvez, conseiller général du canton de Fouesnant depuis 1955, les avait évincés, lors du renouvellement cantonal de 1985, en choisissant pour lui succéder M. Roger Le Goff (CDS).

JEAN LE NAOUR.

(1) Le conseil municipal est composé de 24 élus UDF-RPR, 3 socialistes, et 2 communistes.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

DEUX stylos perdus (pas pour tout le monde) en l'espace de dix jours, c'est, diraient Sir Sigmund et l'inspecteur Bourrel, l'indice de quelque chose. Bon sang, mais c'est bien sûr...! le lapsus est parlant. Perdre comme un fait exprès et par deux fois son instrument de travail, ce n'est pas innocent. M. Chirac va bientôt pouvoir dénoncer un Français de plus qui se la coule douce. Si ce n'est cette semaine, ce sera la suivante que le sous-préfet aux champs de M. Daudet va faire un émule de plus.

Tout y invite et d'abord l'exemple. En fanfare ou sur la pointe des pieds, tout s'esbigne et détale, fuyant l'usine et le bureau, le contremaître et le « supérieur », ceux-là ne faisant pas exception, pour tenter d'échapper... à plus gratin qu'eux.

Trace indubitable que la France se couche sur le flanc, les boutiques des villes baissent leur rideau cependant que les boutiques du soleil (ou ce qui tient lieu de soleil) répandent leur étal sur les trottoirs. Les grandes cités donnent pour un temps le premier rôle aux petites. Pendant deux mois, la France prend ses cinq semaines de congés.

Jusqu'aux avions d'Air Inter qui s'allègent de leurs chargements de cadres-moyens-vaguement-supérieurs pour laisser la place à des voyageurs moins familiers du transport aérien, qui suivent avec une attention soutenue les démonstrations du masque à oxygène et écoutent sans broncher ni se tordre l'anglais approximatif dans lequel sont annoncées les règles à observer au cours du vol.

Durant l'année scolaire (puisque c'est *manifestement elle qui donne le vrai rythme* au pays plutôt que la prétendue paresse des Français), les rencontres aériennes sont en général du genre de celles qu'on voulait éviter comme la peste : l'admirateur éperdu qui vous prend pour un autre, le voisin de dîner qu'il aurait été légitime, ce soir-là, d'étouffer avec les arêtes du turbot sauce mousseline, si ce n'est même une passade amoureuse classée depuis longtemps par pertes et profits.

L'avion de l'été vous met miraculeusement en face d'un des rarissimes condisciples qu'il est agréable de revoir ; avec lequel naît une conversation qui va plus loin que l'évocation des souvenirs et des petits camarades, qui montre une personnalité que l'âge n'a pas gâtée mais au contraire enrichie, qui n'a pas sombré dans le notabilisme ; un cœur qui s'avoue généreux plus aisément que dans les temps de l'adolescence, cet âge de toutes les craintes. Le temps qui a passé devient tout d'un coup charmant. Avoir vieilli n'est plus une plaie.

Passé

L'ÉTRANGE idée pourtant que de se souvenir. Comme si le passé pouvait apporter autre chose que le remords des mauvaises actions ou le regret des bons moments ; comme si le passé était davantage que la somme de ce qui n'a pu être choisi, ou connu, ou vécu, ou gardé.

Vieillir, c'est restreindre le champ de ses choix ; convenir que le poids de l'ignorance l'emportera nécessairement sur le poids du savoir ; convenir qu'il faut plus souvent renoncer que conquérir. Se rappeler, c'est vieillir deux fois.

*Les avancées, pour ne pas dire les pro*grès, de l'époque ne peuvent qu'accroître ce sentiment. Parce que les sociétés qui sont les nôtres sont les plus mobiles (ou mouvantes, c'est selon) qui aient jamais existé, parce qu'elles sont les plus savantes (collectivement parlant), elles portent en elles, fatalement, la conviction qu'il ne pourra jamais être appris ou connu le centième ou le millième, ou moins encore, étudierait-on et vivrait-on nuit et jour du premier au dernier jour, de ce qui est à connaître ou à apprendre. Il n'est même plus possible de dresser un état du savoir possible, des parfums, des saveurs ou des émotions.

Les sociétés inertes étaient en ce sens plus rassurantes. Le paysan du dix-septième siècle qui ne voyait pas plus loin que les limites de sa paroisse, pas plus avant que ce que lui disait son prêtre, ainsi préservé de la curiosité, n'avait pas, du temps qui passe, la conscience inévitablement douloureuse que peut en avoir le contemporain, quelque activité qu'il ait, parce que l'événement, dont rien ne lui est épargné, égrène le temps qui reste ; parce que la conscience de soi est le plus sûr moyen de se savoir périssable.

Savoir, connaître, deux sources de tourments. Se souvenir en est la forme achevée puisqu'elle interdit toute idée de contrôle ou de maîtrise. Le passé comme une connaissance irrémédiable, ou un savoir imposé.

∴

SI le propos était né de l'amertume, il serait irrecevable. Mais il n'est que le produit de l'étonnement qui surgit de la soudaine abolition de vingt-six années de vie ; d'avoir sous les yeux, causant avec lui, ramené au temps où cette conversation avait commencé, un témoin de soi-même, le messager de périodes dont on se croyait affranchi parce qu'elle étaient réputées périmées.

Si encore ce messager-là avait été antipathique, ou sot, qu'il eût été loisible de le déclarer *non grata* avant même qu'il n'eût ouvert la bouche, le passé se fût trouvé rejeté en même temps que l'intrus. Mais point.

Se souvenir devenait délicieux au point de *ne pas se rendre compte que le passé, faisant* un retour en force, mettait en exergue tout ce temps qui avait brûlé alors que la provision en était à l'origine si mince en proportion de l'appétit qui montait.

Dès lors, la question venait d'elle-même : « Qu'as-tu fait de ton temps ? L'as-tu géré en bon père de famille, sans gaspillage ni avarice ? » Que répondre à cela ? A plus forte raison quand celui qui doit répondre est celui qui interroge et qu'il ne saurait se contenter de s'abriter derrière un « j'ai vécu » qui n'a plus de cours.

PROPOS ET DÉBATS

M. Debré : un plan d'austérité de trois ans

M. Michel Debré, dans sa « Lettre » de juillet, estime qu'il est temps de « *tenir un autre langage aux Français* » et de « *lancer un nouveau cri d'alarme* ». Il décrit ainsi la situation du pays : « *Une inflation qui reprend, un chômage qui demeure fort, un commerce extérieur d'une extrême fragilité, une agriculture en danger, des pans entiers de notre industrie qui disparaissent : il n'est que temps de réagir* ».

Afin que la France se mette au niveau de la compétition internationale, l'ancien premier ministre se demande : « *Est-il si difficile de décider que désormais les heures supplémentaires à l'intérieur d'un maximum hebdomadaire seront mieux rémunérées mais non récupérées ? Est-il difficile de décider que pendant trois ans Françaises et Français disposeront d'un mois de vacances sans plus ? Est-il si difficile que la hausse des rémunérations devra pendant trois ans être inférieure au taux de l'inflation ? Est-il si difficile de décider que tout ce qui incite à une consommation abusive doit être réglementé et limité ? A l'opposé aussi bien d'un socialisme destructeur que d'un libéralisme échevelé, il est une loi dont l'application incombe à l'Etat : rendre à la France une économie puissante.* »

M. Debré estime aussi que « *tout le reste n'est que chandelles autour d'un mourant et en particulier les incantations à un marché unique qui aggrave la situation du pays affaibli et malade que nous sommes devenus* ». Il conclut en disant : « *La France est menacée dans sa prospérité et dans sa sécurité, les Français dans leur liberté comme en 1940.* »

M. Messmer : L'apartheid existe toujours.

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Pierre Messmer, qui vient d'achever une tournée dans les cinq Etats membres de l'Union monétaire ouest-africaine a déclaré à Dakar que les propos tenus récemment par les neuf députés français (RPR, UDF, FN) de retour d'Afrique du Sud « *n'engageaient qu'eux-mêmes* ».

L'ancien premier ministre a ajouté : « *La règle absolue dans toutes les démocraties est que les députés ont le droit de visiter tous les pays où ils veulent aller. Mais leurs déclarations sont de leur responsabilité. Le fait est que l'apartheid continue d'exister en Afrique du Sud, même si un certain nombre de mesures pour en atténuer les effets ou les apparences ont été prises depuis quelques années.* »

● **Conseil constitutionnel : M. Mollet-Viéville quitte le conseil national du RPR.** — M. Francis Mollet-Viéville, qui vient d'être nommé membre du Conseil constitutionnel en remplacement de Pierre Marcilhacy, récemment décédé, a fait savoir le jeudi 23 juillet qu'il démissionnait du conseil national du RPR, où il était entré en 1985. Cette instance consultative, théoriquement chargée d'émettre des avis sur les questions économiques, culturelles et sociales, composée de quelque deux cents membres désignés par M. Jacques Chirac, président du RPR, n'a guère d'existence concrète.

M. Mollet-Viéville a précisé qu'il venait de remettre sa démission à M. Chirac, « *en conformité avec les dispositions qui régissent les activités des membres du Conseil constitutionnel, notamment l'interdiction qui leur est faite d'exercer des responsabilités nationales dans un mouvement politique* ».

ÉDUCATION

Une bonne «cuvée» 1987

Les bacheliers scientifiques reviennent en force

M. René Monory a-t-il un effet bénéfique sur les résultats du baccalauréat ? Quelques semaines seulement après l'installation rue de Grenelle du nouveau ministre de l'Education nationale, au printemps 1986, le taux de réussite au bac avait atteint des sommets que l'on n'avait pas connus depuis 1968. Il s'agit d'une «cuvée» exceptionnelle, estimèrent alors les sceptiques en auscultant les 68,4 % de lauréats. Or le «cru» 1987, dont les résultats viennent d'être rendus publics, confirme et amplifie le niveau de réussite de l'an dernier : 68,9 % des 396 215 candidats qui se sont présentés aux épreuves ont été admis.

Ces 273 000 heureux élus ne laissent guère d'arguments aux 123 000 recalés pour expliquer leur échec ou sécher leurs larmes. Sans doute, comme chaque année, les candidats malchanceux invoqueront-ils la difficulté inhabituelle d'un problème de maths, le libellé approximatif d'une question de physique ou le caractère vicieux d'un sujet d'histoire pioché dans un renfoncement obscur et inexploré du programme. Mais ces explications résistent mal à l'analyse des résultats : en effet, pour l'ensemble des bacs généraux (séries A à E), le pourcentage de lauréats est en augmentation (+ 0,3 % par rapport à 1986). Et s'il est vrai que le taux de réussite a légèrement fléchi par rapport à l'an dernier dans les séries A (philosophie, lettres, – 0,7 %), B (économie, – 0,5 %) et E (mathématiques et techniques, – 2 %), il a rarement été aussi élevé chez les scientifiques : 79,79 % (+ 1,6 %) des candidats ont été reçus dans la prestigieuse série C et 72,5 % (+ 2,1 %) dans la série D.

Il en est de même pour les baccalauréats technologiques (+ 0,6 % de réussite par rapport à 1986) avec cependant des évolutions contrastées : la progression est sensible dans les secteurs artistique (+ 6 %) ou industriel (+ 8 %) mais la baisse est avérée pour les baccalauréats d'informatique (série H, – 4 %).

Difficile d'invoquer la sévérité inhabituelle des épreuves écrites, comme la rumeur en a couru avec insistance. En effet, le pourcentage de candidats admis directement après ce premier groupe d'épreuves n'a jamais été aussi élevé depuis quelques années pour les bacs généraux (48,4 % cette année, soit près de la moitié, contre 45,8 % les deux années précédentes, 44 % en 1984 et 42 % en 1983). Dans les séries technologiques (F, G et H) la tendance est moins nette, mais l'on a atteint tout de même cette année 44 % d'admis directs contre 42,5 % l'an dernier.

De la même manière, les candidats qui sont définitivement recalés dès ce premier groupe d'épreuves et qui n'ont donc pas accès à l'oral de rattrapage sont de moins en moins nombreux : 17,6 % cette année et 23,8 % en 1983. Autrement dit, un candidat sur six est aujourd'hui éliminé d'entrée de jeu contre près d'un sur quatre il y a quelques années. L'amélioratin se situe donc à tous les stades de la compétition.

Dernier argument enfin : les inégalités qui existeraient entre académies. Il est évidemment hasardeux d'évaluer la difficulté relative des sujets à Marseille et Nancy, à Bordeaux et à Lille. Mais l'on peut tout de même observer que l'amélioration des taux de réussite au bac est quasi générale. Si Strasbourg conserve nettement sa première place (près de 80 % de reçus) devant Grenoble (75 %) et Lyon (74 %), vingt des vingt-six académies métropolitaines voient leurs résultats s'améliorer peu ou prou par rapport à l'an dernier. Seules échappent à cette tendance globale Besançon (- 2,4 %), Dijon (- 1,6 %), Reims (- 3,5 %) et surtout les trois académies de la région parisienne : Versailles (- 0,5 %), Créteil (- 2 %) et Paris (- 3 %) qui est, avec seulement 63,4 % de réussite, lanterne rouge des vingt-six académies métropolitaines.

Un jeune sur trois

Au-delà de ces observations ponctuelles, trois enseignements se dégagent des résultats du bac 1987. Tout d'abord, ils confirment la progression constante du nombre de jeunes qui obtiennent ce diplôme. Des quelques 30 000 bacheliers de 1950, l'on est passé à 60 000 en 1960 puis à près de 170 000 en 1970 sous la pression démographique des enfants du baby-boom d'après-guerre. La progression s'est ralentie depuis mais ne se dément pas : le cap des 200 000 était franchi en 1975, celui des 225 000 en 1981, celui des 250 000 en 1984, avant d'atteindre les 273 000 aujourd'hui.

Le nombre de jeunes d'une génération qui décrochent leur bac augmente imperturbablement : ils étaient 10 % en 1960, 20 % en 1985 et l'on devrait approcher cette année la barre des 33 %, soit un jeune sur trois titulaire du bac contre un sur dix il y a seulement vingt-cinq ans. Toutefois, cette élévation progressive du niveau de formation démontre également à quel point est ambitieux l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac en l'an 2 000.

On ne peut pas compter sur les baccalauréats technologiques pour gonfler à l'avenir les cohortes de bacheliers. Ces bacs techniques (série F pour les formations industrielles, médico-sociales et artistiques, série G pour les formations économiques, série H pour l'informatique) ont désormais trouvé leur place. Ils représentaient 18 % des bacheliers en 1970, 25 % en 1975, 28 % en 1980 et un peu plus de 32 % cette année, soit 88 300 lauréats.

Cela fait maintenant quatre ans que le nombre des bacheliers techniques plafonne autour de 32 % du total des lauréats. Et le relais n'est encore pris que timidement par les tout nouveaux bacs professionnels dont la première promotion ne compte que 880 lauréats.

Troisième enseignement : il semble que l'hémorragie lente des bacheliers scientifiques ait été stoppée cette année. La part de ces bacheliers (séries C, D, E) dans l'ensemble des lauréats aux bacs généraux avait, en effet, augmenté régulièrement entre 1970 et 1980. Mais l'on assistait depuis le début des années 80 à une baisse constante et alarmante : de 54 % du nombre total d'admis en 1980, l'on était descendu progressivement à 52 % en 1982 et 1984 puis 49 % en 1985, et 48,2 % en 1986.

Avec 48,9 % d'admis dans les séries C, D et E, le bac 1987 marque peut-être, selon la formule de M. Monory, «*l'arrêt de la décrue*». Compte tenu de l'augmentation du nombre des candidats, ces quelque 4 000 bacheliers scientifiques de plus que l'an dernier ne seront certainement pas de trop dans quelques années lorsqu'il s'agira de trouver des candidats au CAPES ou à l'agrégation afin de recruter les professeurs de maths ou de physique de l'an 2000, dont on risque de manquer cruellement.

GÉRARD COURTOIS.

ENVIRONNEMENT

La protection de l'île de Ré

Cousteau sur le pont

D'une manière ou d'une autre, le commandant Cousteau est toujours sur le pont. Vêtu d'un ensemble bleu pâle, un col roulé immaculé soulignant son hâle, ses soixante-dix-sept ans font merveille sous les projecteurs de la télévision comme à la barre de la *Calypso*: Il a donné, le jeudi 23 juillet, à Paris, une de ces conférences de presse-spectaclesdont il a depuis longtemps le secret. Croisade du jour : le pont de 3 kilomètres de long lancé par M. Francis Bouygues entre La Rochelle et l'île de Ré.

La plupart des élus de Charente-Maritime réclament ce pont depuis quinze ans. Les défenseurs de l'environnement, appuyés par la Fondation Cousteau, le jugent catastrophique. Le pont, estiment-ils, va livrer l'une des dernières îles du littoral français à la marée automobile. Voilà des années que les ministres de l'environnement et les chefs de gouvernement en conviennent les uns après les autres. Mais, décentralisation oblige, le conseil général du département a eu le dernier mot.

Une pièce bien ficelée

Pour limiter les dégâts, Paris a exigé qu'à tout le moins une dizaine de mesures de protection soient prises avant la construction de l'ouvrage. Peine perdue. Voyant monter les périls, la Fondation Cousteau et ses amis ont saisi les tribunaux. Par deux fois, en 1986 puis en juin 1987, les juges administratifs ont annulé la déclaration d'utilité publique. Les travaux continuent, comme si les décisions judiciaires n'étaient que chiffons de papier.

Alors, le commandant Cousteau se fâche et lance sa contre-offensive. Premier acte : il demande au préfet de Charente-Maritime de faire stopper le chantier, sinon, il fera appel en urgence au juge des référés. Commentaire : *«Il n'est pas supportable que des dictateurs locaux bafouent le droit.»*

Deuxième acte : l'équipe Cousteau simule, sur les berges de la Seine, la reconstruction sauvage du pont de Solférino et rétorque aux forces de l'ordre qu'on en fait bien autant à La Rochelle. Puis, elle distribue aux médias les images de cette scène burlesque.

Troisième acte : le commandant lui-même, entouré de ses légistes et de ses experts en environnement, apparaît sur la scène d'un salon parisien devant un parterre de quatre-vingts journalistes : *«L'affaire de l'île de Ré est exemplaire,* explique-t-il. *Nous réclamons d'abord l'interruption des travaux. Il est urgent d'attendre. Puis nous souhaitons qu'on étudie des solutions alternatives. De toute manière, il faut que la protection de l'île de Ré soit assurée par la mise en œuvre des mesures exigées par le gouvernement. J'en appelle à l'autorité de l'Etat et à l'opinion publique.»*

Comme toute pièce bien ficelée, la manifestation du commandant Cousteau s'est achevée par un coup de théâtre. Les promoteurs, a-t-on appris, ont formé le projet de relier cette fois Quiberon à Belle-Ile par un pont de 14 kilomètres. Le devis de l'ouvrage serait déjà établi : 1,3 milliard de francs. Pour son quatre-vingtième anniversaire, le «pacha» de la *Calypso* ne manquera pas de nouveaux motifs de se battre.

MARC AMBROISE-RENDU.

La formation professionnelle des jeunes

Accord entre l'éducation nationale et la Fédération du bâtiment

Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la formation professionnelle, et M. Jacques Brunier, président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) ont signé, le mercredi 22 juillet, un protocole d'accord qui a pour objet de mieux adapter l'enseignement technique et professionnel aux besoins des quelque 300 000 entreprises du secteur du bâtiment. Un protocole comparable avait été signé avec la Fédération nationale des travaux publics au début de l'année.

Avec 42 000 apprentis en formation, pour un total (toutes professions confondues) de 213 000 et près de 65 000 jeunes formés chaque année, les différents métiers du bâtiment (où l'artisanat tient une place essentielle) constituent la première industrie pour la formation et l'emploi des jeunes.

Aux termes de ce protocole, la FNB mettra à la disposition des lycées professionnels sa banque de données «Ariatel-Bâtiment». Des mesures seront prises pour développer le nombre et accroître la durée des séquences éducatives en entreprises en faveur des jeunes de ces lycées (trois semaines au lieu de douze jours en moyenne).

Mme Catala, pour sa part, a fait état d'un déficit de professeurs dans certaines spécialités enseignées dans les lycées professionnels et a souhaité que le système éducatif soit plus souple et puisse accueillir, notamment comme enseignants ou pour des activités «péripédagogiques», des chômeurs ou des préretraités ayant une expérience dans les différents domaines du bâtiment.

La FNB et le ministère de l'éducation nationale comptent sur les collectivités locales – dans le cadre de la décentralisation – pour prolonger et mettre en œuvre le protocole en fonction des besoins des entreprises très différents d'une région à l'autre.

F. GR.

RECHERCHE

La Commission de Bruxelles propose huit programmes communautaires

Après le compromis intervenu la semaine dernière sur le financement du programme communautaire de recherche (*le Monde* du 17 juillet), lequel a été entériné le jeudi 23 juillet par les ministre du budget, la Commission de Bruxelles a décidé de proposer huit programmes spécifiques, représentant une somme globale de 2,7 milliards d'ECU (18,7 milliards de francs). Le plus important est la phase II d'ESPRIT, programme de recherche dans les technologies de l'information (robotique, micro-électronique, logiciels, etc.), pourlequel une somme de 3,2 milliards d'ECU est prévue, dont la moitié apportée par les firmes industrielles.

Les autres programmes proposés sont :

– DELTA : développement de techniques d'apprentissage grâce à la technologie avancée (20 millions d'ECU) ;

– DRIVE : sécurité routière et pollution automobile (60 millions d'ECU) ;

– AIM : réduction des coûts des soins de santé par l'informatique médicale et la bio-informatique (20 millions d'ECU) ;

– Fusion thermo-nucléaire : consolidation de l'avance de l'Europe dans ce domaine, en aboutissant à la mise au point d'un réacteur de fusion expérimentale (911 millions d'ECU) ;

– BRITE : nouvelles technologies pour la modernisation des secteurs industriels classiques (60 millions d'ECU) ;

– Radioprotection (10 millions d'ECU) ;

– Accroissement des possibilités d'échanges et d'information entre scientifiques (30 millions d'ECU).

Trois autres programmes – RACE (télécommunications), Santé (cancer, SIDA) et Recherche, au profit des pays en voie de développement – ont déjà été proposés par la Commission et doivent être examinés par le Parlement européen en septembre.

● **Publication de la loi sur l'exercice de l'autorité parentale.** – le *Journal officiel* du vendredi 24 juillet publie la loi sur l'exercice de l'autorité parentale, datée du 22 juillet 1987, qui modifie notamment la garde des enfants en cas de divorce. Cette loi prévoit le maintien de l'exercice conjoint de l'autorité parentale après le divorce des parents. Pour les enfants nés hors mariage, elle simplifie la démarche qui permet aux deux parents, lorsqu'ils sont d'accord, d'obtenir une autorité parentale conjointe.

REPÈRES

SIDA

Des cellules « tueuses » sont identifiées

L'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* publie, dans son numéro daté du jeudi 23 juillet, les résultats de deux études, l'une française, l'autre américaine, sur certains mécanisme physiopathologiques impliqués dans le SIDA. Ces travaux pourraient notamment permettre de mieux comprendre pourquoi certaines personnes contaminées par le virus (personnes séropositives) sont atteintes par la maladie, alors que d'autres demeurent indemnes de tout signe clinique.

L'équipe française, dirigée par M. Fernando Plata (Institut Pasteur de Paris, INSERM) et associant des biologistes et des cliniciens des hôpitaux parisiens de la Pitié et de Tenon, a réussi à identifier des cellules « tueuses » (lymphocytes du groupe T 8) dans les poumons de malades et de personnes séropositives. La même découverte a aussi pu être faite dans la circulation sanguine de ces sujets. Les cellules indentifiées ont la propriété de détruire les cellules infectées par le virus du SIDA.

M. Reagan constitue une commission spéciale

Le président Ronald Reagan s'est engagé, le jeudi 23 juillet, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre la découverte d'un traitement du SIDA et a constitué une commission spéciale sur cette maladie dans laquelle figure un ancien militant homosexuel, le docteur Frank Lilly. La commission doit remettre un premier rapport dans les quatre-vingt-dix jours et présenter ses conclusions dans un an. M. Reagan a déclaré, lors d'un discours à l'Institut national de la santé à Bethesda (banlieue de Washington), que certains de ses *« amis et anciens collaborateurs »* étaient morts du SIDA. – *(AFP.)*

Nucléaire

Un décharge géante dans l'Aube

Feu vert pour le plus grand centre de déchets radioactifs du monde. Le *Journal officiel* du jeudi 23 juillet publie le décret déclarant d'utilité publique l'aménagement de la « décharge » radioactive de Soulaines, dans l'Aube, qui doit prendre la suite de celle de la Hague, saturée. Sur une colline de sable qu'une couche d'argile isole des eaux souterraines, vont être déposés, d'ici à la fin du siècle, 1 million de mètres cubes de rebuts divers, tous contaminés mais faiblement radioactifs.

Ces déchets seront enrobés de rèsine et enfermés dans des fûts. Ceux-ci, entassés sur plusieurs mètres d'épaisseur, sont ensuite recouverts d'argile sur laquelle on plante de la végétation. Les tumulus restent radioactifs durant quelques décennies puis deviennent inertes. Le devis du chantier s'élève à 700 millions de francs et la gestion du centre – qui emploiera 140 surveillants – coûtera 55 millions de francs par an.

Espace

Retour anticipé pour un cosmonaute

Le vaisseau spatial soviétique Soyouz TM-3, lancé le mercredi 22 juillet avec un équipage soviéto-syrien (*le Monde* du 23 juillet), s'est amarré à la station orbitale Mir, le vendredi 24 à 5 h 31 (heure de Paris). Une heure et demie plus tard, le cosmonaute syrien Mohammed Fares et ses deux collègues soviétiques, Alexandre Vitorenko et Alexandre Alexandrov, pénétraient dans la station Mir, où les attendaient les Soviétiques Youri Romanenko et Alexandre Leveïkine, en orbitre depuis cinq mois et demi. Ce dernier, devrait toutefois revenir sur terre, le 29 juillet, des *« modifications ayant été remarquées dans son cardiogramme »* a déclaré, vendredi, le directeur adjoint du vol qui précise cependant que A. Leveïkine *« n'est pas malade ».* – *(AFP.)*

Vatican

Mgr Eyt, secrétaire spécial du synode

Mgr Pierre Eyt, archevêque coadjuteur de Bordeaux, sera le secrétaire spécial du synode des évêques catholiques, qui aura lieu au Vatican du 1er au 30 octobre prochain, a annoncé, le jeudi 23 juillet, Mgr Jean Schotte, secrétaire général du synode. Au cours de cette assemblée, consacrée au rôle des laïcs, Mgr Eyt analysera et résumera les interventions des deux cent trente participants.

Environnement

Bataille autour de la Mine d'or

Une fois de plus, le littoral breton fait l'objet d'une guérilla entre défenseurs et aménageurs. Les demeures et les voitures des animateurs d'une association de protection des sites viennent d'être endommagées par les habitants de la commune de Pénestin, dans le Morbihan. Les défenseurs de l'environnement, groupés au sein des Amis du pays entre Mès et Vilaine, s'opposent depuis plusieurs années à un projet de lotissement qui, selon eux, défigurerait une falaise de bord de mer aux argiles jaunes et rouges, dite falaise de la Mine d'or. Celle-ci est d'ailleurs en instance de classement et un permis de construire a déjà été annulé par les tribunaux.

Université

Les suites de l'affaire Roques

M. Jean-Claude Rivière, directeur de la thèse de M. Henri Roques qui mettait en cause l'existence des chambres à gaz durant la deuxième guerre mondiale, vient d'être mis à la disposition du Centre national d'enseignement à distance (CNED) pour la rentrée prochaine.

Enseignant de lettres à l'université de Nantes, M. Rivière avait fait l'objet, en 1986, d'une suspension d'un an décidée par M. Alain Devaquet, alors ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur. Cette suspension venant à expiration le 31 juillet et ne pouvant être renouvelée, le ministère a procédé à une nouvelle affectation, en alléguant que toute mesure d'ordre disciplinaire concernant M. Rivière aurait été prématurée

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

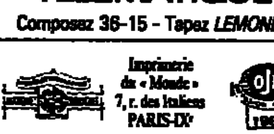
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



هكذا من الاصل

Société

JUSTICE

Ancien défenseur de Georges Ibrahim Abdallah

Me Jean-Paul Mazurier radié du barreau de Paris

Le conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris vient de radier de la profession Me Jean-Paul Mazurier, ancien avocat de Georges Ibrahim Abdallah, qui, dans un livre publié en mars dernier par le journaliste Laurent Gally sous le titre *l'Agent noir*, avait confessé avoir informé la DST de confidences obtenues auprès de son client.

Le Conseil de l'ordre s'était saisi du cas de Me Mazurier en dépit de la démission que lui avait présentée celui-ci. Il avait retenu contre lui une violation du secret professionnel, l'exercice de fonctions incompatibles avec la profession d'avocat, une violation de ses devoirs à l'occasion d'interventions publiques et une violation du serment de l'avocat. La décision rendue le 16 juillet a prononcé la relaxe au bénéfice du doute pour ce qui concernait la violation du secret professionnel.

En revanche, le conseil de l'ordre a considéré comme établi que Me Mazurier *« a, sous le couvert de la profession d'avocat, exercé les fonctions d'agent secret, attendu qu'il en revendique la responsabilité et ne nie pas avoir utilisé la confiance qu'inspirait son état d'avocat pour les besoins du service auquel il avait accepté, en conscience, d'être assujetti »*.

Pour le conseil de l'ordre, ce comportement constitue contre Me Mazurier *« une violation grave et caractérisée des obligations de son serment qui l'obligeaient à exercer la défense avec dignité, conscience et indépendance »*. La décision retient encore contre lui d'avoir *« délibérément laissé croire à son client qu'il partageait ses opinions au point de se transformer en vaguemestre chargé de porter ses messages à des sympathisants, sans omettre de les détourner au profit d'un service de renseignement »*.

Cette décision de radiation sera assortie d'une mesure de publicité, c'est-à-dire de son affichage dans les locaux du conseil de l'ordre des avocats de Paris, après expiration des délais d'appel, au motif que l'avocat radié avait lui-même donné une publicité à ses comportements tant par la publication du livre dans lequel il les racontait que par des déclarations consécutives à la radio et à la télévision.

Me Mazurier, inscrit au barreau de Paris depuis le 17 septembre 1980, était apparu publiquement au côté de de Me Jacques Vergès dans la défense de Georges Ibrahim Abdallah le 3 juillet 1986 lors du procès de ce dernier, qui répondait alors des délits d'association de malfaiteurs et de détention d'armes devant la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Lyon, qui devait alors le condamner à quatre ans de prison.

C'est au lendemain du deuxième procès de Georges Ibrahim Abdallah – il eut lieu devant la cour d'assises de Paris siégeant sans jurés – qui, le 28 février dernier, devait le condamner cette fois à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité d'assassinat et tentative d'assassinat qu'avait été publié le livre dans lequel Me Mazurier – il n'était plus alors avocat de Georges Ibrahim Abdallah – révélait son double jeu en expliquant qu'il s'y était prêté pour éviter de nouveaux attentats terroristes.

J.-M. Th.

POINT DE VUE

Abdallah, Barbie, les autres et nous

par Me Edouard Knoll,
avocat au barreau de Paris, président du Fonds national juif

PAR un fait du hasard, les deux plus grands procès criminels récents de l'histoire judiciaire en France ont eu pour accusés deux ennemis du peuple juif, mais ce n'est pas un hasard si le même homme a tour à tour assisté Abdallah puis Barbie.

Qu'y avait-il de commun entre ces deux mauvaises causes si ce n'est cette haine perverse du juif ? Du nazi au terroriste arabe, aucun fil conducteur n'était apparent pour les autres, mais, pour nous, il ne pouvait y avoir aucun doute. C'était l'antisémite d'hier et l'antisioniste d'aujourd'hui dont on tentait de masquer les crimes, à défaut de pouvoir demander leur absolution. Et, pour cela, il ne fut de meilleure tactique que de salir la mémoire des victimes après les avoir froidement assassinées.

Comment ont réagi les « autres » ? A Paris oubliant tout cela, oubliant qu'Abdallah était au moins un complice des assassins de Barsimantov, on vit un procureur en mal de raison d'Etat adjurer la cour de faire preuve de clémence.

A-t-il vraiment « craqué » comme il fut prétendu ou n'avait-il jamais su que lorsqu'on tuait un Israélien c'était un juif que l'on voulait assassiner comme au bon vieux temps de Hitler. Ce défaut d'information est l'hypothèse la plus innocente, mais comment ne pas songer aux effets de l'« enseignement du mépris » qui a trop longtemps distillé en pays chrétien le rejet du juif. Personne n'a mieux expliqué cette singularité qu'Elie Wiesel : *« Toutes les victimes n'étaient pas juives, mais tous les juifs étaient des victimes. »*

C'est pourquoi il faut rendre hommage aux juges de la cour d'assises de Paris qui, au moment du verdict, ont redonné à la France son honneur en choisissant d'entendre, plutôt que la voix de l'« apaisement », qui avait conduit notre pays aux pires démissions, notamment au cours des années sombres de l'Occupation, celle faite de talent et d'émotion de l'un des nôtres, Georges Kiejman, demandant simplement que justice soit faite.

A Lyon, à côté de l'adhésion totale du procureur général Pierre Truche, notre frère en humanité, combien de non-dits, de zones d'ombres, de ratés, de malentendus, volontaires ou pas. Pierre Truche, homme de cœur et de rigueur, après avoir vainement tenté, en droit, de résister à l'extension de la notion de crime contre l'humanité, rappellera très honnêtement : *« Si la résistance fut une époque magnifique qui pour certains a tourné au drame, pour les juifs il n'y avait que le drame. »* Comme nous, pour nous il n'a revendiqué aucune spécificité dans le malheur, il a simplement souligné cette inégalité de destin.

A contrario, au nom de cette singularité, les porte-parole de Barbie ont essayé de salir encore davantage les victimes juives. *« Je ne distingue pas,* s'est écrié l'un d'eux sans vergogne, *les atrocités nazies de celles commises au Liban par les Israéliens. »*
Atteindre ainsi les citoyens de l'Etat d'Israël, c'était par une perversion naturelle faire des héritiers de six millions de morts des bourreaux, à l'égal de ceux qui réduisirent leurs pères en cendres.

Avez-vous vu alors tous les avocats au banc de la partie civile se dresser pour protester d'une seule voix : *Non ! Ils furent même* quelques-uns, et non des moindres, pour, « au nom des principes », lesquels ? Trouver normal que, à chaque argument de la défense, il y ait une riposte de la partie civile. Ceux-là n'ont pas compris, ou pas voulu comprendre, qu'on ne juge pas un Barbie selon les seules normes d'une justice ordinaire et qu'« une défense de rupture » se mettait d'elle-même en marge de la justice.

En revanche, ils ont laissé insulter sans broncher un de leurs confrères, Serge Klarsfeld, ce pur parmi les justes, ils l'ont laissé se faire traiter de faussaire. Etait-ce là vraiment faire des droits de la défense un usage normal ? A leur place rendons-lui un vibrant hommage, ainsi qu'à sa femme, Beate, car sans leur opiniâtreté et leur courage, cet acte de justice n'aurait pu s'accomplir.

Ce décalage entre nous et les autres auxquels il ne peut raisonnablement être fait qu'un reproche d'ignorance, à la limite d'insensibilité, Elie Wiesel l'a terriblement ressenti à Lyon : commentant les difficultés de sa disposition, il dira : *« Je me souviens seulement avoir tenté d'insister sur l'aspect incommunicacle de cette expérience à nulle autre pareille. »*

Au terme de ces procès dont on doit avec force souligner pour l'Histoire l'utilité et la haute tenue, pour lesquels il faut remercier le peuple de France et le gouvernement de la République d'avoir permis qu'ils aient lieu, notre tâche n'apparaît pas terminée. Il nous appartient de faire accepter aux autres le caractère unique de notre destin et de leur expliquer combien, tout en perpétuant le souvenir de nos morts, nous sommes concernés par le sort de toute l'humanité : c'est là, en effet, le sens du message biblique qui est notre héritage.

FAITS DIVERS

Dans les Yvelines

Un cambrioleur tué par un gendarme

Un cambrioleur âgé de trente ans, Alain Saintyves, a été tué par un gendarme, le mercredi 22 juillet vers 22 h 45, alors qu'il opérait dans *une maison de Lavacourt* (Yvelines) en compagnie d'un complice.

Prévenus par deux témoins, des gendarmes avaient encerclé la maison. Malgré les sommations réglementaires des gendarmes, les malfaiteurs ont pris la fuite ; l'un d'eux sur le point d'être rattrapé, a asséné un violent coup de lampe torche au visage de son poursuivant. Pendant un bref corps à corps au sol, le gendarme, qui tenait son arme de service à la main, a tiré accidentellement, blessant mortellement le cambrioleur. Le second, qui s'était jeté à l'eau pour échapper aux gendarmes, a également été appréhendé.

Alain Saintyves était sorti de prison le 19 juillet, à la suite d'une remise de peine de trois mois.

● **Incendie dans une université de Montpellier.** – Les trois principaux amphithéâtres de l'université de Montpellier-III (lettres, arts et *sciences humaines*) ont été détruits par le feu, le jeudi 23 juillet. Les causes de l'incendie n'ont pas été déterminées. Les réparations risquant d'être longues et coûteuses, les responsables de l'université ne savent pas encore s'ils pourront accueillir normalement les treize mille étudiants de Montpellier-III lors de la rentrée universitaire prévue pour le 28 septembre prochain.

La construction de nouvelles prisons prend un léger retard

La date de dépôt des candidatures pour la construction de nouvelles prisons a été repoussée du 27 juillet (12 heures) au 3 août, (17 heures). La chancellerie précise que ce rapport a été demandé par les professionnels du bâtiment. Certaines entreprises moyennes, ont-ils plaidé, jugeaient trop court le délai qui leur était accordé pour constituer des groupes susceptibles de se porter candidats. Il est, en effet, demandé à ceux-ci de présenter des projets portant aussi bien sur la conception architecturale, les coûts de construction, l'« hôtellerie » (repas, blanchissage) que sur les loisirs des détenus (sports, activités culturelles) et la préparation des prisonniers au retour à la vie active.

Certaines entreprises de grandes *taille qui* se sont intéressées dès le début du projet – aujourd'hui avorté – de privatisation, ont constitué des groupes, aux spécialités multiples, capables de répondre dans les délais rapides aux appels d'offre du ministère de la justice. Celles entrées plus récemment dans la course demandaient un délai supplémentaire.

D'autre part, *le Journal officiel* du 23 juillet a publié la liste du jury chargé de formuler un avis sur les offres présentées par ces entreprises. Président : M. Jacques Ducoux, président de section honoraire au conseil d'Etat. Vice-président : M. Raoul Rudeau, ingénieur général des Ponts et chaussées. Autres membres : M. René Eladari, ingénieur en chef des Ponts et chaussées ; M. Michel Antheman, architecte ; M. Christian Cléret, spécialiste des affaires immobilières au ministère de l'économie ; M. Philippe Deslandes, architecte ; M. Philippe Girardot, fonctionnaire au ministère du budget ; Mme Francine Lepers, architecte ; M. Arsène Lux, directeur de l'administration pénitentiaire et *un de ses adjoints* ; M. Jean-Marc Sauvé, directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la justice et un de ses adjoints ; le chef de l'inspection des services pénitentiaires ; M. Vincent Lamanda, vice-président du tribunal de Paris ; M. Antoine Ossola, directeur régional des services pénitentiaires de Bordeaux ; M. Georges Camps, directeur de la prison de Fresnes ; M. M. Jean-François Wirth, médecin de l'administration pénitentiaire.

Ce jury aura a conseiller la chancellerie sur le choix des entreprises qui se verront confier la construction des vingt-huit nouveaux établissements (15 000 places) décidés par le gouvernement.

● **Grève de la faim de détenues à Rennes.** – Une cinquantaine de détenues du centre pénitentiaire de Rennes (Ille-et-Vilaine) ont décidé, le jeudi 23 juillet, d'observer une grève de la faim de deux jours par solidarité avec les protestations récentes d'autres détenus dans d'autres établissements. Le centre de Rennes abrite environ trois cent quarante détenues, condamnées à de longues peines.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Pierre DHJAN et Mme,
née Béatrice Payet-Godel,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Caroline,

le 10 juillet 1987.

15, rue Marbeau,
75116 Paris.

– Hélène et Jacques PLANTET,
Hugo, Gautier et Quentin,
sont heureux de faire part de la naissance de

Constance,

le 16 juillet 1987.

1, rue des Hauts,
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin.

– Françoise et Lucien GRANDJEAN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathieu,

au foyer de Dominique et Christophe, le 16 juillet 1987, à Lourmarin (Vaucluse).

72, cours des Roches,
77186 Noisiel.

Mariages

– Florence CONTENAY,
et
Jean-Pierre COURTIAU,

ont la joie de faire part de leur mariage à Paris.

Le 25 juillet 1987.

Décès

– M. Sylvain Attali
et son fils Fred,
Les familles Goldberg, de Haïfa (Israël),
Les familles Attali, de Paris,

ont la douleur de faire part du décès de

Claire ATTALI,
née Goldberg,

survenu le 17 juillet 1987, à Melbourne (Australie).

4, Jacque Street, Hawthorn,
Victoria (Australie).

– Mme René Castro,
Bertrand et Brigitte Castro
et leurs enfants,
Martine Castro,
Leslie et Marianne Hermann
et leurs fils,
Isabelle Neuner-Castro
et son fils
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

René CASTRO,
ingénieur ECP (1929),
directeur scientifique honoraire des aciéries électriques d'Ugine,

survenu à Paris le 18 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, boulevard de Champigny,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– La société française Shakespeare a la tristesse de faire part du décès, survenu le 20 juillet 1987, de son président honoraire,

Henri FLUCHERE,
doyen honoraire de la faculté des lettres et sciences humaines d'Aix-en-Provence,
homme de lettres,
traducteur et critique
de réputation internationale,
notamment pour ses travaux
sur les dramaturges élisabéthains.

– M. Nourhan Fringhian,
son père,
M. et Mme Hervé Le Gallais de Dineur,
ses enfants,
Yann et Charlotte Le Gallais de Dineur,
ses petits-enfants,
Mme Monique Fringhian,
Mme Corinne Fringhian,
M. et Mme Harald Fringhian,
M. et Mme Frédéric Fringhian,
ses frères, sœurs, neveux et nièces,
M. et Mme Boghos Fringhian,
M. et Mme Diy Fringhian,
M. et Mme Axel Papazian,
M. Marac Papazian,
ses oncles et tantes,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gloria Anahid FRINGHIAN,

survenu le 18 juillet 1987 dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi *24 juillet*, en la cathédrale apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e, par Mgr Kude Nacachian, prélat des Arméniens de Paris.

L'inhumation aura lieu le même jour dans le mausolée de la dynastie Nourhan Fringhian, à Boursault (Marne).

A 15 h 30, un service religieux sera célébré en l'église de Boursault, par les Révérends Pères Muron Kewikian et Charles Vicherat.

83, quai d'Orsay,
75007 Paris.
Château de Boursault,
Boursault, 51200 Epernay.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Henri Gillet,
née Barrière,
Et ses enfants
Michel, Claire, Bernard, Louis, Chantal, Geneviève et Christine
Et leurs familles
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

M. Henri GILLET,

à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Roye, le samedi 25 juillet, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Nicolas Joël,
M. Emmanuel Joël,
M. et Mme Rodolphe Joël,
M. et Mme Olivier Joël
et leurs enfants,
Le docteur Constance Joël
et son fils,
ses fils, frère, belle-sœur, neveu, nièce et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Anne-Marie JOËL,

survenu le 18 juillet 1987, dans sa soixante-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue de Sèvres,
92410 Ville-d'Avray.

– Roland et Claude LAURETTE
Et leur fils Yvan
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fille et sœur,

Muriel,

survenu le 21 juillet 1987, à l'âge de dix-huit ans.

L'inhumation aura lieu à Mostuejouls (Aveyron).

21, avenue Julien,
06100 Nice.

– Mme Roger Massip,
Mme Pierre Angoustures,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Massip,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Massip,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Bauchet,
leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MASSIP,

survenu le 21 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 29 juillet, à 8 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris-8e.

35, rue de Surène,
75008 Paris.

(Lire page 16.)

– Grenoble. Golfe-Juan. Le Luc-en-Provence.

Les familles Monod et Perrony,
Son frère,
Ses neveux et nièces,
ont le regret de faire part du décès de

Mlle Geneviève MONOD,

survenu brutalement le 21 juillet 1987.

Il n'y a pas eu de cérémonie, la défunte ayant fait don de son corps à la science.

« Heureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde. »

Matthieu (V, 7).

– Lyon. Dunières.

Philippe Riottot,
son mari,
Olivier, Thomas et Anne,
ses enfants,
Leur famille,
Leurs amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Thérèse RIOTTOT-MALARTRE,

le 7 juillet 1987.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Point-du-Jour, 20, rue des Aqueducs, Lyon-5e, le lundi 27 juillet 1987, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu à Dunières (Haute-Loire) le même jour à 17 heures.

Des dons peuvent être adressés à l'association Enfants de notre tendresse-Lyon, chez D. Gadaix, 20, rue Boyer, 69160 Tassin.

14 *bis*, rue de Tourvielle,
69005 Lyon.

– M. et Mme Jean-Paul Roncari,
M. et Mme Michel Roncari
ses enfants,
Olivier, Valérie, Karine,
ses petits-enfants,
Mlle Carmen Pairault,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri RONCARI,
née Laurence Catusse,

survenu le 22 juillet 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 juillet, à 10 h 30, en l'église de Saint-Vrain (Essonne).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Vrain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Saintes. Varaize.

Roger Vergnaud,
son époux,
Colette Vergnaud,
Jean-Roger Vergnaud,
Maria-Luisa Zubizaretta,
ses enfants,
Lorenzo, Jacopo, Sebastian,
ses petits-enfants,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger VERGNAUD,
née Raymonde Boisseau,
professeur honoraire,

survenu dans sa soixante-quinzième année, à Saintes, le 23 juillet 1987.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Varaize, le samedi 25 juillet, à 11 heures.
La levée du corps se fera à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

100, rue Chardon-Lagache,
75015 Paris.
1, place des Récollets,
17100 Saintes.

Messes anniversaires

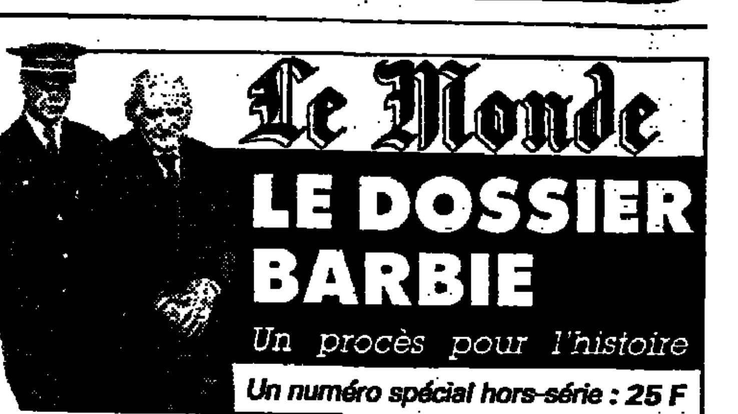
– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean SALUSSE,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,
directeur de la Caisse nationale
des monuments historiques,
administrateur
des théâtres lyriques nationaux.

Une messe a été dite en la chapelle de Notre-Dame-de-Consolation, à Hyères, le jeudi 23 juillet 1987.

La messe était célébrée par Mgr Forno, vicaire général du diocèse de Fréjus-Toulon.

Dix ans se sont passés sans que s'atténue le souvenir de Jean Salusse. Sa carrière prestigieuse et fulgurante est restée dans le cœur de ses amis comme un merveilleux souvenir.
Vous qui l'avez connu, admiré et aimé, priez pour lui.

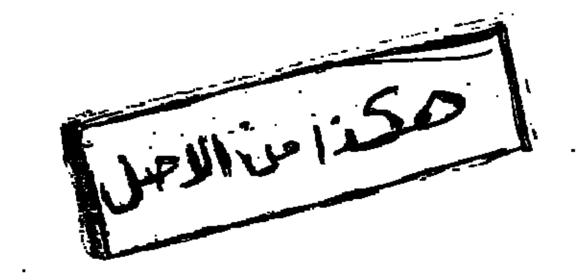




la sept — France Musique — Radio france

Dimanche 26 juillet, le Festival des Festivals. La Sept, invitée par FR3 et France-Musique, vous offre, privilège parmi les privilèges, d'être l'hôte, en une seule journée, de cinq grands festivals d'art lyrique en Europe. Assis sur l'herbe verte de Glyndebourne, vous écouterez Mozart en grignotant un sandwich au concombre. Puis dans la fraîcheur du cloître Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, vous étancherez votre soif de notes cristallines en compagnie de Barbara Hendricks. Dans l'amphithéâtre de Vérone, vous guetterez, sur le grand ciel calmé, le bateau tant attendu par Madame Butterfly. A Salzbourg, ce sera "Cosi fan tutte" dirigé par Riccardo Muti. Enfin, Wagner vous prendra par la main, et vous gravirez ensemble la colline sacrée de Bayreuth. Le tout, conçu par Erato, sera retransmis en simultané et en stéréo par France-Musique. Les prochains rendez-vous de la Sept seront des émissions hebdomadaires sur FR3. Avant la diffusion prochaine par satellite.

La Sept



Le Monde

SPORTS

TENNIS : Coupe Davis

Les Suédois dans l'arène

A.P.

Vainqueur de quatre tournois – Monte-Carlo, Rome, Boston, Indianapolis et finaliste à Roland-Garros cette saison, Mats Wilander est le chef de file de l'équipe suédoise, qui affronte du 24 au 26 juillet dans les arènes de Fréjus en quarts de finale de la Coupe Davis la France qui, privée de Yannick Noah hors de forme, aligne Thierry Tulasne, Henri Leconte et Guy Forget. Au dernier classement mondial aucun joueur français ne figure dans les dix premiers mondiaux alors que Wilander est deuxième, Stefan Edberg troisième, et Kent Carlsson huitième, Anders Jarryd retenu pour le double étant dix-huitième.

Les autres quarts de finale opposeront respectivement l'Australie au Mexique, à Brisbanne, le Paraguay à l'Espagne, à Caracas, et l'Inde à Israël, à New-Delhi où des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour protéger la délégation israélienne et éviter des incidents (*le Monde* du 24 juillet). A Hartford, les Etats-Unis, avec John McEnroe, et la République fédérale d'Allemagne, avec Boris Becker, se rencontreront en match de barrage dont l'équipe perdante sera reléguée en deuxième division en 1988.

CYCLISME : le Tour de France

Chozas au rendez-vous

L'offensive espagnole continue. Après Echave, vainqueur à L'Alpe-d'Huez, Chozas, un spécialiste des longues échappées solitaires, a remporté, jeudi 23 juillet, la vingt-deuxième étape La Plagne-Morzine. Delgado conserve le maillot jaune, en dépit d'un sursaut de Roche. Mais l'exploit du jour a été réalisé par Jeannie Longo dans le Tour féminin.

MORZINE
de notre envoyé spécial

Eduardo Chozas n'est sans doute pas une vedette du peloton, mais il refuse l'anonymat et, depuis deux ans, il gagne régulièrement son étape. Pas n'importe laquelle : il choisit de préférence une étape de montagne. Et pas n'importe comment : il paie toujours largement de sa personne. En 1985, il était arrivé seul à Aurillac, au terme d'une longue échappée sur les routes bosselées du Massif Central et, l'an dernier, il avait inscrit à son palmarès, la grande étape alpestre Gap-Serre-Chevalier, qui se terminait au sommet du col du Granon, à 2 400 mètres d'altitude. Au prix d'un raid solitaire de 140 kilomètres.

Ce coup de force était prévisible, sinon attendu. Chozas devait obligatoirement intervenir entre La Plagne et Morzine puisque maintenant le Tour redescend dans la plaine, en direction de Paris. Alors, il s'est détaché dans le col des Saisies, à 110 kilomètres de l'arrivée. Il a franchi en tête les Aravis, puis le col de la Colombière et enfin l'interminable rampe de Joux Plagne, pour conserver quarante-deux petites secondes d'avance, après avoir bénéficié d'une marge de sécurité de plusieurs minutes.

En l'occurrence, le courageux Espagnol a bien failli être victime du duel Roche-Delgado, qui s'est déroulé dans son dos. L'Irlandais a résolument attaqué dans la plongée vers Morzine. Il a surpris le porteur du maillot jaune, auquel il a repris 18 secondes et il a distancé Jean-François Bernard. Cependant, cette vigoureuse échauffourée, en menaçant l'homme de tête, a aussi valorisé sa performance. On ne pourra pas dire qu'il a profité de la complaisance du peloton, même si celui-ci a escamoté en partie les quatre premiers cols de cette étape, qui en comportait cinq.

Super-Longo

Tandis que Chozas réalisait cette performance, Jeannie Longo, dans le Tour féminin, signait un exploit. Dominée les deux années précédentes par Maria Canins, elle a battu l'Italienne sur son propre terrain – la montagne – et conquis le maillot jaune avec une avance frisant les trois minutes.

Une telle victoire a ceci de remarquable qu'elle résulte de l'obstination et qu'elle marque l'aboutissement d'une préparation spécifique originale. En d'autres termes, Jeannie Longo, dont les qualités s'exprimaient principalement dans les arrivées au sprint et les épreuves contre la montre, a décidé de devenir la meilleure grimpeuse du monde afin d'ajouter le maillot jaune à sa collection. Le seul qui lui manquait encore, mais que, sauf imprévu, elle devrait ramener dimanche sur les Champs-Elysées.

Pour atteindre cet objectif, elle a beaucoup travaillé. Elle a fait preuve d'une formidable conviction et elle a eu le mérite d'innover dans un sport livré à un empirisme tenace. Le plus étonnant est que ce résultat prodigieux ait été obtenu par une femme. Jamais un routier sprinter, limité dans les cols, n'est devenu à force d'obstination un grimpeur capable de gagner le Tour de France. Là encore, Jeannie Longo donne la leçon aux coureurs « pros » qui ne font peut-être pas, en définitive, leur métier aussi bien qu'elle.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la vingt-deuxième étape, La Plagne-Morzine.** – 1. Chozas (Esp., Teka), les 186 km en 6 h 13 min. 48 sec. (moyenne 29,855 km/h) ; 2. Roche (Irl.), à 43 sec. ; 3. Delgado (Esp.), à 1 min. 1 sec. ; 4. Lejarreta (Esp.), à 1 min. 10 sec. ; 5. Bernard (Fr.), à 1 min. 11 sec. ; 6. Parra (Col.), même temps ; 7. Schepers (Belg.), même temps ; 8. Hernandez (Col.), à 2 min. 24 sec. ; 9. Fignon (Fr.), à 2 min. 25 sec. ; 10. Fuerte (Esp.), même temps.

● **Classement général.** – 1. Delgado (Esp., PDM), 102 h 55 min. 19 sec. ; 2. Roche (Irl.), à 21 sec. ; 3. Bernard (Fr.), à 4 min. 18 sec. ; 4. Mottet (Fr.), à 5 min. 54 sec. ; 5. Herrera (Col.), à 7 min. 14 sec. ; 6. Parra (Col.), à 13 min. 4 sec. ; 7. Fignon (Fr.), à 16 min. 8 sec. ; 8. Fuerte (Esp.), à 16 min. 21 sec. ; 9. Alcala (Mex.), à 21 min. 21 sec. ; 10. Lejarreta (Esp.), à 25 min. 50 sec.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Classement de la treizième étape, Cluses-Morzine.** – 1. Longo (Fr.), les 49,2 km en 1 h 40 min. 30 sec. ; 2. Canins (It.), à 2 min. 54 sec. ; 3. Larsen (Norv.), à 3 min. 49 sec. ; 4. Enzenauer (RFA), à 3 min. 55 sec. ; 5. Bonanomi (It.), à 4 min. 32 sec., etc.

● **Classement général.** – 1. Longo (Fr.), en 23 h 56 min. 38 sec. ; 2. Canins (It.), à 2 min. 52 sec. ; 3. Enzenauer (RFA), à 12 min. 14 sec. ; 4. Poliakova (URSS), à 16 min. 30 sec. ; 5. Bonanomi (It.), à 17 min. 37 sec., etc.

L'encyclopédie du cycle

Au grand cirque du Tour, il fallait bien un M. Loyal. C'est lui. Chaque matin, sur la ligne de départ, Daniel Mangeas énumère, pour quelques centaines de fans écrasés derrière les barrières, les noms des quelque deux cents coureurs qui, sagement, défilent l'un après l'autre sur son podium pour signer rituellement leur feuille de route. La voix, la couleur, l'ambiance inimitable des départs et des arrivées, Mesdames et Messieurs, c'est lui.

Pour faire ce métier-là, il faut au moins avoir deux cents petits vélos dans la tête. Faites le test. Risquez devant lui un simple numéro de dossard. Sans pause ni soupir, l'ordinateur vous récite à la file les nom, prénom et palmarès, *« quand il y a un palmarès »*, de l'intéressé. A l'endroit et à l'envers, Daniel se souvient qui a fait troisième dans Paris-Roubaix en 1983, qui a remporté la cinquième étape du Tour d'Italie en 1985, qui a souffert en Espagne, qui est tombé dans l'« enfer du Nord ». *« Je le dis sans fausse modestie. Depuis douze ans que je fais ce métier, je ne me suis jamais trompé. »*

Le secret de l'ordinateur ? *« Une certaine hygiène de vie. Comme les coureurs. Je me couche tôt, je dors bien. Jamais d'alcool. Et chaque matin, en récitant ma liste, je fais une sorte de gymnastique. »*

Camphre

L'athlète complet que voilà ! Il faut savoir mouliner dans les moments creux, monter en puissance dans le suspense, négocier les transitions hasardeuses, sprinter enfin quand l'histoire s'accélère. Et après l'arrivé, la course du speaker continue. M. Loyal donne alors dans les jeux de haute tenue, pour grapiller encore à la foule quelques minutes d'attention. *« Madame, qu'est-ce que votre mari regarde d'abord chez une femme ? Le regard, les jambes ou la poitrine ? »* Et toute la place du village de s'esclaffer.

Qu'importe si, de la course, il ne voit jamais que les départs et les arrivées. Comme toute la grande famille du vélo, celle qui se retrouve et se tient chaud tout au long de la saison, du Giro à la Vuelta et des Flandres au Dauphiné, Daniel ne se sent heureux qu'avalant du bitume et reniflant le parfum envoûtant du camphre. Mais alors, heu-reux au point de ne pas même saliver devant la gloire des reporters de radio et de télévision qui, d'une certaine manière, font un peu le même métier que lui. Qu'on ne s'y trompe pas. Notre drogué ne saurait pourtant animer une vente de supermarché : *« Répéter toute une journée que la lessive est à 3,50 F au lieu de 3,80 F ? L'horreur ! Pour moi, il faut que ce soit en rapport avec le vélo. »*

Une passion d'enfance peut se permettre ces exigences. Dès l'âge de dix ans, allant chaque dimanche voir courir le cousin Roland, n'avait-il pas déjà résolu d'être le *« speaker officiel des grandes épreuves cyclistes »*, comme d'autres se voient pompier ou conducteur de trains ?

Vocation accomplie au-delà de ses espérances. Dès le lendemain de l'arrivée aux Champs-Elysées, le speaker ira exercer ses talents dans un critérium à Lisieux. Et tout l'été, de critérium en critérium, fera revivre jusqu'à l'année prochaine, au public ravi, la chanson de geste du duel Roche-Delgado.

D. SCHNEIDERMANN.

ATHLÉTISME : la course la plus haute d'Europe

Marathoniens des cimes

TARBES
de notre correspondant

Pari un peu démesuré. Aventure à la fois moderne, fabuleuse et dantesque. Tel apparaîssait le défi lancé dimanche 19 juillet par la station thermale et de sports d'hiver de Cauterets (Hautes-Pyrénées). Pour dépoussiérer son passé, cette petite cité bigourdane a eu l'idée de lancer à l'assaut du géant voisin, le Vignemale (3 298 mètres), toit des Pyrénées françaises, un peloton de 230 marathoniens des cimes et de raviver la plus haute course de montagne d'Europe.

Trois événements ont servi de référence historique à ce trophée du Vignemale. En premier lieu, il célébrait le cent cinquantième anniversaire de la première ascension du sommet pyéréneen par deux guides de Cauterets, Henri Cazaux et son beau-frère Bernard Guillembet.

Ce trophée marquait aussi la fin, l'an prochain, de la concession du glacier d'Ossoue accordée en 1839 par le préfet des Hautes-Pyrénées au plus illustre pyrénéiste, le comte Henri de Russel. Ermite et seigneur des lieux, il a vécu plus d'un quart de siècle sur le flanc du Vignemale, où il s'était fait creuser une villa et des grottes pour recevoir les plus grandes sommités de la fin du siècle dernier, allant jusqu'à pour elles déployer avec un faste particulier le tapis rouge sur le nevé crevassé. Au cours de ce « prêt » le comte de Russel aura accumulé trente-trois ascensions du Vignemale.

Troisième référence historique : en 1906, un guide de haute montagne de Cauterets, Jean-Marie Bordenave, a pulvérisé son propre record de 1904 ralliant le centre de la station au sommet du géant de la chaîne. Un aller-retour de 52 kilomètres en cinq heures vingt-deux minutes. C'est ce record vieux de quatre-vingt-un ans qui était en jeu dimanche 19 juillet sur le même tracé, acheminant les coureurs de 935 à 3 298 mètres, sur un dénivelé de 2 400 mètres.

La nuit se dissipait à peine entre les pins crochets, les thermes et les cascades lorsque les marathoniens ont commencé, tels des isards, leur course vers les cimes. Au pont d'Espagne, après 8 kilomètres, deux athlètes ont déjà pris les devants Jean-Dominique Calbera : de Bagnères-de-Bigorre, considéré comme favori, et Jean-Marc Bellocq, de La Celle-Saint-Cloud.

Au refuge des Oulettes de Laube, un panorama fantastique s'offre à eux. Le géant Vignemale est là. Il les défie. Un brouillard tenace les prive du sommet de la Pique-Longue, qu'ils doivent gravir non pas par l'accès direct du couloir de Gaube, mais en longeant le premier glacier de la Hourquette d'Ossoue, puis par les arêtes supérieures du glacier, long de 2 kilomètres.

Calbera a alors semé ses poursuivants. Ils ne le reverront plus, n'en devinant que la silhouette de trapéziste entre brume et rochers escarpés. Triple vainqueur de la course du Pic du Midi (Hautes-Pyrénées), d'Arrette-la-Pierre-Saint-Martin (Pyrénés-Atlantiques), recordman de la course du Canigou (Pyrénées-Orientales), Calbera est un glouton des cimes. Il courtise les montagnes. Pour éviter les pièges du vertige, de la fatigue, ou la glisse des baskets sur les glaciers, les guides de montagne de la région avaient jalonné de cordes les points névralgiques du parcours. Une corde et un mousqueton ont évité quelques faux pas aux concurrents les moins hardis quand ils passaient bien souvent au-dessus du vide. Les moins téméraires et les plus harassés ont même été détournés avant l'ascension finale.

Calbera a atteint le sommet en deux heures, cinquante minutes et quinze secondes avant d'emprunter le chemin du retour pour atteindre l'arrivée en quatre heures, cinquante et une minutes et cinquante secondes. Avec sept minutes et dix-sept secondes d'avance sur le Catalan Soulié. Sept coureurs ont battu le record de Jean-Marie Bordenave et deux cents concurrents ont terminé la course la plus haute d'Europe. Mais, déjà le lendemain, débarrassé des cordes qui lui lacéraient le flanc et des marches ciselées exprès dans la glace, le Vignemale a repris son aspect inviolable. Monsieur Tout-le-Monde ne pourra pas tous les jours le défier en baskets.

JEAN-JACQUES ROLLAT.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix d'Allemagne de formule 1. Dimanche 26 juillet, à Hockenheim (TF 1, « Sports dimanche », 14 h 20).

Athlétisme

Meeting des épreuves combinées. Samedi 25 et dimanche 26 juillet, à Talence (Gironde).

Canoë-kayak

Championnats de France de descente. Dimanche 26 juillet, à Axat (Aude).

Cyclisme

Tour de France. Arrivée à Paris le dimanche 26 juillet, (A 2, « Les jeux du stade », samedi à 14 h 40 ; « Sports été », dimanche à 15 h 15.)

Equitation

CSI de Dinard. Jusqu'au dimanche 26 juillet.

Escrime

Championnats du monde. Jusqu'à dimanche 26 juillet, à Lausanne (A 2, « Les jeux du stade », samedi à 14 h 40 ; « Sport été », dimanche à 15 h 15.)

Football

Championnats de France. Deuxième journée en première et en deuxième division, samedi 25 juillet.

Motocyclisme

Six Heures de Suzuka. Championnat du monde d'endurance, dimanche 26 juillet.

Pentathlon moderne

Championnat du monde. Du lundi 27 juillet au samedi 1er août, à Moulins.

Tennis

Coupe Davis. Quarts de finale France-Suède, jusqu'au dimanche 26 juillet, à Fréjus (TF 1, samedi à 15 h 40 ; dimanche à 14 h 20.)

Voile

Admiral's Cup. A partir du jeudi 30 juillet, à Cowes (île de Wight).

Course de l'Europe. Arrivée d'étape à Lorient, lundi 27 juillet. Départ jeudi 30.

Course du Figaro. Départ samedi 25 juillet, à Arcachon.

FOOTBALL : le retour de l'entraîneur de Saint-Etienne

La deuxième vie de Robert Herbin

SAINT-ETIENNE
de notre correspondant régional

Le « Sphinx » est de retour dans son jardin vert. Robert Herbin, l'entraîneur de l'AS Saint-Etienne, entame un nouveau bail – de quatre ans – avec une équipe et une ville qu'il n'a *« jamais vraiment quittées dans sa tête »*. C'est presque un cas d'école : comment revivre une nouvelle grande histoire sportive ?

La réponse stéphanoise est très classique. Etant entendu que, *« bien sûr »*, on évitera les errements financiers d'hier, directement issus des griseries sportives d'avant-hier. Tout doit partir d'un encadrement technique homogène. Pierre Garonaire, le recruteur, a repris son travail de dénicheur de talents.

Le nouvel entraîneur adjoint s'appelle Christian Sarramagna, justement un des joueurs « européens » des épopées du milieu des années 70. Et personne n'ignore, à Saint-Etienne, que le président André Laurent nourrit depuis toujours une réelle admiration pour Robert Herbin.

Il a pu le faire revenir, une fois retombées les passions de la fameuse affaire de la « caisse noire », égarée dans les méandres judiciaires, la plupart des inculpations des joueurs et de... l'entraîneur de l'époque étant soumises à l'appréciation de la Cour de cassation.

Le public, pour sa part, ne semble pas avoir encore accepté le retour de Robert Herbin. Pour preuve, les quelques sifflets qui ont accueilli l'annonce du nom du « nouvel ancien » à l'occasion de la rencontre, aussi amicale que symbolique, qui a opposé, mardi 21 juillet, les « verts » au Bayern de Munich. Une rencontre, qui s'est – encore – terminée par une victoire allemande (deux buts à un).

En effet, si les aventures passées et un exil de quatre ans – chez les voisins de l'Olympique lyonnais, puis à Ryad (Arabie saoudite) et enfin au Racing Club de Strasbourg – lui ont fait redécouvrir l'environnement du club avec des yeux neufs, sur le plan sportif, son état d'esprit n'a pas changé. La priorité sera la levée, le plus rapide possible, d'une génération de jeunes joueurs professionnels.

« En 1972, lorsque j'ai pris la direction technique du club, j'avais estimé à quatre ans le temps nécessaire pour atteindre le niveau européen.

C'était allé un peu plus vite », indique Robert Herbin, qui souhaite demander au public et aux dirigeants de l'ASSE de faire preuve d'une vertu en voie d'extinction dans le football professionnel : *« Je demande de la patience... »* Il en faudra pour savoir si les Pierre Haon, Guy Claveloux, Thierry Gros ont une chance de devenir les Dominique Rocheteau, Dominique Bathenay, Hervé et Patrick Revelli de demain.

CLAUDE RÉGENT.

Le Monde
SANS VISA

France : touristes en fuite

Il y a une dizaine d'années, la France était le deuxième pays du monde, derrière les Etats-Unis, à recevoir le plus de touristes. Elle se situe aujourd'hui au quatrième rang... Problème.

FRANÇOIS DELEBECQUE

VOILA une nouvelle qui ne devrait même pas réjouir les partisans de M. Le Pen : les touristes étrangers séjournent de moins en moins longtemps en France. Certes, tous les vacanciers venus d'ailleurs – 28 millions d'entrées enregistrées aux frontières en 1985 – ne traversent pas l'Hexagone comme des météores, mais beaucoup n'y installent plus leurs quartiers d'été.

Si les traditionnels lieux de villégiature, comme la Bretagne, le littoral atlantique, les Alpes, la Côte d'Azur ou la Corse, continuent d'être très fréquentés, ils le sont de façon plus passagère, et l'Européen du Nord, en particulier, se satisfait de plus en plus de deux ou trois étapes gastronomiques avant de filer en Italie, en Grèce ou en Espagne. Les séjours dits de courte durée (moins de quatre jours) prévalent, et il en résulte un manque à gagner qui affecte encore un peu plus notre balance commerciale, alors que le tourisme est, à l'évidence, l'une des activités qui engrangent le plus de devises.

Le Conseil national du tourisme (CNT), organe consultatif rattaché au ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme et présidé par M. Alain Madelin, s'est ému de cette situation. Dans un rapport intitulé « Vendre la destination France », il attire ainsi l'attention : *« Sans effort particulier, la France peut continuer à développer son image de « point de passage » quasi obligé, du moins par voies terrestre et ferroviaire, pour le tourisme intra-européen. Mais peut-elle se contenter d'être une escale et comment peut-on influencer la durée de séjour de nosvisiteurs ? »*

1986 a été une très mauvaise année : les touristes étrangers ont dépensé en France 66 milliards de francs contre 71 milliards en 1985 tandis que, dans le même temps, les Français déboursaient davantage hors de leurs frontières : 45 milliards de francs en 1986 contre 41 milliards l'année précédente. Le solde positif a donc été de 21 milliards de francs l'an dernier contre 30 en 1985 : c'est la première fois depuis... 1968 que la balance touristique accuse une diminution de ses recettes (1).

Des événements politiques expliquent, en 1968 comme en 1986, cette conjoncture défavorable : l'an passé, la violente campagne de presse antifrançaise déclenchée, au printemps, aux Etats-Unis – après que Paris eut refusé le survol du territoire aux avions américains en route vers la Libye – et les attentats de septembre ont découragé, on le sait, une grande partie de la clientèle d'outre-Atlantique.

Des séjours plus brefs

Mais cette explication est partielle : la menace terroriste s'est aujourd'hui estompée – encore que l'on ne puisse prévoir les effets de la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran – sans que pour autant les touristes américains reviennent en nombre. L'Office du tourisme de Paris fait état (*le Monde* du 11 juillet) d'une forte baisse de la fréquentation américaine (– 35 %) entre les deux premiers trimestres de 1985 et 1987. Dans son ensemble, l'Ile-de-France n'a atteint, en avril dernier, que son niveau d'avril 1986 : 55 000 visiteurs d'outre-Atlantique, alors que, dans le même temps, la clientèle britannique a diminué, elle, de 8 %... Mais cette moindre attirance pour la France, qui se traduit par des séjours plus brefs, a sans doute des causes plus lointaines et plus profondes.

Il y a une dizaine d'années, la France était le deuxième pays du monde, derrière les Etats-Unis, à recevoir le plus grand nombre de touristes. Elle se situe aujourd'hui au quatrième rang, supplantée par l'Italie puis, plus récemment, par l'Espagne. Sa part mondiale, dans l'accueil des vacanciers étrangers, est ainsi passée de 9,4 % en 1975 à 8,6 % en 1985. Dans la même décennie, elle a beaucoup moins profité que d'autres de la formidable expansion du tourisme (90 millions de voyageurs en 1963, 320 millions en 1985), puisque ses recettes ont progressé de 14 % contre une moyenne mondiale de 25 %.

Parmi les mille et une raisons qui peuvent être invoquées, le CNT, dans son rapport, estime que la France touristique ne sait pas se vendre, contrairement à ses concurrents italien et espagnol qui, s'ils bénéficient de meilleures conditions climatiques et tarifaires, sont confrontés aux mêmes problèmes de terrorisme.

Peut-être la France cède-t-elle toujours à son vieux péché d'orgueil qui la fait se considérer comme le nombril du monde, alors que le touriste japonais, brésilien ou australien a parfois bien du mal à situer l'Hexagone sur la carte de l'Europe, voire sur un planisphère : en tout cas, elle ne fait pas de grands efforts, à une époque éminemment médiatique, pour assurer sa promotion. D'abord, constate le CNT, elle n'est pas un pays de voyages organisés, sauf en direction de Paris, de la Côte d'Azur et des sports d'hiver et, *« faute d'agence nationale à caractère international, notre commercialisation repose donc sur la coopération avec les agences étrangères »*. Notre tourisme, note le rapport, a été initialement conçu pour les Français eux-mêmes, alors que le tourisme espagnol, par exemple, s'est développé avant tout pour les ressortissants étrangers.

Ensuite, souligne l'organisme officiel, c'est une affaire de budgets : ceux que la France consacre à sa propre image de marque à travers le monde sont mal appropriés. Ainsi l'Etat ne met à disposition, dans ce cadre, que 150 millions de francs, dont la moitié sont absorbés par les frais de personnel et de fonctionnement. *« On n'a pratiquement jamais vu une campagne publicitaire « France » sur les TV étrangères »*, relève le rapport.

Sur le seul marché américain, l'Italie et la Grèce investissent chacune 3,5 millions de dollars pour leurs besoins promotionnels ; la France : un demi-million (3 millions de francs). L'Espagne, que le CNT cite souvent en exemple, affecte près de 200 millions de francs à sa publicité internationale et a calculé que *« chaque million de plus investi annuellement en publicité entraine 80 millions de plus de recettes en devises, correspondant à 32 000 visiteurs supplémentaires »*. Résultat : le voisin ibérique a perçu, en 1986, 82 milliards de francs de recettes contre 66 pour la France.

Et puis, le CNT met en exergue deux ou trois choses qui n'ont peut-être pas fait directement chuter la France du podium mondial mais qui contribuent à écarter certains groupes de touristes.

Voitures de location trop chères

En premier lieu, l'imposition trop draconienne du visa : *« Les Québécois comprennent mal pourquoi ils sont taxés quand les Suisses ne le sont pas. »* Le rapport préconise *« l'extension des exemptions aux pays membres de l'OCDE, ce qui satisferait nos importantes clientèles des Etats-Unis* [qui viennent de répliquer en instituant un visa payant pour les Français], *du Canada et du Japon ». Ensuite, la rareté de la distribution d'essence sans plomb, notamment utilisée par les automobilistes allemands. Mais, dans ce domaine, l'Italie, l'Espagne et la Grèce sont encore plus sous-équipées* (*le Monde* du 16 juillet). Enfin, la cherté des locations de voitures : la France pratique le taux de TVA le plus élevé d'Eu-rope (33,33 %). L'Italie et l'Espagne ont récemment abaissé le leur, respectivement à 18 et à 12 %, ce qui, commente le CNT, *« déplace à leur avantage le point de départ en Europe des tours « fly-drive »* (avion + voiture) *vendus outre-mer »*.

D'une façon générale, la réputation de « La France pays cher » est-elle ou non justifiée ? Dans un autre document intitulé « Prévisions et prospective du tourisme », le CNT répond oui : *« Il est clair que le marché français est en majeure partie de haut de gamme. Doit-il le rester ? Une extension de la gamme des produits vers le bas est-elle un moyen d'augmenter la clientèle étrangère au moment où la concurrence internationale devient de plus en plus forte ? Il s'agit là, à l'évidence, d'une décision politique. »*

L'Etat n'est pas seul à vouloir attirer, et surtout retenir, les visiteurs dans l'Hexagone et si l'on faisait le compte de toutes les sommes dépensées par des organismes publics ou privés (75 millions de francs pour ne citer qu'Air France) pour vanter les charmes de Marianne, l'addition serait sans doute bonnête. Mais c'est justement ce que reproche aussi le CNT : d'agir en ordre dispersé sur les marchés étrangers.

Pour corriger ce tir tous azimuts, le gouvernement compte sur deux créations récentes : la mise en place des comités régionaux du tourisme (loi du 3 janvier 1987), qui ont le monopole de la promotion par région, et l'installation de la Maison de la France, à laquelle est dévolu un rôle de grand coordonnateur. Cinq ans avant l'avènement du marché unique européen, ces dispositions ne sont pas superflues et l'on mesurera leur premier impact lors de la célébration du bicentenaire de la Révolution.

MICHEL CASTAING.

(1) La plupart des chiffres cités sont extraits des rapports du CNT, qui s'appuie lui-même sur des statistiques de l'Office mondial du tourisme (OMT) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Tout ce qu'il faut savoir avant d'être pris en otage

ESPRITS pratiques, les Américains ont entrepris d'exorciser à leur manière leur peur d'être pris en otage. Nulle analyse du terrorisme ni réflexion sur la politique étrangère des Etats-Unis dans deux petits livres publiés récemment là-bas. Efficacité avant tout. Le titre de ces ouvrages le dit assez : *Tout ce que vous devez savoir avant d'être victime d'un détournement* et *Comment survivre au terrorisme* (1). Ces deux guides pratiques se vendent bien, affirment leurs éditeurs, sans vouloir citer de chiffres.

L'auteur du premier livre est un ancien président de l'aviation civile nommé à ce poste par Ronald Reagan. Il travaille aujourd'hui pour la CIA. Le second est le patron du journal *International Combat Arms*. Ils savent l'un et l'autre de quoi ils parlent. Voici, puisés dans ces deux livres dont le contenu est très proche, les consignes de prudence qu'ils donnent à leurs concitoyens :

1. Evitez de voyager à des dates-symboles pour les terroristes, par exemple, pour les Iraniens les jours où ils célèbrent la chute du chah et le retour de Khomeiny à Téhéran (du 16 janvier au 11 février). Même précaution pour les Palestiniens de l'OLP qui ont leur « Septembre noir » (1970), au cours duquel des combats sanglants les opposèrent à l'armée jordanienne.

2. Ne voyagez pas avec un visa israélien sur votre passeport et ne portez pas autour du cou une étoile de David. Cela vous ferait remarquer des terroristes arabes.

3. Evitez de porter des vêtements voyants. Un costume trois pièces fait trop riche. Evitez aussi les bottes de cow-boy, les chemises hawaïennes ou un tee-shirt de votre université. Fondez-vous dans la masse. Même conseil pour vos cheveux. Trop courts, ils vous feront passer pour un militaire, à la « punk » vous vous signalerez comme quelqu'un de *« décadent »*.

4. Prenez des vols directs. Moins vous ferez d'escales, moins vous courrez de risques d'être détourné. Les appareils de type Boeing-727 ou 737 sont la cible favorite des terroristes, car ils sont plus petits que les 747 et donc plus faciles à contrôler par des preneurs d'otages. Pensez-y au moment de réserver votre billet !

5. Voyager en première classe risque d'attirer l'attention sur vous. Qui plus est, c'est dans cette partie de l'avion que les terroristes établissent généralement leur poste de commande, car elle est proche de la cabine de pilotage.

6. Ne voyagez pas avec ces magazines, provocants pour des intégristes comme *Playboy* ou *Penthouse*.

7. Préparez-vous à ne pas en réchapper. Réglez avec votre homme de loi, avant de partir, votre succession et tout ce qui touche à l'avenir de vos enfants.

8. Arrivez en avance à l'aéroport pour ne pas attendre à l'enregistrement. Les personnes agglutinées aux comptoirs des compagnies aériennes sont une cible favorite des terroristes. Une fois vos bagages enregistrés, patientez dans un endroit isolé de l'aérogare, par exemple près d'un distributeur automatique de boissons, qui vous servira de bouclier en cas d'attaque terroriste. Portez des vêtements résistants, qui vous protégeront des éclats de verre lors des déflagrations.

9. Observez de près vos voisins. Ce sont peut-être des terroristes. En cas de doute, alertez les services de sécurité.

10. A l'hôtel, demandez une chambre sur cour, loin du hall principal. Ne laissez jamais vos clés au personnel de l'hôtel. Pendues à un crochet, à la vue de tous, elles constituent la preuve que vous n'êtes pas dans votre chambre. Si vous quittez celle-ci, laissez allumée la radio ou la télévision pour donner le change.

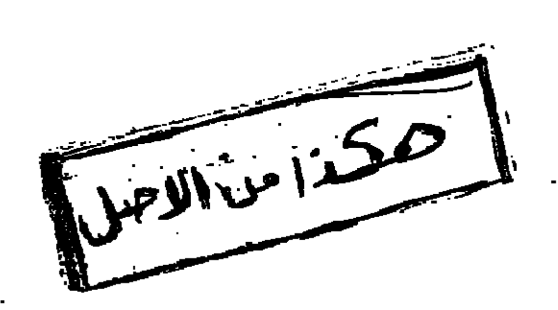
11. Evitez les lieux trop touristiques. Fumez des cigarettes du pays plutôt que des américaines. Promenez-vous avec le journal local. Même si vous ne comprenez pas la langue, vous brouillerez ainsi les pistes.

Ces conseils de prudence sont-ils de nature à rassurer les touristes américains ? Après le détournement d'un appareil de la TWA en 1985, les voyagistes d'outre-Atlantique avaient dû modifier les réservations de 22 % des 6,5 millions d'Américains projetant de se rendre à l'étranger. Parmi ces 22 %, 850 000 avaient tout annulé, 220 000 avaient choisi de prendre leurs vacances aux Etats-Unis et 150 000 avaient changé leur destination à l'étranger pour un autre pays.

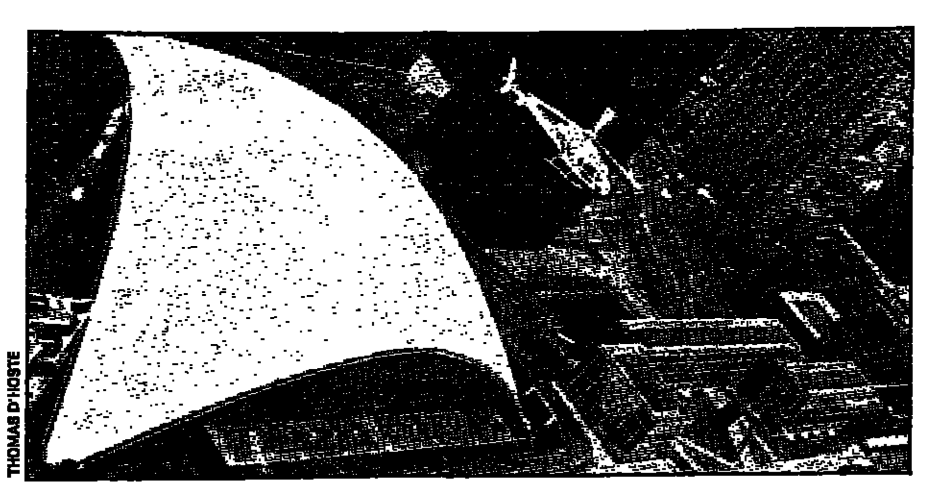
La crainte d'être victime du terrorisme demeure cependant ancrée chez les Américains davantage que le fait de prendre la route, qui a pourtant fait 44 600 victimes en 1985 aux Etats-Unis. Pourtant, la probabilité d'être détourné ou d'être la cible d'une attaque terroriste demeure faible : un risque sur un million pour un citoyen américain, comme le remarque avec bon sens l'auteur d'un des deux livres.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Dan McKinnon, *Everything You Need to Know before You're Hijacked*. House of Hits Publishing, P.O. Box 014, San Diego, CA 92115. 139 p., 4,95 dollars. Andy Lightbody, *The Terrorism Survival Guide*. Dell publishing Co., Inc., 1, Dag Hammarskjold Plaza New-York 10017. 56 p., 2,95 dollars.



ESCALES



THOMAS D'HOSTE

Golfs outre-Manche

Pour golfeurs, Sealink (renseignements au 47-42-00-26 et dans les agences de voyages) a mis au point *des forfaits en Irlande, en* Ecosse, dans le Kent et au Pays de Galles. Outre les traversées maritimes, ils comprennent les séjours en hôtels de standing en chambre double et demi-pension (sans oublier le fameux *breakfast)* et les *green fees.* Les lieux choisis l'ont été pour la beauté des sites et la qualité des parcours : citons Saint-Andrews, la Mecque (avec un supplément pour le *Old Course)* en Ecosse, Sandwich, dans le Kent, Killarney, Lahinch et Ballybunion, en Irlande.

Quelques exemples de prix (sur la base d'un véhicule et quatre passagers adultes) : un week-end dans le Kent (une nuit) à partir de 615 F par personne, quatre nuits en Ecosse, en demi-pension à partir de 1 795 F (sept nuits à partir de 2 840 F) ; six nuits en Irlande (avec étape en Angleterre), en pension complète, à partir de 4 375 F par personne. A noter le charme de la plupart des hôtels retenus : à Saint-Andrews, par exemple, on surplombe les links ; à Lockerbie (Ecosse), on loge dans une gentilhommière au milieu des bois ; à Pitlochry, au cœur des Highlands, dans un relais de poste du dix-septième siècle tout comme à Conwy (Pays de Galles).

Au-dessus de la Défense

Si le ciel n'est pas trop bas de plafond le dimanche 9 août, les amateurs de Paris vu d'en haut pourront découvrir la capitale de l'an 2000, avec notamment un survol en hélicoptère de la Défense. C'est Pygma (20, rue Milton, 75009 Paris, tél. : 48-78-64-99) qui propose cette journée « Tête en l'air » pour le prix de 540 F, tarif comprenant le transport en autocar, le déjeuner, la promenade en hélicoptère et les services d'un conférencier.

Signalons dans le calendrier de cet organisme, qui a pris pour slogan *« Méningez vos artères ! »* : tradition orthodoxe à la cathédrale russe de Paris (2 août), les vitraux de la Sainte-Chapelle (5 août), le musée Picasso (8 août) et les impressionnistes au musée d'Orsay (27 août).

Suivez le guide

Il est utile à tous, en tout temps mais particulièrement au cours de la période estivale, le guide des châteaux, abbayes et jardins historiques de France publié par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMH, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 42-74-22-22).

Sous le titre *Ouvert au public*, il présente l'ensemble des châteaux, manoirs, hôtels particuliers, abbayes, prieurés et jardins qui ont un passé et donc une histoire à raconter aux visiteurs. L'édition 1987 recense 1 400 monuments et parcs : une somme répertoriée par région, par département et par ville, dans l'ordre alphabétique. Pour chacun : une brève notice historique, sa localisation, les horaires, tarifs, possibilités de visites guidées, brochures. 420 pages, 22 cartes régionales, photographies en noir et blanc. Il est vendu au prix de 60 F dans les librairies et par correspondance à la CNMH (ajouter 10 F de frais de port).

Où l'on reparle de Yalta

Pour cette croisière en mer Noire, qu'il propose du 11 au 18 septembre à bord de l'*Oceanus*, l'organisateur (Voyages 82, 45, rue de Lisbonne, 75008 Paris ; tél. : 42-25-52-00) s'est assuré la compétence d'Hélène Carrère d'Encausse, universitaire et écrivain, spécialiste des pays de l'Est, qui donnera des conférences tout au long d'un parcours imprégné d'histoire récente : les Dardanelles et le Bosphore, Odessa et le cuirassé *Potemkine*, Yalta et les accords de 1945.

Au départ d'Athènes, l'*Oceanus*, paquebot de deux cent cinquante-huit cabines, appartenant à la compagnie grecque Epirotiki, mènera à Nesebar (vieux port de pêche bulgare), à Odessa, à Yalta et à Istanbul, avant de revenir au Pirée. Outre les charmes traditionnels de la croisière en mer, les passagers apprécieront, lors des soirées, la compagnie de John William, chanteur de negro spirituals.

Les prix varient selon l'emplacement, l'équipement et la taille des cabines : 7 460 F et 8 400 F en cabine de quatre personnes, de 8 300 F à 11 360 F en cabine triple, et de 9 520 F à 12 960 F en cabine double. Ils comprennent tout (vols Paris-Athènes-Paris, transferts aéroport-bateau, pension complète et animation à bord, taxes et assurances) sauf les excursions.



KEYSTONE

Berlioz en forfait

Pour l'espèce très courtisée à laquelle appartient le mélomane, l'hôtel Sofitel de Lyon prépare un forfait de belle facture. Au cours du Festival Hector Berlioz, qui aura lieu à Lyon du 19 au 30 septembre prochain, l'établissement de luxe situé sur les quais du Rhône propose un week-end musical à un prix très compétitif.

Trois œuvres du compositeur romantique sont inscrites au programme : la *Symphonie fantastique*, le vendredi soir, par l'Orchestre national de Lyon, dirigé par Alain Lombard ; l'opéra *les Troyens*, en version scénique intégrale (durée cinq heures), sous la direction de Serge Baudo, le samedi à 15 h ; *la Damnation de Faust*, en version oratorio, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon sous la baguette de John Eliot Gardiner, le dimanche à 17 h 30. A cette « offrande musicale » s'ajoutent la visite du musée des Arts décoratifs, le samedi matin, et celle de la maison natale du musicien à la Côte-Saint-André, le dimanche matin.

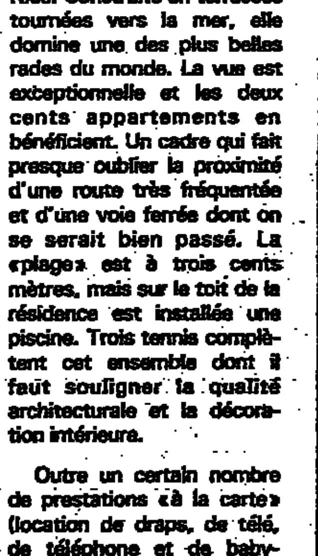
Prix par personne en chambre double : 2 140 F qui comprennent ces prestations et l'hébergement en pension complète, du dîner du vendredi 25 septembre au petit déjeuner du lundi 28. Un vrai week-end donc. On peut arriver le samedi 26 à 14 h ; le prix est alors de 1 675 F. Réservations à l'hôtel Sofitel, 20, quai Gailleton, 69288 Lyon Presqu'île Cedex 02, tél. : 78-42-72-50.

Un balcon sur la Côte

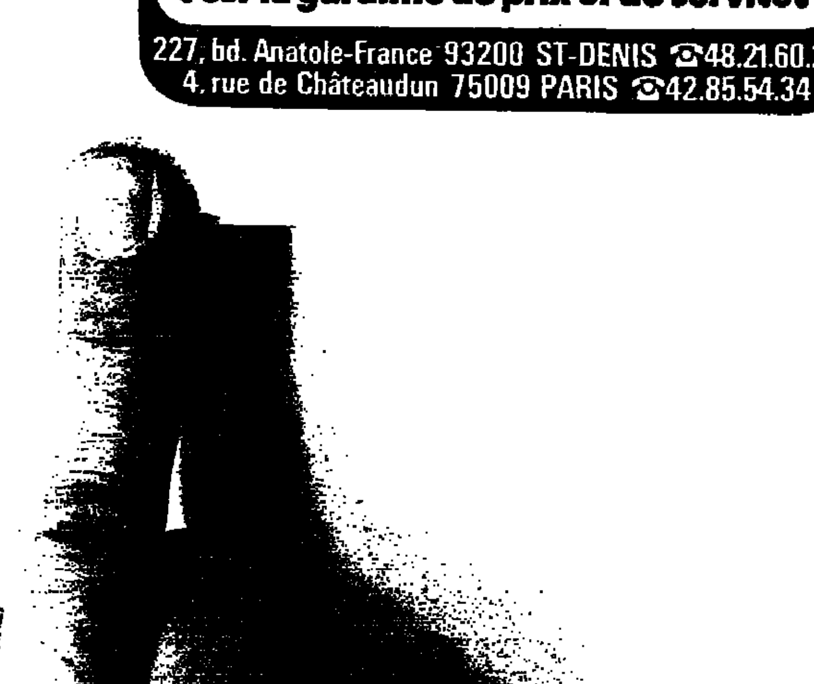
Pas facile, pour un promoteur immobilier, de trouver encore une place au soleil sur la Côte d'Azur. Un défi relevé par Pierre et Vacances (54, avenue Marceau, 75008 Paris ; tél. : (1) 47-20-70-87 et dans les agences Sélectours) avec sa nouvelle résidence de tourisme «3 étoiles» de Villefranche, à l'orée du Cap-Ferrat et à dix minutes de Nice. Construite en terrasses tournées vers la mer, elle domine une des plus belles rades du monde. La vue est exceptionnelle et les deux cents appartements en bénéficient. Un cadre qui fait presque oublier la proximité d'une route très fréquentée et d'une voie ferrée dont on se serait bien passé. La «plage» est à trois cents mètres, mais sur le toit de la résidence est installée une piscine. Trois tennis complètent cet ensemble dont il faut souligner la qualité architecturale et la décoration intérieure.



DR



Outre un certain nombre de prestations «à la carte» (location de draps, de télé, de téléphone et de baby-sitting), les vacanciers ont accès à un service traiteur «familial» (50 à 60 F le repas), à une supérette climatisée et à un bar-gril près de la piscine. Par semaine, en juillet-août, un studio-cabine (4-5 personnes) coûte entre 2 705 et 3 780 F, selon la période, et un deux-trois pièces (six-sept personnes) de 3 325 à 4 480 F. Soit, en moyenne, 110 F par jour et par personne.



Août-sur-Seine

IL semble que de plus en plus de restaurants parisiens ouvrent au mois d'août. Est-ce dû à l'étalement des vacances? A l'afflux de visiteurs? Ou plus probablement aux difficultés du temps? L'année a été plus que mauvaise pour beaucoup et quelques jours ou semaines d'ouverture en plus...

Cette liste n'est pas limitative. Elle n'est peut-être pas non plus « à jour » : les restaurateurs sont parfois d'humeur changeante. Au demeurant, il est toujours prudent, voire indispensable, de téléphoner pour s'assurer que la maison est ouverte. Et que vous y trouverez place.

Cela dit, gourmands lecteurs « aoûtiens », voici :

Restaurants d'hôtels

L'Espadon (hôtel Ritz), le Relais Castille (hôtel Castille), le Delmonico (hôtel Edouard-VII), le Dauphin (Sofitel-Bourbon), le Bristol, le Jardin (Royal Monceau), le Prince de Galles, le Régence Plaza (hôtel Plaza), le Sallambier (hôtel Balzac), les Célébrités (hôtel Niko).

Les grands

Est-il besoin de citer la Tour d'argent, Laurent, Maxim's, auxquels j'ajoute volontiers Robuchon (32, rue de Longchamp) et Beauvilliers (52, rue Lamarck).

Les ambassades étrangères

L'Italie, avec la Main à la pâte (35, rue Saint-Honoré), Forzza I Motti (27 *bis*, boulevard des Italiens), l'Appennino (61, rue de l'Amiral-Mouchez), Conti (72, rue Lauriston). La cuisine d'Afrique du Nord avec le Moucharabieh (4, rue Aimé-Lavy) et Wally le Saharien (16-18, rue Le Regrattier). La cuisine chinoise du Tong Yen (1 *bis*, rue Jean-Mermoz), japonaise avec le Benkay (hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle), indienne avec le Palais du Kashmir (77, rue du Poteau), allemande enfin avec le Vieux Berlin (32, avenue George-V). Et Italie encore : la Fontana (17, rue de Ponthieu).

A travers les arrondissements

1er : Gérard Besson (5, rue du Coq-Héron), Hubert (25, rue de Richelieu), Mercure Galant (15, rue des Petits-Champs), Pied de Cochon (6, rue Coquillère), Restaurant Poquelin (17, rue Molière), les Potiers (49, rue de l'Arbre-Sec), le Soufflé (36, rue du Mont-Thabor), le Cochon d'or des Halles (31, rue du Jour), Chez Pauline (5, rue Villedo), Pharamond (24, rue de la Grande-Truanderie).

2e : La Corbeille (154, rue Montmartre), le Saint-Amour (8, rue de Port-Mahon), Tannhauser (16, rue Saint-Augustin), Chez Georges (1, rue du Mail).

3e : La Guirlande de Julie (25, place des Vosges).

4e : Coconnas (2 *bis*, place des Vosges, les Alizés (8, rue Saint-Bon).

5e : Abélard (1, rue des Grands-Degrés), l'Auberge des Deux-Signes (46, rue Galande), la Bûcherie (41, rue de la Bûcherie), le Petit Navire (14, rue des Fossés-Saint-Bernard).

6e : L'Alsace à Paris (9, place Saint-André-des-Arts), l'Apollinaire (168, boulevard Saint-Germain), Lipp (151, boulevard Saint-Germain), le Sybarite (6, rue du Sabot).

7e : Le Jules Verne (tour Eiffel), la Sologne (8, rue de Bellechasse), le Récamier (4, rue Récamier), le Café littéraire (53, rue de Verneuil).


DEBCLOZEAUX

8e : L'Alsace (39, Champs-Elysées), Baumann Marbeuf (15, rue Marbeuf), l'Espace (1, avenue Gabriel), le Drugstorien (1, avenue Matignon), la Fermette Marbeuf (5, rue Marbeuf), le Manoir normand (77, boulevard de Courcelles), Alain Rayé (49, rue du Colisée), Bœuf-Club Gril (22, rue Vernet).

9e : Charlot roi des coquillages (12, place de Clichy), Grand Café Capucines (4, boulevard des Capucines), Restaurant du Casino (41, rue de Clichy), la Table d'Anvers (2, place d'Anvers), la Taverne Kronenbourg (24, boulevard des Italiens), les Bacchantes (21, rue Caumartin).

10e : Doucet-Est (8, rue du 8-Mai 1945).

11e : Le Péché Mignon (5, rue Guillaume-Bertrand), Astier (44, rue J.P. Timbaud).

12e : La Sologne (164, avenue Daumesnil), la Closerie sarladaise (94, boulevard Diderot), le Train Bleu (gare de Lyon).

13e : Auberge Etchegorry (41, rue Croulebarbe, Aux Vieux métiers de France (13, boulevard Auguste-Blanqui).

14e : Chez Albert (112, avenue du Maine), Le Duc (243, boulevard Raspail).

15e : Chez Maître Albert (8, rue de l'Abbé-Groult), Morot-Gaudry (6, rue de la Cavalerie), Pierre Vedel (19, rue Duranton), Castex (15, rue Desnouettes), Le Volant (13, rue Béatrix-Dussane), Le Troquet (21, rue François-Bonvin).

16e : Michel Brunetière (78, rue d'Auteuil), Relais d'Auteuil (31, boulevard Murat), Sous l'Olivier (15, rue Goethe), le Toit de Passy (94, avenue Paul-Doumer).

17e : Le Manoir de Paris (6, rue Pierre-Demours), La Barrière de Clichy (2, boulevard de Douaumont), Michel Comby (116, boulevard Pereire), Lajarrige (16, avenue de Villiers), Le Beudant (97, rue des Dames), Guyvonne (14, rue de Thann), la Gourmandine (26, rue d'Armaillé), Andrée Baumann (64, avenue des Ternes), Chez Laudrin (154, boulevard Pereire), Linda (2, rue Gervex), Le Troyon (4, rue Troyon), Le Châteaubriant (125, rue de Tocqueville), La Pommeraie Jouffroy (36, rue Jouffroy).

18e : Clodenis (57, rue Caulaincourt), Au Clair de la Lune (9, rue Poulbot), Au Poulbot Gourmet (39, rue Larmarck), Le Maquis (69, rue Caulaincourt).

19e : Pavillon Puebla (Buttes-Chaumont), Au Cochon d'Or (192, avenue Jean Jaurès), Chez le Baron (65, rue Manin), Aux Deux Taureaux (206, avenue Jean Jaurès).

20e : Les Allobroges (71, rue des Grands-Champs).

L'immédiate banlieue

En 78 : Le Camélia à Bougival, Cazaudehore à Saint-Germain-en-Laye, Fondation Cartier à Jouy-en-Josas, la Boule d'Or à Versailles, le Potager du Roy à Versailles, le Londres à Versailles.

En 91 : Le Bœuf à six pattes à Gif-sur-Yvette.

En 92 : La Rascasse à Neuilly, le Chambord à Neuilly, la Boutarde à Neuilly, le Florian à Saint-Cloud.

En 93 : l'Auberge Saint-Quentinoise à Livry-Gargan, le Coq de la Maison Blanche à Saint-Ouen.

En 94 : Au Vieux Clodoche à Chennevières-sur-Marne, Jadis et Gourmand à Vincennes.

En 95 : La Closerie Périgourdine à Argenteuil.

Les coups de cœur de l'appétit

L'Ambassade d'Auvergne, 22, rue du Grenier-St-Lazare (3e) pour son aligot et sa mousseline glacée à la verveine du Velay. – Chez Tante Madée, 11, rue Dupin (6e) pour sa salade de boudin fermier à la poêlée de pommes. – Le Bourdonnais, 113, avenue de La Bourdonnais (7e) pour sa matelote d'anguilles en gelée sauce anchoyade. – Isabelle et Muriel, 94, boulevard de Latour-Maubourg (7e) pour sa fricassée de poulet au beurre de tilleul et sa truffe aux deux parfums, sauce arabica. –Grill et terrasse du Fouquet's, 99, Champs-Elysées (8e) pour son assiette anglaise et le gratin de macaroni Raimu. – La Ferme des Mathurins, 17, rue Vignon (8e) pour sa joue de bœuf en gelée et ses tartes. – Le Relais Basque, 11, rue St-Lazare (9e) pour ses chipirons à la luzienne et sa « Chambre d'Amour ». – L'Aquitaine, 54, rue de Dantzig (15e) pour son saint-pierre au jurançon et ses desserts. – Le Restaurant du Marché, 59, rue de Dantzig (15e) pour ses confits froids, salade aux chapons et ses rocamadours.

Dernière heure

Encore est-ce bien plutôt l'avant-dernière (les restaurateurs sont changeants, vous dis-je !) Alors notez aussi que la Boulangerie Saint-Philippe (73, av. Franklin-Roosevelt) sert toujours ses bons plats du jour, avec en plus quelques tables au soleil de la rue du Commandant-Rivière (8e). Choisissez vos pâtisseries sur place (toutes au beurre). Midi seulement.

Notez aussi un nouveau propriétaire au petit restaurant italien Le Florence, 22, rue du Champ-de-Mars (7e), de cuisine intéressante.

Et enfin Astoin-Rive gauche, 19, rue du Regard (6e) bon et pas cher.

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

Paris : La Ferme des Mathurins

Enfin ! L'immeuble ayant été vendu, on a pu croire que cette merveilleuse petite maison allait disparaître. La voici qui nous est rendue, remise à neuf mais toujours avec la même bonne cuisine de René Marin, le même accueil gentil de Mme Marin et de leur fille. Ils nous viennent du Morvan ; l'andouillette et le boudin, eux, viennent de chez Duval ; les fromages de la Ferme Saint-Hubert voisine ; les desserts de la maison. On se régale ici de simples filets de harengs, du jambon morvandiau à la crème, de pied de porc vinaigrette et toujours avec des pommes de terre qui vous réconcilient avec Parmentier. Bons petits vins. Addition de 200 F. Désormais ouverte aussi le samedi et en août, la Ferme vous attend à nouveau (mais par prudence, téléphonez ! Les amateurs se pressent).

● *Ferme des Mathurins,*
17, rue Vignon, Paris-9e.
Tél. : 42-66-46-39
Parking Madeleine.
A.E. - D.C. - C.B.

Saint-Martin-du-Var : Issautier

Evidemment le trajet, depuis Nice, n'est pas distrayant. On s'éloigne de la mer pour traverser l'amer usinier de la banlieue. Mais quelle arrivée ! François Issautier, remarquable cuisinier, travaille les produits du pays, et les meilleurs. La courgette-fleur vient de Gattières et s'exalte au fumet de champignons des prés, le loup de ligne en feuillantine est crémé de poivrons doux, une marinade de pintadeau au chou vert est accompagnée d'une barigoule de légumes, etc. Fabuleux desserts (au chocolat bitter, par exemple) et belle cave. Menus 210 F et 320 F, et carte : compter 400 F.

● *J.-F. Issautier*
202, route de Digne,
à Saint-Martin-du-Var, 06670.
Tél. : 93-08-10-65.
Fermé dimanche soir et lundi.
C.B. - A.E. - D.C.

Mougins : Hôtel de France

Je vous l'avais annoncé, Claude Verger s'est installé en plein cœur du vieux village de Mougins, fief de Roger Vergé. En cuisine une jeune personne qui, souhaitons-le, finira à son compte et honorera l'ARC. Pour l'instant elle mitonne les plats rustiques d'un menu-carte (à 140 F) où le melon-parme voisine la terrine de lapin aux pruneaux, le pied de porc- embeurrée de chou, les côtes d'agneau. Et la célèbre tarte mince aux pommes née à Clichy, du temps des premiers pas de Claude (on la retrouve aujourd'hui partout, souvent mal interprétée). Ajoutez-y des petits vins du coin, pas chers. Sacré Verger !

● *Hôtel de France*
place de la Mairie à Mougins, 06250.
Tél. : 93-90-00-01 t.l.j.

Thouars : Le Clos Saint-Médard

Pierre et Yanelle Aracil, que nous avons connus ailleurs, viennent de s'installer dans cette maison du treizième siècle, au cœur de la vieille ville. Gentille terrasse surplombant la vallée du Thouet et carte originale : le foie gras est cuit aux côteaux du Layon, la salade de foies de volaille au « pèbre d'âne », les cagouilles aux pâtes fraîches, la lotte aux févètes en nage de xérès, le rognon de veau à l'angustura et au lard fumé, etc. Menus à 110 F et 140 F, tous fromages ET dessert avec aussi un menu « découverte » (soir et pour deux minimum, à 210 F). Une adresse à noter.

● *Le Clos Saint-Médard*
14, place Saint-Médard, à Thouars, 79100.
Tél. : 49-66-66-00.
Fermé dimanche soir et lundi.

L. R.

MIETTES

● **A Genève,** l'excellent *Bœuf rouge* (cuisine lyonnaise très appréciée des Helvètes) change de propriétaire. Mais Daniel Huvet, l'ancien chef-patron, s'apprête à récidiver l'an prochain dans la banlieue genevoise.

● **1789-1989** ! On célèbrera en avance ce bicentenaire en septembre à Versailles et par un déjeuner à *la Boule d'or* (qui, elle, date de l'an 1674 – qui dit mieux ?). Claude Saillard, patron et chef de cette merveilleuse maison, prépare un repas « en situation ». On sait en effet que *la Boule d'or* affiche à sa carte des plats retrouvés de la nouvelle cuisine d'hier (recettes de Menon (1742) par exemple).

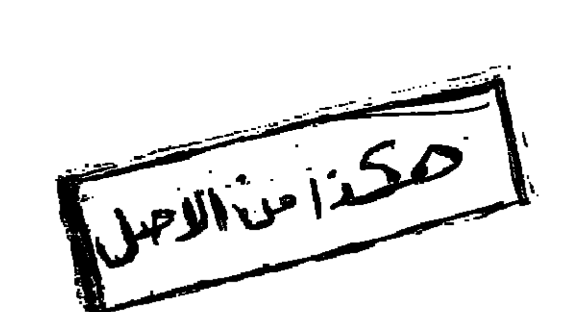
● **Wolfberger.** Voici un nom qui souhaite s'imposer en Alsace : celui d'une coopérative vinicole qui entend, à partir d'un « planning des vendanges », imposer le marketing du vin, un conditionnement new-look avec des étiquettes redessinées par un grand designer. Si avec ça le gourmet n'est pas content !

● **Docteur Arbre,** c'est le dernier livre de Paul Vincent (édit. France-Empire), après son *Jardin du Bon Dieu,* son *Docteur Légume* et son *Dictionnaire des glanes.* Passionnant, utile et plein de recettes car, en effet, on peut se soigner et se nourrir des feuilles, des bourgeons et des fruits de bien des arbres.

● **Bonnes adresses de lecteurs.** A Parleboscq (dans les Landes), le *Restaurant Le May* (tél. : 58-44-32-10), pour son râble de lapereau aux deux parfums et ses desserts. Pain « maison ». Chez *Marie-Louise,* à Cucugnan (tél. : 68-45-40-84), l'auberge, dans d'anciennes granges, propose coq au vin et lapin au saupiquet, tarte aux fraises (dans un menu à 70 F, vin du pays compris). *L'Oulette à Paris* (38, rue des Tournelles, derrière la place des Vosges) pour son menu du soir à 130 F.

● **La cave de Monplaisir.** Chinon possède enfin une cave de dégustation et de réception (quai Pasteur - Tél. : 47-93-20-75) ouverte tous les jours de 10 h à 20 h. Excellente occasion d'aller saluer Jean-Maurice Raffault, vigneron de père en fils depuis 1693 (à La Croix - Savigny-en-Véron, 37420 - Tél. : 47-58-42-50), qui vous fera peut-être visiter lui-même cette ancienne carrière de 2 500 mètres carrés devenue (unique en Val de Loire) *la Cave de Monplaisir.*

L. R.



JEUX

échecs

Nº 1238

SACRIFICE DE DÉVIATION

Tournoi interzonal de Subotic (Yougoslavie, 1987)

Blancs : PRASAD (Indonésie)
Noirs : SPEELMAN (Angleterre)

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	20. Cd4 (l)	Ta-é8
2. Cf3	Cç6	21. Dd2	Fa8! (m)
3. d4	ç×d4	22. Rf2	Té5
4. Cxd4	Cf6	23. Ff4	Tf-é8! (n)
5. Cç3	d6	24. Rg3 (o)	Cç5
6. Fç4 (a)	Db6 (b)	25. Rh4 (p)	Dd7
7. Cb3 (ç)	é6	26. Ta-b1 (q)	C×a4
8. Fé3 (d)	Dç7	27. F×é5 (r)	d×é5
9. Fd3 (é)	a6	28. f×g6	h×g6
10. a4	b6 (f)	29. Cç2 (s)	C×ç3!! (t)
11. f4	g6 (g)	30. D×ç3	Fg2!! (u)
12. 0-0	Fg7	31. Rg3 (v)	Dh3+
13. Dé2	0-0	32. Rf2	F×f1
14. g4 (h)	Cb4! (i)	33. Cé3 (w)	D×h2+
15. g5	Cd7	34. R×f1	Dh1+
16. f5	é×f5	35. Rf2	D×b1
17. é×f5	F×ç3! (j)	36. Cg4	Da2+
18. b×ç3	C×d3 (k)	37. Rg3	Dé6
19. ç×d3	Fb7	38. Cf6+ abandon (x)	

NOTES

a) La « variante Sosine », chère à Fischer.

b) Ou 6...., é6 : 7. Fé3, Fé7 ; 8. Fb3, 0-0 ; 9. 0-0 ou bien, autre possibilité, l'« attaque Velimirovic » : 7. Fé3 - 8. Dé2 - 9. 0-0-0.

c) Sont également jouables 7. C×ç6 ; 7. Fb5 et 7. Cd-é2.

d) 8. 0-0 est usuel ; par exemple, 8..., Fé7 ; 9. Fg5 ou 9. Fd3.

é) Ou 9. f4, a6 ; 10. Dé2, b5 ; 11. Fd3, Fé7 ; 12. g4!, h6 ; 13. 0-0-0 selon une suite recommandée par Kasparov.

f) Nécessaire sinon les Blancs fixent l'aile-D par 11. a5.

g) Le fianchetto – R est surprenant dans une position où, généralement, les Noirs poursuivent par Fé7.

h) Cette attaque paraît plus dangereuse pour les Blancs, qui affaiblissent gravement leur aile – R, que pour les Noirs.

i) Ouvrant la diagonale a8-h1 au F-D et se préparant à éliminer le Fd3 défenseur des cases blanches tout en contrôlant la case centrale d5.

j) Sans attendre d'être enfermé par l'avance f5-f6, F-R s'échange volontiers contre le C-D, après quoi les Noirs obtiennent un avantage positionnel net.

k) Et non 18..., D×ç3? ; 19. Fd4 et les Blancs s'emparent de l'initiative après 19..., Dç7 ; 20. f×g6 avec une attaque décisive.

l) Empêche 20..., Dç6.

m) Menaçant 22..., Db7. On aperçoit clairement à quel point l'avance 14. g4 était imprudente.

n) Le sacrifice de la qualité, dans une telle position, ne demande pas une grande réflexion.

o) Il faut parer la menace 24..., T×f5 ; 25. C×f5, Dg2 mat. Si 24. F×é5, d×é5 ; 25. Cf3, Cç5 ; 26. Ta-é1, é4!

p) Toujours le résultat de l'attaque fautive g4-f4 g5-f5 : les Blancs sont obligés, en plein milieu de la partie, de trouver, pour leur R, un abri en h4!

q) 26. a5 n'était pas plus mauvais.

r) Il faut bien tenter quelque chose.

s) Si 29. Cf3, é4!

t) Un joli sacrifice dit de déviation.

u) Menaçant mat.

v) Sur 31. d4, les Noirs gagnent par 31..., Rg7 et 32..., Th8+. Il vaut mieux quitter l'abri en h4 qui n'est pas sûr.

w) Si 33. T×f1, Tç8!

x) Après 38..., Rg7 ; 39. C×é8+, D×é8 les Noirs restent avec trois pions de plus.

Solution de l'étude nº 1237
L. Katznelson, 1977.

(Blancs : Rd8, Pç5, é2, f2. Noirs : Rb4, Pb7, ç7, f3. Nulle.)

1. ç6, b×ç6 ; 2. é×f3, Rç5 ; 3. Ré7!! (et non 3. Rd7? à cause de 3..., Rd5 ; 4. f4, ç5 ; 5. Ré7, ç4! et les Noirs gagnent), **Rd4! ; 4. f4, Ré4 ; 5. Rd7!** (et non 5. Ré6?, R×f4!), **ç5 ; 6. Ré6! nulle.**

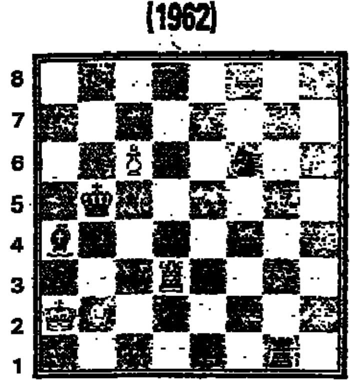
CLAUDE LEMOINE.

● DAMES : ERRATUM. – Dans la solution du problème de S. Klomp (*le Monde* du 4 juillet), il fallait lire *33-28* au lieu de *304*.

ÉTUDE

Nº 1238

E. POGOSSIANTS (1962)



BLANCS (4) : Ra2, Td3, Pb2 et ç6.
NOIRS (4) : Rb5, Tg1, Fa4, Cf6.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1236

GRAND ÉCART A DEAUVILLE

Au Tournoi des champions qui a lieu chaque année fin juillet au casino de Deauville, les champions d'Europe autrichiens ont été parmi les principaux rivaux des Français. L'année dernière, ils les avaient dominés malgré cette donne qui avait été le plus gros swing du festival.

♠ 106
♡ – – –
◇ 8765
♣ A R D V 8 3 2

♠ D 8
♡ D 9 7 4 2
◇ A R D V 10 4
♣ – – –

♠ R V 9 7 5 3
♡ – – –
◇ 9 3
♣ 9 7 6 5 4

♠ A 4 2
♡ A R V 10 8 6 5 3
◇ 2
♣ 10

Ann. (salle fermée) : O. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Sussel	Kubak	Reipling.	Fucilk
1 ♡	4 ♣	4 ♠	5 ♡
contre	passe	passe	passe

Ouest a attaqué l'As de Carreau suivi de la Dame de Pique que le déclarant a prise de l'As. Il a ensuite tiré l'As de Cœur, puis joué le 10 de Trèfle. *De combien de levées* ce contrat de CINQ CŒURS a-t-il chuté ?

Réponse :

Ouest a coupé et le déclarant n'a pu éviter encore la perte de deux cartes noires et de deux autres atouts, la Dame de Cœur et aussi *le 9 de Cœur* (en surcoupe du quatrième Pique).

Au rama, les annonces ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rohan	Sharif	Feichting.	Chemla
1 ♡	2 ♣	passe	4 ♡
contre	passe	passe	passe

L'ouverture de 1 Cœur était en Canapé conformément au Trèfle fort (une variante du Trèfle bleu ou napolitain).

Ouest attaqua Roi et As de Carreau coupé par Sud qui tira aussitôt l'As de Cœur. Le déclarant continua atout avec le Roi et le Valet de Cœur pris par la Dame d'Ouest qui crut bon de rejouer Carreau. *Comment Chemla, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?*

Réponse :

Chemla a coupé une nouvelle fois et il a donné à Ouest le 9 de Cœur, puis il a abattu son jeu car il avait encore l'As de Pique et un Trèfle pour utiliser les Trèfles du mort et défausser deux Piques.

Il est amusant de constater que *dans le match Belgique-Hollande*, cette donne a provoqué des perturbations tout aussi violentes en commençant par la première table :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Fauconnier	V. Oppen	Wanufel	Vergoed
1 ♡	2 ♣	passe	2 ♡
4 ◇	5 ♣	contre	5 ♡
contre	6 ♣	contre	passe...

Résultat : quatre de chute (1100), tandis que, *à l'autre table*, le Belge Backes chuta de deux levées contrées (500) au contrat de 6 Cœurs.

Rivalité franco-allemande

Si aujourd'hui les Allemands dominent largement les Français au tennis, la supériorité de nos joueurs au bridge est encore nette, même si les rencontres entre les deux équipes sont toujours très disputées.

Ainsi, le match joué entre elles aux Olympiades de Miami en 1985 tourna à l'avantage de nos joueurs. Mais le coup le plus brillant a été réussi par le capitaine de l'équipe allemande.

♠ A
♡ R V 6 4 3
◇ 10 5 4 3
♣ R 8 4

♠ R D 5 2
♡ D 10 2
◇ V
♣ V 7 6 5 2

♠ V 10 9 7 6
♡ A 7
◇ R
♣ A D 10 9 3

♠ 8 4 3
♡ 9 8 5
◇ A D 9 8 7 6 2
♣ – – –

Ann. : N. donn. pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chemla	Schwenk.	Perron	Schroed.
–	1 ♡	2 ♡	3 ◇
4 ♠	5 ◇	contre	passe
5 ♠	passe	passe	6 ♣
passe	6 ◇	passe !	passe
passe			

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, le déclarant a pris avec l'As sec et il a joué aussitôt le 3 de Carreau du mort pour le Roi, l'As et le Valet de Carreau sec. *Comment Dirk Schroeder, en Sud, a-t-il ensuite joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères.

La surenchère de « 2 Cœurs » était la convention appelée « Michaels cue bid », du nom du regretté Michael Michaels. Ce cue bid dans une majeure garantissait *un bicolore* : l'autre majeure (ici cinq Piques) et une mineure indéterminée (cinq Carreaux ou cinq Trèfles).

Le contre de « 5 Carreaux » était un contre de pénalité qui, en bonne logique, promettait deux As. Mais ensuite, Perron, qui avait contré la manche à Carreau, n'a pas contré le chelem car les annonces avaient montré que Sud devait avoir une main spéciale avec la coupe d'entrée à Trèfle.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

Nº 272

OLÉ !

Michel Duguet est redevenu champion de France en remportant les quatre manches à 100 %. Cette information vaudrait bien un point d'exclamation, mais puisque l'impétrant a déjà réalisé le même exploit, dans les mêmes circonstances, il y a quatre ans, nous réservons nos signes de ponctuation, louanges, félicitations, panégyriques, dithyrambes, notre emphase, encens, guimauve, pommade, pour le mois prochain, où nous espérons qu'il fera aussi bien dans les cinq manches du championnat du monde francophone, qui se disputera à Metz.

Si vous rejouez la partie d'aujourd'hui, première manche de ce championnat, vous apprendrez, sans frais puisqu'une solution plus courante est équivalente, le mot espagnol CUEVA, c'est-à-dire cave, cabaret à flamencos. Le FLAMENCO (adjectif féminin FLAMENCA), d'inspiration arabe et gitane, est martelé par les TACONEOS, claquements de talon. Moins incantatoires et plus enjoués sont le FANDANGO, le BOLERO et la JOTA, rythmés par les castagnettes, lesquelles ont aussi généré, par onomatopée, la CHACONE ou CHACONNE, danse à trois temps du dix-septième et dix-huitième siècle. La SARDANE, catalane, est une danse solaire d'origne grecque. Dans la mouvance hispanique, citons également les danses cubaines : la HABANERA (= danse de La Havane), la CONGA, la RUMBA, le MAMBO, et, dernière-née, la SALSA.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Championnat de France 1987, Sens, 27 juin 1987. Première manche

(Tournois au Centre d'animation des Champs-Plaisants le mercredi à 20 h 30 et le vendredi à 14 h 30.)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEEMNST			
2	AFIOUW ?	MENATES	H 4	70
3	FOU+LOS ?	IWAN	6 E	33
4	EEIIMPU	MOUFLO(N)S	4 H	74
5	IM+GHRRU	PUISEE	O 1	24
6	–ADEEIRT	HUM	N 6	28
7	AADGOPR	FEDERAIT	K 4	98
8	AADG+FNR	PROMENATES	H 1	39
9	GN+BINOV	FARDA	L 10	25
10	NV+AEST?	BINGO	15 K	38
11	AEILMOS	S(U)IVANTE (a)	E 4	90
12	BEEEGHU	SOMALIE	G 9	65
13	EEEG+ERS	RHUMB (b)	8 K	45
14	CENTUVY	REGELEES	13 C	70
15	CTUV+ELN	YEN	I 7	50
16	LNT+AJQR	CUEVA (c)	8 A	42
17	LNQR+ILN	JETA	15 F	33
18	LLNR+OSU	CINS	A 8	13
19	LLNOR+IK	WUS	F 6	28
20	LNR+ACTX	KILO	D 1	50
21	–DEILTXZ	RACK	I A	45
22		ALITEZ	B 1	70
				1030

(a) ou VISA(I)ENT. (b) aire de la rose du compas. (c) ou CUVENT, 15 D.

Résultats : 1. Duguet, Durand, Mollard et Lorenzo, 1030. Résultats finals : 1. Duguet ; 2. Vigroux ; 3. Pluven ; 4. Caro ; 5. Treiber ; 6. Del ; 7. Marczac ; 8. Levart ; 9. Mollard ; 10. Bloch.

mots croisés

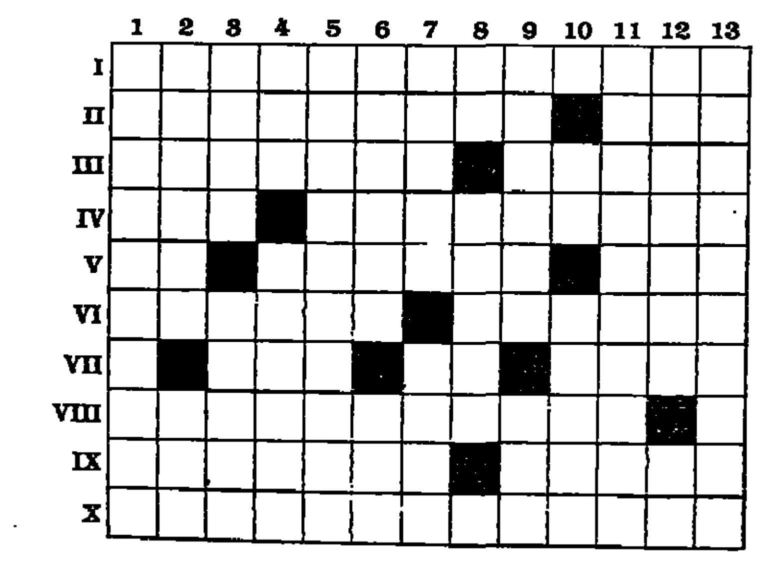
Nº 467

Horizontalement

I. Ces lieux sont par définition pleins d'agréments. – II. Elle est déjà au septième ciel. Un champignon sans tête. – III. Parfois plus efficace que par-dessus la jambe. Pour un soulier. – IV. On souffre parfois qu'il soit trop grand. Pas au niveau ou manquent du précédent. – V. Adverbe. Ce n'est pas un bon mot. Pour nous, dans un pieux langage. – VI. Par moments ça peut arriver à tout le monde, mais si c'est pour longtemps c'est bien gênant. On y traita. – VII. On n'en a jamais trop. Pronom. Employai. – VIII. Bien emmêlés. – IX. Mettait à mal. A l'intérieur. – X. Elles sont désormais capables d'émotion.

Verticalement

1. Pour eux, c'est plutôt la ruée vers le bronze. – 2. Donne à voir. Donne à voir. – 3. Par un des I sans doute. Cherche toujours acquéreur. – 4. Regarda un bout de temps. Avec nos sentiments les meilleurs. – 5. Briserai. – 6. Commence à prendre. Unité, dans un sens. – 7. Mûrie, vraiment ? Petit Parisien. – 8. Fait mieux que bien. Ancêtre. – 9. Pour ça, on va décider ce qu'on veut. Romains. – 10. Article. Pour des moteurs. – 11. Cul par-dessus tête. – 12. Cassa les cailloux. Voyelles. – 13. Certains les aiment fortes.



SOLUTION DU Nº 466

Horizontalement

I. Entrepreneurs. – II. Xérès. Existai. – III. Puissances. CB. – IV. Evaporée. Arly. – V. Désirs. Derval. – VI. Is. Reinette. – VII. Meunière. Si. – VIII. Nie. Sem. Orpin. – IX. Trame. Briarde. – X. Satisfactions.

Verticalement

1. Expédients. – 2. Neuves. Ira. – 3. Trias. Meat. – 4. Respire. Mi. – 5. Essoreuses. – 6. Arsine. – 7. Rene. Nimba. – 8. Excédée. Rc. – 9. Nie. Etroit. – 10. Essarterai. – 11. Ut. Rve. Pro. – 12. Racla. Sidn. – 13. Sibyllines.

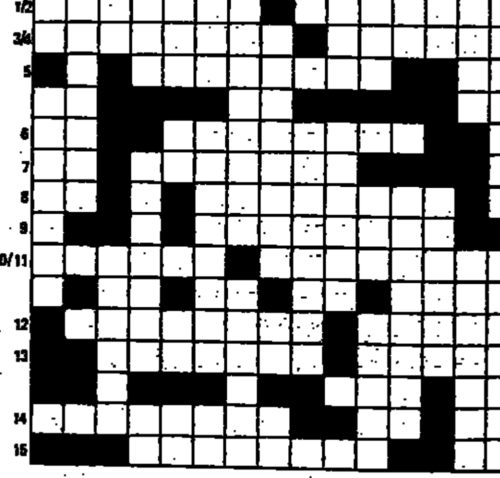
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 467

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. CEENRTU. – 2. BEEILOP. – 3. AEEIRSSU (+ 1). – 4. AEINRV (+ 5). 5. EEELNRTY. – 6. ADEHIMST. – 7. EEILNTU (+ 1). – 8. ABEILMOV. – 9. EEENNUVX. – 10. AAEGIN. – 11. AEELNRST (+ 3). – 12. ACDEEMPR. – 13. DEEERST. – 14. DELNOOSS. – 15. AACDHINP.

Verticalement

16. AEIILNN. – 17. EEHNRTU (+ 1). – 18. DEEGSU. – 19. CCEEILN. – 20. AAEIMSTV. – 21. EEEHMRTY. – 22. DEENPR (+ 1). – 23. DEILNOSU. – 24. EEEINRTV. – 25. EEINSS. – 26. EEILNRTU. – 27. AEEMNX. – 28. ELNNORU. – 29. EEIORSV (+ 1). – 30. EEEINST.

SOLUTION DU Nº 466

1. PODAGRE. – 2. OCELLEE. – 3. ITALIEN (LIAIENT, LITANIE). – 4. REFAITS (FRETAIS, TARIFES). – 5. TAHITIEN. – 6. FRITTIEZ. – 7. MITIGEE. – 8. AIREDALE, terrier (DELAIERA). – 9. ESERINE (INSEREE, RENIEES, RESINEE, SEREINE, SERINEE). – 10. PLATRIER (TRIPLERA). – 11. PINIERE (EPINIER). – 12. SINISER, rendre chinois. – 13. CANASSON. – 14. COMMISSE (COMMISES). – 15. ARMORIE (ARMOIRE, MOIRERA). – 16. ACIERER (CREERAI, ECRIERA, RECREAI). – 17. TESSERE (RESTEES, STEREES, TERSEES, TRESSEE). – 18. SAISIS. – 19. PITUITE, vomissement glaireux des alcooliques. – 20. EPHORAT, dignité d'éphore, ancien magistrat de Sparte. – 21. USINIERE. – 22. DAHOMEEN. – 23. ALISIER (AILIERS, ELIRAIS, LIERAIS, LISERAI, RELIAIS, RESILIA). – 24. DECURIE. – 25. REIFIANT (FREINAIT, INFERAIT). – 26. ENERGIE (INGEREE, RENEIGE). – 27. LISSOIRS. – 28. DUALISME (DILUAMES). – 29. EFFILANT (AFFILENT). – 30. RHINITES. – 31. ZOECIES, loge contenant un individu, chez certains invertébrés marins. – 32. EPEISTES. – 33. ESQUIVER.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Avignon

En période de creux, on explore le off. Ou bien on s'en va flâner à la Chartreuse, requinquée, aménagée, toujours mystérieuse cependant, marginale par rapport au Festival. « In », c'est la danse qui commence. Les ballets de l'Opéra dans le Magnificat *de Bach, chorégraphié par John Neumeier, l'Américain de Hambourg. Avec orchestre, chœurs, étoiles et anonymes, qui ne le resteront pas longtemps. Avec un jeune homme curieux de tout, et qui ira ailleurs sûrement, loin sans doute. Aussi loin au moins que Georges Lavaudant, venu présenter son premier film,* Palazzo mentale. *Il était angoissé, il est rassuré.*

Les distractions de Georges Lavaudant

« Prendre le temps de se distraire, au sens où Montaigne l'entendait. » *C'est-à-dire d'emprunter des chemins buissonniers pour mieux réfléchir au théâtre, à soi aussi sans doute. C'est la carte blanche que Georges Lavaudant se donne à lui-même, cette saison.*

Du Festival d'Aix-en-Provence, où il a repris, *« remis à frais, à neuf »*, dit-il, *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart, à celui d'Avignon, il n'y a qu'un pas. Georges Lavaudant l'a franchi, avec cette mine de Sioux un peu sauvage que Gabriel Monnet avait aimé, quand il lui demandait, il y a de cela plus de dix ans, de le rejoindre à la direction du Centre dramatique national des Alpes.

Pas d'obligations, pas de carnet de rendez-vous. Mais des rencontres. Avec Michel Deustch et *Juste avant Tamerlan*, ou Jean-Luc Godard, dont Lavaudant a vu, et aimé, *le Roi Lear*. Lavaudant est là, aussi, pour la sortie de son premier film : *Palazzo mentale*, d'après le spectacle créé en 1976 au CDNA, repris dix ans plus tard, à Grenoble et au TNP, où il venait de rejoindre Roger Planchon et Robert Gilbert. Il assure, un peu espiègle, que *« le film a tous les défauts d'un premier film ! Je le critique d'autant plus que je l'aime. Le spectacle reposait sur l'illusion, la dérision du théâtre ; avec des ficelles très misérables, finalement : un avion qui passe dans le ciel sur des câbles, une trappe qui jaillit, une lumière qui s'allume, des écrivains qui errent. La magie relevait de ce mélange d'images, de la rapidité d'un montage à la Cocteau. Or le montage, c'est l'art même du cinéma... et à ce titre très vite banal. Le pari du spectacle était aussi de ne pas raconter une histoire, mais dix, cent, mille... On ressent le manque de scénario dans le film. »* L'expérience aidant, Lavaudant aimerait aujourd'hui faire de *« petits films à la Fassbinder, rapides, légers »*, tournés dans des lieux simples : *Lyon, sa banlieue*, ou récupérés. Il déclinerait les genres : *« Un thriller, un western, un film de science-fiction. »* Comme Richard Brautigan, qui a fait sa gamme de polars « à la manière de ». Brautignan n'est pas dans *« la valise de livres »* policiers, récits de voyages, biographie de Bataille, que Lavaudant dit, geste à l'appui, avoir emportée.

« Aventures à défendre »

Vêtu de blanc chic – peut-être pour ne pas faire mentir sa réputation de metteur en scène « élégant », Lavaudant se refuse à tenir un discours sur le théâtre. *« J'ai besoin de réfléchir, de prendre un peu de temps. Pour une fois, de ne pas penser, dès que j'ai trois minutes, au spectacle suivant. »* Après une première année au TNP marquée par *« une urgence de la parole artistique »*, par la reprise de deux spectacles (*le Balcon*, de Genet, à Mexico, *l'Enlèvement au sérail*) et la création de trois autres (*le Régent*, de Bailly, *Baal* et *Dans la jungle des villes*, de Brecht (1), Lavaudant se donne cette saison carte blanche. *« Le théâtre, c'est aussi ce bonheur-là. »*

Il créera, au printemps prochain, un spectacle non encore identifié. Il relit ses notes de travail *« qui souvent n'ont rien à voir avec le théâtre, plutôt avec la lecture, la peinture, la musique, des paysages ou des rencontres. J'ai envie d'une « approche » comme Godard le dit de son* Roi Lear ». Entre la simple lecture d'un texte ou d'un spectacle *« un peu bobwilsonien »*, avec cinquante figurants et acteurs, c'est dans cette *« latitude »* que se situera sa prochaine création au TNP. Cette latitude d'où était né au CDNA *la Rose et la Hache*, (d'après *Richard III*, et Carmelo Bene), une esquisse shakespearienne flamboyante.

Georges Lavaudant *« se distrait »* donc. Avant de se lancer dans une saison plus lointaine d'*« aventures à défendre »*. Avec Michel Deustch et Jean-Christophe Bailly. Avec aussi Gérard Maimone et Olivier Angèle : l'Opéra de Lyon leur a passé commande, ils travaillent à un opéra où *« tout est à inventer »*. Le seul opéra que Lavaudant dit avoir envie de monter. Avec ceux de Mozart. Son *« auteur classique »*.

ODILE QUIROT.

(1) *Baal* et *Dans la jungle des villes* seront repris cet automne au Théâtre de la Ville à Paris. *L'Enlèvement au sérail*, en ouverture de la saison de l'Opéra de Lyon, et du TNP, à Villeurbanne.

« Palazzo mentale »

Un polar borgésien

Devant le bleu du ciel, serti entre les rideaux rouge cramoisi d'un petit théâtre particulier, un nain et son ours paradent. Nosferatu danse maladroitement, un pilote blessé au front chante une aria et un ancien trapéziste, ange travesti déchu, se montre, tout simplement.

L'hôte des lieux – un dénommé Ginzburg – a payé des comédiens pour donner cette pitoyable représentation et la poursuivre alentour – en plus pervers et complexe – dans une vaste demeure perdue dans un parc, la nuit. On y croise Proust et Kafka, l'énigmatique Eva, des femmes belles et froides, un ancien détective privé de mauvaise série B menant une enquête.

Si l'énigme est à résoudre, elle est sous nos crânes, et l'on ne résume pas le scénario de *Palazzo mentale*, construit par Georges Lavaudant et Pierre Bourgeade en cercles concentriques, en jeux de miroirs ne menant nulle part, sinon à une seule certitude : nous sommes tous condamnés à répéter des rôles écrits par d'autres.

Georges Lavaudant dit ne pas être satisfait de ce premier film. Il a tort. *Palazzo mentale* a ses imperfections, mais impose une écriture arrogante, un peu sauvage. Les images sont d'une beauté fulgurante. Prosaïques ou lyriques, elles ont toutes les sens aux aguets. C'est la sueur sur un torse, la chute de reins d'une femme, le pli mou d'une veste, le souffle du vent dans les feuilles mortes ou la fixité dure de danseurs perdus dans des valses languides. Le collage est à vif, comme un « cut » entêtant.

Georges Lavaudant a puisé dans son spectacle théâtral les comédiens – impeccables – et la matière de ce film. Et cette manière de visiter son « palais mental » – la vie, les livres, le théâtre – avec une fraîcheur un peu rageuse, désespérée aussi. Plus que la reprise de son spectacle, il y a deux ans, ce premier film, opéra souvent somptueux où pointe la dérision, nous le révèle – au sens photographique – à nouveau.

O. Qt.

A la Chartreuse

Des lézards verts plutôt sceptiques

Pour se reposer de la surchauffe avignonnaise, on peut aller sur les traces des moines à la Chartreuse, qui a beaucoup changé.

Avignon et son Festival, avec ses trois cents spectacles par jour, c'est quelque chose comme une centrale, pas électrique mais presque : cérébrale. Qui chauffe dur, à la longue.

« Dieu est riche », répète Antoine Vitez à qui veut bien l'entendre, c'est-à-dire aux spectateurs qui, après les douze heures de beautés du *Soulier de satin* en continu, ont été transportés en service de réanimation par les équipes spéciales de secourisme dramatique.

Naguère les festivaliers frisant le surmenage et préférant se rafraîchir, s'aérer, par une médecine douce, disposaient, à deux pas du centre ville, d'un remède miracle : une lente flânerie dans les cloîtres, les jardins, du monastère de la Chartreuse de Villeneuve.

C'était un lieu charmant, campagnard, familier, tombant en demi-ruine, juste ce qu'il fallait, avec des volailles en liberté, des herbes des champs sur les toits, des chats bizarres perdus dans la méditation zen. On entrait et sortait comme dans un moulin à l'ancienne.

C'est fini. Les technocrates de la chirurgie esthétique du patrimoine sont passés par là. Ils ont gratté, briqué, blanchi. La Chartreuse a bonne mine : tous ses nez ont été refaits, toutes ses tempes tirées. Les cloîtres ont été mis sous verre : des plaques vitrées, cristallines, ont été encastrées dans les arcades, les fenêtres, les portes : comme si ce vieux couvent était une maquette neuve. Ça a un côté « sanisette ». Ça fait « clean ».

(On a beau dire, les anglicismes sont utiles ! Vous écrivez : « ça fait propre », c'est comme si vous crachiez dans l'eau. Mais « clean » a une nuance froide, pas humaine, une sonorité « clinique », une note vraiment pas sympa, qui n'existe pas, telle quelle, en français).

Ce n'est plus ouvert à tous vents, il faut payer pour entrer, puisque tout cela a coûté cher. Il y avait autrefois des suites de cellules de moines, havres de fraîcheur par les grands chauds, chaque cellule avait son petit jardin, aucune n'était pareille à l'autre, on avait le sentiment de comparer des solitudes, les qualités sensibles particulières de ces solitudes, je ne sais pas, c'était émouvant.

Aujourd'hui, ces cellules sont fermées à clef, serrures neuves, portes neuves, et une seule est ouverte aux visites, mais elle est fléchée, équipée, garnie, commentée, exactement comme un « duplex modèle » de démonstration, fabriqué par les promoteurs, dans une ville nouvelle, pour la vente.

En attraction, pour justifier le prix de la visite : trois expositions. L'une, ce sont des photos en couleurs des Cévennes. Très esthétiques. Pourquoi pas ? Une autre, des tableaux de l'assez jeune Pierre Mabille : des images d'intérieurs en désordre. C'est beau, fort, c'est personnel et pourtant c'est absolument habité par les toiles de Matisse représentant des ateliers, absolument, mais il n'y a aucun signe repérable de filiation, c'est fascinant, attachant.

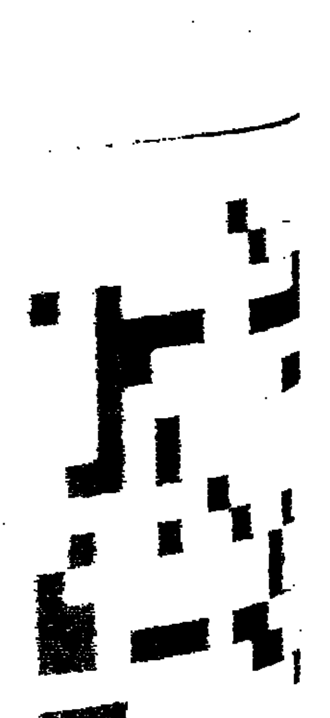
La troisième « exposition » est la meilleure, et mérite le déplacement à Villeneuve. Un passionné des insectes, Erik Samakh, vingt-huit ans, a capté, et aussi composé, des bruits d'insectes. Grillons, cigales, abeilles, etc. Bruits parfois inattendus : par exemple les asticots font des sons de gouttes de pluie tombant des feuilles d'arbres, après l'averse. Il a enregistré des chants d'oiseaux, aussi.

Dans l'un des jardins de la Chartreuse, qui, lui, a gardé son charme, avec ses rosiers qui embaument, ses buis, ses menthes, Erik Samakh diffuse, par des enceintes cachées, ses bruits de grillons, de coucous, de guêpes, de piverts, de toute une ronde d'insectes. Ces bruits se marient à ceux des vrais bruits des vrais oiseaux et insectes qui sont les hôtes de ce jardin.

Le « concert » qui en résulte est extraordinaire, tout à fait envoûtant, il ne semble pas vrai tant il est beau, mais en même temps il est « criant » de vérité, et il laisse sans voix (si voix il y a) les lézards verts du jardin, qui restent là, tête levée, gueule ouverte, comme s'ils essayaient de percer la supercherie.

Le « jardin enchanté » d'Erik Samakh est la curiosité, la performance-mystère, de ce Festival d'Avignon : un chant de paradis, dans un très beau lieu.

MICHEL COURNOT.



Poupées et marionnettes off

L'enfance des monstres

Des formes fantasmagoriques qui racontent la vie des monstres. Des poupées qui décrivent les gestes quotidiens des hommes : deux sortes de marionnettes dans le off.

Les monstres aussi, dans leur sommeil, s'imaginent fœtus ou nouveau-nés, béatement végétatifs ou gloutonnement comblés par n'importe quel substitut de sein maternel. Mais comme pour les humains le réveil les sèvre brutalement du bonheur de sucer, déglutir et régurgiter, précipitant les pauvres créatures dans le cauchemar de leur monstrueuse réalité. Là, bêtes et objets viennent leur pilonner le crâne, perforer les tympans, fouiller la gorge et sonder les orbites. Ils finissent par y perdre la face, et l'intégrité. Décomposés en organes solitaires, un œil, une langue, ils essaient de jouer encore les terreurs sous ces apparences restreintes, et ne parviennent qu'à paraître grotesques.

Les aventures des monstres, inaugurées par Gérard Lepinois dans *la Nuit et ses Epingles*, en 1980, et poursuivies par le même auteur dans *la Deuxième Nuit*, sont présentées par le théâtre de figure comme une *« allégorie de la condition humaine »*. Allégorie ou pas, ils font valoir le métier magistral du constructeur de formes animées, Alain Roussel, du metteur en scène Dominique Houdart et de la créatrice de sons Jeanne Heuclin, qui compose à vue un opéra de chant et borborygmes en complément de la musique électroacoustique de Véronique Walmar. Leur commun produit relève du fantastique à la Jarry : fascination et malaise sont assurés.

Une autre image de la condition humaine a été proposée sur un tout autre mode par la compagnie Hubert Jappelle avec *le Manteau*, d'après Gogol. Un spectacle techniquement plus traditionnel, peut-être, où Jappelle ne joue pas, comme Houdart, sur les changements d'échelle ou le passage de l'abstraction à la figuration, mais original plastiquement et d'une maîtrise aussi achevée. Fidèle au monde de Gogol, Jappelle lui a emprunté le personnage du *Manteau* pour s'attacher une nouvelle fois à « décrire », avec une mélancolique poésie, les gestes quotidiens des hommes. Les atmosphères sont savantes et les amateurs de rhétorique peuvent apprécier l'usage subtil des ellipses, hyperboles et répétitions.

Une recherche inventive

Hubert Jappelle travaillait en Avignon à l'époque où l'équipe de Dominique Houdart s'occupait des Rencontres du théâtre d'animation à la chartreuse de Villeneuve. La compagnie Jappelle est maintenant installée à Eragny-sur-Oise, et Houdart organise chez lui, à Epinal, son festival de colporteurs d'images. Mais ni l'un ni l'autre n'ont perdu leur public avignonnais : pas forcément des amateurs de marionnettes, mais des fidèles du style Jappelle ou d'une recherche inventive signée Houdart.

BERNADETTE BOST.

★ A voir encore : *la Deuxième Nuit* au Théâtre du Chêne-Noir, rue Sainte-Catherine, Avignon, jusqu'au 30 juillet. Les jours pairs à 15 h 30 et 18 h 30, les jours impairs à 15 h 30 et 21 h 30.

John Neumeier répète

Les chorégraphes capables d'animer les grandes compagnies de ballet officielles sont rares. John Neumeier est de ceux-là. Il dirige les danseurs de l'Opéra de Paris dans le Magnificat *de Bach.*

L'Opéra de Paris coproduit avec le Festival d'Avignon un grand spectacle de danse, dirigé par John Neumeier : *le Magnificat* de Bach, qui sera créé le lundi 27 juillet dans la cour d'honneur. Le chorégraphe vit dans les transes. L'aventure n'est pas sans risques. La sensibilité romantique de John Neumeier va à contre-courant de l'époque. Il s'est souvent fait taxer de naïveté. *« Naïf, peut-être, mais lucide »*, dit-il.

Il a vécu plusieurs semaines à Paris, mais ne connaît que le court chemin entre le Grand Hôtel et l'Opéra. Il a fait de courts séjours à Hambourg, où il est installé, pour régler un ballet à la gloire des années 20 de l'Amérique : Pavlova, Ziegfeld Follies, jazz, Isadora Duncan.

Le voici avec deux danseuses, la brune Marie-Claude Pietragalla, la blonde Elisabeth Maurin. Pendant plusieurs heures, elles font et défont, refont phase par phase un pas de deux avec des déséquilibres, des effets de jupe qui rappellent Martha Graham. L'une est pieds nus, l'autre sur pointes ; il s'agit pour chacune de faire passer l'autre dans l'arrondi du bras, comme une flamme dans le chaton d'une bague. *« Vous liez le mouvement, c'est comme le phénix, chacune doit renaître de l'autre, indéfiniment. »*

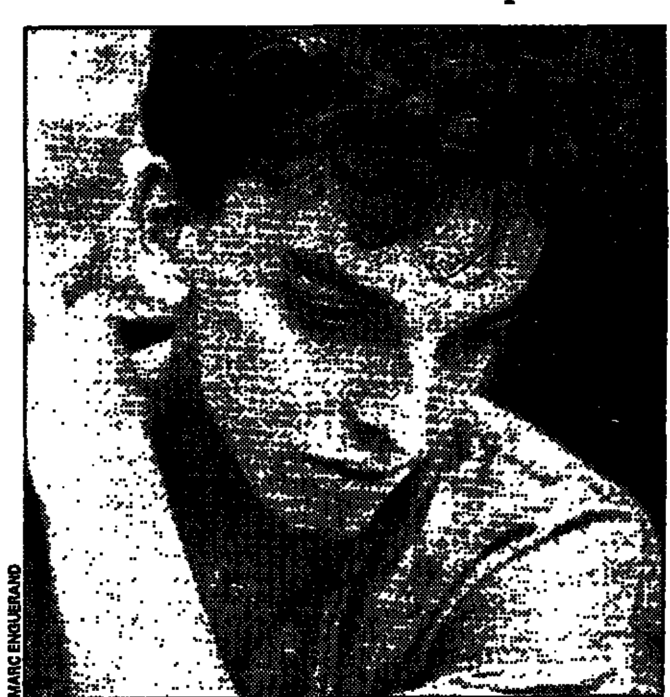
John Neumeier dit qu'il a travaillé dans de bonnes conditions, meilleures que quand il avait montré *le Songe d'une nuit d'été*. Il a pu choisir ses danseurs.

« J'ai eu peu de temps, mais certaines parties du ballet étaient prêtes, déjà composées. Le Magnificat, *en revanche, est inédit. Je l'ai inventé au long des répétitions, en m'inspirant de la qualité transparente de la musique. Ce que font les deux femmes doit avoir un sens d'éternité. Le ballet est conçu pour quarante danseurs. Il comporte cinq parties de styles différents. En ouverture, il y a une évocation du paradis perdu, ensuite « Prophéties et proverbes ».* Le Magnificat *proprement dit évoque l'Annonciation. Il est joyeux, il représente le désir d'incarnation. Le final, sur la Messe* en si, *est plus moderne : c'est une prière pour la paix, la paix aujourd'hui. La première partie est plus classique. Là interviennent Sylvie Guillem, Isabelle Guérin, Charles Jude, Elisabeth Platel, Karin Averty, Manuel Legris... Je profite de leur forte technique pour leur demander des choses très difficiles, très précises, qui ne sont belles que parfaitement dansées.*

» Chorégraphier pour une grande compagnie comme celle-ci est dangereux. On est tenté, malgré soi, de revenir aux procédés de Petipa. Or la danse, aujourd'hui, procède d'un nouvel ordre : que l'on soit lyrique ou abstrait, elle est avant tout un dialogue avec l'espace. Cet hiver, je suis allé à Avignon, j'ai pris des photos de la cour d'honneur sous tous les angles. A partir de là, j'ai imaginé la mise en scène, les lumières. Il n'y a pas de décor, seulement des harmonies, des contrastes. Le gris de la pierre qui vire au rouge... des jeux de ligne aussi, avec l'orchestre disposé en diagonale... Maurice Béjart m'a dit qu'accepter de travailler dans la cour était suicidaire. On verra bien. J'ai conçu la Passion *pour une église.* Othello *pour une fabrique... La cour m'inspire son langage. »*

Propos recueillis par MARCELLE MICHEL.

Etre danseur à l'Opéra


MARC ENGUERAND

Les ballets de l'Opéra ont pris possession de la cour d'honneur – musiciens de la région, constellation de chanteurs et d'étoiles. Plus le corps de ballet, quarante danseurs et danseuses dont le programme néglige de donner les noms. J'ai demandé à rencontrer un de ceux là. Leur vie, leur plan de carrière, leur métier, ça m'intrigue.

J'ai rencontré Pierre Darde, mince, brun, moitié romantique, moitié canaille et tout à fait futé. Treize ans à l'Opéra, où il est entré à douze ans, comme élève.

« Par hasard, dit-il. *A cet âge-là, on est môme, on n'a pas de critères, ce sont les parents qui rêvent. J'aurai pu me diriger vers d'autres domaines artistiques, je faisais de l'astronomie, j'avais du mal à choisir. Jusqu'à dix-sept ans, j'ai vécu l'école sans me poser de questions. On y est très enfermé. On vous apprend à penser tout le temps à la danse, sinon on est en faute. L'entraînement est dur. On vous donne comme modèle quelqu'un comme Barychnikov.*

» Dans cette optique, c'est vrai, l'espérance de vie professionnelle n'est pas longue. Mais moi, j'aime que les gens ne soient pas jeunes. Ma plus belle émotion, c'est d'avoir vu Jean Babilée danser à soixante-trois ans. Etre un corps athlétique sur scène ne suffit pas. Et pensez à Cunningham : c'est comme de voir quelqu'un réapprendre à marcher après un accident. L'acuité des mouvements est plus grande que s'ils sont faciles.

» L'Opéra est peut-être un musée, mais on y enseigne la disponibilité. Noureev amène des gens différents de lui. On travaille avec Cunningham, Bagouet, et deux semaines après c'est Raymonda... Les techniques changent, mais on a tous le même corps. On vit avec, on le porte avec soi et on le déballe. On est obligé d'en avoir une conscience objective, c'est éprouvant.

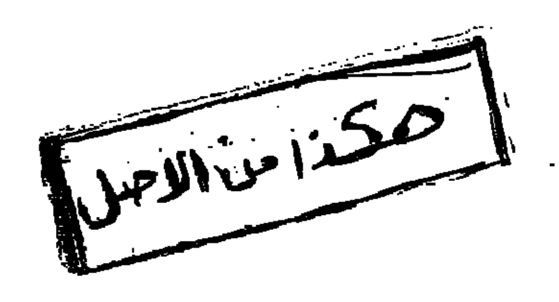
» L'important, c'est de reconnaître d'où viennent les techniques, ce qu'on a dans la tête. Moi, je ne m'engage pas vraiment, je tente des expériences, qui avec la maturité détermineront peut-être une philosophie. En tout cas, j'aurai profité de l'entraînement classique, de son exigence. Travailler autrement en plus ne me dérange pas, c'est comme un fleuve, les affluents le nourrissent.

» Dans le classique, on recherche la perfection. Le but est de danser Giselle *comme personne n'a jamais pu le faire. Bien sûr, on est tenté de se fixer par rapport à la hiérarchie : investir son existence tout entière pour devenir étoile. C'est un truc, ce n'est pas le mien. D'ailleurs je n'ai sans doute pas les moyens de danser trois actes. Et le côté performance ne m'intéresse pas assez. Je préfère apprendre toujours plus. J'ai travaillé avec Cunnigham, chez Graham, et je reprends le stage ici, à Avignon. On ne peut pas non plus se réduire à la danse uniquement. Je pense à la peinture qui est l'art de l'espace, à la musique qui est celui du temps. Sur scène, on joue avec tout ça.*

» L'évolution de la danse ? Je ne me pose pas la question. Je ne sais pas si Balanchine est mieux que Petipa et Cunnigham mieux que Balanchine. C'est un faux problème. Je sais seulement que mes goûts vont vers l'abstraction, qu'un jour, j'en aurai assez des plumes et que, à quarante ans, je serai probablement chorégraphe. »

C'est Pierre Darde qui chorégraphie le prochain spectacle de Bob Wilson à Bobigny : *le Martyre de saint Sébastien*.

COLETTE GODARD.



Culture

Antibes-Juan-les-Pins

En attendant Rollins...

De Johnny Clegg à Bernard Lavilliers en passant par Fats Domino, Ray Charles et Kid Creole, la pinède de Juan-les-Pins accueille toutes les stars. Dans une débauche de matériel et d'amplification. Sonny Rollins vient, lui, en toute simplicité : la musique en plus.

Prenez le spectacle de Kid Creole et ses fameuses Cononuts. Il est taillé sur mesure pour Antibes. Public préparé par la télévision, les disques, les clips et les clubs. La musique est enlevée, rock, jazz, salsa, funk, secouée énergiquement avec une énorme tiers d'ironie. Et, au milieu, August Darnell, Kid Creole himself, trente-six ans, métis du Bronx à moustache de meneur de revue sardonique, les gestes saccadés comme dans les clips.

De près, le vacarme est insupportable. Il va falloir attendre l'extinction de cette première génération d'ingénieurs du son fous pour revenir à des niveaux qui n'abrutissent ni ne créent des lésions définitives. Tout le long, d'où que l'on écoute, la basse suramplifiée qui vous remue jusqu'au malaise. Mal jouée en plus, par une godiche appliquée, Carol Coleman, qui détonne (à dessein ?). Vu de loin, là où, traditionnellement à Antibes, est relégué le public qui fait le show, les vrais enfants du paradis, le spectacle a la taille d'un timbre poste animé. Nettement moins détaillé qu'à la télé ! Nul doute que Jean-Christophe Averty aura su, lui, tirer son épingle du jeu.

Souvent, à l'image d'August Darnell, qui d'ailleurs veut abandonner la scène pour les studios, on a le sentiment qu'Antibes-Juan-les-Pins cherche sa mesure. Cette année, un groupe immobilier mécène. Ce ne sont pourtant pas les manifestations culturelles qui manquent à Juan : coupe de tarot, championnat de scrabble, finale « Des chiffres et des lettres », concours de strip-tease amateur au Whisky-Club, de « bains chauds » au Voom-Voom (une baignoire, de la mousse, des volontaires, quatre masseuses — pourquoi quatre ?) C'est le jazz qui l'a emporté.

Irakere, par exemple, est le rassemblement des meilleurs musiciens de Cuba qui circulent depuis 1978. Les meilleures percussions du moment et des arrangements aussi riches et puissants (toutefois plus simples) que ceux du Duke ou de Dizzy. Au centre de cette armée de fonctionnaires — mais ceux-là trouvent grâce auprès des bigots du « libéralisme », — Chuco Valdès, gigantesque et savant.

Tout cela permet au moins d'attendre dignement la soirée de Sonny Rollins. Elle est parfaitement équilibrée et composée. En première partie, pour aiguiser le désir, le Pat Metheny Group se livre à un numéro très déférent et gros d'hommages obliques au saxophoniste. Au Japon, Pat Metheny, l'excellent guitariste de Kansas City, a joué avec Rollins. Il se lance donc, comme une offrande, dans un pur acte de piété filiale, un récital interminable (plus de deux heures), fastidieux, lourd, mollasson, bruyant, de musique niaise. Il sait qu'avec cette plage sans horizon d'ennui pompeux, prolongée d'un changement de plateau sans fin (« matos » oblige), la splendeur rollinsienne apparaîtra dans sa troublante nudité. Il lui fait ce cadeau touchant, bavard, somptueux. Lui qui peut tant (son disque avec Ornette Coleman !), il se commet avec des choristes particulièrement *stupides, il s'oblige, comme on* meurt de ne pas mourir, à ces mélodies d'interludes dont rougirait Clayderman, jusqu'à créer une sorte de malaise métaphysique. Du même ordre qu'une heure d'Eve Ruggieri avant de relire *la Princesse de Clèves*.

De tous les groupes d'aujourd'hui, celui de Sonny Rollins est visuellement le plus pauvre. Songez : il n'y a que des instruments de musique. Seulement voilà : pauvre et dans un registre simplifié à l'extrême, Rollins apporte ce que les autres ne prennent plus la peine d'apporter, ce qu'ils ne savent plus ou ne peuvent plus donner, un rien, un éclair qui vient et qui disparaît, la musique. On sait que Rollins (*le Monde* du 28 octobre 1986), veut, avec une pointe de naïveté, communiquer quelque chose comme de la joie. Par sa rage souriante. Par son souffle et par sa puissance de géant tranquille. Par cette insistance à coller au rythme en le décalant, ce collage d'impressions, d'éclats, de rires (quelques mesures de *la Marseillaise*, le début d'*Alouette, gentille alouette...*). C'est cela qu'il veut transmettre, de bouche à oreille, sans artifice et sans trucage, cet élan, ce goût de rebondir sur *Saint-Thomas* ou de s'encanailler avec la *Complainte de Mackie* au rappel, cette générosité de jongleur, cette bonté, en un mot, dans la majesté d'un son énorme : cette bouffée de vie qu'on nomme le jazz.

FRANCIS MARMANDE.

★ Antibes-Juan-les-Pins : Toots Thielemans, *Oscar Peterson, Dixieland* à la pinède, (25 juillet), Michel Leeb et le Big Band de Gérard Badini (26). Stan Getz, Dexter Gordon, Ornette Coleman, Art Ensemble de Chicago, Stanley Jordan à Donostia-Saint-Sébastien, Pays basque (jusqu'au 26).

« L'été africain » au Théâtre Tristan-Bernard

La forêt enchantée d'Akonio Dolo

Dans une forêt magique plantée d'arbres et de parapluies, Akonio Dolo, comédien malien, raconte la séparation de la Lune et du Soleil.

Akonio Dolo est né au Mali, dans le pays dogon. A l'âge de dix-sept ans, il quitte son pays. Il n'avait jamais mis les pieds dans une ville, mais connaissait chaque pierre, chaque arbre de son village, où il était berger. Pendant la période de transhumance, les jeunes comme lui peuplaient le temps et l'espace de personnages et d'actions imaginaires, mêlant les mythes dogons aux menus événements du jour, développant et enjolivant l'ensemble pour le raconter ensuite à la veillée.

En France, Akonio Dolo rencontre Jean-Marie Serreau, qui lui fait découvrir... le théâtre africain. Akonio devient comédien. Il travaillera pendant dix ans avec Serreau, puis avec Pierre Debauche, Antoine Vitez, Lucian Pintile et Toto Bissainthe. Mais, pendant tout ce temps, il reste habité par les contes de son enfance. Et un jour il décide de monter son propre spectacle en utilisant, comme autrefois, les personnages issus de la tradition mêlés à des histoires de son invention.

Il nous raconte le Soleil et la Lune *« nés du même ventre »*. Un soir, ils apprennent que leur père, souffrant, demande à les voir. Le Soleil attend l'aube pour partir. La Lune se met aussitôt en route et arrive juste à temps pour recevoir la bénédiction paternelle. Le Soleil est condamné, lui, à se lever chaque matin pour parcourir le monde, à la recherche de son père, et se couche chaque soir, sans avoir pu atteindre son but.

Le comédien mime aussi bien les aventures d'Amidou le piégeur maladroit, que celles de Zinimo Zinimo Zi, qui n'avait qu'un seul sein, mais énorme, et faisait un bruit terrible quand elle se déplaçait...

Akonio Dolo utilise tous les registres : la poésie, la peur, l'étrange, le burlesque... Une extraordinaire souplesse du corps et de la voix lui permet d'interpréter avec le même bonheur l'ogresse, le lion, la souris, le serpent ou la foudre. Accompagné d'un complice musicien, Jack Robineau, et avec quelques accessoires — trois images d'arbres, deux douzaines de parapluies, un bonnet de chasseur, un balafon, deux tambours et une kyrielle de clochettes, — grâce à un langage très personnel, le sien autant que celui des conteurs africains, il nous entraîne dans un monde enchanté.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES.

★ *Zinimo Zinimo Zi*, Théâtre Tristan-Bernard, jusqu'au 27 juillet. Du *28 juillet au 8 août : Qu'est devenu Ignoumba le chasseur ?*, de Sylvain Bemba (Congo). Du 10 au 22 août : *Imaïtsoanala*, de Vololona Andriamoratsiresy (Madagascar).

NOTE

Rossella Bellusci : Ombre et lumière

Des autoportraits des années 80 aux nus masculins, rongés par une lumière frisante, écharpant la face ou des parties du torse, Rossella Bellusci *n'a cessé en sept ans de travail* d'éliminer peu à peu toute figuration de son travail. Cette Milanaise installée à Paris, utilise la photographie moins pour entériner le réel que pour en épurer la présence.

Depuis deux ans, réalisant avec un affinement extrême une dizaine de tirages seulement, son intérêt s'est porté sur des objets parfaitement anodins qui lui appartiennent et qu'elle isole de leur environnement. Au-delà de leur simple valeur d'usage des collants, un sac de papier froissé, une paire de gants, *acquièrent l'aspect fantomatique* de natures mortes de Morandi, exemptes de couleur. Tués, détourés, vidés de réalité, dévorés par la lumière, ramenés à une fonction minimale comme un poisson à son arête, les objets font alors apparaître par transparence, l'ombre d'une écriture visible, trace écrite et empreinte de leur propre existence. La photographie de Rossella Bellusci rejoint la définition qu'en donnait le Hongrois Maholy-Nagy : l'art de conduire la lumière à l'état de forme.

PATRICK ROEGIERS.

★ Rossella Bellusci, *Œuvres inédites*, galerie des Somnambules, 8, rue de l'Etoile, 31000 Toulouse, jusqu'au 26 juillet.

Communication

Nominations à RFO

Cinq stations changent de directeur

M. Jean-Claude Michaud, PDG de la Radio-télévision française d'outre-mer (RFO), a rendu publique, le jeudi 23 juillet, la composition des équipes de direction des stations régionales de la société. Cette réorganisation concerne cinq des neuf stations que compte RFO, les quatre autres (Polynésie, Martinique, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) conservant leur actuel directeur régional.

● **A la Guadeloupe**, M. Jacques Barbier de Croze (*quarante-trois ans*) devient directeur régional. Ancien de FR 3, il a créé FR 3 Mont-Blanc-Chamonix, puis a été responsable de radio en Normandie et dans la région Centre avant de devenir directeur de Africa n° 1 (société de radiodiffusion émettant en ondes courtes dans tous les pays francophones d'Afrique).

● **En Guyane**, M. Maurice Grimaud (quarante-sept ans) a été nommé directeur régional. Entré à l'ORTF en 1973, il a fait toute sa carrière outre-mer. Il était devenu rédacteur en chef à Tahiti, en 1985, après avoir occupé le même poste pendant trois ans à la Réunion.

● **A la Réunion**, M. René Denis (cinquante-deux ans) devient directeur régional à partir du 1er août ; il occupait les mêmes fonctions à la Guadeloupe depuis 1986.

● **En Nouvelle-Calédonie**, M. Alain Le Garrec (trente-neuf ans) remplacera, le 10 août, M. Jean-Claude Gélin, directeur régional. M. Le Garrec occupait cette fonction à RFO-Réunion depuis 1986.

● **A Wallis-et-Futuna**, M. André Blondet, qui assurait l'intérim du directeur régional depuis mars 1986, est officiellement confirmé dans cette fonction.

● **L'AFP rouvre son bureau de Limoges.** — L'Agence France-Presse a décidé de rouvrir son bureau de Limoges, qui couvrira, à partir de septembre, les régions du Limousin et du Poitou-Charentes. Sa fermeture, fin 1985, avait entraîné de vives protestations parmi les syndicats de journalistes, les utilisateurs *régionaux de l'AFP et dans les ins*tances régionales. Les arguments techniques invoqués alors par l'AFP n'auront pas résisté à la nécessité de « couvrir » mieux une région où le premier ministre fait de fréquents séjours. *(Corresp.)*

Après les sanctions contre deux journalistes d'Ajaccio

Grève sur FR3 le 29 juillet

La direction de FR3 a maintenu des sanctions contre deux journalistes de la station d'Ajaccio, délégués CGT et SNJ. L'Union nationale des syndicats de journalistes de FR3 appelle les personnels de la chaîne à une grève illimitée à partir du 29 juillet. Contre la mutation de Jean-Marc Leccia et Danièle Jeammet.

AJACCIO
de notre correspondant

Nouveau malaise à FR3. Sur décision de la direction générale de la chaîne, deux journalistes ont été informés de leur mutation, Jean-Marc Leccia à Poitiers, Danièle Jeammet à Besançon. Et on leur a donné sept jours pour rejoindre leur affectation.

Motif de ces mutations : divergences et mésentente avec la direction de la station, impossibilité de collaborer avec les responsables hiérarchiques, ce qui ne permet pas le maintien sur place *« dans l'intérêt de l'entreprise et de la station d'Ajaccio »*.

S'il est de fait que le climat ne s'est guère amélioré depuis le limogeage de Sampierro Sanguinetti, le 18 février, et son remplacement par Michel Satti, chef de service et Yves Rambaut, rédacteur en chef, la sanction qui frappe les deux journalistes paraît disproportionnée par rapport à sa cause.

Le 22 mai, Yves Rambaut réunit tous les journalistes de la station pour leur parler des améliorations à apporter au journal télévisé quotidien. Certains d'entre eux, dont Jean-Marc Leccia et Danièle Jeammet, quittent la réunion en constatant que les techniciens n'y ont pas été conviés, alors qu'ils l'étaient régulièrement avec Sampierro Sanguinetti. Consigne ayant été donnée ne pas communiquer ces détails à la presse régionale, puis le différend paraît oublié.

Mais une mission d'inspection générale est envoyée en Corse. Elle constate que l'ambiance n'est pas au beau fixe, ni les rapports entre certains journalistes et la direction de la station. C'est ce rapport qui vaut la mutation de Jean-Marc Leccia et Danièle Jeammet, mais aussi des avertissements à quatre autres journalistes.

Immédiatement réunie, l'intersyndicale et les personnels non syndiqués de FR3 ont décidé de déposer un préavis de grève illimitée à partir du 29 juillet. Ils ont reçu le soutien de l'intersyndicale de RCFM, la station corse de Radio-France, de l'union régionale CFDT, des nationalistes, du Parti communiste et de l'UPC, ces deux derniers ayant même déposé à l'Assemblée de Corse des motions demandant la révocation des sanctions.

Jean-Marc Leccia et Danièle Jeammet ont informé l'inspection du travail des conditions dans lesquelles ils ont été sanctionnés, faisant remarquer qu'ils sont les délégués syndicaux du SNJ et de la CGT et qu'ils n'ont agi qu'en cette qualité.

On aurait sans doute pu faire l'économie de cette crise au moment où, selon les termes du Parti communiste *« tout le monde demande l'apaisement et la paix civile »* dans l'île. Les nationalistes qui manifestent samedi à Ajaccio — un rassemblement prévu depuis plusieurs semaines — pourraient faire remarquer que l'on s'attache vraiment à *« bâillonner la presse »* en Corse.

PAUL SILVANI.

M. François d'Aubert (UDF) se déclare « écœuré » par l'éviction de Claude Sérillon

Dans une interview à l'*Evénement du jeudi* publié le 23 juillet, M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne et représentant de l'Assemblée nationale au sein du conseil d'administration d'Antenne 2, critique l'éviction de Claude Sérillon de la présentation du journal de 20 heures. *« Je suis écœuré par cette décision et je ferai part de mon indignation lors du prochain conseil d'administration*, déclare-t-il. *Les cabinets présidentiels et ministériels ont des idées simplistes et passéistes sur ce que doit être l'information dans le service public. Ils vivent encore au rythme des années 60, où l'on croyait pouvoir tenir une chaîne avec une ligne téléphonique directe. Dans le cas de Sérillon, les conditions de son départ restent mal élucidées, mais c'est sûr, il y a eu pression. »* Estimant que ce type d'événement ne se produirait pas si M. Raymond Barre, qui est *« pour l'indépendance et le pluralisme »*, était élu, M. d'Aubert juge *« indispensable »* de modifier le statut d'Antenne 2. *« Cette chaîne doit rester un service public*, dit-il, *mais ne plus être sous tutelle politico-administrative »* et être *« administrée par une fondation, c'est-à-dire un organisme à vocation générale, indépendant du pouvoir politique »*.

Ces propos de M. d'Aubert ont irrité le directeur de l'information d'A 2, M. Elie Vannier, qui, dans un communiqué, les a qualifiés d'*« absurdes et irresponsables »*. *« Les décisions récemment prises l'ont été pour des raisons strictement professionnelles. Je dis haut et fort qu'aucune pression politique n'a été exercée à mon égard. »*

● **M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, souhaite que cessent les limogeages dans l'audiovisuel.** — *« Le verbe limoger ne doit plus être de mise dans ce secteur »*, a déclaré M. Barrot le jeudi 23 juillet sur RMC. Se refusant à donner son sentiment personnel sur le cas particulier du présentateur du journal d'Antenne 2, Claude Sérillon, le responsable du CDS a, toutefois, affirmé que *« chaque fois qu'il y aurait un abus, il le dénoncerait »* et il a ajouté qu'il *« se joignait »* à M. François d'Aubert pour souhaiter que *« l'on marche vers plus d'indépendance »* dans l'audiovisuel.

Le « Nouveau Journal » de Tahiti cesse de paraître

PAPEETE
de notre correspondant

Après plus d'un an et demi de parution, le dernier venu de la presse quotidienne de Tahiti met la clé sous la porte. Le *Nouveau Journal*, qui, en janvier dernier, avait été racheté par des investisseurs du groupe Tida, a connu des difficultés financières importantes malgré une injection de près de 100 millions de francs CFP (5,5 millions de francs).

Le bilan ne sera pas déposé car le journal ferme tout simplement ses portes pour ce qui est pudiquement appelé une « restructuration ». Tous les employés ont néanmoins été licenciés avec leurs indemnités, à compter du mardi 21 juillet.

D'ores et déjà, les rumeurs annoncent la ruée d'acheteurs éventuels. certains noms ont été avancés dont les plus sérieux sont ceux de M. Robert Hersant et de M. Gaston Flosse. Selon toute vraisemblance, c'est le secrétaire d'Etat chargé des affaires françaises dans le pacifique qui serait le mieux placé pour le rachat du titre par l'intermédiaire d'investisseurs amis ; il pourrait ainsi contrebalancer les estocades *quotidiennes du journal les Nouvelles* appartenant à l'un de ses anciens amis, M. Julien Siu. Celui-ci s'est fâché depuis longtemps pour une histoire d'autorisation d'implantation de cuves d'hydrocarbure que M. Flosse aurait refusée à l'époque où il était encore président du gouvernement du territoire. Il est d'autre part possible que M. Jacques Chirac apprécie, au moment de la campagne présidentielle, le soutien d'un organe de presse qui serait entièrement acquis à la cause du RPR.

Avec la fermeture du *Nouveau Journal*, l'opinion modérée perd son porte-parole. Ce vide sera le bienvenu pour les deux autres quotidiens qui ont dû subir les contrecoups d'une mauvaise conjoncture économique.

MICHEL YIENG KOW.

La disparition de Roger Massip

Roger Massip, ancien journaliste du *Figaro*, spécialiste de politique étrangère, est mort, le mardi 21 juillet, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[Né à Montauban en 1904, et fils de journaliste, Roger Massip avait fait des études de lettres et d'histoire avant d'entreprendre lui-même une carrière de journaliste. Successivement correspondant de l'agence Havas à Bucarest (1931) et du *Petit Parisien* à Varsovie (1934), il était devenu chef adjoint du service étranger juste avant la guerre. Très actif dans la presse de la Résistance, à Paris et à Lyon, il occupa diverses responsabilités au sein de *Libération*, dont il devint rédacteur en chef en 1944. C'est cependant *le Figaro*, où Pierre Brisson l'appela en 1947, à la direction du service étranger, qui allait devenir son vrai port d'attache puisqu'il y demeura jusqu'en 1974.

Actif tout au long de sa carrière dans de nombreuses associations, notamment l'Association de la presse diplomatique française, Roger Massip était officier de la Légion d'honneur. Il avait publié plusieurs ouvrages, dont *Voici l'Europe* (en 1958), *la Chine est un miracle* (1973), *Il y a quarante ans, Munich* (avec Jean Descola, en 1978). En 1981, il publiait enfin, avec sa femme, Renée Massip, critique littéraire au *Figaro*, *les Passants du siècle*, journal d'un couple témoin de son temps.]

Spectacles

cinéma

Vendredi 24 juillet

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
16 h, Futures vedettes, de M. Allégret ; 19 h, Washington Merry-Go-Round, de J. Cruze ; 21 h, Correspondant 17, de A. Hitchcock.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
15 h, Escalier de service, de L. Jessner et Paul Leni ; 17 h, le Guru, de J. Ivory ; 19 h, Du sang dans le désert, de A. Mann.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion
14 h 30, l'Année des treize lunes, de Rainer Werner Fassbinder ; 17 h 30, l'Argent, de R. Bresson ; 20 h 30, l'Enfant secret, de P. Garrel.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BONNE. (**) Film italien de Salvatore Samperi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MALONE. Film américain de Harley Cokliss, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-43) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE NINJA BLANC. Film américain de Sam Firstenberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PIE VOLEUSE. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RIEN EN COMMUN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SECRET DE MON SUCCÈS. Film américain de Herbert Ross, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).




هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 24 juillet

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Émission présentée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon Zitrone. Marignane-Laval. ▶ **22.25 Cinéma : la Part de l'autre** ■■ Film français de Jeanne Labrune (1985). Avec Pierre et Laurent Mallet, Christine Boisson, Jean-Bernard Guillard. *Au bord de l'Atlantique, sur la côte landaise, deux frères jumeaux qui s'aiment d'amour se retrouvent pour un dernier combat auquel est mêlée une femme. Produit par TF1 et la SFP, c'est, en principe, un téléfilm. Par le style, c'est du vrai cinéma, et cette œuvre fut présentée au Festival de Cannes 1985 dans la section « Perspectives du cinéma français ». Annoncé le 10 juillet et... reporté. L'heure de programmation est toujours aberrante.* **23.55 Journal. 0.10 Série : Les envahisseurs.** Le mur de cristal. **1.00 Télévision sans frontière.** Avec Touré Kunda.

A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami. Coup au but. *Des gardiens de pénitencier se livreraient au trafic de la drogue.* **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Des personnages d'autrefois », sont invités : Jean Carrière *(les Aires de Comeizas)*, le professeur Jean Delay, de l'Académie française *(Avant mémoire)*, Maurice Genevoix, de l'Académie française *(la Motte rouge)*, Robert Merle *(En nos vertes années)*. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : A toi de faire, mignonne** □ Film français de Bernard Borderie (1963). Avec Eddie Constantine, Gaia Germani, Christiane Minazzoli, Elga Andersen. *Une enquête sur l'assassinat d'une femme appartenant au FBI mène Lemmy Caution à Paris, où il vit, naturellement, des aventures mouvementées : si mouvementées qu'on n'y comprend rien, d'autant que la mise en scène n'est pas à la hauteur de l'action. Mais les brunes et les blondes se ramassent à la pelle.*

FR 3

20.30 Série : Deux de conduite. De Romy Coutteure et Pierre Santini, avec les auteurs. *Nos deux camionneurs découvrent au fond de leur cabine un enfant de dix ans. Comédie.* **21.25 Portrait.** Olivier de Kersauzon. **22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 4. Et voilà Gutenberg. *Tout change. Jusqu'à la mémoire qui passe de l'oral à l'écrit, et change l'histoire.* **23.30 Prélude à la nuit.** Kilysanka, d'A. Greczaninow, interprété par les Chœurs de Varsovie.

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : Paris minuit ■ Film français de Frédéric Andreï (1985). *Un garçon et une fille rescapés d'un bande de cambrioleurs et traqués par la police dans Paris communiquent par des messages que diffusent les radios libres. Un « premier film » maladroit, poétique, irritant et attachant sur les jeux d'adolescents romantiques narguant la société.* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : The wiz** ■ Film américain de Sidney Lumet (1978). **0.45 Cinéma : l'Empire des sens** ■■ Film franco-japonais de Nagisha Oshima (1976) v.o. **2.20 Cinéma : Top secret** □ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1984). **3.50 Cinéma : Carré blanc** □ Film franco-canadien d'Isabelle Pierson et Gilles Delannoy (1985) **5.10 Téléfilm : Les négriers.** *Un Allemand découvre l'horreur de l'esclavage. L'Afrique en 1884.*

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.20 Cinéma : Adrien □ Film français de Fernandel (1943). Avec Fernandel, Paul Dubost, Jean Tissier, Gabriello. *Les tribulations d'un encaisseur de banque qui a inventé des patins à roulettes à moteur. Réalisé par Fernandel lui-même (il aurait pu s'en abstenir) d'après un vaudeville de Jean de Letraz. Bête à n'y pas croire.* **23.35 Les dossiers de l'agence O. 0.25 Série : Hôtel. 1.15 Série : Supercopter. 2.05 Série : Mission impossible. 2.50 Les chevaliers du ciel.**

M 6

20.30 Série : Cagney et Lacey (28e épisode). **21.20 Série : Le Saint. 22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Sa vie d'homme.** De Robert Ellis Miller. *Une journaliste, spécialisée en sport, décide de se déguiser en homme pour échapper à la discrimination.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Les enfants du Midi et demi. Deuxième génération des pieds-noirs (rediff.). **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Avignon.** Rives et dérives. Musique des fleuves : la Volga ; le Rhône. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. Charpentier. **22.00 Concert** (en direct des Ursulines) : Concerto nº 12 en la majeur pour piano et orchestre, K 414, de Mozart ; Quintette en si mineur pour clarinette et cordes, op. 115, de Brahms ; Quintette pour piano et cordes, de Taneiev, par les solistes d'Uppsala, Staffan Schesa, piano, Michel Portal, clarinette. **0.30 à 7.00 Jazz.** (en direct du château d'O). Orchestre national de jazz ; Larry Schneider, saxophone ; Andy Emler Sextet ; Sextuor de l'Orchestre national de jazz ; Elisabeth Caumont Quintet ; Alain Brunet Quimtet ; Jean-Pierre Llabador Quintet ; Cynthia Hilts.

Samedi 25 juillet

TF 1

13.35 Série : Matt Houston. Parfum de crime. **14.30 La séquence du spectateur. 15.00 Magazine : L'aventure des plantes.** De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. *Les rapports des plantes avec le monde animal. Guerre et paix... une série scientifique, vivifiante pour l'esprit. Pour tous les âges.* **15.30 Tiercé à Evry. 15.40 Tennis : Coupe Davis,** à Fréjus. Quarts de finale : France-Suède (double).

> En cas de dépassement d'horaire, Le voleur d'enfants sera remplacé à 18.00 par la série : Chapeau melon et bottes de cuir. A partir de 19.00, programme inchangé.

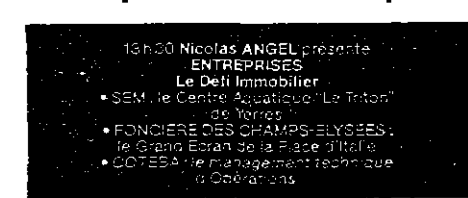
17.30 Téléfilm : Le voleur d'enfants. De François Leterrier. Avec Sami Frey, Catherine Rouvel, Eléonore Hirt, Nicole Jamet. **19.00 Série : Agence tous risques. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Série : Columbo.** Une ville fatale. *L'ex-femme de Beau pense que son mari a été tué, mais où et par qui ?* **22.00 Les étés de Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Ne bronzez pas idiots. (Les livres de l'été.) **0.00 Journal. 0.15 Série : Les incorruptibles.** L'histoire de Franck Nitti.

A 2

13.35 Série : « V ». Dissident. **14.25 Les fables d'Esope. 14.40 Les jeux du stade.** Tour de France : rétrospective ; *24e étape du Tour 1987 : Dijon-Dijon ; A chacun son Tour*, par Jacques Chancel ; Escrime : championnats du monde à Lausanne ; Moto : Grand raid de l'Amitié. **18.00 Série : Mon ami Flicka. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; P'tite Mamie ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Variétés : Boum nostalgie.** Présenté par Carlos. Avec Julien Clerc, Patrick Bruel, Francesco Napoli, Pierre Vassiliu, Chanael, Jean-Louis Aubert, Sabine Paturel, Garçons, Graziella De Michèle, Niagara ; vidéos de Jacques Dutronc, France Gall, Four Tops, Patricia Carli, Barry Ryan, Françoise Hardy, Sonny and Cher, et les Rolling Stones, les Surf, Carlos et Sylvie Vartan. **21.50 Série : Les brigades du Tigre.** *1909. Visite incognito du prince de Galles à Paris. Espionnage et sosie.* **22.50 Variétés : Rigol'été.** Emission proposée par Jean Bertho. Pour ou contre le Tour de France. *Les dessous du Tour, le point de vue des Français, le désespoir des femmes, etc.* **23.45 Journal. 0.05 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

13.30 Espace 3 : Entreprises. 14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.30 Sports-loisirs. Course de l'Europe : balade sur



un glacier ; dragsters ; jumping à Dinard ; ski nautique à Montbéliard. **17.30 Feuilleton : Mme le maire.** Avec Marthe Mercadier, Guy Tréjean (4e épisode). **18.30 Variétés : La nouvelle affiche.** Avec Alain Chamfort, Jeanne Mas, Nilda Fernandez, L'Affaire Louis Trio, Plein Sud, Philippe Guyot, Zaak, Christine Roque, Patrick Bruel. **19.15 Actualités régionales. 19.35 Disney Channel.** Winnie l'ourson. **19.55 Les recettes de Gil et Julie. Dessin animé. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Les arbres ; Les vagues sauvages ; Un sommeil d'ours ; La minute Disney : La belle et le clochard ; et, à 20.50, un épisode de L'énigme. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** Invité : Line Renaud. **22.30 Série : Histoires singulières.** 1. Le tableau d'un meurtre. *Un peintre britannique se fait passer pour mort, ce qui provoque soudain un intérêt soudain... et la montée des ventes de ses œuvres.* **23.30 Prélude à la nuit.** Prélude, opus 23 nº 10, de Serge Rachmaninov, interprété par Emile Ludmer, piano.

CANAL PLUS

13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Les assassins de la guerre froide. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Captain Nice. 16.15 Cabou cadin. 17.00 Documentaire : Les allumés du sport. 17.50 Téléfilm : Plus fort que la nuit. *Une jeune aveugle, à la recherche de son autonomie, découvre la danse et l'amour.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Les derniers jours de Frank et Jesse James.** *Tueurs impitoyables ou héros ? Deux frères hors-la-loi. Téléfilm australien.* **22.05 Documentaire : Le chasseur silencieux.** *Cinq années de patience pour filmer une famille de léopards. Images rares.* **23.00 Flash d'informations. 23.10 Cinéma : l'Au-delà** □ Film italien de Lucio Fulci (1981). *Une série de drames affreux se produisent en 1981 dans un hôtel de La Nouvelle-Orléans où vivait, en 1927, un peintre qui fut crucifié et défiguré pour sorcellerie. Ce film d'épouvante, bien saignant, bien dégoûtant, est simplement une horreur.* **0.35 Cinéma : Flagrant désir** ■ Film franco-américain de Claude Faraldo (1986). **2.20 Cinéma : Carré blanc** □ Film franco-canadien d'Isabelle Pierson et Gilles Delannoy (1985). **3.40 Cinéma : The Wiz** ■ Film américain de Sidney Lumet (1978). Avec Diana Ross, Michael Jackson, Richard Pryor. **5.50 Cirque : 12e Festival international de Monte-Carlo.**

LA 5

13.20 Série : Flics à Hollywood. 14.10 Les dossiers de l'agence O. 15.05 Les cinq dernières minutes. 16.40 Série : Les chevaliers du ciel. 17.10 Série : Docteur Caraïbes. 17.35 Les secrets de la mer Rouge. 18.00 Le temps des copains. *18.25 Série : Happy Days. 18.50 Série : Arnold et* **Willy. 19.15 Série : Drôle de vie. 19.40 Série : Supercopter. 20.30 Série : La famille Boussardel.** *Le roman de Philippe Hériat, adapté par Pierre Dumayet.* (rediff.). **22.10 Série : Kojak. 23.00 Série : Mission impossible. 23.50 Les cinq dernières minutes. 1.20 Les dossiers de l'agence O. 2.15 Série : Flics à Hollywood.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.15 Dessins animés : Graffi'6.** Les animateurs de la FM à visage découvert. Goldorak ; Le capitaine Flam. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Le Saint** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** *19.05 Série : Chacun chez* **soi. 19.30 Série : L'incroyable Hulk. 20.25 Jeu : Six' appel. 20.30 Téléfilm : Sur les ailes du tigre.** *Un petit garçon s'envole au-dessus des nuages. Téléfilm australien.* **21.50 Série : Drôle de dames. 22.40 Journal. 22.55 Téléfilm : Les prémonitions de Sheila.** *Une explosion de gaz fait basculer le Grand Huit dans une fête foraine.* **0.00 Série : Les espions.** Rêves de gloire. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Festival d'Avignon : Comédie-Française, Une sorte d'Alaska, Victoria Station et Un pour la route, de Harold Pinter. **22.00 PNC. 22.30 Musique post-moderne.** Festival d'été de Seine-Maritime : Ladislas Kupkovic, Arvo Part. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Autour de Stimmung. Avec Karlheinz Stockhausen. **21.30 Concert** (en direct de l'Opéra) : Telemusik et Eva's Lied (création en France), de Stockhausen, avec le chœur d'enfants de la Radio hongroise. **23.00 Stockhausen : Samstag aus Licht. 1.00 Jazz.** Extraits des concerts du Raoul Bruckert Quartet et du Tubapack de Marc Steckar.

Dimanche 26 juillet

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. **9.00 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 9.10 Zappe ! Zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. James Hound ; Calimero ; Le petit jour ; La vache Noiraude ; La maison de Toutou ; Dodu dodo ; Satanas et Diabolo. **10.10 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 10.15 Série : Tarzan.** Le masque de Tarzan. **11.15 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS-Refuges. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Une justice étrange. **14.20 Sport dimanche.** Automobile : Grand Prix d'Allemagne de formule 1 ; Tennis : Coupe Davis : France-Suède. **15.30 Tiercé à Enghien. 15.45 Sport dimanche** (suite). **17.50 Série : Les bleus et les gris.** La récompense inattendue. **18.35 Jeu : La roue de la fortune. 19.00 Série : Pour l'amour du risque.** Philatélie. **20.00 Journal.** ▶ **20.35 Cinéma : Tout feu, tout flamme** ■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1981). Avec Yves Montand, Isabelle Adjani, Alain Souchon, Jean-Luc Bideau, Lauren Hutton. *Une jeune fille, reçue à Polytechnique, est devenue chef de famille en l'absence de son père. Celui-ci, aventurier mythomane, revient et se lance dans un projet catastrophique. Image de femme moderne, conflit affectif des relations père-fille, le style Rappeneau pour la comédie à la française. Adjani est épatante.* **22.20 Sport dimanche soir. 23.10 Journal. 23.30 Feuilleton : Cités à la dérive.** De Robert Manthoulis (4e épisode). *Jérusalem, Le Caire, Alexandrie... trois villes pendant la seconde guerre mondiale. L'univers ambigu des agents secrets, des politiciens, des résistants, d'après le roman « cubiste » de Stratis Tsirkas.*

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte : Le Livre des nombres. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe. 12.05 Feuilleton : Le chevalier Tempête.** 4e épisode : La jalousie. **13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire.** Une erreur de commandement. **14.10 Jeu : La chasse aux trésors.** 3. La Réunion. **15.15 Sports été.** Tour de France : rétrospective ; Dernière étape du Tour 1987 ; Escrime : Championnat du monde. **17.30 Feuilleton : Projet Atlantide.** 3e épisode : La porte de fer. **18.35 Stade 2.** Au programme : sports équestres, aviron, automobile, moto, football, tennis, handisport, escrime, cyclisme. **19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ?** (3e épisode). *20.00 Journal. 20.30 Série : Madigan.* 2. Enquête à Lisbonne. **21.45 Les carnets de l'aventure.** *Atteindre le pôle Nord à pied. Dans le chaos glacé de l'Arctique et dans les bouleversantes émotions d'un homme seul, Jean-Louis Etienne.* **22.35 Musique : Jazz à Antibes. 23.50 Journal. 0.10 Le journal du Tour** (rediff.)

FR 3

FR 3 invite la SEPT : le festival des festivals

12.00 Extraits des Noces de Figaro, à Aix-en-Provence. Avec Barbara Hendricks, Samuel Ramey et Ann Murray. **12.30 En direct d'Aix-en-Provence.** Emission animée par Daniel Toscan du Plantier et Barbara Hendricks. Invité : Gabriel Dussurget, Bernard Lefort, Louis Erlo, Gérard Mortier, José van Dam, Gilles Cantagrel, André Jouve. *12.45 Documentaire : Aix et la musique contemporaine.* **13.00 Documentaire : Aix et les peintres. 13.15 Extraits des répétitions de Falstaff. 13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : M. Michel Delebarre, député du Nord, ancien ministre de l'emploi. **14.30 Duplex Aix-en-Provence-Salzbourg.** Avec, à Salzbourg, Ruggero Raimondi. **14.40 Documentaire : Le Festival de Salzbourg hier et aujourd'hui. 15.00 Duplex Aix-en-Provence-Bayreuth.** Avec, à Bayreuth, Daniel Barenboïm et Wolfgang Wagner. **15.30 Documentaire : Le Festival de Bayreuth hier et aujourd'hui. 16.00 Opéra à Bayreuth : Parsifal** (acte III). Avant le début de l'opéra, entrée du public à Bayreuth, à 15 h 45. **17.10 Entretien avec Herbert von Karajan. 17.30 Premier acte de Cosi fan tutte,** à Salzbourg en 1984. Avec Margaret Marschall, Ann Murray et Kathleen Battle. **18.30 RFO hebdo. 19.00 Documentaire : Le Festival de Glyndebourne hier et aujourd'hui. 19.15 Opéra à Glyndebourne : La flûte enchantée** (acte I). **20.15 Entretien avec José Carrera et Luigi Comencini. 20.30 Documentaire : Les grands moments lyriques du Festival d'Aix-en-Provence. 21.25 Opéra à Aix : Falstaff** (acte I). Avant le début de l'opéra, entrée dans le Théâtre de l'Archevêché à 21 h 15. **22.00 Journal. 22.20 Cinéma : le Grand Caruso** ■ Film américain de Richard Thorpe (1951). Avec Mario Lanza, Ann Blyth, Dorothy Kirsten (vo). *La vie d'un Napolitain qui devint un grand ténor lyrique et dramatique, spécialiste de l'opéra italien, mondialement célèbre (mort en 1921). Une biographie très romanesque à la manière hollywoodienne où Mario Lanza, qui rêvait d'être Caruso, tient son rôle. Avec lui, on en prend plein les oreilles.* **0.10 La sortie des arènes de Vérone. 0.20 Opéra à Vérone : Madame Butterfly** (acte III). **1.30 Démontage du décor de Falstaff.**

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 8.35 Série : Triangle en bermudas. 9.15 Cinéma : Tu ne m'oublieras pas ■■ Film américain d'Alan Rudolph (1978). Avec Geraldine Chaplin, Anthony Perkins, Moses Gunn, Berry Berenson. **10.45 Cinéma : Le shérif est en prison** ■ Film américain de Mel Brooks (1974). Avec Cleavon Little, Gene Wilder, Slim Pickens, Davis Huddleston. **12.25 Dessin animé. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Toby Mac Teague. 15.30 Documentaire : Les animaux du soleil. 15.55 Série : Batman. 16.20 Série : Les monstres. 16.50 Magazine : Le monde du sport. 17.50 Cinéma : Xanadu** □ Film américain de Robert Greenwald (1980). Avec Olivia Newton-John, Gene Kelly, Michael Beck, James Sloyan. *Une mystérieuse jeune fille circulant sur patins à roulettes réunit deux hommes de générations différentes pour qu'ils montent un fabuleux spectacle. Gene Kelly n'a pas grand-chose à faire dans cette tentative de comédie musicale dont l'intérêt n'est pas évident.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. 20.35 Cinéma : le Prince de New-York** ■ Film américain de Sidney Lumet (1981). Avec Treat Williams, Jerry Orbach, Richard Foronyi, Don Billett. *Un inspecteur de la brigade des stupéfiants, à New-York, chargé d'enquêter sur la corruption policière et de piéger un ponte de la drogue se retrouve accusé et obligé de dénoncer ses partenaires. Un drame social qui est censé soulever des montagnes et semble avoir été filmé pour le petit écran.* **23.15 Flash d'informations. 23.25 Cinéma : le Vampire de Düsseldorf** ■■ Film franco-hispano-italien de Robert Hossein (1964). Avec Robert Hossein, Marie-France Pisier, Roger Dutoit, Paloma Valdes. **0.55 Cinéma : l'Amour violé** ■ Film français de Yannick Bellon (1978). Avec Nathalie Nell, Alain Foures, Michèle Simonnet, Pierre Arditi.

LA 5

7.00 Dessin animé : Robotech. 7.20 Série : Drôle de vie. 7.45 Série : Supercopter. 8.35 Série : Les chevaliers du ciel. 9.00 Série : Docteur Caraïbes. 9.25 Les secrets de la mer Rouge. 9.50 Série : L'or du temps. 10.20 Série : Marisol. 10.50 Le temps des copains (rediff.). **11.15 Série : Happy days** (rediff.). **11.40 Série : Chips. 12.30 Dessin animé : King Arthur. 12.55 Dessin animé : Robotech. 13.20 Série : Flics à Hollywood. 14.10 Les dossiers de l'agence O. 15.05 Les cinq dernières minutes. 16.40 Série : Les chevaliers du ciel. 17.10 Série : Docteur Caraïbes. 17.35 Les secrets de la mer Rouge. 18.00 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy Days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Drôle de vie. 19.40 Série : Supercopter. 20.30 Cinéma : les Ambitieux** ■ Film américain d'Edward Dmytryk (1964). Avec George Peppard, Alan Ladd, Carrol Baker. *Dans les années 20-30, un jeune industriel américain se bâtit un empire dans les produits chimiques, la construction aéronautique et la production de films. Adaptation d'un roman-choc de Harold Robbins dont le personnage principal pourrait bien représenter Howard Hughes. Il y a, du reste, beaucoup de « clés » dans ce film, intéressant certes, mais un peu lourd.* **23.05 Série : Mission impossible. 23.55 Les cinq dernières minutes. 1.25 Les dossiers de l'agence O. 2.20 Série : Flics à Hollywood.**

M 6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Invité : Fernando Botero. **11.15 Musique classique.** Concert : Concerto pour violon, de Jean Sibelius ; Divertimento nº 1, de Wolfgang Amadeus Mozart. **12.15 Jeu : Paris go.** Au cours de ce jeu, découverte des événements culturels et de l'actualité du spectacle à Paris. **12.45 Journal. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Chacun chez soi** (rediff.). **13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Le capitaine Flam ; La bande à Ouide. **16.15 Hit, hit, hit hourra ! 17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Starsky et Hutch. 20.25 Jeu : Six' appel. 20.30 Téléfilm : Le dernier match.** *Bonheur pour le couple Gehrig jusqu'au jour où Lou apprend qu'il est atteint d'une maladie incurable.* **22.00 Série : Vegas. 22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : Mitchell.** *Le milieu essaie de corrompre un détective réputé pour être incorruptible.* **0.35 Série : Les espions. 1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Le procès de Eichmann à Jérusalem, par Fédéric Pottecher (1re partie). **21.40 PNC. 22.00 Festival d'Avignon :** Faust et Randga. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Documentaire : Les grands moments lyriques du Festival d'Aix-en-Provence. **21.15 Reportage** (en direct du cloître Saint-Sauveur et du Théâtre de l'archevêché) : avant la représentation de Falstaff, de Verdi. **21.25 Concert :** Falstaff, acte I, de Verdi par le chœur et l'Orchestre du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, dir. Sylvain Cambreling. **22.05 Concert** (donné le 21 juillet à Clermont-l'Hérault) : Autant qu'il m'en souvienne, de Finzi ; Ouverture D8, de Schubert ; Concerto pour deux violons en la mineur, op. 3, nº 8, de Vivaldi ; Sinfonietta, op. 1, de Britten ; Symphonie nº 1 en ut majeur, op. 21, de Beethoven par la Philharmonie de chambre de Pologne, dir. Michel Béroff. **23.50 Puccini.** Madame Butterfly, acte III. **1.00 Musique.**

Audience TV du 23 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	21.7	Santa Barbara 9.9	Actuel. région. 7.4	Actual. région. 2.5	Vie de rêve 2.0	Supercopter 0.0	Chez soi 0.0
19 h 45	30.5	Roue de la fortune 12.3	Journal du Tour 11.3	Actual. région. 2.0	Jeu été 1.5	Supercopter 2.5	Hulk 1.0
20 h 18	39.9	Journal 16.3	Journal 13.3	La classe 3.9	Stalag 13 2.5	Robotech 2.5	Hulk 2.0
20 h 55	47.8	Souffle guerre 8.9	Angélique 18.7	Ass. sur la mort 3.4	Oublieras pas 1.0	L'Agression 16.3	Marcus Welby 1.0
22 h 08	35.0	Souffle guerre 3.9	Angélique 6.4	Soir 3 6.9	Oublieras pas 2.0	L'Agression 11.3	Falcon Crest 4.4
22 h 44	26.1	In Bourges 3.0	Caméra 2 5.9	Décibels 2.0	Empire des sens 3.9	Mission imposs. 8.4	Maciste 3.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Ventes

ILE-DE-FRANCE

Samedi 25 juillet

Beauvais, 14 h 30 : mobilier, objets de vitrine.

Dimanche 26 juillet

Versailles Chevau-Légers, 14 h 15 : art d'Asie, tableaux, mobilier, objets d'art. **Fontainebleau,** 14 h : mobilier, argenterie, bijoux. **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux modernes. **Rambouillet,** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes. **Provins,** 14 h : armes anciennes.

PLUS LOIN

Samedi 25 juillet

Douarnenez, 14 h 15 : tableaux modernes. **Saint-Jean-de-Luz,** 14 h 30 : tableaux. **Cannes,** 14 h 30 : armes. **Cahors,** 14 h : mobilier. **Nonancourt,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **La Rochelle,** 14 h : antiquités de marine. **Rochefort-en-Mer,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Rodez,** 14 h : bibelots, mobilier. **Sens,** 14 h 30 : livres. **Bolbec,** 14 h : mobilier, objets d'art.

Dimanche 26 juillet

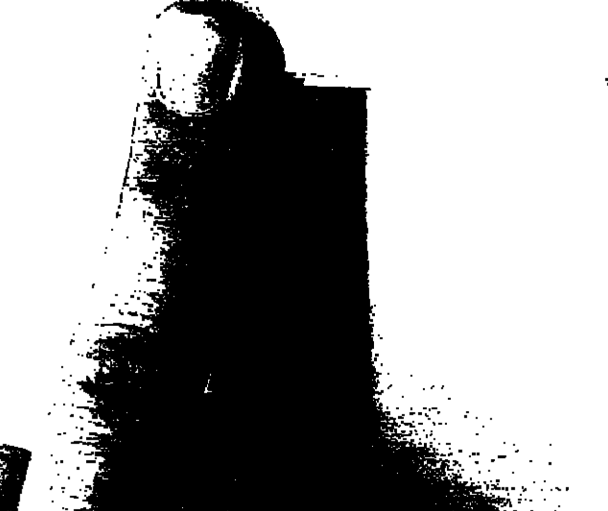
Fécamp, 14 h 15 : argenterie, objets d'art, mobilier. **Deauville,** 10 h : livres et collection de moutardiers ; 14 h : objets d'art, mobilier. **Biarritz,** 14 h 30 : tableaux, armes, mobilier. **Avranches,** 14 h : mobilier, objets d'art ; **Issoudun,** 14 h : tableaux, bijoux, mobilier. **Avignon,** 14 h : archéologie Extrême-Orient.

Foires et salons

Lons-le-Saunier (39), **Le Molay-Littry** (14), **Cour-Cheverny, Mirande** (32), **Apt, Dijon** (dimanche seulement), **château de Grand-Fond-Brézé** (près de Saumur), **Vieux-Boucau** (40), **île d'Oléron, Saint-Trojan.**

***

La septième Biennale des antiquaires, joailliers et galeries d'art se tient à Monaco du 24 juillet au 9 août. Trente exposants français, italiens, anglais et belges présentent des meubles, objets d'art, tableaux et bijoux de la plus haute qualité. Cette manifestation a lieu au Sporting Club d'hiver, proche du casino.



Informations « services »

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Jean-Paul Véret-Lemarinier un homme discret et scrupuleux

Jean-Paul Véret-Lemarinier est un homme discret, minutieux, scrupuleux à l'extrême. S'il est l'auteur de plus de deux cent soixante timbres en dix ans, en tant que dessinateur, et si, auparavant, il a réalisé le dessin ou la maquette d'environ deux mille pochettes de disques, Jean-Paul Véret-Lemarinier prétend n'avoir pas le temps de peindre. Poussé par une exposition, il préfère ne pas se séparer de ses œuvres personnelles.

En premier lieu, la « carrière du timbre-poste » est absorbante. En second lieu, explique-t-il, s'il signe aujourd'hui Véret-Lemarinier une œuvre qu'on pourra lui mettre dix ans plus tard sous le nez en disant : *« C'est ridicule par rapport à ce que vous dessinez aujourd'hui. C'est en totale contradiction »*... que pourra-t-il répondre ? Alors, quand il participe à une exposition... rien n'est à vendre !

Jean-Paul Véret-Lemarinier est né en 1944 à Chaumont-en-Vexin (Oise). Après un passage aux Arts-Déco, en 1968, deux ans à l'école Estienne, il travaille en atelier et réalise des dessins de bijoux dans une joaillerie de la rue de la Paix.

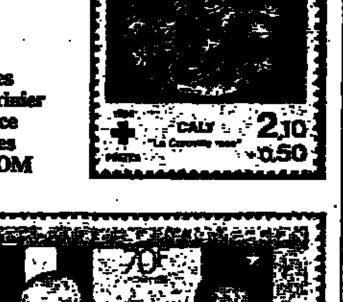
Sa rencontre décisive avec Jacques Combet, un spécialiste des timbres-poste, chez Pathé-Marconi, où il réalise des pochettes de disques, le mène, en 1977, au bureau d'études des postes et télécommunications d'outre-mer (BEPTOM). Il a le pied à l'étrier : il dessinera des timbres.

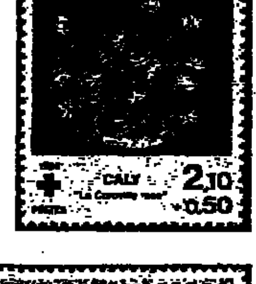
La consécration, c'est peut-être son premier timbre, dessiné pour la France, en 1984. Un timbre Croix-Rouge d'après une œuvre de Caly, imprimé en héliogravure, une première pour un timbre de cette série. Depuis, il s'est fait une espèce de spécialité de la reproduction des œuvres modernes de la série artistique : Dubuffet, Estève, Magnelli, de Staël, Van Velde sont passés par son pinceau. Tout un art de transposer des toiles immenses sur un timbre d'environ 15 centimètres carrés.

Les philatélistes tiennent là un peintre dont les productions personnelles, exposées à Paris au Musée de la poste, en mars 1987, en ont époustouflé plus d'un.

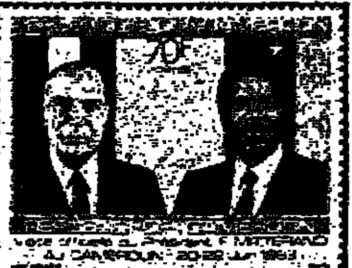
PIERRE JULLIEN.







Deux timbres de Véret-Lemarinier pour la France et deux autres pour le BEPTOM



Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser au : *Monde des philatélistes.* 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Timbre franco-suisse.** — En 1988, la poste française et les PTT suisses émettront un timbre-poste commun, vraisemblablement en novembre. Le sujet en sera un dessin original réalisé par Jean Tinguely, un artiste suisse qui a beaucoup travaillé en France. Cette œuvre sera intitulée « META », nom signifiant, pour l'artiste : *« méta-mécanique, c'est-à-dire la représentation d'une multiplicité de mouvements à la recherche du hasard »*. Les deux timbres seront réalisés au format de la série artistique française.

● **Dans les Alpes-de-Haute-Provence.** — l'Union des philatélistes des PTT organise, dans les Alpes-de-Haute-Provence, deux bureaux de poste temporaires :

— Le 2 août, à Peyresq-Thorame-Haute, en hommage à l'astronome français Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), élève de Galilée, connu pour avoir dressé la première carte de la Lune (le bureau sera doté d'un cachet grand format illustré) ;

— Du 26 août au 6 septembre, à Digne, sur les thèmes « la foire à la lavande » et « les ambulants postaux et l'acheminement du courrier en zone rurale ».

★ Pour ces deux expositions, renseignements et souvenirs philatéliques auprès de l'UP PTT PACA, Thorame-Haute, 04170 Saint-André-des-Alpes.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 14

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 JUILLET

« Un parc du Second Empire ; les Buttes-Chaumont », 15 h, sortie du métro Botzaris (Monuments historiques).

« Une approche nouvelle du Marais : l'hôtel de Sully et son exposition », 15 h, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« De la villa des Arts à la cité des Fleurs », 10 h 30, 2, avenue de Saint-Ouen (V. de Langlade).

« Unique à Paris : le Père-Lachaise à la carte », 14 h 45, entrée principale (V. de Langlade).

« Sauf imprévu : le Sénat, de la salle des séances à la salle du Livre d'or », 15 h, 20, rue de Tournon (Marion Ragueneau).

« Le musée d'Orsay : la sculpture », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« Promenade littéraire : sur les pas de Zola, de Villennes à sa maison de Medan », 14 h 15, gare de Villennes (train Saint-Lazare à 13 h 24) (Paris et son histoire).

« Exposition R. Dufy pour la fée électricité », 15 h, musée de l'Orangerie des Tuileries, entrée jardin des Tuileries (Paris et son histoire).

« Sur les pas des templiers. Rituel d'initiation, la mort des templiers, visite des seules caves templiers de Paris, le serment des grands commandeurs », 15 h, sortie métro Temple (Isa. Haulier)

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Michèle Pohyer).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (les Flâneries).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminée », 21 h, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Le vieux village de Montmartre : du Lapin-Agile au Bateau-Lavoir », 15 h, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Botteau).

« Saint-Etienne-du-Mont et le bourg Sainte-Geneviève », 15 h, sortie métro Cardinal-Lemoine (Résurrection du passé).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 h, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« Les catacombes », 14 h 30, place Denfert-Rochereau devant l'entrée (Arcus).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 juillet à 0 h TU et le dimanche 26 juillet à 24 h TU.

Les hautes pressions situées sur l'océan Atlantique dirigeront sur la France un courant perturbé frais et humide de secteur nord.

Une perturbation d'activité faible pénétrera samedi sur la moitié nord du pays, pour gagner dimanche les régions méditerranéennes. Elle s'accompagnera de manifestations orageuses en montagne et d'un renforcement du vent en Méditerranée.

Samedi, les nuages prédomineront sur toute la France.

De la Bretagne à l'Aquitaine, la matinée s'annonce grise et brumeuse, avec des bancs de brouillard dans les vallées. Durant le reste de la journée, quelques éclaircies apparaîtront.

De la Normandie et du Nord-Picardie à l'Alsace, le ciel restera très chargé. Il y aura même un peu de pluie.

Des Pyrénées au Massif Central, au Jura et à Rhône-Alpes, les brouillards de vallée laisseront place à quelques éclaircies temporaires avant une nouvelle offensive des nuages. Des orages éclateront encore l'après-midi en montagne. Seules les Alpes du Sud continueront à bénéficier de quelques rayons de soleil.

Sur les régions méditerranéennes, le ciel sera passagèrement nuageux. Des foyers orageux risquent de se développer dans l'après-midi, surtout en Corse.

Le vent sera modéré de secteur nord-ouest, un peu plus soutenu près de la Méditerranée.

Les températures minimales se situeront entre 12 et 14 degrés sur la moitié Nord, 14 et 16 degrés sur la moitié Sud, 18 et 21 degrés dans le midi de la France. Les températures maximales varieront entre 17 et 21 degrés sur la moitié nord du pays, 21 et 24 degrés sur la moitié Sud, pour atteindre 28 à 30 degrés dans les régions méditerranéennes.

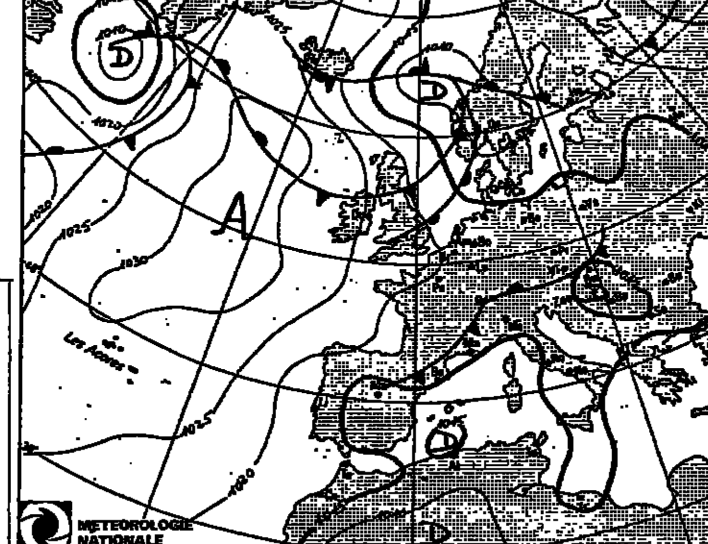
Dimanche, le ciel restera très nuageux, mais il pleuvra moins : on peut s'attendre à quelques averses dans le Nord-Est (Champagne, Ardennes, Lorraine, Alsace, Franche-Comté) et à des orages sur l'est des Pyrénées et sur les Alpes.

Un vent modéré de secteur nord-ouest à nord-est soufflera en toutes régions, il sera même assez fort en Méditerranée.

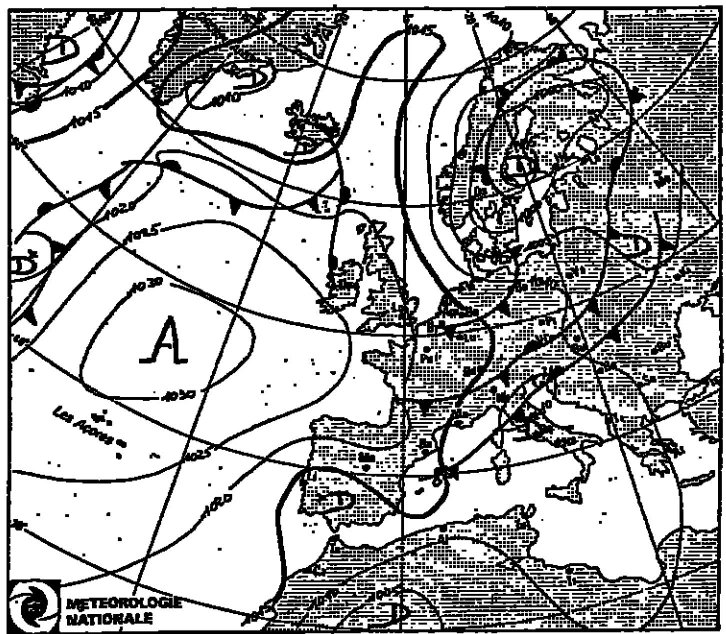
Les températures minimales accuseront une baisse de 1 à 3 degrés sur la majeure partie du pays, pour avoisiner 8 à 13 degrés du Nord au Sud, 17 degrés dans le Midi méditerranéen.

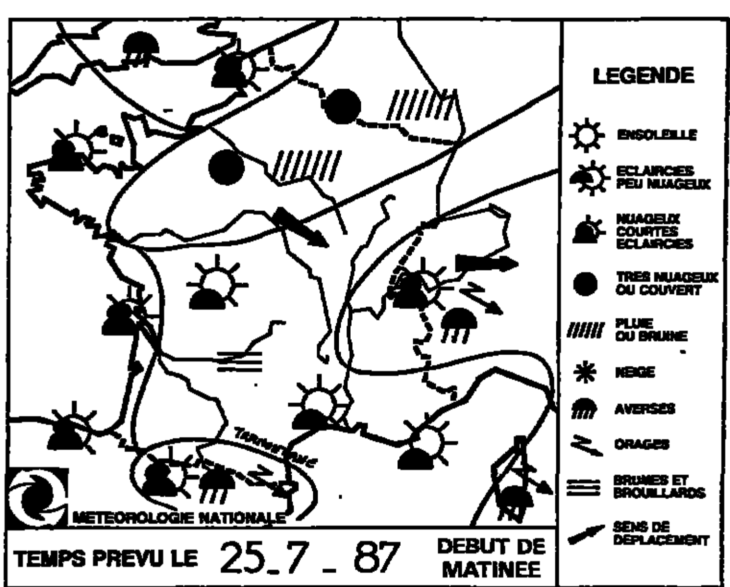
Pas de changement notable des températures maximales.

SITUATION LE 24 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-7 à 6 heures TU et le 24-7-1987 à 6 heures TU — le 24-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	32	24	O
BIARRITZ	17	16	A
BORDEAUX	22	15	N
BOURGES	24	15	P
BREST	18	12	C
CAEN	18	14	C
CHERBOURG	14	14	B
CLERMONT-FERR.	24	15	C
DIJON	24	15	C
GRENOBLE St-M-H	27	16	N
LILLE	22	14	P
LIMOGES	22	14	C
LYON	24	16	B
MARSEILLE-MAR.	27	18	D
NANCY	22	11	O
NANTES	22	14	D
NICE	26	23	D
PARIS-MONTS.	23	15	C
PAU	17	15	P
PERPIGNAN	24	18	D
RENNES	22	14	N
ST-ÉTIENNE	24	15	C
STRASBOURG	23	14	N
TOURS	23	15	N
TOULOUSE	20	16	P
POINTE-A-P.			

ÉTRANGER			
ALGER	31	21	D
AMSTERDAM	19	13	P
ATHÈNES	42	28	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	25	18	D
BELGRADE	35	21	D
BERLIN	23	13	D
BRUXELLES	22	13	P
LE CAIRE	39	27	D
COPENHAGUE	21	14	B
DAKAR	31	24	O
DELHI	41	33	D
DJERBA	40	25	D
GENÈVE	22	15	A
HONGKONG	29	25	A
ISTANBUL	34	23	D
JÉRUSALEM	32	22	D
LISBONNE	22	17	C
LONDRES	15	11	N
LOS ANGELES	27	15	D
LUXEMBOURG	20	11	B
MADRID	31	15	D
MARRAKECH	34	18	D
MEXICO	21	13	P
MILAN	30	22	C
MONTRÉAL	32	19	D
MOSCOU	27	16	D
NAIROBI	24	14	N
NEW-YORK	32	23	B
OSLO	28	17	P
PALMA-DE-MAL.	31	19	D
PÉKIN	34	22	D
RIO-DE-JANEIRO	24	17	D
ROME	32	22	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	28	16	N
SYDNEY	12	9	A
TOKYO	35	28	D
TUNIS	43	25	D
VARSOVIE	26	15	D
VENISE	31	29	D
VIENNE	29	17	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Economie

Le rapport d'étape du groupe de déontologie boursière

Périssent les initiés plutôt que l'intégrité

Le 27 janvier dernier, à la demande de M. Yves Le Porz, président de la COB (Commission des opérations de Bourse), le groupe de déontologie des activités financières a présenté son premier rapport d'étape le 24 juillet.

Dirigé par M. Gilles Brac de la Perrière et composé de treize membres, ce groupe a pour mission d'examiner les principes généraux de déontologie applicables aux activités financières et les règles de conduite à suivre par les professionnels dans leur fonction d'intermédiaires financiers, comme dans leurs opérations personnelles. La chasse aux initiés, déjà ouverte dans le monde anglo-saxon, trouve ici sa version française.

Les initiés sont, avec l'ordinateur, les héros involontaires de la déréglementation qui gagne, un à un, les grands marchés financiers internationaux. A New-York, ils forment un véritable réseau. D'indiscrétions en délations, on arrive à les compter par dizaines, dans le sillage des célèbres David Levine ou Ivan Boesky, l'homme qui a échappé à la prison contre une amende de 100 millions de dollars. Pour nombre de « brokers » (les agents de change américains), le Far West commence à l'ombre de Miss Liberty, sous les colonnes de Wall Street, où même les « flics » cherchent des « balances » pour traquer l'initié : *« Dis-moi qui tu renseignes et tu ne finiras pas sous les verrous. »*

Le « Big Bang » londonien d'octobre 1986 a, lui aussi, donné naissance à une génération, qu'on croirait spontanée, de boursiers délinquants passés maîtres dans l'art de « faire de l'argent » (make money), grâce à l'exploitation d'une information confidentielle. La cathédrale Saint-Paul, qui domine la City, n'abrite pas que des saints. Geoffrey Collier, directeur du courtage de la firme Morgan Greenfell ou Ernest Saunders, ex-patron de la brasserie Guinness (*le Monde* des 1er et 16 janvier), ont, ces derniers mois, montré l'étendue de leur génie maléfique. Pour tuer dans l'œuf ces penchants malsains pour les gains faciles, les maisons de courtage et les intermédiaires financiers londoniens ont accepté de faire leur propre police : un agent (le « complince officer ») est chargé de surveiller les opérations des membres de la société, avec obligation pour eux de justifier, le cas échéant, leur comportement sur le marché.

Si l'internationale des initiés s'exprime avec un fort accent anglo-saxon, Paris n'est pas pour autant immaculée. Jusqu'ici, les délits d'initiés sanctionnés ont été rares et mal punis. Mais la règle du « pas vu, pas pris » prévaut, quand ce n'est pas celle de l'indulgence. Les tribunaux français ont ainsi fait preuve d'une clémence singulière dans l'affaire Thomson (1), seule recensée depuis trois ans au rayon des enrichissements anormaux par voie boursière. Les membres de la communauté financière savent pourtant – et certains le disent – que Paris est le théâtre d'opérations d'initiés mais d'envergure variable, mis délicates à prouver.

Chacun peut raconter une histoire troublante à laquelle, bien sûr, il n'a pas participé, mais dont il connaît les acteurs, le scénario, voire l'épilogue. On parle de tel gros titre qui, un lundi matin, a gagné 6 % sans aucune raison valable, avant de rentrer dans le rang dès le lendemain. On en parle, mais les délinquants passent. Le danger reste entier pour le marché : c'est en additionnant ces délits d'initiés à la petite semaine que la Bourse finirait par se tailler, sans crier gare, une réputation de petite vertu.

Là se situe tout l'enjeu de la réflexion conduite par le groupe de déontologie des activités financières. Pour M. Brac de la Perrière et son équipe, l'heure est venue de poser les principes. S'il n'est pas chargé de dire le droit (le projet de loi sur les bourses de valeur l'a fait), ce groupe *ad hoc* doit en révéler l'esprit. Car la définition de l'initié reste encore sujette à évolution et débat. Le rapport d'étape précise que les professionnels doivent s'interdire *« tout abus de situation privilégiée ou dominante et toute manipulation susceptible de nuire à l'intégrité du marché »*. Par ailleurs, les intermédiaires financiers sont tenus de servir les clients avec *« diligence, en assurant l'exécution et le compte rendu rapide des ordres et avec loyauté, en respectant les engagements pris »*. La neutralité et la discrétion des professionnels sont aussi exigées : pas question pour eux de prendre en considération d'autres intérêts que ceux de la clientèle ou de répandre des informations ou des instructions reçues des donneurs d'ordres.

Le document présenté par M. Brac de la Perrière apporte un réel progrès dans le repérage des irrégularités. *« Toute action effectuée au préjudice d'un client ou constituant un abus de position privilégiée doit être considérée comme un manquement. »* Le profit personnel, le préjudice causé directement par un professionnel à son client, l'atténuation voire l'élimination du risque et l'action concertée de professionnels sont tenus pour des *« circonstances aggravantes »*.

Le groupe de travail est conscient de la relativité des critères qui permettent d'apprécier les comportements des hommes de marché. *« Certains actes ne sont pas répréhensibles par eux-mêmes, mais en raison du contexte dans lequel ils se situent et des motivations de leur auteur. »* Aussi, le rapport d'étape reprend-il à son compte une recommandation fondamentale de la COB, en date du 19 mars 1974 : *« En cas de doute, l'intermédiaire ayant à choisir le comportement convenable dans une situation concrète, doit se demander s'il est prêt à justifier publiquement celui qu'il envisage d'adopter. »*

Si elles veulent évoluer en toute confiance, les « sociétés de Bourse » (appellation future des acteurs du marché) auront intérêt à adopter des mesures préventives. Les sages suggèrent notamment que les intermédiaires servant simultanément des intérêts contradictoires (gestion sous mandat de particuliers et gestion pour le compte de leur maison) individualisent leurs activités. Le traitement équitable d'éventuels conflits d'intérêts est à ce prix. Quant aux opérations personnelles des employés, elles méritent, selon le groupe de déontologie, de subir un contrôle strict. *« Les professionnels devraient être tenus d'effectuer leurs opérations sur des comptes ouverts dans l'établissement qui les emploie ou dans des établissements désignés à cet effet »*, observe le rapport. *« Les autorités de marché,* poursuit-il, *pourraient interdire aux personnes affectées à une fonction de cotation d'effectuer des opérations pour leur propre compte sur les marchés dont elles sont chargées »*. Enfin, *« chaque intermédiaire pourrait aussi dresser et tenir à jour une liste de valeurs sur lesquelles ses collaborateurs ne seraient pas autorisés à effectuer des opérations, du fait des liens particuliers existant entre cet intermédiaire et les émetteurs concernés »*.

On le voit, c'est une petite révolution dans les mœurs boursières que réclame M. Brac de la Perrière. Une autre révolution serait de voir la communauté financière s'imprégner au quotidien des propositions avancées. L'intégrité du marché de demain en dépend. Périssent les initiés plutôt qu'un principe...

ÉRIC FOTTORINO.

(1) *Les tribunaux ont relaxé, en* 1986, un ingénieur de l'armement de Thomson et un homme d'affaires, soupçonnés par la COB de délit d'initiés sur les titres Thomson-CSF avant la signature d'un contrat d'armement en Arabie saoudite, en janvier 1984.

Les comptes de la Sécurité sociale

L'Etat mauvais payeur

M. Philippe Séguin a répété, le jeudi 23 juillet, à l'issue de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, son intention de prendre des mesures *« structurelles »* dès que possible, en s'appuyant sur le *« consensus »* constaté au cours des états généraux départementaux, notamment sur les retraites et sur le financement des prestations familiales ; il a réaffirmé aussi son intention de prendre, selon lui dès le début de 1988, les mesures nécessaires pour équilibrer les comptes du régime général.

En disant cela, le ministre n'a fait que constater une évidence : sans cela, le déficit quotidien de trésorerie, à partir de septembre 1988, ne permettrait pas au régime général de payer les prestations. Le problème est la date de la décision. Si, comme l'a dit M. Jean Marmot, secrétaire général de la commission des comptes, *« le second semestre 1988 appelle des mesures substantielles »*, d'ici là, on ne passe que de justesse, en raison de « pics » de besoins de trésorerie excédant le montant des avances de la caisse des dépôts au régime général (8,5 milliards de francs) : à la mi-octobre 1987, puis sur la deuxième et la dernière semaine de décembre, et à nouveau sur la première et la troisième semaine de juin 1988.

Régulariser les versements

Pour ces passages difficiles, l'Etat détient sans doute la clé, en avançant le versement d'une partie des sommes qu'il paye au régime général chaque année : cotisations qu'il doit comme employeur et aides de la puissance publique (prise en charge de pensions du Fonds national de solidarité (FNS) et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), remboursements des cotisations des apprentis, des chômeurs et des jeunes embauchés dans le cadre des plans gouvernementaux pour l'emploi), au total plus de 88 milliards de francs en 1987.

Peut-être est-ce *l'occasion* de régulariser des versements qui ne sont pas tous effectués au même rythme, et surtout à des dates commodes pour le budget, mais parfois assez inattendues, comme le montre le rapport sur les comptes de régime général. Ainsi les versements de l'Etat pour le FNS et l'AAH se font à trimestre échu, et au milieu du trimestre suivant, alors que ces prestations sont payées aux bénéficiaires au début de chaque mois. Il en va de même pour les cotisations maladie des fonctionnaires, alors que les entreprises de plus de dix salariés versent mensuellement. Quant aux cotisations d'allocations familiales, l'Etat ne verse qu'une avance d'un tiers en milieu d'année, et le reste l'année suivante : l'essentiel en janvier, l'apurement définitif en juin...

Cette situation constitue déjà un progrès : au début de 1985, le ministère des affaires sociales avait réclamé à l'Etat le paiement de 11 milliards de francs dus au régime général au titre de 1984. Mais les conflits n'ont pas disparu. Ainsi, l'Etat n'a toujours pas payé 950 millions de francs dus pour apurer la cotisation d'assurance-maladie des adultes handicapés, qu'il a laissée à la charge du régime général depuis 1985. Une mesure illogique puisque l'Etat continue à prendre en charge l'allocation versée à ces adultes handicapés, qui traduit la *tentation* permanente de la débudgétisation : si l'Etat vient de reprendre pour 1987 les dépenses de sectorisation psychiatrique (3,2 milliards de francs), il laisse au régime général le déficit de la Sécurité sociale étudiante, abandonnée en 1986 (300 millions de francs), et a arrêté cette année les subventions pour la *formation* du personnel médical et psychiatrique, qui ont représenté jusqu'à 500 millions de francs.

G. H.

Economie

ÉTRANGER

Un entretien avec le président de la Banque mondiale

Réduction des effectifs, refonte des structures, recentrage des responsabilités *autour de quarante-sept directeurs chargés de suivre l'ensemble des opérations pays par pays, la réforme de la Banque mondiale – BIRD (1) – promise par M. Barber Conable dès son arrivée à la présidence, en juillet 1986, et lancée officiellement le 1er janvier dernier s'annonçait ambitieuse (*le Monde* du 24 juin). Sa mise en œuvre a d'autant plus déçu qu'il s'agit de la plus importante organisation d'aide au développement : 140 milliards de dollars (850 milliards de francs) de prêts en quarante ans. Les victimes de la restructuration intentent un recours contre des décisions jugées arbitraires. Les pays membres découvrent avec irritation que des postes-clés échappent à leurs ressortissants, ce qui est le cas de la France. Les principaux intéressés, les pays en développement, sont inquiets.*

Remous internes et tensions externes semblent pourtant s'évanouir dès la porte du petit bureau au calme presque provincial qu'occupe, au dernier étage, le président de l'institution, M. Conable. A soixante-quatre ans, cet Américain plus coutumier du Congrès, où il a siégé pendant vingt ans, que des réalités internationales jouit d'une réputation d'intégrité qui avait séduit les pays membres du conseil d'administration. Le fait de n'avoir jamais dirigé ne serait-ce qu'une petite entreprise, sa méconnaissance des dossiers financiers ou du développement étaient apparus comme un handicap surmontable. La qualité même de l'équipe de la BIRD et l'arrivée d'un arbitre bienveillant pour assurer une réforme souhaitée par chacun semblaient pouvoir permettre de rendre en douceur son efficacité à la Banque. Les critiques ne se gênent plus pour affirmer que la pensée de M. Conable *« ne dépasse pas le chemin menant du Congrès à la Maison Blanche »* et que, s'il écoute beaucoup *« il entend peu ».*

Des critiques qui n'émeuvent guère le président de la BIRD. L'œil attentif derrière des lunettes austères, le corps parfois penché pour mieux convaincre son interlocuteur, M. Conable s'explique avec une apparente sérénité.

Notre priorité est le développement du tiers-monde non la gestion de sa dette

– Comment une réforme unanimement souhaitée il y a un an peut-elle être tout aussi unanimement critiquée aujourd'hui, tout au moins dans son application ?

– La principale cause de mécontentement vient d'un sentiment d'insécurité. La réorganisation a été élaborée par l'équipe de la Banque, non par moi. Bien sûr je l'approuve et j'en assume la responsabilité. Mais il était difficile de trouver un équilibre entre la protection des droits individuels et la nécessité d'avancer suffisamment vite pour ne pas entraver le travail de la BIRD. Nous avons tenté de trouver un compromis entre ces deux impératifs, et je pense que, quand tout fonctionnera à nouveau, chacun sera satisfait car les nouvelles structures offrent de plus grandes responsabilités, une organisation plus transparente pour les Etats bénéficiaires, un lien plus étroit direction-pays. Il fallait lutter contre un excès de centralisation, des rigidités, autrement dit, bouleverser la totalité de l'institution. Cela ne pouvait plaire à tous.

Ralentissement des opérations

– Dans combien de temps cette réforme sera-t-elle vraiment en place ?

– La situation de plus de 90 % de l'équipe sera clarifiée avant la fin juillet. Au total, le conseil d'administration nous a fixé un plafond de 390 suppressions de postes sur des effectifs globaux de 6 000 personnes, pour un coût maximal de 100 millions de dollars. Mais il nous faut encore trouver un nouveau trésorier, un économiste en chef, un vice-président pour l'intermédiation financière, un directeur de l'environnement. Je serais naïf d'affirmer que les choses vont aussi vite qu'elles le devraient. Mais les changements en cours sont de taille.

– Le bureau européen de la Banque mondiale (dont le siège est à Paris) ne sera-t-il pas à l'avenir réduit à une simple boîte aux lettres alors qu'il devrait être un relais entre les visions européenness et américaines du rôle de la Banque ?

– Toute transformation sera envisagée avec la plus grande prudence. Le bureau de Paris est important comme centre de liaison avec les gouvernements européens, qui figurent parmi nos principaux actionnaires. Il est encore plus essentiel comme cadre pour les réunions des groupes consultatifs d'aide aux pays en développement. Une représentation significative sera maintenue.

– En attendant que la situation se décante, les opérations de la Banque ne sont-elles pas dangereusement ralenties ?

– Je ne peux nier que les opérations se ralentissent. L'exercice 1986-1987 qui s'est terminé le 30 juin a été un succès : nos engagements ont représenté 14,2 milliards de dollars contre 13,5 milliards durant l'exercice précédent. Or, sur ce total, la part des *« programmes d'ajustement structurels »*, rapidement déboursés, a sensiblement augmenté pour atteindre quelque 25 % de nos opérations. Le rythme même de ce type de programme lié à des réformes économiques dont les gouvernements veulent garder le contrôle ne permet pas de connaître avec exactitude leur rythme à l'avenir. Mais il est vrai que, pour l'année qui commence, il nous faudra du temps avant de retrouver un cours normal d'opérations.

– Etes-vous favorable à une augmentation supplémentaire de la part attribuée à ces programmes d'ajustement structurels ?

– Dans la mesure où nous prêtons à des pays très pauvres qui ont besoin d'améliorer leur infrastructure notamment, les crédits liés à des projets constitueront toujours la majorité de nos interventions. Mais il nous faut également participer à l'effort de redressement macro-économique des pays que nous aidons. Les échecs de certains projets s'expliquent par la situation de pays dont l'économie était en chute libre. Tirant les leçons des erreurs passées, nous portons désormais une attention accrue au coût social de programmes d'ajustement appelés à jouer un rôle croissant.



– La dépréciation du dollar a affecté la structure financière de la BIRD, dont les statuts exigent que le montant des prêts ne dépasse pas celui du capital. Ne craignez-vous pas d'être amenés à réduire le montant de vos opérations à moins d'obtenir rapidement une augmentation de ce capital ?

– A moins d'une chute brutale du dollar, nous ne pensons pas connaître de problème de ce type. Libellés en dollars, des prêts en marks ou en yens augmentent automatiquement, c'est évident, alors que le capital ne bouge pas. Mais nous ne sommes pas inquiets pour le moment. De toute façon les discussions sur une augmentation de capital de la banque sont déjà en cours, et tous les pays membres, Etats-Unis compris, sont d'accord sur son principe.

– Quand la décision pourrait-elle intervenir ?

– Probablement durant l'année budgétaire 1988. La contribution américaine à l'AID VIII (2) devrait être votée par le Congrès au début de l'année fiscale, vers le 1er octobre. Juste après, il sera possible de réfléchir à une augmentation du capital de la BIRD. Mais il n'est pas facile d'expliquer aux Américains qu'ils doivent à la fois se montrer généreux et réduire leur déficit budgétaire. J'essaierai d'expliquer le rôle de l'institution que je dirige à mes anciens collègues. Mais je dois prendre garde à ne pas me concentrer sur les Etats-Unis, sinon on va penser que cette organisation est américaine. Ce n'est pas le cas.

Les banques n'ont plus d'excuses

– L'Afrique constitue-t-elle toujours une priorité de la Banque ?

– Nous nous inquiétons beaucoup pour l'Afrique, qui bénéficiera de la moitié des fonds de l'AID VIII. Ce continent a clairement besoin du type d'assistance que nous pouvons offrir. Il nous faut également mieux coordonner nos prêts avec ceux du Fonds d'ajustement structurel (3), du Fonds monétaire international. BIRD et FMI ont en fait besoin l'un de l'autre. Le Fonds monétaire intervient sur des périodes plus courtes et, de notre côté, nous ne pouvons espérer améliorer la croissance si nous ne partons pas d'une économie stable.

– Comment éviter que les conditions préalables à l'octroi de prêts du FMI et de la BIRD ne se cumulent ?

– Il n'y a aucune raison pour que cela arrive. La coordination entre les deux institutions y veillera. Mais nous pouvons chercher à concentrer sur les pays les plus pauvres les financements non seulement du Fonds et de la Banque, mais également les crédits envisagés, à titre bilatéral, par des gouvernements donateurs (4). La réforme interne de la BIRD a permis en outre de ramener l'Afrique à une seule région contre deux auparavant. Il y aura désormais une seule voix qui parlera au nom de la Banque aux Africains. Nous pensons également augmenter le nombre de nos résidents sur ce continent.

– Pour les pays moins démunis mais surendettés que pensez-vous de la politique d'accroissement des provisions pour créances douteuses inaugurée par la Citicorp américaine ? Constitue-t-elle un frein à de nouveaux prêts bancaires ?

– Cette politique nous a un temps rendus quelque peu nerveux. Entre les banques qui veulent se contenter d'accroître leurs réserves et celles qui, l'ayant fait, s'estiment suffisamment protégées contre des risques éventuels pour prêter à nouveau aux pays en développement, quelle tendance va l'emporter ? Nous verrons. Tout ce que nous pouvons faire à la Banque, c'est d'encourager des prêts additionnels du type de ceux qui ont été prévus dans les accords passés avec le Mexique ou l'Argentine. Mais l'excuse du risque ne tient plus pour les banques.

– Quelle est, au total, votre priorité, le problème de la dette ?

– Ce problème est important. Nous en parlons beaucoup depuis que je suis arrivé à la présidence de la Banque mondiale. Il y a eu tant de discussions à ce sujet que certains ont pu penser que nous étions une institution de gestion de la dette. Ce n'est pas le cas. Notre but est le développement, et nous ne nous préoccupons de l'endettement que dans la mesure où il constitue un frein à la croissance. Plutôt que Banque mondiale, on devrait nous appeler l'« institut du développement mondial ». Car tout est lié, la protection de l'environnement, le rôle des femmes dans le tiers-monde, une bonne croissance économique globale. Dans ce processus, la dette ne constitue pas l'essentiel. L'expansion insuffisante des pays industriels et les pressions protectionnistes rendent notre travail plus difficile. Elles doivent en fait renforcer notre rôle.

Propos recueillis par
FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Banque internationale de reconstruction et de développement. Pour mieux connaître l'organisation, voir le « que sais-je » « la Banque mondiale » de Henri Bretaudeau.

(2) L'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale, spécialisée dans l'aide aux pays les plus pauvres dispose de fonds reconstitués tous les trois ans. La huitième reconstitution (AID VIII) porte sur 12,4 milliards de dollars pour la période juillet 87-juin 90.

(3) Ce Fonds d'ajustement structurel, cogéré par le FMI et la BIRD, dispose de 3 milliards de DTS que le directeur général du FMI voudrait voir portés à 9 milliards.

(4) Cette tactique pourrait s'appliquer à douze pays démunis d'Afrique sub-saharienne. Figurent sur la liste dressée par la BIRD : le Bénin, la Gambie, le Libéria, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie, le Togo, la Zambie. Selon des estimations de la Banque, ces « douze » sont confrontés à un quadruplement du service annuel de leur dette, qui risque d'atteindre 2,8 milliards de dollars par an, en moyenne, en 1986-1988.

Statu quo pour le budget de la CEE

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Grande-Bretagne a confirmé, le jeudi 23 juillet, à l'occasion de la préparation du budget pour 1988 de la CEE par les ministres responsables des gouvernements membres, son refus d'augmenter les ressources financières de l'Europe tant que les dépenses agricoles ne seront pas diminuées.

Dans ces conditions, le débat des Douze sur le projet de budget pour le prochain exercice a tourné court. Selon le plan établi par le Danemark, qui assure la présidence des travaux européens, l'insuffisance des recettes est évaluée à 6,3 milliards d'ECU (43,5 milliards de francs) pour une enveloppe globale de 41,6 milliards d'ECU (287 milliards de francs).

Les ministres sont divisés sur les économies à effectuer. La Grande-Bretagne a reçu l'appui des pays du sud de la Communauté pour tailler dans les crédits prévus pour l'« Europe verte » (27 milliards d'ECU ou 186 milliards de francs), alors que les autres Etats – la France en tête – insistent pour diminuer ceux envisagés pour le financement des politiques sociales et régionales de la CEE. Les Douze reprendront leurs discussions le 17 septembre prochain, mais on peut s'interroger sur ce qui pourrait changer d'ici là, tant le gouvernement britannique semble déterminé à camper sur ses prositions.

M. Sc.

REPÈRES

Automobile

Fiat et Volkswagen toujours en tête en Europe

Sur les six premiers mois de 1987, le marché automobile européen (dix-sept pays) a progressé de 5,1 % à 6,48 millions d'immatriculations. L'italien Fiat et l'allemand Volkswagen *restent nettement* en tête avec des parts de marché respectives de 15,3 % (contre 14,8 % sur six mois 1986) et 14,7 % (contre 14,5 %). Malgré sa progression, le *groupe PSA (Peugeot + Citroën)*, qui détient 11,7 % du marché (contre 11,2 % sur six mois 1986), n'a pu conserver la troisième place qu'il avait ravie au premier trimestre à *Ford Europe, qui représente* 11,8 % des immatriculations (contre 11,6 %). L'ensemble des constructeurs japonais conservent *la* cinquième place, malgré leur recul (11,1 % du marché contre 11,8 %). Viennent ensuite General Motors, dont la part fléchit de 11,3 % à 10,8 %, et Renault, qui *progresse de* 10 % à 10,3 %

Grâce à une progression de 10,2 % de ses immatriculations (1,14 million), l'Italie devient, sur le premier semestre, *le deuxième marché européen* derrière l'Allemagne (1,48 million), qui stagne. La Grande-Bretagne se classe troisième (1 million d'immatriculations), en *progression de 3,9 %, avec peu* d'avance sur la France (0,99 million), en hausse de 6,3 %.

Crédits

Le FMI octroie 1,4 milliard de dollars à l'Argentine

La Fonds monétaire international (FMI) a estimé *« satisfaisantes »* les dispositions prises par le gouvernement argentin pour redresser la balance des paiements et assainir la situation économique. Ce feu vert au plan annoncé *le lundi* 20 juillet (*le Monde* du 24 juillet) a permis au FMI d'approuver un crédit stand-by de 1,13 *milliard de droits de tirage* spéciaux (1,4 milliard de dollars). Ce crédit *s'ajoute* à celui de 518,8 millions de DTS accordé à l'Argentine, début juillet, au titre des financements de *compensation à la* chute de ses recettes à l'exportation.

Déboussolée

(Suite de la première page.)

Morose pour les pays industriels, la conjoncture internationale *est devenue menaçante pour* les nations en développement, prises en tenailles entre la charge de leur endettement et la baisse des cours de matières premières, constituant souvent l'essentiel de leurs ressources. Depuis la crise de la dette, déclenchée durant l'été 1982 par l'insolvabilité du Mexique, les esprits *ont évolué*. L'idée même d'« ajustement » aussi.

Envisagé au départ comme une politique de rigueur permettant aux pays en difficulté de remettre rapidement en ordre leur économie et leurs finances, cette approche a vite révélé ses limites. Les réformes structurelles sont œuvre de longue haleine, surtout dans des pays confrontés à des priorités multiples et parfois inconciliables. Elles exigent en outre des moyens financiers hors de portée pour nombre d'entre eux. Les gouvernements fournisseurs d'aide hésitant à accroître leur soutien en *raison de leurs propres contraintes* budgétaires, les banques privées, échaudées, refusant de s'engager plus avant, les organisations multilatérales ont été amenées à prendre le relais.

C'est ainsi que la Banque mondiale a progressivement accru la proportion de ses prêts liés à des réformes macro-économiques, les *« prêts d'ajustement structurel »*. De moins de 3 % du total des engagements de l'institution en 1979 – les Etats-Unis à l'époque répugnaient à voir débloquer des crédits au rendement inquantifiable *et par* là même difficiles à contrôler – ce type de crédit frôle désormais les 30 %. Le revirement du gouvernement américain n'y est pas pour rien. L'*« initiative Baker »* (1), du nom du secrétaire au Trésor, a donné ses titres de noblesse à ces programmes lorsqu'ils étaient destinés à aider les pays surendettés, notamment latino-américains – ceux-là mêmes auprès desquels les banques américaines étaient les plus lourdement engagés.

Les avantages de tels crédits sont évidents. Ils peuvent être déboursés en quelques mois, alors que les prêts attribués à un projet précis mettent en moyenne six ans à se concrétiser. Ils apportent ainsi aux nations du tiers-monde une *bouffée d'oxygène souvent* vitale et leur évite de devoir réduire encore plus leurs dépenses budgétaires. Mais ne risque-t-on pas de tomber d'un excès dans l'autre? *« Permettre aux plus démunis ou aux plus endettés de reprendre souffle est une chose. Plonger dans la politique macro-économique des gouvernements et faire ainsi du court terme risque, si l'on n'y prend garde, de se réaliser au détriment de ce que sait le mieux faire la Banque mondiale : étudier des projets de qualité s'intégrant dans un processus à long terme de développement. »* Cette inquiétude d'un expert a été renforcée par le remodelage de l'institution.

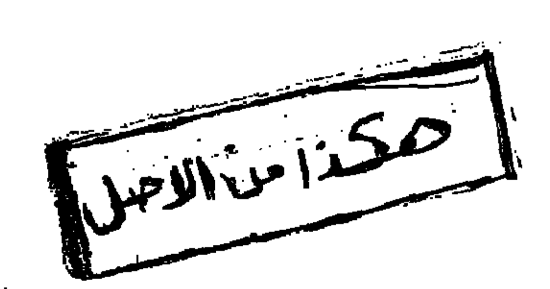
Risques de dérapage

La nouvelle structure limite le nombre d'échelons hiérarchiques et donne une responsabilité globale par pays à quarante-sept directeurs. L'émergence de « mini-banques intégrées » pour les crédits attribués à des projets ou à des programmes d'ajustement a l'avantage de la cohérence, de la clarté, d'une certaine efficacité. Mais il existe un revers à la médaille. Attribuer un peu hâtivement des crédits d'ajustement structurel constitue une facilité évidente. Les luttes d'influence auxquelles on assiste actuellement, le *« parachutage »*, sur certains pays, de cadres ne connaissant ni la langue ni la réalité économique ou sociale des nations dont ils auront la charge aggrave, dans un premier temps tout au moins, les risques de dérapage.

Certes, la création d'une vice-présidence dite de *« politique, planification et recherche »* devrait constituer un garde-fou. Appelée à surveiller la qualité des opérations et l'évolution stratégique de la banque, il lui *manque* encore l'essentiel : une vision claire de la direction à prendre. *« Aucune idée-force un peu nouvelle n'est sortie en un an du bureau de M. Conable »*, murmure-t-on à Washington. Manque d'imagination ? Le président de la Banque ne prétend pas être un expert *mais* a quelque difficulté à arbitrer au sein d'une hiérarchie où subsistent de sérieuses rivalités. Manque d'indépendance ? Hypothèse autrement grave pour la crédibilité de l'institution. *« Nous devrions être les mieux placés pour savoir qu'aucune recette simpliste, aucune incantation à la planification hier, à la privatisation aujourd'hui, ne peut répondre aux problèmes spécifiques de chaque pays du tiers-monde »*, soupire un vieil habitué des arcanes du développement. Les plus indulgents accordent à M. Conable une ultime période de grâce, *jusqu'à* l'assemblée générale de la banque, à l'automne. Encore faut-il, souligne l'un d'eux, que le président envoie alors des *« signaux qui devront être d'autant plus clairs et précis qu'ils auront trop tardé »*.

F. Cr.

(1) Lancée à l'automne 1985, l'« initiative Baker » appelait les organisations multilatérales, les gouvernements des pays industriels et les banques privées à joindre leurs efforts pour venir en aide à quinze pays surendettés, en majorité latino-américains.



Economie

AFFAIRES

Réactions contrastées après l'accord Thomson-General Electric dans l'électronique grand public et médicale

« *C'est un bon accord pour Thomson, pour la France et pour l'Europe* », a estimé M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, le jeudi 23 juillet, commentant le rachat de la division d'électronique grand public de l'américain General Electric par Thomson, et la cession, en échange, de la Compagnie générale de radiologie (CGR). M. Madelin indiquait ainsi que le gouvernement français, actionnaire de Thomson, groupe nationalisé, avait donné son aval à l'opération. M. Alain Gomez, PDG de Thomson, a, de son côté, déclaré : « *Nous nous allions à l'Amérique pour contre-attaquer* [face aux Japonais] *dans la bataille dont nous avions perdu la première manche dans les années 70* », celle de la télévision couleur, le magnétoscope et la hifi.

Concernant le second volet de l'accord, la cession des équipements médicaux à General Electric, M. Jean Segui, PDG de CGR, a confirmé que sa société procéderait à un « *redéploiement vers la radiologie* » et allait devoir se désengager, au profit de sa nouvelle maison mère américaine, des filières du scanner et de l'imagerie par résonance magnétique (IRM).

Le syndicat Force ouvrière a vivement réagi : « *Non au démantèlement de Thomson-CGR !* » FO manifeste ainsi son « *inquiétude* » concernant l'emploi et l'avenir de l'industrie de l'électronique médicale en France. La CGT « *condamne avec fermeté* » l'accord qui « *livre* » au groupe américain « *l'industrie française d'électronique médicale, l'une des toutes premières d'Europe* ». Le syndicat demande aux salariés de Thomson, au corps médical et aux personnels de la santé de « *manifester leur réprobation et leur refus* ».

Les médecins chercheurs, de leur côté, sont partagés, mais une inquiétude se fait jour concernant d'éventuelles retombées négatives de l'accord sur la qualité de la recherche médicale française.

Le désenchantement des radiologues français

Tristesse, déception ou profond désenchantement : tel était l'état d'esprit des principaux porte-parole de la radiologie française après l'annonce de la cession au géant américain General Electric par Thomson de la Compagnie générale de radiologie (CGR) et de ses filiales, parmi lesquelles la CGR-MEV, spécialisée dans l'utilisation thérapeutique des rayonnements. Ce dernier épisode du long feuilleton économique, politique et médical qu'a été, ces dernières années, l'histoire de la CGR, semble pourtant survenir un peu tard.

En 1983, lorsque le gouvernement français fut sur le point de donner son aval à un accord entre la CGR et le groupe américain Technicare, un groupe de médecins français avait aussitôt fait connaître son opposition absolue à une telle association. Ces spécialistes de radiologie et de biophysique exprimaient alors en particulier leur crainte et leur émotion de voir passer la CGR « *sous le contrôle de puissances étrangères* ». Ils estimaient notamment que la prise de contrôle de la CGR par une société américaine ferait de la France « *une puissance technologique de second rang dans le domaine de la santé, obligeant le médecin français à adapter avec les plus grandes difficultés des appareils conçus hors de France aux besoins spécifiques du médecin et du malade français* ».

L'heure ne semble plus être à de telles prises de position. Certains spécialistes, comme le professeur Alain Laugier (hôpital Tenon, Paris) estiment même que la solution adoptée est au total « bénéfique ». « *La radiologie diagnostique a subi une série de révolutions en quelques années et le marché ne peut exister qu'à l'échelon mondial. La nouvelle donnée qui résulte de l'accord Thomson-General Electric est, au total, une bonne chose, compte tenu notamment du récent accord passé entre Philips et Picker. La radiologie française ne peut échapper aux lois du marché.* »

D'autres spécialistes de radiologie soulignent à l'inverse les aspects éminemment négatifs selon eux d'un tel accord concernant notamment les techniques d'avenir de la radiologie diagnostique que sont la radiologie numérisée et la résonance magnétique nucléaire. « *Nous savions que ça finirait comme cela. L'association avec General Electric ne pourra conduire, à terme, qu'à la disparition de l'imagerie médicale de pointe française*, estime le professeur Maurice Laval-Jeantet (l'hôpital Saint-Louis, Paris). *C'est d'autant plus triste que la résonance magnétique nucléaire de la CGR était devenue de taille à concurrencer en qualité les appareils de la General Electric. Il est très regrettable que nous perdions une firme avec laquelle nous collaborions de façon parfois chaotique, mais malgré tout intéressante.* » Mêmes regrets pour le professeur Emmanuel Cabanis (hôpital des Quinze-Vingts) : « *Nous allons changer de métier*, déclare-t-il, *après avoir réussi à participer aux travaux d'un industriel, nous allons nous transformer en utilisateurs de gros appareils.* » Tel est bien en effet le principal défi lancé aux spécialistes français ; parviendront-ils à développer une école de radiologie française sans bénéficier à leurs côtés d'une industrie nationale ? Se transformeront-ils au contraire en simples consommateurs de machines standardisées à la conception desquelles ils n'auront jamais été associés ?

JEAN-YVES NAU.

LOGEMENT

Hausse annuelle des loyers : 3,39 %

Les loyers des contrats en cours, indexés sur l'indice du coût de la construction, augmenteront de 3,39 % en 1987, lors de leur révision annuelle. L'indice, établi par l'INSEE et publié au *Jounal Officiel* du 23 juillet 1987, s'établit à 884 au premier trimestre 1987 contre 855 au premier trimestre 1986, soit, effectivement, une augmentation de 3,39 %.

Par ailleurs, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, a mis en place un observatoire des loyers sur la région parisienne, dont l'objectif est de disposer de 40 000 prix de référence.

La préparation du budget 1988

Les entreprises bénéficieront de nouvelles réductions d'impôts d'au moins 16,5 milliards de francs

En présentant un budget de 25,7 milliards de francs pour 1988, en baisse de 10 % pour la deuxième année consécutive (*le Monde* du 22 juillet), M. Alain Madelin s'est félicité de ce que la diminution des interventions de son ministère corresponde à une augmentation des allégements fiscaux en faveur des entreprises. Par rapport à 1986, le cumul des mesures prises en 1987 et déjà décidées pour 1988 représente en effet 29,83 milliards de francs d'allégements d'impôts que le ministère de l'industrie affecte pour 10,46 milliards aux entreprises industrielles dont 4,76 pour les PMI *(voir tableau ci-dessous)*.

Les entreprises sont donc pour l'heure les principales bénéficiaires des quelque 50 milliards de francs d'allégements d'impôts décidés pour 1987 et 1988. Les ménages ne s'en sont vu attribuer qu'une vingtaine (16 au titre de 1987, 3,8 au titre de 1988). Mais la « rallonge » d'une dizaine de milliards d'allégements annoncée récemment (*le Monde* du 18 juillet) pourrait leur être quasi intégralement destinée.

Les allégements fiscaux pour les sociétés

(en milliards de francs courants)

	1987			1988		
	entreprise	dont industrie	dont PMI	entreprise	dont industrie	dont PMI
Taxe professionnelle	5	2,40	0,75	2	0,96	0,30
Impôt sur les sociétés	3,80	1,35	0,62	6	2,13	0,98
Taxe sur les frais généraux	1,10	0,40	0,16	0,40	0,15	0,06
TVA - Télécommunications	1,10	0,33	0,13	5,80	1,71	0,70
TIPP	1,20	0,83	0,26	ND*	ND*	ND*
Congés payés	1	0,32	0,13	0	0	0
Innovation-recherche	0	0	0	0,50	0,50	0,50
Retenue à la source	0	0	0	0,98	0,10	0,01
Réglementation mère-fille	0	0	0	0,45	0,13	0,01
Divers (centres de gestion implantations à l'étranger)	0	–0,95	0,15	0,50	0,10	0
TOTAL	13,20	4,68	2,20	16,63	5,78	2,56

* ND : non encore déterminé. (Source : ministère de l'industrie).

Marchés financiers

PARIS, 23 juillet ↑

Reprise

Pour la première fois depuis le 16 juillet dernier, la Bourse de Paris a jeudi esquissé un sourire. Traduction : une reprise s'est dessinée. *Dans la matinée*, le marché avait déjà manifesté de bonnes dispositions (+ 0,85 %). Il a persévéré ensuite, tant et si bien que, à la clôture de la séance officielle, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 1,22 %.

Toutes les belles valeurs ne sont pas remontées. Mais une sélection d'entre elles a fait une bonne prestation, CSF en tête, dont la maison mère Thomson rejoint le peloton de tête des fabricants d'électronique grand public en rachetant la division « ad hoc » de General Electric (voir d'autre part). Peugeot ainsi que Schneider, Hachette, Dumez, Printemps, Midland et quelques autres ont fait également un bon parcours. La Bourse aurait-elle eu à cœur de finir le mois, son mois, en beauté ? *Mercredi*, on avait prétendu que la Caisse des dépôts serait intervenue pour stopper la baisse. Cette version est contestée par les professionnels, qui affirment en chœur avoir eu envie de racheter un peu de papier une fois les positions, souvent assez lourdes, allégées. Et ça continue, paraît-il. Possible. Un agent de change venu sur l'esplanade créée à la place de l'ancienne corbeille était formel : le phénomène est technique. Bref, la liquidation de juillet, qui avait lieu ce jour, a été de bonne facture (+ 4,35 %).

Si, sur le parquet, l'atmosphère était à la détente, il n'en allait pas de même au premier étage, sur le marché obligataire et sur le MATIF. L'un et l'autre, bien qu'un peu plus résistants, avaient triste mine. D'après « radio-pilier », deux charges, qui auraient trop tâté du MATIF et pris un sérieux bouillon, se seraient vu intimer l'ordre de trouver très vite un repreneur pour éviter le scandale. *Les cotations de Chiers-Châtillon et de Saulnes ont été suspendues.* Les deux sociétés vont fusionner (11 Saulnes pour 10 Chiers).

NEW-YORK, 23 juillet ↑

Reprise des Blue Chips

La tendance est restée assez irrégulière jeudi à Wall Street. En repli le matin, le marché a néanmoins refait ensuite une partie du terrain perdu. Mais ce sont surtout les Blue Chips qui ont retenu l'attention des opérateurs. De telle sorte que l'indice des industrielles, un instant retombé à 2 447,07, puis remonté à 2 492,67, s'est finalement établi à 2 471,94 (+ 1,76 point). Le bilan de la séance est, lui, resté négatif. Sur 1 962 valeurs traitées, 927 ont baissé, 618 seulement ont monté et 417 n'ont pas varié.

De l'avis général, la Bourse new-yorkaise consolide ses positions, les investisseurs continuant, par prudence, à lorgner du côté du golfe Persique. Selon un spécialiste, le marché arrive cependant dans une zone dangereuse, avec la réduction des écarts entre les prix à terme et les cours au comptant. De plus en plus, les opérateurs sont tentés d'acheter au moindre coût à terme et de se couvrir en vendant au comptant (moins cher). « Les dégâts », assure-t-on, peuvent être importants si les ordinateurs commencent à lâcher des programmes de ventes. D'autre part, la baisse du marché de Tokyo inquiète aussi, car elle réduit la capacité d'investissement des Japonais à l'étranger et à New-York en particulier. L'activité a diminué, et 163,67 millions de titres ont changé de mains, contre 174,65 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 23 juillet
Alcoa	57	57 3/4
Allegis (ex-UAL)	93 3/4	93
A.T.T.	30 3/4	30 5/8
Boeing	47 1/2	47 5/8
Chase Manhattan Bank	41 3/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	123 1/2	124 3/4
Eastman Kodak	88 3/4	87 5/8
Exxon	92 3/8	93
Ford	105 3/8	103 3/4
General Electric	56	55 3/4
General Motors	84 1/8	85 3/8
Goodyear	68 1/2	68 3/8
I.B.M.	161 3/8	160 1/8
I.T.T.	62	62 1/8
Mobil Oil	52 1/8	51 1/4
Pfizer	71 3/4	71 3/4
Schlumberger	48 1/8	48 3/4
Texaco	46	46 1/2
Union Carbide	28 3/8	27 1/2
U.S.X.	36 5/8	38 7/8
Westinghouse	64 3/8	65 1/4
Xerox Corp.	72	73 3/8

CHANGES

Dollar : 6,17 F ↓

A la veille du week-end, le dollar a nettement faibli par rapport au yen, qui s'est renforcé à la suite d'achats nourris. Cet affaiblissement s'est étendu, le billet vert reculant un peu vis-à-vis des autres devises.

FRANCFORT	23 juillet	24 juillet
Dollar (en DM)	1,8575	1,8550

TOKYO	23 juillet	24 juillet
Dollar (en yens)	151,30	150

MARCHÉ MONÉTAIRE *(effets privés)*

Paris (24 juillet) .... 7 1/2 %

New-York (23 juillet) .... 6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	22 juillet	23 juillet
Valeurs françaises	101,3	102,1
Valeurs étrangères	126	126,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	404,5	408,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	22 juillet	23 juillet
Industrielles	2470,18	2471,94

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	22 juillet	23 juillet
Industrielles	1 832,4	1 836,1
Mines d'or	446,3	447,5
Fonds d'Etat	89,54	89,37

TOKYO

	23 juillet	24 juillet
Nikkei Dow Jones	23836,52	23942,94
Indice général	1918,19	1999,35

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 juillet
Nombre de contrats : 37 715

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,50	102,30	102,20	102,05
Précédent	102,60	102,45	102,30	–

LA VIE DE LA COTE

BAISSE DE 13 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE NESTLÉ. – Le chiffre d'affaires de Nestlé a baissé de 13 % au premier semestre, à 17 milliards de francs suisses (68 milliards de francs français environ). Le groupe s'attend cependant à égaliser les résultats de 1986, notamment le bénéfice net qui s'était élevé à 1,7 milliard de francs suisses. La dépréciation du dollar et la baisse des prix du café vert sont à l'origine du recul semestriel du chiffre d'affaires de Nestlé.

PROUVOST VEUT DOUBLER SON RÉSULTAT NET EN TROIS ANS. – Le PDG de Prouvost, M. Derveloy, vient d'annoncer que son groupe visait, dans les trois ans à venir, un doublement de son résultat net, qui s'est établi, en 1986, à 115,8 millions de francs. En 1986, le groupe textile a réalisé un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1810	6,1840	+ 35	+ 50	+ 70	+ 95	+ 260	+ 350
$ can.	4,6755	4,6461	– 51	– 32	– 106	– 75	– 327	– 237
Yen (100)	4,1015	4,1062	+ 130	+ 148	+ 266	+ 291	+ 802	+ 890
DM	3,3258	3,3292	+ 96	+ 113	+ 201	+ 224	+ 668	+ 729
Florin	2,9539	2,9567	+ 53	+ 64	+ 110	+ 126	+ 395	+ 446
F.B. (100)	16,0462	16,0623	+ 91	+ 213	+ 244	+ 393	+ 842	+ 1288
F.S.	4,0149	4,0195	+ 125	+ 143	+ 255	+ 283	+ 832	+ 909
L (1 000)	4,5955	4,6046	– 117	– 89	– 230	– 196	– 632	– 536
£	9,9020	9,9130	– 136	– 93	– 278	– 207	– 750	– 515

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 13/16	6 15/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 5/8	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6	6 1/2	6 5/16	6 5/8	6 5/16	6 5/8	6 11/16	7
F.S.	0 1/2	1	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	8 3/4	9 3/4	10	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 5/8	11
£	8 1/4	8 1/2	8 3/4	8 7/8	9	9 1/8	9 7/16	9 9/16
E. franç.	7 3/8	7 5/8	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 7/8	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 23 JUILLET

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1906	4,5 % 1973	1899	1910	1911	+ 0 63
4270	C.N.E. 3%	4252	4250	4260	− 0 06
1272	B.N.P. T.P.	1233	1232	1233	....
1114	C.C.F. T.P.	1130	1124	1124	− 0 52
1267	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
....	C.G.E. T.P.	3000	3000	3000	....
1956	Renault T.P.	1904	1900	1899	− 0 25
2280	Rhone-Poul. T.P.	2200	2200	2200	....
1365	St-Gobain T.P.	1210	1210	1210	....
1350	Thomson T.P.	1319	1322	1322	+ 0 23
455	Accor	458	465	465	+ 1 53
520	Agence Havas	524	525	530	+ 1 15
490	Ag. Havas C. I.	548	522	522	− 4 74
660	Air Liquide	670	672	670	....
2450	Alcatel	2450	2460	2490	+ 1 63
2020	Als. Superm.	1989	1952	1979	− 0 50
445	A.L.S.P.I.	480	480	482	+ 0 42
410	Alsthom ★	400	404	394 50	− 1 38
2410	Arjom. Prioux	2300	2345	2360	+ 2 61
535	Aussedat-Rey	495	501	506	+ 2 22
1180	Aux. Entrepr. ★	1220	1235	1206	− 1 15
1190	Avions Dassault	1121	1130	1122	+ 0 09
645	BAFP	575	578	578	+ 0 52
390	Bail-Equipem. ★	368 90	370	368	− 0 24
940	Bail Investiss.	800	818	813	+ 1 63
535	B.N.P. C.I.	524	525	530	+ 1 15
700	Cie Bancaire	649	651	650	+ 0 15
510	Bazar H.-V.	470	480	490	+ 4 26
520	Béghin-Say ★	520	520	519	− 0 19
815	Berger (Ma)	901	901	901	....
725	Bic ★	692	705	694	+ 0 29
1350	B.I.S.	1346	1390	1395	+ 3 64
2660	Bongrain S.A.	2710	2750	2750	+ 1 48
1040	Bouygues	1130	1150	1155	+ 2 21
94	B.P. France	102	99	99	− 2 94
4980	B.S.N.	4755	4845	4845	+ 1 89
....	Cap Gemini Sog.	2315	2289	2289	− 1 12
1290	Carnaud	1323	1280	1298	− 1 89
3100	Carrefour★	3215	3182	3223	+ 0 25
1940	Casino	172 50	179 50	173 50	+ 0 58
1500	Casino A.D.P.	142 50	145	143	+ 0 35
1200	C.C.M.C.	1225	1250	1250	+ 2 04
860	Cetelem	878	880	870	− 0 68
860	Ceus	828	810	813	− 1 89
1890	C.F.A.O.	2000	2006	2000	....
....	C.G.E.	325	325	325 10	+ 0 03
1420	C.G.I.P.	1350	1350	1350	....
1290	Chargeurs S.A.	1292	1318	1327	+ 2 71
80	Chiers-Châtill.	79 50	....	....	....
1040	Ciments franç. ★	1049	1051	1049	....
576	Club Méditerr.	619	631	637	+ 2 91
172	Codetel★	178	173 90	177 90	− 0 06
355	Cofimeg	332	333	335	+ 0 90
1980	Colas	2215	2250	2244	+ 1 31
235	Compt. Entrepr.	245 50	252	255	+ 3 87
675	Compt. Mod.	680	675	676	− 0 59
1160	Créd. Foncier	1145	1180	1180	+ 3 06
595	Crédit F. Imm.	509	520	520	+ 2 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
139	C.C.F.	145 90	145 20	145 20	− 0 48
776	Créd. Lyon. (CI)	792	790	792	....
1140	Crédit Nat. ★	1110	1111	1115	+ 0 45
310	Crouzet ★	234	239 80	232 20	− 0 77
2670	Damart S.A.	2570	2700	2700	+ 5 06
380	Darty ★	415	419 60	412	− 0 72
350	Darty (DP)	351	355	370	+ 5 41
2180	De Dietrich	2140	2130	2120	− 0 93
365	Dév. P.d.C. (Li)	335	340	340	+ 1 49
580	D.M.C.	510	520	515	+ 0 98
....	Drouot Assur.	475	465	465	− 2 11
2380	Docks France ★	2294	2345	2275	− 0 83
2180	Dumez ★	2170	2202	2211	+ 1 89
1160	Eaux (Gén.)	1190	1208	1230	+ 3 36
2480	Ecco ★	1208	1215	1289	+ 6 62
1070	Electro-Finan.	1063	1050	1051	− 1 13
370	Elf-Aquitaine	383	382	381	− 0 51
340	— (certific.)	342 50	343	343	+ 0 44
2560	Epeda-B-Faure	799	816	820	+ 2 63
3640	Essilor	3678	3690	3690	+ 0 05
2840	Essilor Int. (DP)	2850	2860	2858	+ 0 30
465	Esso S.A.F. ★	505	500	489	− 3 17
2400	Eurafrance	2238	2290	2215	− 1 03
1460	Eurocom★	1430	1429	1431	+ 0 07
3500	Euromarché	3610	3600	3600	− 0 28
670	Europe n° 1 ★	848	860	849	....
1160	Exor	1239	1239	1239	....
1510	Facom	740	742	765	+ 3 38
906	Fichet-bauche	994	1050	1050	+ 5 63
210	Financial★	202 60	202	201	− 0 79
186	Fives-Lille	177 80	177 80	177 90	+ 0 06
1170	Fromageries Bel	1210	1260	1258	+ 3 97
1290	Gal. Lafayette	1240	1225	1225	− 1 21
380	Gascogne	403	400	400	− 0 74
2290	Gaz et Eaux	2020	2020	2020	− 0 06
580	Géophysique★	680	690	679	− 0 15
2440	Gerland	2310	2305	2305	− 0 21
545	GTM-Entrepose	685	696	711	+ 3 80
660	Guyenne-Gasc.★	682	695	680	− 0 29
2840	Hachette ★	2664	2801	2785	+ 4 54
780	Hénin (La)	735	744	751	+ 2 18
1300	Hutchinson	1280	1310	1314	+ 2 66
117	Imétal	160 50	165	167	+ 4 05
430	Imm. Plaine-M.	396	390	390	− 1 52
4840	Inst. Mérieux	4870	4750	4750	− 2 46
540	Interbail	526	520	520	− 1 14
1310	Intertechnique	1375	1375	1385	+ 0 73
2700	J. Lefebvre	856	851	857	+ 0 12
1730	Lab. Bellon	1660	1715	1735	+ 4 52
1510	Lafarge-Coppée	1618	1620	1630	+ 0 74
1640	Labon ★	1651	1690	1642	− 0 55
5370	Legrand	5310	5400	5400	+ 1 69
5000	Legrand (DP)	4985	5000	4985	....
690	Leroy-Somm.★	754	760	759	+ 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2012	2000	2000	− 0 60
820	Locabail Immob.	823	824	824	+ 0 12
600	Locafrance ★	610	596	610	....
855	Locindus	860	878	878	+ 2 09
1040	L. Vuitton S.A ★	1170	1160	1166	− 0 34
560	Luchaire	525	521	530	+ 0 95
1420	Lyonn. Eaux ★	1450	1450	1421	− 2
83	Main. Phénix	78 30	80	81 40	+ 3 96
760	Majorette (Ly)	690	670	670	− 2 89
470	Mar. Wendel★	483	479	470	+ 1 51
2050	Martell	1778	1778	1775	− 0 22
2250	Matra	2201	2180	2160	− 1 86
2150	Merlin-Gerin ★	2099	2150	2100	+ 0 05
3130	Michelin	3165	3198	3218	+ 1 67
1310	Midi (Cie)	1315	1310	1310	− 0 37
370	Midland Bk SA★	310	327 50	324	+ 4 52
940	Min. Salsig. (Ma)	1035	1040	1040	+ 0 48
43	M.M. Penarroya	49 70	51	51 60	+ 3 82
2520	Moët-Hennessy	2785	2805	2805	+ 0 68
78	Moulinex	66 10	66	65 10	− 1 51
975	Navig. Mixtes	1004	995	998	− 0 60
160	Nord-Est	166 80	171 80	170	+ 1 92
455	Nordon (Ny)	380	398	398	+ 4 74
585	Nouvelles Gal.	575	582	582	+ 1 22
1170	Occident. (Gén.)	1155	1170	1177	+ 1 90
1680	Omn.F.Paris	1655	1680	1675	+ 1 21
225	Olida-Caby	204	201	201	− 1 47
460	Opfi-Paribas	439	438	440	+ 0 23
4080	Oréal (L')	3730	3735	3845	+ 3 08
450	Paribas	460	457	462	+ 0 43
610	Paris-Réesc. ★	629	641	631	+ 0 32
1530	Pechelbronn ★	1379	1390	1398	+ 1 38
1400	Penhoet	1395	1395	1395	....
975	Pernod-Ricard	983	977	981	− 0 20
1510	Peugeot S.A.	1360	1371	1378	+ 1 32
16	Poclain	13 85	13 50	13 70	− 1 08
2250	Poliet	2280	2280	2256	− 1 05
735	P.M. Labinal	731	739	739	+ 1 09
3410	Presses Cité	3380	3455	3420	+ 1 18
1290	Prétabail Sic.	1138	1127	1130	− 0 70
805	Primagaz	850	875	880	+ 3 53
700	Printemps★	649	653	646	− 0 46
1870	Promodès	1836	1870	1870	+ 1 85
230	Prouvost S.A ★	270 80	265	263 10	− 2 84
1400	Radiotechn.	1490	1489	1480	− 0 67
109	Raff. Dist. Total	100	100	100	....
2940	Redoute (La) ★	2990	2990	2970	− 0 67
445	Rober financière	446	451	451	+ 1 12
1470	Roussel-Uclaf	1420	1420	1420	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5490	5480	5480	− 0 18
226	Sade	235	233	233	− 0 85
3480	Sagem	1931	1940	1940	+ 0 47
425	Saint-Gobain	450	452	452	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1270	1266	1268	− 0 16
1900	Salomon	1940	1950	1950	+ 0 51
1700	Salvepar	1705	1720	1720	+ 0 88
720	Sanofi	716	712	715	− 0 14
800	S.A.T.	775	788	790	+ 1 94
1230	Saupiquet (Na)	1290	1295	1295	+ 0 38
420	Schneider ★	398 20	405	420	+ 5 47
125	S.C.O.A.	107 50	115	114 20	+ 6 23
695	S.C.R.E.G.	660	676	685	+ 3 79
815	Seb ★	898	882	888	− 1 11
490	Sefimeg	450	450	450	....
1460	S.F.I.M.	1408	1370	1380	− 1 99
63	S.G.E.	55 45	55 45	54 90	− 0 99
520	Sign. Ent. El. ★	531	532	530	− 0 19
1050	Silic	970	970	970	....
615	Simco-U.P.H. ★	592	588	588	− 0 68
440	Simnor (Li)	440	425	425	− 3 41
1200	Skis Rossignol	1215	1200	1220	+ 0 41
740	Slminco	637	638	638	+ 0 16
....	Société Générale	432	432	432	....
265	Sodecco	230	230	230	....
250	Sodero (Na)	243	243	243	....
2620	Sodexho	2660	2740	2740	+ 3 01
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	456	455 80	454 10	− 0 42
2110	Somm-Allib. ★	2512	2522	2520	+ 0 32
750	Source Perrier	805	816	817	+ 1 49
980	Sovac ★	940	960	955	+ 1 60
605	Spie-Batignol.	555	570	575	+ 3 60
630	Strafor	598	595	595	− 0 50
305	Synthelabo ★	300	300	297	− 1
635	Talcs Luzenac	600	590	590	− 1 67
2920	Tél. Elect.	2960	3055	3100	+ 4 73
1330	Thomson-C.S.F.	1311	1330	1348	+ 2 82
475	Total (CFP)★	488	488	485	− 0 61
105	— (certific.)	105 90	104	103 70	− 2 08
2220	T.R.T.	2050	2035	2035	− 0 73
680	U.F.B.	633	629	629	− 0 63
1220	U.I.C.	1121	1125	1127	+ 0 54
670	U.I.F.	600	600	618	+ 3
900	U.I.S.	800	798	798	− 0 25
300	U.C.B. ★	280	289	276 20	− 1 36
750	Unibail	670	671	671	+ 0 15
570	Valéo	590	590	589	− 0 17
53	Vallourec	56 50	57 80	57 80	+ 2 30
485	Via Banque	488	482	480	− 1 80
840	Elf-Gabon	1001	1030	1032	+ 3 10
126	Amax Inc.	150 50	151	151 80	+ 0 86
440	Amer. Express	210	215	214	+ 1 90
177	Amer. Teleph.	192	190 20	190 20	− 0 94
145	Anglo Amer. C.	165	168	168	+ 1 82
820	Amgold	734	722	724	− 1 36
1030	BASF (Akt)	1040	1038	1038	− 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1160	Bayer	1150	1143	1148	− 0 17
125	Buffelsfont.	143 90	142 10	141	− 1 74
275	Chase Manh.	254	258 50	252	− 0 79
89	De Beers	88	89 85	89 10	+ 1 25
2140	Deutsche Bank	2146	2096	2122	− 1 12
76	Dome Mines	90	87 40	86 50	− 3 89
1100	Dresdner Bank	1113	1091	1085	− 2 52
140	Driefontein Ctd	172	173	173 20	+ 0 70
735	Du Pont-Nem.	773	770	768	− 0 65
545	Eastman Kodak	542	554	554	+ 2 21
68	East Rand	73	73 60	74 70	+ 2 33
285	Electrolux	292 80	289	289	− 1 30
250	Ericsson	240	241 70	241 70	+ 0 71
580	Exxon Corp.	586	575	571	− 2 56
585	Ford Motors	652	653	653	+ 0 15
89	Freegold	110 20	110 30	109	− 1 09
91	Gencor	115 50	110	114	− 1 30
668	Gén. Electr.	345	349	344	− 0 29
680	Gén. Belgique	675	665	660	− 2 22
505	Gen. Motors	514	517	512	− 0 39
94	Goldfields	126 50	128	128	+ 1 19
54	GdMetropolitain	57	55 80	55 80	− 2 11
84	Harmony	93 40	93 70	93	− 0 43
47	Hitachi	43 20	43 30	43 30	+ 0 23
1010	Hoechst Akt.	1062	1053	1053	− 0 85
147	Imp. Chemical	152	150 40	150 40	− 1 05
990	IBM	1009	1000	990	− 1 88
385	ITT	381 90	381	381	− 0 24
169	Ito-Yokado	152 50	161 70	161 10	+ 5 64
87	Matsushita	90 50	92	92	+ 1 66
1010	Merck	1120	1126	1126	+ 0 54
840	Minnesota M.	429	438	438	+ 2 10
310	Mobil Corp.	328 50	321	321	− 2 28
305	Morgan J.P.	295	298	298	+ 1 02
39050	Nestlé	42870	42700	42700	− 0 40
182	Norsk Hydro	210 50	216 50	210 20	− 0 14
225	Ofsil	278	278 10	278 10	+ 0 04
1790	Petrofina	1995	2030	2032	+ 1 86
545	Philip Morris	585	588	589	+ 0 68
152	Philips	161 60	160	160	− 0 99
545	Quilmès	548	548	546	− 0 36
770	Randfontein	865	848	855	− 1 16
780	Royal Dutch	860	843	842	− 2 09
100	Rio Tinto Zinc	125	128 20	128 90	+ 3 12
94	St Helena Co	117	117	116 50	− 0 43
280	Schlumberger	300	296 20	296 90	− 1 03
134	Shell transp.	145 60	143 80	143 80	− 1 24
2490	Siemens A.G.	2226	2205	2205	− 0 94
168	Sony	180	184 30	184	+ 2 50
163	T.D.K.	181	190 30	189 70	+ 4 81
29	Toshiba Corp.	24 50	24 25	24 30	− 0 82
2030	Unilever	419	415	413	− 1 43
310	Unit. Techn.	329 50	333 50	330	+ 0 15
700	Vaal Reefs	888	889	889	+ 0 11
300	Volvo	325	330	325	....
340	West Deep	410 10	410 50	408	− 0 51
490	Xerox Corp.	458 80	450	450	− 1 92
1 13	Zambia Corp.	1 37	1 38	1 37	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9140	..
Emp. 8,80 % 77	126	1 491
9,80 % 78/93	101 50	0 321
10,80 % 79/94	103 20	9 557
13,25 % 80/90	108 30	1 846
13,80 % 80/87	101 19	10 624
13,80 % 81/89	107 05	7 184
16,75 % 81/87	101 08	14 547
16,20 % 82/90	116 25	8 522
16 % juin 82	118 05	1 987
14,60 % fév. 83	116 55	6 120
13,40 % déc. 83	117 50	7 693
12,20 % oct. 84	110 51	9 880
11 % fév. 85	106 55	4 611
10,26 % mars 86	104 25	3 756
ORT 12,75 % 83	1781	..
OAT 10 % 2000	102 30	1 585
OAT 9,50 % 1997	103 50	6 048
OAT 8,80 % 1996	101 80	4 899
Ch. France 3 %	160 40	..
CNB Bques janv. 82	101 40	0 549
CNB Paribas	102	0 549
CNB Suez	102 50	0 549
CNI janv. 82	101 40	0 549
PTT 11,20% 85	104 50	6 656
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 10	1 442
CNT 9% 86	93 80	2 380
CRH 10,90% déc. 85	102 20	5 537

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1260	1200
Agache (Stá. Fin.)	1960	1960
A.G.F. (St Cent.)	799	789
Applic. Hydraul.	795	765
Arbel	226	220
Astorg	385	385
Avenir Publicité	2880	2610
Bain C. Monaco	412	420
Banque Hypoth. Eur.	460	460
Béghin-Say (C.I.)	339	336
B.G.L.	610	610
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	641	649
B.N.P. Intercontin.	328	328
Bénédictine	5500	....
Bon-Marché	845	846
B.T.P.	139 60	140
Caff	870	870
Cambodge	750	760
C.A.M.E.	420	400
Campenon Bern.	480	495
Carbone-Lorraine	748	749
C.E.G.Frig.	690	690
Centen. Blanzy	2784	....
Centrest (Ny)	267	268
Cambati	88 30	88 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	900	....
Champex (Ny)	155	159 90
C.I.C. (Financ. du)	345	347
C.I. Maritime	650	650
Cimss-Sistra	750	678 o
Ciram (B)	690	670 o
Clause	580	652
Cofradel (Ly)	1937	1900
Cogifi	380	393 50
Comiphos	640	630
Cie Industrielle	3715	3701
Comp. Lyon-Alem.	740	711
Concorde (La)	885	895
C.M.P.	39 50	38 o
Créd. Gén. Ind.	819	821
Cr. Universel (Cie)	700	698
Créditel	145 10	146
Darblay S.A.	815	580
Delalande S.A.	1200	1190
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1345	1350
Didot-Bottin	993	988
Eaux Bass. Vichy	1368	1365
Eaux Vittel	2900	2930
Economats Centre	614	608
Electro-Banque	400	400
Elf-Antargaz	617	622
E.L.M. Leblanc	933	940
Emailli-Bretagne	290	286
Entrepôts Paris	580	595
Epargne (B)	3110	....
Europ. Accumul.	75	78
Eternit	2540	2515
Finalens	287	260
FIPP	440 50	....
Fnac	1000	1000
Foncière (Cie)	588	588
Fonc. Lyonnaise	5800	5800
Foncina	585	570
Forinter	1140	1145
Fougerolle	396	396
France I.A.R.D.	333	334
France (La)	7200	7200
From. Paul Renard	596	595
GAN	1299	1284
Gaumont	452	421 o
Gévelot	801	826
Gr. Fin. Constr.	480	480
Gds Moul. Paris	355	360
Groupe Victoire	3338	3340
G. Transp. Ind.	644	640
H.E.F.	139	135
Immindo S.A.	455	460
Immoinvest	306	305
Immobail	411	402
Immobanque	710	700
Immob. Marseille	9300	9490
Immofice	546	....
Invest. (Sté Cent.)	3150	3100
Jaeger	204	207
Lafitte-Bail	541	491
Lambert Frères	250	253
Lille-Bonnières	1395	1288
Loca-Expansion	296	296
Localinancière	390	390
Locasal	803	812
Louvre (Sté)	1709	1710

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	49 50	49 40
Magasins Uniprix	232	235 50
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritime Part.	430	409
Métal Déployé	430	420
Mors	177	178
Naval Worms	85 50	89
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	338	340
Optorg	285	287
Oréal (L') C.I.	2800	2650
Origny-Desvroise	1050	1100
Palais Nouveauté	950	....
Paribas-CIP	420	420
Paris France	276	280 20
Paris-Orléans	330	350
Partenben	800	838
Patern. Resq. Dir.	1410	1380
Pathé-Cinéma	680	680
Pechiney (cert. inv.)	314	321
Piles Wonder	1050	1100
Piper-Heidsieck	950	950
P.L.M.	170	161
Porcher	630	605
Promodis	1490	1520
Providence S.A.	1755	1752
Publicis	2880	2860
Raff. Souf. R.	159	158
Rhône-Poul. (c. inv.)	385	384
Ricqlès-Zan	325	306
Rochefortaise S.A.	390	....
Rochette-Cenpa	88 40	89
Rosario (Fin.)	680	640
Rougier	286	283
Rougier et Fils	80	80
Sacer	400	....
SAFAA	1363	....
Safic-Alcan	912	912
SAFT	2095	2095
Saga	317	314
St-Gobain C.I.	422	405 o
Salins du Midi	547	547
Sanofi	....	....
Santa-Fé	176	177
Satam	150	150
Saulnes	69	....
Savoisienne (M)	275	....
SCAC	780	800
Senelle Maubeuge	598	574
S.E.P. (M)	215	215
Serv. Equip. Véh.	90	90
Sicli	278	273
Sicotel	386	380 d
Sinvim	272	270
Siph (Plant. Hévéas)	400	416 d
Sté Générale-CIP	430	430
Sofal financière	1815	1825
Soffo	450	450
Soficomi	770	760
S.O.F.I.P. (M)	149 80	....
Sofragi	1202	1274
Soudure Autog.	520	508
Sovabail	548	550
Speichim	37	16 75 o
S.P.I.	685	680
Suez (Fin. de)-CIP	1800	1800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sterni	1050	717 o
Taittinger	1990	2000
Testut-Aequitas	539	535
Tour Eiffel	540	540
Ufiner S.M.D.	778	780
U.A.P.	2430	2430
U.T.A.	1850	1750
Veuve Clicquot	3850	3800
Vicat	1700	1800
Viniprix	1860	1580
Virax	190 10	190
Waterman S.A.	669	645
Brass. du Maroc	122	123

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1030	1040
Akzo	470	472
Alcan Alum.	298	300
Algemene Bank	1421	....
American Brands	303	304
Am. Petrofina	345	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	200	180
Bco Pop Espanol	439	444
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1700	....
B. Régl. Internat.	57550	59500
Br. Lambert	612	625
Canadian-Pacific	135 10	138 10
CIR	31 50	31 60
Commerzbank	920	900
Dart. and Kraft	381	381
De Beers (port.)	65 60	....
Dow Chemical	550	545
Gén. Belgique	675	660
Gevaert	951	....
Glaxo	165	....
Goodyear	422	....
Grace and Co	395	400
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	516	521
I. C. Industries	226	228 50
Johannesburg	1250	1286
Kubota	24 50	23 40
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	60 50	61
Mineral-Ressourc.	89 40	86
Nedorf	2850	2830
Noranda	152	153
Olivetti	37 20	38 80
Pakhoed Holding	244	233
Pfizer Inc.	449 50	450
Procter Gamble	565	579
Ricoh Cy Ltd	38	37
Rolinco	298	297 40
Robeco	322	321 70
Rodamco	423 80	426 50
Saipem	19 30	20 80
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	305	334
Steel Cy of Can.	105	....
Tenneco	306	....
Thorn EMI	76	74
Toray indust. inc	25 60	28 10
Vieille Montagne	940	910
Wagons-Lits	880	870
West Rand	27 90	26 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	5 40	....
Calciphos	325	351
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	450	460
Dubois Inv. (Conso.)	1019	1019
Gachot	190	190
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1025	1030
Patemelle-B.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	151 60	152 10
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	500	....
Ulinor	380	....
Union Brasseries	132	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1074	1074
Alain Manoukian	547	547
Asystel	679	638
B.A.C.	380	370
B.I.C.M.	970	970
B.I.P.	685	680
Bolloré Technologies	1180	1170
Buitoni	680	650
Cables de Lyon	1280	1270
Calberson	945	936
Cardif	2300	2300
C.D.M.E.	1000	1000
C. Equip. Elect.	330	330
C.E.G.I.D.	1428	1415
C.E.G.E.P.	225	225
C.E.P.-Communication	1490	1500
C.G.I. Informatique	980	950
Ciments d'Origny	800	818
C.N.I.M.	411	413 50
Dafsa	300	300
Dauphin O.T.A.	3295	3295
Desaalay	2025	2106 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	950	950
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	300	300
Elect. S. Dassault	611	625
Elysées Investiss.	39 80	39 90
Expand	805	820
Filipacchi	885	875
Guintoli	985	1020
Guy Degrenne	920	936
I.C.C.	255	252
IDIA	248	248
I.G.F.	225	225
IM Informatique	300	300
Int. Métal Serv. (IMS)	220	220
La Commande Electro.	695	663
Le gd livre du mois	400	410
Loca-Investissement	295 10	295
Locamic	370	375
Marstan	466	481
Medin Immobilier	395	397
Métallurg. Minière	170	170
Microbgie Internat.	490	491

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	222	221
M.M.B.	660	665
Molex	291	291
Navale-Delmas	747	740
Olivetti-Logabax	424	420
Om. Gest. Fin.	470	495
Petit Bateau	228	224
Petroligaz	550	540
Pier Import	330	331
Razel	1496	1505
St-Gobain Emballage	1383	1477
St-Honoré Matignon	212	212
S.C.G.P.M.	280	238
Sema-Metra	740	740
S.E.P.	1360	1400
S.E.P.R.	1680	1800
S.M.T. Goupil	380	369
Sodexho	1341	1392
Sofibus	375	378
Supra	1020	1010
Valeurs de France	380	380

SICAV (sélection) — 23/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	823 37	803 29
Actions France	478 90	461 59
Action Invest.	379 97	362 74 ◆
Actions sélectives	612 88	590 73
Aedificandi	634 87	611 92
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1280 11	1248 89 ◆
A.G.F. 5000	616 31	601 28 ◆
A.G.F. ECU	1095 10	1084 26 ◆
A.G.F. Interfonds	451 79	440 77 ◆
A.G.F. Invest	106 72	104 12 ◆
A.G.F. OBLIG.	1092 74	1087 30 ◆
A.G.F. Sécurité	10133 67	10133 67 ◆
Agfimo	683 70	667 02 ◆
Aleé	213 68	205 97
A.L.T.O.	186 07	179 34
Amsi-Gan	5749 30	5488 59
America-Valor	770 15	735 23
Amplitude	569 47	552 88
Arbitrages court terme	5422 86	5412 03
Argonautes	429 10	409 84 ◆
Associc	1153 06	1153 06
Aurecic	1398 23	1367 50
Axa Europe	114 05	108 88
Axa Investissements	124 22	118 59
Bourse-Investiss.	471 07	449 71
Bred Associations	2637 11	2629 22
Bred International	99 47	97 52
Capital Plus	1837 48	1837 48
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	398 23	382 91
Cortal court terme	1250 38	1250 38 ◆
Cortexa	942 19	899 47 ◆
Creditsar	499	484 47
Croiss. Finance	274 02	262 22
Croiss. Mercure	2597 84	2522 17
Croiss. Immobil.	869 48	839 12
Croiss. Prestige	389 15	371 60
Drouot-France	694 98	663 47
Drouot-Investiss.	1173 80	1120 57
Drouot-Sécurité	253 92	242 41
Drouot-Sélection	146 59	139 94
Ecucic	1177 94	1160 53
Elicoop Sicav	11116 71	11116 71
Eli-Valeurs	9295 55	9059 07
Energie	301 03	287 38
Eparcic	2777 90	2771 76
Eparcourt Sicav	4049 57	4039 47
Epargne Associations	24114 91	24078 79 ◆
Epargne-Capital	7850 78	7773 05
Epargne-Croiss.	1622 69	1579 26
Epargne-Industr.	794 96	758 91
Epargne-Inter	700 18	681 44
Epargne J	52569 03	52569 03
Epargne-Long-Terme	1798 33	1711 27
Epargne-Oblig.	188 78	183 73
Epargne-Unie	1324 33	1264 28 ◆
Epargne-Valeur	439 24	427 48
Eparoblig	1260 17	1257 65
Epsilon	1017 87	1007 79 ◆
Eurocic	9681 74	9538 66
Euro-Croissance	569 31	552 73
Eurodyn	1118 77	1080 05
Euro-Gan	6238 70	6001 15
Extrême Orient Sicav	565 14	548 68 ◆
Finord Placement	59960 95	59781 61
Finord Trimestriel	1120 11	1103 56
Finord Valorisation	13217 80	12958 63
Fonsicav (div. par 10)	10881 73	10881 73
Foncier Investiss.	1138 11	1110 35 ◆
Foncival	273 45	261 05
France-Gan	6324 02	6037 25
France-Garantie	284 22	283 65 ◆
France-Investiss.	488 17	475 58
France-Net	120 29	119 10 ◆
France-Obligations	444 30	439 90
Francic	410 29	398 34
Francic Pierre	100 72	97 79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1135 36	1102 29
Fructi-Associations	1323 24	1323 24
Fructicapi	301 77	297 31
Fructidor	252 30	248 57
Fructifrance	825 16	805 03 ◆
Fructivar	81419 97	81216 93
Fructi ECU	567 29	558 91
Fructi-Première	11096 47	10932 48 ◆
Futuroblig	1058 61	1057 55
Gestilion	56951 15	56809 13
Gestion Amérique	374 04	357 08
Gestion Associations	158 09	154 61 ◆
Gestion Mobilière	748 54	714 60
Gest. Rendement	473 09	451 64
Gest. Sél. France	745 12	711 33
Haussmann Associat.	1196 11	1196 11
Haussmann court terme	1180 86	1180 86
Haussmann Epargne	1355 74	1355 74
Haussmann Europe	2241 86	2180 82
Haussmann France	1058 71	1018 52
Haussmann Obligations	1280 21	1280 21
Haussmann Obligation	1487	1433 25
Horizon	1192 29	1167 68
I.M.S.I.	607 97	580 40
Indo-Suez Valeurs	772 07	737 06
Ind. françaises	13436 90	13173 43
Interoblig.	11691 52	11241 85
Intersélect France	473 53	452 06
Intervaleurs Indust.	669 88	639 49
Invest. net	14232 25	14203 84
Invest. Obligataire	17708 05	17670 71
Jopacic	173 68	169 62
Jeune épargne	245 45	241 82
Laffitte-Amérique	279 61	265 93
Laffitte-crt-terme	58194 24	58194 24
Laffitte-Expansion	881 52	841 55
Laffitte-France	340 95	325 48
Laffitte-Immobilière	259 99	248 20
Laffitte-Japon	340 12	324 70
Laffitte-Oblig.	147 56	140 87
Laffitte-Placements	63208 71	63208 71
Laffitte-Rend.	213 03	203 37
Laffitte-Tokyo	1280 40	1222 34
Lion-Associations	11293 96	11293 96
Lion-Institutionnels	22870 38	22813 36
Lionplus	71058 63	70355 08
Livret portefeuille	664 12	644 78
Médiannuelle	188 55	178 09
Minimax	25351 16	25351 16 ◆
Mondiale Investissem.	469 16	447 88 ◆
Monecic	5479 95	5479 95
Moné J.	54291 20	54291 20
Monétiltim	264582 90	264582 90
Multi-Obligations	427 87	408 47
Mutuelle Unie Sél.	161 14	153 83
Natio.-Assoc.	6558 15	6545 06
Natio.-Epargne	13413 26	13280 46
Natio.-Immobilier	1027 37	999 87
Natio.-Inter.	1125 56	1085 44
Natio.-Obligations	538 50	522 14
Natio.-Patrimoine	1497 92	1457 83
Natio.-Placements	63548 97	63548 97
Natio.-Revenus	1048 82	1038 44
Natio.-Sécurité	55789 90	55789 90
Natio.-Valeurs	746 73	728 74
Nippon-Gan	5371 32	5127 75
Nord-Sud Développ.	1182 24	1179 88 ◆
Oblicic Régions	1013 69	998 71
Oblicoop Sicav	1385 06	1367 71
Obligations Convert.	449 44	429 06 ◆
Oblilion	1083 03	1072 31
Optimavalor	654 55	624 87
Options et Rendement	53822 07	53125 19
Orient-Gestion	181 94	173 69
Paramérique	557 27	532 c
Pareurope	862 40	823 29 ◆
Paribas Epargne	15332 66	15302 06 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	106 85	103 74 ◆
Paribas Gestion	646 12	619 78 ◆
Paribas Opportunités	105 66	102 58 ◆
Paribas Patrimoine	558 79	536 01 ◆
Parnasse-Valor	1074 22	1073 15 ◆
Patrimoine-Retraite	1627 57	1595 66
Phénix Placements	250 98	249 73 ◆
Pierre Investiss.	760 55	726 06
Placement A	1078 47	1078 47 ◆
Placement crt-terme	69705 92	69705 92 ◆
Placement J	54699 43	54699 43 ◆
Placement Premier	51506 59	51506 59 ◆
Placements Rendement	11529 49	11529 49
Placements Sécurité	104077 75	104077 75
Première Obligations	10387 82	10366 89
Pro'Association	21410 55	21410 55 ◆
Province Investis.	581 68	555 30 ◆
Quartz	115 38	112 55
Rentacic	166 87	164 40
Revenus Trimestriels	5710 93	5654 39
Revenu Vert	1138 71	1137 57
Rivoli Plus	1053 14	1005 38
St-Honoré Assoc.	14052 30	13982 39 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	886 91	846 69 ◆
St-Honoré Pacifique	577 31	551 13 ◆
St-Honoré P.M.E.	488 27	466 13 ◆
St-Honoré Réel	11271 11	11228 21 ◆
St-Honoré Rendement	11382 04	11325 41 ◆
St-Honoré Services	518 72	498 77 ◆
St-Honoré Technol.	792 57	756 63 ◆
St-Honoré Valor	12164 70	12068 15 ◆
Sécuricic	10856 70	10845 85
Sécur. Mobilière	404 93	386 57
Sécuri Taux	10395 42	10395 42 ◆
Sél.court terme	11761 36	11673 81
Sélection Croissance	545 19	529 31
Sicadem (Cardon BP)	745 22	734 21
Sicav-Associations	1391 20	1389 12
S.F.I. fr. et étr.	654 37	635 31
Sicavimmo	757 88	723 61
Sicav 5000	359 56	349 94
Silvafrance	580 08	564 55
Silvam	440 40	428 61
Silvarente	208 83	208 76
Silvinter	444 80	432 90
S.I.-Est	1347 04	1285 96
S.I.G.	906 54	865 04
S.N.I.	1346 30	1307 09
Sogeparge	384 67	370 77
Sogeroc	51221 66	49729 77
Sogevar	1127 91	1076 76
Sogiinter	1354 60	1293 17
Soleil Investiss.	480 73	458 93
Technocic	1183 35	1129 47
Techno-Gan	6198 97	5917 87
Talice	5093 27	5042 84
U.A.P. Investiss.	433 55	417 88
Uni-Associations	110 46	110 46
Unifrance	493 17	470 81 ◆
Unifoncier	1292 03	1233 44 ◆
Uni-Garantie	1309 47	1283 77
Unigestion	937 98	895 33 ◆
Uni-Japon	1456 32	1390 28
Uni-Régions	3219 60	3072 65
Univerte	2163 39	2092 25
Univer	178 49	178 49
Univers-Actions	1022 32	1022 32
Univers-Obligations	1520 93	1470 92
Valorem	543 32	530 07
Valoblig	60530 36	59831 05
Valorg	1508 46	1506 95
Valrel	79170 41	79130 84 ◆

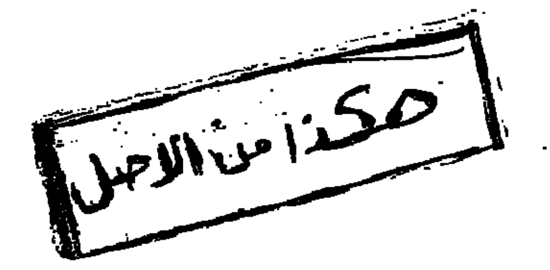
c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 191	6 182	5 950	6 400
ECU	6 908	6 912	....	....
Allemagne (100 DM)	332 660	332 770	324	341
Belgique (100 F)	16 049	16 053	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 600	295 680	287	307
Danemark (100 krd)	87 720	87 730	84	91
Norvège (100 k)	91 160	91 150	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 874	9 896	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 409	4 410	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 600	4 600	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 280	401 320	388 500	408 500
Suède (100 krs)	95 630	95 670	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 330	47 340	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 853	4 860	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 258	4 260	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 686	4 676	4 500	4 930
Japon (100 yens)	4 062	4 086	3 930	4 120

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/7
Or fin (kilo en barre)	89800	89900
Or fin (en lingot)	89950	89950
Pièce française (20 fr)	521	526
Pièce française (10 fr)	390	390
Pièce suisse (20 fr)	601	801
Pièce latine (20 fr)	521	516
Souverain	657	657
Pièce de 20 dollars	3000	3000
Pièce de 10 dollars	1600	1485
Pièce de 5 dollars	960	950
Pièce de 50 pesos	3385	3385
Pièce de 10 florins	543	541
Or Londres	454 45	454 75
Or Zurich	455	454
Or Hongkong	453 85	455 66
Argent Londres	7 72	.....



Le Monde

La préparation du budget de 1988

● Audiovisuel : un bouclage difficile

Services administratifs et cabinets ministériels achèvent la préparation du budget 1988 de l'audiovisuel dans la plus grande discrétion. L'exercice, il est vrai, se révèle particulièrement périlleux car le gouvernement doit satisfaire des exigences contradictoires.

Le secteur public, inquiet de la concurrence renforcée du privé, demande une augmentation substantielle de ses moyens. Antenne 2 réclame ainsi une hausse de 12 % de son budget, tandis que FR 3 « *espère*, selon son directeur général M. Jacques Goujat, *5 % à 6 % de plus pour le sien* ». Raisonnables ou disproportionnées, ces revendications sont en tout cas difficiles à satisfaire en période de désinflation et de restrictions budgétaires.

Car, côté ressources, les choses ne sont pas aussi simples. Le gouvernement a déjà fait le choix de ne pas augmenter la redevance. « *Une nouvelle mais symbolique diminution de la redevance n'est même pas totalement à exclure* », confie un conseiller de M. Léotard au ministère de la culture et de la communication. Ce blocage ou cette réduction s'expliquent certes par le contexte électorale, mais aussi, et surtout, parce qu'au-delà de l'optimisme affiché par les autorités de tutelle il semble bien que la redevance rentre mal. « *Si la détection des fraudeurs est meilleure*, reconnaît en privé un responsable, *le recouvrement de la taxe tend à nouveau à se détériorer. Cette année, plus que d'autres, des chèques arrivent au service de la redevance avec un règlement amputé du tiers.* » La privatisation de TF 1 a laissé des traces...

Quant aux ressources publicitaires de l'audiovisuel public, le gouvernement s'était engagé à ne pas les augmenter pendant deux ans. La promesse sera tenue, sans plus, malgré les pressions virulentes et incessantes du nouveau propriétaire de la Une, qui réclame la réduction de ces recettes pour le secteur public. Plafonnées, celles-ci ne devraient donc pas baisser, à moins que le premier ministre n'exige, à la dernière minute, un geste ici encore symbolique pour ne pas paraître en contradiction avec les propos qu'il a imprudemment tenus fin juin... et qui ont été aussitôt combattus par ses ministres (*le Monde* du 25 juin).

Des palliatifs insuffisants

Pour sortir de l'impasse, il ne reste donc au gouvernement qu'à trouver des « recettes marginales », des expédients ou des solutions transitoires. C'est ainsi que la « rebudgétisation » de Radio France internationale (RFI) figure à l'ordre du jour. Pendant des années, en effet, cette radio destinée aux Français de l'étranger a émargé au budget du ministère des affaires étrangères, avant d'être progressivement mise à la charge des téléspectateurs français, via la redevance. Le Quai d'Orsay devrait reprendre à sa charge tout le développement de la station.

Les 10 % du produit de la vente de TF 1 (450 millions de francs) que M. Léotard avait promis d'affecter à la « création » devraient également être mis à contribution pour donner un coup de fouet au service public. Antenne 2 et FR 3 pourraient en recevoir directement une partie, tout comme la Société française de production (SFP), de solde étant affecté à une société de capital-risque pour aider ou financement de la production audiovisuelle privée. Ces palliatifs ne devraient toutefois pas être suffisants. Le gouvernement souhaite les compléter, notamment par une réorientation des dépenses des chaînes, en abaissant les frais de structure au profit de l'antenne et des programmes. FR 3 se trouve ici en première ligne. Ira-t-on, comme cela a été envisagé, jusqu'à mettre en place un plan social et un plan de restructuration de certains centres de production en région ? Le risque d'un conflit ouvert avec les syndicats serait grand avant les élections, mais « *il faudra bien un jour prendre le taureau par les cornes* », dit-on rue de Valois.

De ces arbitrages budgétaires pourrait naître un autre conflit. Avec les producteurs de cinéma et les chaînes privées, cette fois. Le gouvernement voudrait en effet réduire de 90 millions de francs à 10 millions, l'an prochain, sa contribution directe au Fonds de soutien à l'industrie cinématographique. Une mesure qui risque d'être mal accueillie par une profession qui s'estime déjà sinistrée par la baisse de la fréquentation des salles obscures.

PIERRE-ANGEL GAY.

● Défense : plus de 177 milliards de francs

Le projet de budget de la défense pour 1988 devrait s'élever, au terme des discussions avec le ministère de l'économie et des finances, à environ 177,3 milliards de francs, en augmentation de 5 % par rapport aux dépenses des armées en 1987. Ce projet, dont le détail ne sera révélé qu'en septembre prochain, avant la présentation du projet de budget général de l'Etat au Parlement, traduit un strict respect de la loi de programmation militaire 1987-1991 en ce qui concerne les dépenses d'équipement nucléaire, spatial et classique, mais il marque une baisse du pouvoir d'achat des armées pour leurs dépenses de fonctionnement.

Ainsi, en 1988, les dépenses d'équipement (recherche, fabrication de matériels et infrastructure) devraient être de 93,4 milliards de francs en crédits de paiement, en hausse de près de 9 % par rapport à 1987. Compte tenu de ce que prévoit le gouvernement à propos de l'inflation en 1988, les armées disposeront donc d'un budget d'équipement de + 6 % en volume.

Ce budget d'équipement pour 1988 comprend des crédits, d'un montant de 2,4 milliards de francs, qui proviendront des cessions d'actifs décidées, éventuellement, par le ministre de la défense, M. André Giraud. On sait, en effet, que la loi permet désormais au ministère de la défense de se voir affecter le montant des ventes qu'il pourrait réaliser lorsqu'il cède des immeubles et des terrains ou lorsqu'il se dessaisit des actions qu'il détenait dans des sociétés en voie de privatisation.

Les dépenses de fonctionnement en 1988 devraient, en revanche, marquer le pas, avec un montant de 83,9 milliards de francs. Par rapport à 1987, l'augmentation est limitée à 0,8 %. M. Giraud a dû, en effet, participer à l'effort d'économie décidé par le premier ministre pour les dépenses de l'Etat. Cette baisse du pouvoir d'achat des armées sera conduit, explique-t-on dans l'entourage du ministre de la défense, de façon à ne pas restreindre les dépenses d'instruction et d'entraînement dans les unités.

Des unités-pilotes, dans les trois armées, seront distinguées pour mener, grâce à une comptabilité analytique de leurs dépenses quotidiennes, des opérations de gestion individualisée, en laissant aux responsables, sur le terrain, la liberté de choix d'engager ou non les crédits prévus. Ce sera la première opération, en vraie grandeur, de déconcentration budgétaire dans l'armée.

D'autre part, des économies seront réalisées par une baisse des effectifs. Mais cette diminution sera différenciée, c'est-à-dire que, selon les armées, on constatera des déflations ou des augmentations d'effectifs en fonction des missions. D'une manière générale, en 1988, le ministère de la défense a prévu de supprimer environ 3 500 postes d'emplois civils et environ 1 780 postes de militaires d'active. Seule la gendarmerie nationale devrait échapper à la règle. Elle sera autorisée à recruter 300 gendarmes de carrière et elle incorporera, comme les années précédentes, environ 500 gendarmes auxiliaires supplémentaires (du contingent).

Sur l'aéroport de Genève

Un mort de nationalité française dans le détournement du DC-10

Un pirate de l'air a détourné, vendredi matin 24 juillet, sur l'aéroport de Genève un DC-10 d'Air Afrique avec cent quarante-six passagers et quinze membres d'équipage à bord, affirme vouloir se rendre à Dharan, en Arabie saoudite, ou à Beyrouth, ont indiqué les autorités de l'aéroport.

Le commandant de la sécurité de l'aéroport a pu parler au pirate à bord de l'appareil avant que l'échelle de coupée ne soit retirée. Le pirate, a-t-il indiqué, est un jeune homme d'une trentaine d'années, de type méditerranéen, il porte une moustache. Le commandant n'a pas pu déterminer sa nationalité, mais on apprenait par la suite, de bonne source, qu'il s'agissait d'un chiite libanais parlant français avec un fort accent.

Le pirate, armé d'un pistolet, a réclamé le plein de carburant après quelque deux heures de négociation avec le chef de l'exécutif du canton de Genève, M. Robert Ducret. Il a menacé de tirer et un passager de nationalité française à été tué.

Cent quarante-six passagers, dont deux enfants, et quinze membres d'équipage sont à bord de l'appareil qui assurait la liaison Brazzaville-Bangui-Rome-Paris et qui s'est posé à Genève à 06 h 10 GMT. Le vol 056 d'Air Afrique aurait dû se poser dans la matinée à l'aéroport de Paris-Roissy.

Les autorités du canton de Genève ont établi une cellule de crise, dirigée par M. Ducret. La tour de contrôle maintient le contact radio avec le commandant de bord de l'appareil. Un cordon de sécurité a été mis en place autour du DC-10 immobilisé sur l'emplacement nº 18 des gros porteurs de l'aéroport de Genève-Cointrin, mais le trafic continue normalement. Selon les autorités, le pirate de l'air n'a formulé aucune revendication d'ordre politique.

Une vingtaine de passagers ayant la nationalité française, le Quai d'Orsay a également constitué dès vendredi matin une cellule de crise que les familles des passagers peuvent joindre au numéro suivant : 45-50-34-60. On ne cache pas une certaine inquiétude dans les milieux officiels français, en raison de la crise franco-iranienne. On a tendance en particulier à voir plus qu'une coïncidence dans le fait que l'appareil détourné partait de Brazzaville, où se trouve en ce moment M. Chirac, et a atterri à Genève, où est arrivé ce vendredi M. Velayati, le ministre iranien des affaires étrangères.

A Abidjan, au siège de la société, les responsables d'Air Afrique ont été immédiatement convoqués. M. Bakhane Fall, directeur des relations extérieures, a indiqué que la direction de la compagnie était en contact permanent à Genève avec son représentant, M. Somé, et son chef d'escale, M. Rufnach, de nationalité suisse.

Air Afrique est une multinationale gérée conjointement par la République centrafricaine, le Bénin, le Burkina, le Tchad, le Congo, la Côte-d'Ivoire, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo. UTA et la Caisse des dépôts et consignations détiennent aussi 28 % du capital.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 juillet

Nouvelle hausse

Une nouvelle hausse s'est produite vendredi matin à la Bourse de Paris. Le mouvement est allé de nouveau en s'accélérant. En progrès de 1 % à l'ouverture de la session matinale, l'indicateur parvenait en clôture à porter son avance à 1,5 %. Le nouveau mois boursier commence donc bien. Luchaire et Moulinex ont joué les vedettes en montant de plus de 7 %. Fermeté de Merlin, Casino, Bouygues et Darty. Repli, en revanche, de Maisons Phénix (– 7,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	465	467	473
Agence Havas	530	533	534
Air Liquide (L')	670	671	680
Bancaire (Cie)	650	650	660
Bongrain	2750	2750	2750
Bouygues	1155	1178	1205
B.S.N.	4846	4865	4882
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1327	1350	1356
Club Méditerranée	637	638	640
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3680	3680	3685
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1421	1431	1470
Michelin	3218	3251	3269
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2805	2816	2838
Navig. Mixtes	998	1002	1017
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	981	996	998
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	452	455 50	455
Sanofi	715	720	721
Source Perrier	817	818	820
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2035	2050	2060
Valéo	589	589	596

Le numéro du « Monde » daté 24 juillet 1987 a été tiré à 461 142 exemplaires

La CNCL établit la liste des radios FM autorisées en région parisienne

La CNCL a rendu publique, vendredi 24 juillet, avec plusieurs semaines de retard sur le calendrier initial, la liste des radios autorisées à Paris et dans la région parisienne. Une liste achevée dans la nuit de jeudi à vendredi et dont la mise au point a provoqué une effervescence inouïe dans le monde des radios parisiennes. Ces dernières semaines les réunions se sont en effet enchaînées les unes aux autres à un rythme intense, les petites radios soumises à forte pression pour conclure des mariages de dernière heure et les listes successives dressées par M. Yves Rocca, chargé du dossier, raturées, amendées et remises en cause jusqu'à quelques heures avant la réunion de presse de ce vendredi. « *Ce fut la délibération la plus longue, la plus délicate et la plus minutieuse que nous ayons connue* », affirme M. Gabriel de Broglie, le président de la CNCL.

Trois cent trois candidats se disputaient en effet 91 fréquences, 150 d'entre eux espérant même une autorisation à émettre sur Paris même, quand le nombre prévu de places n'était que de 39 ! Autant prévoir tout de suite nombre de pleurs, de révoltes, voire une fronde des exclus, n'acceptant pas un verdict forcément injuste. La situation en région parisienne devrait susciter moins de problèmes puisque la plupart des demandes ont pu être honorées : 6 radios dans le Val-d'Oise, 14 en Seine-et-Marne, 9 dans les Yvelines, 8 dans l'Essonne, 15 dans l'Oise. Un souci prioritaire ? « *Faire de la place aux différentes catégories de radios et permettre l'équilibre entre les différents courants de pensées* », disent en chœur MM. de Broglie et Rocca. Et sans aucun doute la liste publiée a-t-elle le visage du pluralisme. La meilleure illustration – ou l'alibi – étant la radio communiste ou la radio libertaire, face à la militante de droite Solidarité. Pourtant à y regarder de plus près, et malgré la complexité de la tâche, – un certain nombre d'absences et de présences apparaissent troublantes. Car les lobbies ont parfaitement joué : celui des grosses radios commerciales, particulièrement bien organisées, celui de quelques communautés (Radio Orient soutenue par la ligue des Etats arabes et dite « Voix de l'islam » en est l'exemple parfait), celui de l'argent enfin. Et de bonnes radios, présentes pourtant sur les ondes depuis de nombreuses années en ont fait les frais (Radio Aligre, Ici et Maintenant...). Le directeur de NRJ a, certes, failli perdre sa deuxième radio (103.5), mais la voilà sur la liste sous le nom de Gilda, même avec la contrainte d'en perdre le contrôle d'ici à six mois. On note l'absence des radios européennes (quatre projets revendiquaient ce thème), mais la présence étonnante de radios peu connues, car soutenues (Ouïe FM). Europe 1 perd Europe 2 (le nom était trop voyant), encore qu'un accord en cours pourrait les faire réapparaître sous un autre nom...

Perilleuse entreprise de la CNCL. Liste troublante.

ANNICK COJEAN.

Voici la liste des radios parisiennes autorisées à émettre sur la bande FM :

Postes périphériques : Europe 1 (A), RTL (A), RMC (A).

Radios généralistes : Hit FM (A), 95,2 (A), Chic FM (A), NRJ (A), RFM (A), Skyrock Île-de-France (A), Radio Nostalgie (A), Radio Montmartre (A), Pacific (A), Electric FM (A), Gilda.

Radios de communautés : Radio Notre-Dame - Présence protestante (A) (communauté chrétienne), Radio Communauté - Radio Judaïque - Radio Shalom (communauté juive), Radio-Orient (communauté musulmane), Tropic FM -ACMA (communautés françaises d'outre-mer)

Expression des communautés vivant dans la région parisienne : Radio Alpha - Talva FM (Portugal-Afrique), Tiwizi - Radio AYP (Arménie), France-Maghreb Média 2001 - Radio Soleil Ménilmontant (pays arabes), Radio Beur.

Radios thématiques : Radio Classique (A), Aventure FM - Cap Aventure (armée et scouts), Radio Bourse Affaires - Emploi (A), Radio Pays-ADO.

Radios culturelles : Radio Courtoisie, Oui FM (plus SORIF) (A), Radio Nova - Arc-en-Ciel (A), Classica Latina - Solidarnosc.

Radios d'opinion : TSF 93, 92 Radio, Radio Soleil 94 (PC), Solidarité (« expression libérale »), Libertaire, 988.

Radios de service local ou régional : Radio Service tour Eiffel, CVS (Versailles), Radio Service Rueil-Malmaison, Radio Rivage 90.10, AJDL.

★ La lettre A entre parenthèses indique les radios autorisées à émettre avec une forte puissance, allant jusqu'à 40 kW.

ESPAGNE

Le commando Donosti de l'ETA militaire a été démantelé

MADRID
de notre correspondant

Les autorités espagnoles ont remporté un beau succès antiterroriste jeudi 23 juillet avec le démantèlement du commando de l'ETA « Donosti », le nom basque de la ville de Saint-Sébastien. Au cours de l'opération, une activiste a été tuée et neuf autres personnes ont été arrêtées par la garde civile. Ce coup de filet survient à un bon moment pour le gouvernement, en particulier pour le ministre de l'intérieur José Barrionuevo, après l'attentat du 19 juin dernier contre un supermarché de Barcelone, dans lequel vingt personnes avaient trouvé la mort.

Jeudi matin à l'aube, la garde civile se présente à la porte d'un appartement de la localité portuaire de Pasajes. Les forces de l'ordre sont reçues à coup de feu. Dans la fusillade, une femme, Lucia Urigoitia Ajuria, est tuée. A l'intérieur de l'appartement, les gardes civils trouveront deux autres séparatistes, Manuel Muinos Garcia et Alicia Pereira Muinos.

Au total neuf personnes sont tombées dans les mailles du filet antiterroriste à Pasajes, Hernani, Renteria et Saint-Sébastien. Les autorités ont surtout réussi à mettre la main sur un des plus dangereux « etarras » selon les fiches de police : Ignacio Erro Zazu, alias « El Pelos », âgé de vingt-sept ans et originaire de Pampelune (Navarre). La garde civile ne lui attribue pas moins de neuf attentats et assassinats.

Selon la direction de la sécurité de l'Etat, le commando Donosti serait responsable depuis octobre 1984 de la mort de six personnes ; une centaine de kilos d'explosif et un important arsenal ont été découverts.

Satisfaction pour M. Barrionuevo, donc, même si, mercredi soir, un tribunal de Bilbao a condamné trois gardes civils à six ans de suspension et deux d'entre eux à cinq mois de prison pour avoir torturé en février 1980 une personne soupçonnée d'avoir participé à un attentat. Le ministre de l'intérieur a récemment demandé d'une façon claire qu'on fasse moins de cas, notamment dans la presse, des « bavures » policières dans la lutte contre le terrorisme.

(Intérim.)

Attentat à Hendaye

Un réfugié basque est tué par l'explosion de sa voiture

Un réfugié basque espagnol, proche des milieux de l'ETA-militaire, M. Juan Carlos Garcia Goenada, vingt-huit ans, a été mortellement blessé pendant la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 juillet par l'explosion de sa voiture, à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). L'attentat a été revendiqué par le GAL auprès d'une chaîne de radio espagnole à San Sebastian.

L'explosion s'est produite à 5 h 25 lorsque la victime a voulu quitter le parking de la résidence « Atabalo » : une charge explosive de forte puissance reliée à une roue a sauté quand le véhicule a démarré.

La victime travaillait sur la zone frontalière de la gare internationale de Hendaye pour la société Transfesa, chargée du changement des essieux lors du passage à la frontière.

A B C D F G H

● **L'essence plombée interdite au Luxembourg.** – A partir de 1988, l'essence plombée serait interdite au Luxembourg. Cette mesure devrait intervenir entre le 1er janvier et le 1er juillet 1988, « *si aucune difficulté ne se présente au niveau de la CEE,* a indiqué le gouvernement. *Le Luxembourg est le pays le plus avancé en matière de carburant propre* ». Depuis 1985, les automobilistes payent moins cher l'essence sans plomb, et ils bénéficient du réseau de stations-service le plus dense de la CEE avec plus de cent points de ravitaillement en carburant sans plomb.